- M. Michel Bélanger a été nommé président des bourses Canadienne et de Montréal (page 21).
- L'Unité spéciale de correction du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul sera abolie (page 3).
- Le syndicat des métallurgistes unis d'Amérique (section québécoise) se prononce pour l'indépendance (page 3).
- À compter de 1973, un nouveau régime pédagogique sera établi dans les cegeps (page 11).

la météo

Généralement nuageux. Quelques averses. Maximum de 45 à 50.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office fériel — VOL. LXIII NO. 237 — Montréal, samedi 14 octobre 1972 — 15 CENTS

La CUM : hausse de taxe de 20%?

par Gilles Léveillé

Les taxes municipales pour les services de la Communauté urbaine de Montréal pourraient fort bien monter de 20% au cours des prochains mois. C'est la déduction qui ressort de la présentation des prévisions budgétaires de la CUM pour le prochain exercice, commençant le premier janvier 1973.

M. Lawrence Hanigan, le président du comité exécutif du gouvernement métropolitain, a en effet rendu publiques hier, à Montréal, des prévisions de dépenses courantes totalisant $146,640,000. Côté revenus, M. Hanigan n'a pu être aussi précis mais il a laissé entendre que le taux d'imposition par $100 d'évaluation pourrait être établi à $0.85 l'an prochain, comparativement au $0.71 en vigueur actuellement.

Cette augmentation du taux est égale à 19.7%.

De l'ensemble des dépenses, le Conseil de sécurité publique et le service de police de la CUM absorberont une somme de quelque $97,307,000, ce qui représente une hausse d'un peu plus de $2 millions sur les dépenses de $95,148,000 qu'on anticipe pour toute l'année 1972. La note à payer pour les services policiers de l'année en cours dépasse largement cependant les prévisions de $84,634,000 faites il y a un an au titre des mêmes services.

Le taux de la taxe municipale nécessaire pour couvrir les dépenses ne peut encore être fixé de façon définitive car le rôle de perception des municipalités de la banlieue n'est pas prêt. Cependant, M. Hanigan estime qu'il pourrait s'établir à $0.85 par $100 d'évaluation, réparti comme suit: $0.76 au titre de la police et du conseil de sécurité et $0.09 pour les autres services de la CUM et le bureau de révision de l'évaluation.

Le taux avancé par le président de l'exécutif s'appuie sur l'hypothèse que la valeur totale de l'évaluation pour l'ensemble des propriétés imposables du territoire se situera à environ $10.75 milliards, c'est-à-dire sensiblement la même que les $10.74 milliards de l'année 1972.

Pour l'exercice 1972, le taux de la taxe municipale avait été fixé à $0.71, dont $0.63 pour le conseil de sécurité et la police et $0.08 pour le reste.

Si l'hypothèse de M. Hanigan se réalise, le budget de 1973 entraînera donc une hausse de taux de la taxe de $0.14 par $100 d'évaluation, c'est-à-dire presque 20%.

Ces prévisions budgétaires seront soumises à l'étude du conseil de la CUM lors de la séance qui doit avoir lieu le 18 octobre. L'assemblée des représentants de toutes les municipalités aura jusqu'au 15 décembre, en vertu de la loi, pour donner son approbation au budget; si à cette date le budget n'a pu être adopté, il entrera en vigueur automatiquement.

Il convient de rappeler, en outre, que la partie du budget de la CUM qui concerne le Conseil de sécurité et le service de police échappe au contrôle du conseil. En effet, selon la loi constituant le service de police de la CUM, adoptée à Québec en 1971, le Conseil de la Communauté urbaine de Montréal n'a aucune juridiction pour en modifier les crédits.

C'est donc près de 90% des dépenses totales de la CUM qui sont ainsi enlevées à la responsabilité des élus locaux.

Le président de l'exécutif a d'ailleurs insisté sur le coût peu élevé des services tombant sous l'entière responsabilité de la CUM, par opposition à

Voir page 6: La CUM



Cette jeune fille, tout yeux, tout oreilles, c'est Judy Stanfield, 21 ans, qui a pris la relève de sa soeur Mimi auprès de son père qui, à titre de chef du parti conservateur, poursuivait sa campagne hier à Ajax, près de Toronto. (Téléphoto CP)

L'épreuve de force est engagée au Chili

SANTIAGO (AP et AFP) – Le gouvernement chilien a pris le contrôle de toutes les stations de radio du pays, au moment même où, en signe de solidarité avec les transporteurs en grève, les commerçants et les petites entreprises décidaient de fermer boutique.

Cette mesure tend à empêcher la diffusion de nouvelles tendancieuses ou alarmistes sur la crise qui secoue le pays.

La journée d'hier a certes été calme au Chili, mais on ne se cache pas que le pays s'apprête à vivre des heures de tension qui seront déterminantes pour l'avenir.

Le président socialiste de la république chilienne, M. Salvador Allende, s'est adressé à ses compatriotes au milieu de la nuit à la radio pour leur expliquer la gravité de la situation créée par la grève des transporteurs routiers qui risque de provoquer un véritable blocus de la capitale, Santiago.

La grève a été déclenchée lundi dernier par les propriétaires de véhicules routiers qui craignent la concurrence d'une entreprise nationale de transports terrestres que le gouvernement de coalition de gauche s'apprête à créer.

L'opposition centriste et conservatrice appuie sans réserve l'action des grévistes soutenus par les secteurs de l'activité commerciale et industrielle privés. Les spécialistes estiment qu'une épreuve de force est engagée entre la gauche et la droite et que l'avenir du régime en dépend.

Les observateurs qui connaissent bien M. Allende ont été surpris par le ton altéré et ému du chef de l'État.

Je m'adresse à vous avec inquiétude, a-t-il dit. Car il est clair que certains secteurs de l'opposition se proposent de créer les conditions d'un affrontement entre Chiliens.

Le bureau de presse de la présidence de la république a annoncé hier que

Voir page 6: L'épreuve

au gré du temps

Millenium

On ne peut plus désormais ouvrir un journal ou une revue sans y trouver un article consacré à la pollution où flamboient apocalyptiquement les mots environnement, écosystème, pesticides et autres sujets de crainte.

Plût au Ciel que cette préoccupation relève des épouvantes collectives qui ont marqué la fin des millénaires et que les hommes du futur nous regardent un jour avec une curiosité amusée comme nous considérons aujourd'hui les contemporains de Hugues Capet ou d'Otton le Grand aux prises avec les terreurs de l'an mille.

En attendant, nous sommes pollués par la pollution.

Louis-Martin TARD

L'épiscopat canadien régionalisera ses cadres

de notre envoyé spécial, Jean-Pierre Proulx

OTTAWA – L'épiscopat du Canada a officiellement entrepris hier sa réforme constitutionnelle en votant les principes directeurs de cette réforme et notamment celui de la régionalisation des organismes épiscopaux.

Le vote touchant la régionalisation vient confirmer jusqu'à un certain point un état de fait puisque déjà l'épiscopat du Québec, dont l'assemblée a plus de 100 ans, se considérait depuis l'automne 1971 comme une région. En outre, l'Ontario et les Maritimes ont des conférences épiscopales provinciales en bonne voie d'organisation.

Toutefois, comme a expliqué hier Mgr William Power, président de la CCC, il était nécessaire de poser un geste de reconnaissance officielle. Le document conciliaire sur la charge pastorale des évêques précise en effet qu'il "convient que les conférences épiscopales compétentes examinent cette question de la délimitation des provinces ou de l'érection des régions". En outre, a précisé le président de la CCC, seule la CCC était un corps officiellement structuré et reconnu pour accomplir les tâches pastorales au niveau du pays. Le vote d'hier confère donc aux régions un caractère officiel qu'elles n'avaient pas jusqu'ici.

D'autre part, Mgr Jean-Marie Fortier, vice-président de la CCC a précisé que la régionalisation avait ses racines ecclésiologiques à Vatican II qui affirme la primauté de l'Eglise diocésaine. En remontant du diocèse à la région et des régions au niveau national, on inverse en quelque sorte la pyramide, a ajouté Mgr Fortier.

Outre le principe de la régionalisation, les évêques ont discuté et voté sur la nature dela CCC. Il a été décidé que celle-ci restera une "association d'évêques". On aurait pu faire par exemple de la CCC, l'association des représentants des évêques, des prêtres, des religieux et des laïcs. Pour mieux signifier le caractère exclusivement épiscopal de leur assemblée, les évêques étudieront la possibilité de trouver un autre nom que la CCC.

En ce qui concerne le rôle de la CCC, les évêques ont adopté la position de principe suivant: "Le rôle de la CCC comprend toutes les activités qui appellent une action solidaire de tout l'épiscopat canadien et sont l'objet d'une acceptation commune par l'ensemble des évêques". Il comprend aussi "toutes les fonctions attribuées à la CCC de droit et de fait par le Saint-Siège.

Cette prise de position, liée à celle de la régionalisation, aura ses répercussions au plan des structures de la CCC. Il faudra en effet délimiter quels offi-

Voir page 6: L'épiscopat

GATINEAU

L'UQ et le PQ réclament un nouveau dépouillement

par François Barbeau

Le Parti québécois et l'Unité-Québec ont demandé hier un nouveau dépouillement des bulletins de vote déposés à l'élection partielle de Gatineau mercredi tandis que le Parti libéral du Québec demandait publiquement à ces deux partis pourquoi ils avaient refusé d'accepter un mode de dépouillement du scrutin qui aurait assuré le secret du vote.

Par une erreur d'imprimerie, tous les bulletins utilisés dans Gatineau ont été marqués à l'endos d'un numéro différent. Cette erreur pourrait permettre de déterminer pour qui chaque électeur a voté.

Hier, le chef de l'Unité Québec, M. Gabriel Loubier, a annoncé qu'il demandera un recomptage judiciaire plutôt qu'une annulation parce que cette première procédure est plus expéditive. Dans le cas d'une requête en annulation, il peut y avoir des délais de plusieurs années avant d'obtenir jugement.

Pendant ce temps, le Parti québécois déposait en Cour provinciale de Hull une requête pour un nouveau dépouillement des bulletins dans Gatineau.

La requête a été reçue par le juge Arthur Labbé. Elle a été déposée par Mme Pierrette Dupont-Rousse, candidate du PQ dans Gatineau, et par Mme Jocelyne Ouellette, électrice du comte.

Les requérants prétendent que les bulletins de vote portaient des marques distinctives, c'est-à-dire qu'il était possible d'identifier le vote des électeurs par un numéro de série qui apparaissait sur chaque bulletin de vote.

Le juge Labbé a ordonné un nouveau dépouillement des votes pour mardi le 17 octobre à 14 heures au Palais de justice de Hull.

L'article 326 de la loi électorale du Québec stipule que si tous les bulletins de vote d'un district électoral sont rejetés par le juge, le président d'élection doit immédiatement fixer un autre jour pour la présentation des candidats et procéder à une nouvelle élection avec les listes révisées qui ont servi à l'élection dont les résultats ont été annulés.

De son côté, le président de la commission d'organisation du Parti libéral de Québec, M. Claude Desrosiers, a rappelé au cours d'une conférence de presse hier soir que le Parti libéral avait été le seul des partis en lice dans Gatineau à chercher à protéger le secret du vote lors du dépouillement du scrutin.

M. Desrosiers a relaté que dans l'après-midi du mercredi 11 octobre, il était allé voir à la permanence du PQ un conseiller juridique de ce parti, M. Robert Gagnon, de même que l'organisateur en chef du PQ, M. Raymond Séguin, pour leur faire part des irrégularités découvertes sur les bulletins de vote et leur proposer un mode de dépouillement qui aurait protégé le secret du vote.

M. Desrosiers était accompagné au PQ du député Jacques Veilleux de Saint-Jean et sa démarche était dûment autorisée par le PLQ.

Voir page 6: Gatineau

les chefs

Les chefs des quatre partis politiques fédéraux poursuivent aujourd'hui leur campagne électorale dans des régions différentes du pays.

Le premier ministre TRUDEAU sera en Colombie-Britannique. Il rencontrera des partisans à Prince George et Kelona ainsi que les étudiants de Kamloops avant de rentrer à Ottawa dimanche.

Le chef du Parti conservateur, M. Robert STANFIELD passe la journée à Toronto où il doit rencontrer des groupes d'étudiants et prendre des bains de foule avant de revenir en soirée à Ottawa.

Le chef du Nouveau parti démocratique, M. David LEWIS, est attendu aujourd'hui en Saskatchewan. Il visitera Battleford, Spiritwood et Prince-Albert. Dimanche, il sera de retour à Timmins en Ontario pour donner une conférence de presse.

Enfin, le leader national du Crédit social, M. Réal CAOUETTE, complète à Halifax puis à Moncton, sa dernière tournée hors du Québec.

L'adolescent accusé de meurtre s'évade

Le jeune adolescent d'origine américaine qui avait été accusé plus tôt cette semaine du meurtre du millionnaire Daniel Rudberg de Westmount, s'est évadé hier après-midi de la Cour du bien-être social de Montréal peu avant de comparaître devant un juge de cette cour.

A la suite de cette évasion, la police de Montréal a communiqué pour la première fois l'identité du jeune homme. Il s'agit de Kurt Finney, 14 ans, de Baltimore, dans l'Etat du Maryland. Lors de son arrestation, il avait prétendu avoir 17 ans mais, après vérification auprès de la police de Baltimore et sa famille, on a établi l'âge exact du présumé assassin.

Selon la police, Kurt Finney se sert de deux alias, Kurt Johnson et Philipp Johnson. Il mesure 5'8", pèse 130 livres, a les yeux bleus et les cheveux

Voir page 6: L'adolescent

La chaîne Méridien décrochera le contrat de Place Desjardins

par Claude Lemelin

Le Conseil d'administration de la Place Desjardins doit se réunir en fin de semaine pour octroyer le contrat de gérance du grand hôtel que comprendra le nouveau complexe immobilier du centre-ville de Montréal.

Tout laisse présager que ce contrat sera octroyé à la chaîne Méridien, filiale hôtelière d'Air France. Les pourparlers entre Méridien et la Corporation de la Place Desjardins se poursuivent depuis déjà quelque temps. Deux hauts fonctionnaires de la société française, M. Michel Pairault, secrétaire général, et M. Jean Bertelet, directeur du développement, séjournaient à Montréal cette semaine pour participer à la phase finale des négociations.

L'hôtel de la Place Desjardins sera le premier établissement géré par Méridien en Amérique du Nord. L'hôtel comptera environ 500 chambres et recevra ses premiers clients en 1975; son nom n'a pas encore été choisi. On croit savoir que le premier directeur général du Méridien de Montréal sera Québécois, comme plusieurs de ses cadres.

Le contrat liant Méridien à la Place Desjardins aura une durée de 20 ans et assurera au propriétaire du complexe un pourcentage des recettes, en plus d'un loyer. En outre, diverses clauses du contrat, comme c'est généralement l'usage, conféreront au propriétaire – une filiale immobilière du Mouvement Desjardins – un droit de regard sur l'exploitation de l'hôtel ainsi que sur les décisions majeures afférentes à cette exploitation.

Si tout se passe comme prévu, le contrat de la Place Desjardins pourrait n'être que le début d'une collaboration plus vaste entre le Mouvement Desjardins et la chaîne française. Il pourrait s'agir, en l'occurrence, d'autres projets hôteliers, au Canada et à l'étranger, où le Mouvement Desjardins fournirait l'expertise financière et immobilière, tandis que Méridien apporterait son expertise hôtelière, son image de marque et l'achalandage.

Rappelons que la Corporation de la Place Desjardins a étudié, lors d'une étape antérieure, d'autres propositions de gérance, notamment celle de Delta, un groupe hôtelier de la ville de Québec.

Voir page 6: Chaine Méridien

VIETNAM

Beaucoup de choses difficiles à régler

Les négociations secrètes entre M. Henry Kissinger, émissaire du président Nixon, et les plénipotentiaires nord-vietnamiens, MM. Le Duc Tho et Xuan Thuy, qui se sont poursuivies pendant quatre jours à Paris, n'ont pas abouti à un accord, mais elles n'ont pas non plus amené à une rupture. C'est ce qui ressort des brèves paroles prononcées par M. Le Duc Tho à son départ d'Orly pour Hanoi. Il a en effet indiqué aux personnalités qui le saluaient à Orly qu'il reviendrait à Paris, ce qui signifie que la procédure des conversations privées va reprendre d'ici quelque temps.

Il a souligné aussi qu'il y a encore beaucoup de choses difficiles à régler.

De même, à la première conférence de presse du porte-parole de la Maison Blanche, M. Ronald Ziegler, après le retour de M. Henry Kissinger de Paris, a confirmé indirectement cette impression en déclarant qu'il ne voyait rien à redire à ce que M. Le Duc Tho, avait affirmé à ce sujet.

Prié de commenter ce propos, M. Ziegler a dit: nous ne contredisons pas cette déclaration.

M. Kissinger a fait un premier rapport sur sa mission au président Nixon dès jeudi soir, à son retour de Paris, au cours d'une réunion qui a duré une heure et demie. Hier matin, M. Nixon a rassemblé une fois de plus, autour d'un petit déjeuner de travail, qui a duré une heure et quinze minutes, M. Kissinger et son adjoint, le général Alexander Haig, ainsi que le secrétaire d'Etat William Rogers.

Le porte-parole de la Maison-Blanche n'a donné aucune indication sur la date à laquelle M. Kissinger et ses interlocuteurs nord-vietnamiens se réuniraient à nouveau dans la capitale française.

Voir page 6: Le Vietnam

Le Québec s'affranchira de sa dépendance des Prairies

QUEBEC (PC) – Le ministre de l'agriculture du Québec, M. Normand Toupin a annoncé hier le lancement d'un audacieux programme quinquennal d'auto-approvisionnement en alimentation animale.

Ce programme consiste à développer de façon accélérée la production céréalière au Québec, pour amener cette province à produire 65% de ses besoins en grains d'ici 1978, "et réaliser ainsi $400 millions d'économies au cours des cinq prochaines années".

Il y a déjà plusieurs mois que le ministre songeait à appliquer un tel programme, pour soustraire notamment le Québec a une dépendance marquée vis-à-vis l'Ouest canadien. Ainsi, il déclarait en juin dernier que le Québec chercherait à s'auto-approvisionner, "si le problème des grains de provende avec Ottawa continuait à traîner en longueur".

Ce problème serait donc loin d'être réglé, puisque M. Toupin passe maintenant à l'action sans consultation préalable avec les autorités fédérales. Il est clair, selon le ministre, que le Québec a plein droit de vouloir augmenter sensiblement sa production céréalière.

Voir page 6: Le Québec

mini-loto TIRAGE: VENDREDI, 13 OCTOBRE

45121	21 GAGNANTS DE $5000.
5121	168 GAGNANTS DE $ 500.
121	1701 GAGNANTS DE $ 100.

LOTO PERFECTA

10e COURSE, LE 12 OCTOBRE 1972

ORDRE: $2,640.80 (29 PRIX)

DÉSORDRE: $125.90 (608 PRIX)

VENTES TOTALES: $319,099.00

RÉSULTAT

A	B	C	D
2	7	10	8

Les créditistes restent confiants

L'entrée de Wagner n'a pas encore provoqué la débandade qu'on craignait

par Donat Valois

OTTAWA (PC) – Selon les dirigeants créditistes et contrairement à ce que maints observateurs estimaient, au début de la présente campagne électorale, il ne semble pas que l'adhésion de l'ex-juge Claude Wagner au parti conservateur de M. Stanfield ait, du moins jusqu'ici, provoqué la débandade attendue dans les rangs créditistes.

Cela est peut-être dû à l'attitude assez sereine que le chef créditiste Réal Caouette et ses principaux collaborateurs ont adopté depuis la venue de M. Wagner dans le clan des tories québécois.

M. Caouette souligne souvent, lors de ses rencontres avec les électeurs québécois, que M. Wagner est un ancien ministre libéral et déclare aussi que s'il nuit à un des partis fédéraux en lice ce sera à celui du premier ministre Trudeau.

Il admet volontiers qu'il a invité l'ex-juge à adhérer à son parti en 1970, mais que ce dernier a préféré une certaine sécurité que lui offrait d'ailleurs un poste de juge.

Le seul aveu d'un tort qu'aurait pu causer M. Wagner aux créditistes a été faite, au début de septembre, par le président national du parti, M. Gilbert Rondeau, député de Shefford dans le dernier parlement. M. Rondeau avouait que la venue de M. Wagner parmi les conservateurs pouvait nuire aux créditistes dans certains comtés.

Depuis, très peu de personnes rencontrées et interrogées dans plusieurs comtés créditistes estiment que la force du candidat-vedette de M. Stanfield sera suffisante pour ravir à M. Caouette certains sièges au Parlement.

Autres éléments importants qui contribuent à maintenir le support de la population de certaines régions aux candidats créditistes: le régime de sécurité économique et sociale que prône le Crédit social et la position de M. Caouette vis-à-vis de l'indépendance possible du Québec.

M. Caouette avoue qu'il s'oppose farouchement à l'indépendance du Québec et qu'il luttera de toutes ses forces pour prévenir l'éclatement du Canada, se disant assuré que c'est dans ce pays que peuvent le mieux s'épanouir et vivre les Québécois.

Toutefois, il promet de donner "sa bénédiction" aux séparatistes si jamais ils parviennent à convaincre, par un référendum "en bonne et due forme", la majorité des Québécois.

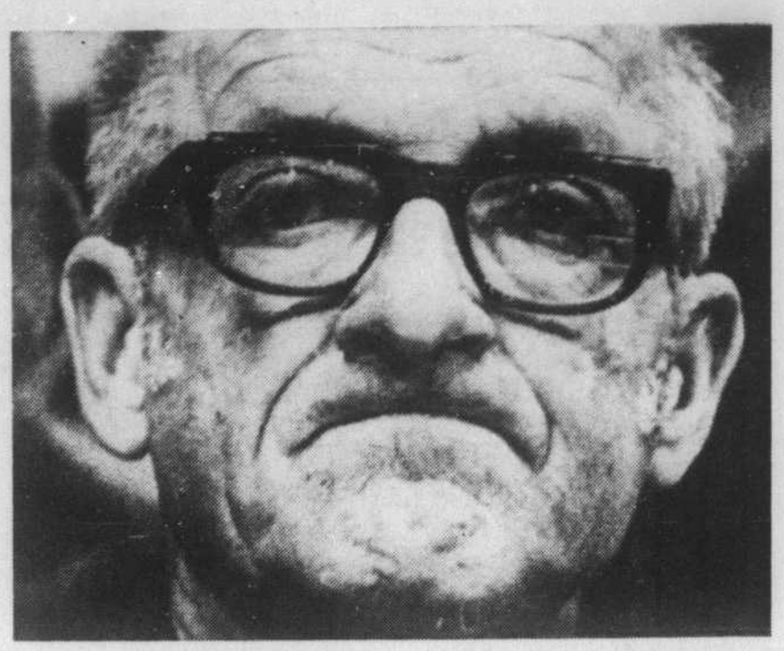
Cette promesse lui a d'ailleurs valu une ovation des 600 étudiants du Cegep de La Pocatière, dans le comté de Kamouraska, qui étaient venus le rencontrer cette semaine.

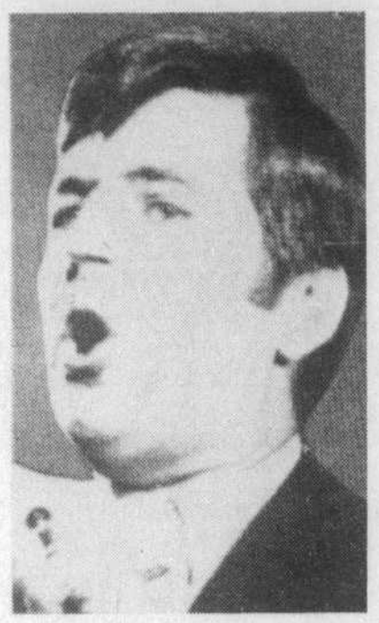
Quant à l'autre élément qui sert bien le parti créditiste, soit le régime de sécurité sociale et économique, M. Caouette rappelle à toutes ses assemblées que pareil régime permettrait, entre autres choses, de verser à tout Canadien de 18 ans et plus un revenu annuel garanti de $1,200 qui s'ajouterait à son revenu s'il y a lieu.

Six des 13 députés créditistes sortant ont été élus pour la première fois en juin 1968, résistant à la vague libérale provoquée par M. Trudeau.

De ces six, quatre, soit MM. Lionel Beaudoin (Richmond), Romuald Rodrigue (Beauce), Oza Tétrault (Villeneuve) et Adrien Lambert (Bellechasse) ont obtenu des majorités confortables sur leurs adversaires libéraux et conservateurs, recueillant chacun plus de 47% des votes dans leur comté respectif. Ceux-ci devraient l'emporter assez facilement le 30 octobre prochain.

MM. Beaudoin, Rodrigue et Lambert avaient, tous les trois, réussi à enlever ces sièges qui appartenaient aux libéraux. M. Tétrault, dans Villeneuve réussissait à conserver au Crédit social ce comté qui était jusque-là représenté aux Communes par son chef, M. Caouette, ce dernier briguant les suffrages avec succès dans Témiscamingue.





Les deux autres députés créditistes élus pour la première fois en juin 1968, soit MM. André Fortin (Lotbinière) et René Matte (Champlain), ravissaient également deux comtés libéraux, mais avec plus de difficulté, notamment M. Matte qui avait recueilli environ 37% des votes, soit 1% de plus que son adversaire libéral.

Dans son cas, si la présence de M. Wagner chez les conservateurs affectait un peu plus les créditistes que les libéraux, ces derniers pourraient alors reprendre le comté de Champlain.

Toutefois, certains des organisateurs de M. Matte notent qu'en 1968, il n'était pas connu dans bien des régions du comté et qu'il a tout de même résisté à la vague libérale. Ils soulignent encore "les nombreuses interventions" qu'a faites M. Matte aux Communes au cours des quatre dernières années ainsi que le temps qu'il a consacré à parcourir son comté.

M. Roland Godin, élu député créditiste en 1965 dans le comté de Portneuf et réélu en 1968 par une majorité de plus de 4,800 votes sur son plus proche adversaire, le candidat libéral, il ne semble pas lui non plus tellement menacé. Des libéraux eux-mêmes admettaient, lors du passage récent de M. Trudeau dans la région de Québec, qu'ils auraient à mener une lutte ardue pour arracher ce comté aux créditistes.

Le comté de Portneuf a élu le candidat créditiste depuis l'élection de 1962, mettant ainsi fin aux victoires du parti conservateur dans cette circonscription.

Dans les comtés de Compton, Roberval, Abitibi et Kamouraska, représentés dans le dernier Parlement par les créditistes: Henry Latulippe, C.-A. Gauthier, Gérard Laprise et C.-E. Dionne, bien des observateurs estiment que ces derniers seront réélus.

On croit toutefois que dans le cas de MM. Gauthier, Laprise et Dionne, les majorités obtenues en 1968, seront réduites.

Dans Roberval, les créditistes avaient recueilli près de 45% des votes, en 1968, suivis des libéraux avec plus de 38%. Dans Abitibi, le pourcentage des votes obtenu par M. Laprise avait été de 56 en 1968, soit cinq % de moins qu'à l'élection de 1965. Quant à M. Dionne, il avait recueilli 40% des votes en 1968, suivi par le candidat libéral avec 35%. Sa majorité avait été de près de 1,100 voix.

Enfin, M. Caouette dans Témiscamingue n'est pas menacé sérieusement par ses adversaires libéral et conservateur. Son collègue, Gilbert Rondeau, dans Shifford élu par une faible majorité en 1968 et reprenant ainsi son siège aux Communes, perdu du justesse à l'élection de 1965, se dit plus assuré de la victoire qu'en 1968. Ses organisateurs soulignent avec satisfaction qu'à l'ouverture de la campagne créditiste dans ce comté, il y avait plus de personnes qu'au passage de M. Trudeau à Granby.

élections 72

Dief secoue les troupes

Depuis la municipalité de Dauphin, au Manitoba, l'ancien premier ministre conservateur John Diefenbaker, ennuyé lui-aussi par le caractère terne de la campagne électorale, a lancé un appel pour secouer les troupes conservatrices en demandant aux conservateurs d' "abandonner le plumeau pour aborder les problèmes avec la masse". Dans son allocation prononcée devant quelque 700 personnes, le vieux chef "tory" a semblé vouloir dire que seul le chef néo-démocrate David Lewis soulevait une question importante en accusant les "corporate bums" mais qu'encore là une parcelle de la vérité seulement était divulguée. Il a accusé les gouvernementaux de ne pas répondre à ces accusations et il a d'autre part fait valoir quelques points du programme conservateur. Il a dit que les votes accordés au NPD favorisaient, au fond, les libéraux que seuls les conservateurs, selon lui, peuvent battre.

Trudeau, minoritaire ?

Au terme d'une étude exhaustive du système parlementaire canadien, un groupe d'étudiants ont conclu à une victoire libérale. Choisis par le président de la Chambre et l'Association canadienne des étudiants en science politique, ces dix étudiants ont passé dix mois au Parlement d'Ottawa à scruter le comportement des deux côtés de la Chambre des communes. Au 30 août dernier, ils finalisaient leur étude et remettaient leurs conclusions. Dans ce document, ils estiment que le Parti conservateur a d'excellentes chances d'augmenter le nombre de ses députés à la Chambre des communes mais ne peut espérer former le prochain gouvernement. Ils précisent encore que le Nouveau parti démocratique est affaibli par les divisions internes et que le Crédit social de M. Caouette pourrait devenir le troisième plus important parti canadien. Au nombre des facteurs susceptibles de nuire aux libéraux, ils font état de l'arrogance des vedettes du gouvernement. Mais en conclusion, ils prédisent que M. Trudeau formera un gouvernement "minoritaire".

Annulez votre vote (la SNQ)

La Société nationale des Québécois est d'avis qu'aucun parti politique fédéral ne manifeste d'intérêt ni d'ouverture aux problèmes du Québec. Dans une déclaration remise hier aux média d'information, le président de la SNQ, le Dr Jacques Boulay, affirme que la seule attitude logique pour les Québécois est d'annuler leur bulletin de vote. En conclusion, la SNQ croit que l'électeur devrait se rendre aux urnes pour annuler son bulletin de vote, "à moins que des candidats à l'élection ne manifestent une telle indépendance d'esprit à l'égard de leur parti, que nous soyons assurés que leur attitude puisse faire avancer la cause de la libération du Québec."

Qui sont les candidats du PC ?

M. Maurice Giroux, ancien journaliste à La Presse et relationniste des conservateurs du Québec, vient de faire une étude détaillée sur les candidats conservateurs au Québec pour l'élection du 30 octobre. Il y a d'abord quatre femmes parmi les 74 candidats. Leur moyenne d'âge est de plus de 50 ans ce qui est plus élevé que la moyenne d'âge globale des candidats qui est de 41 ans. Il y a 25 professionnels, 21 administrateurs, 12 commerçants, trois fonctionnaires, sept enseignants, deux maires, deux journalistes et un cultivateur. M. Giroux nous communique aussi qu'il y a au moins six "transfuges" parmi les candidats à commencer par M. Wagner, ancien ministtre libéral. Il y a un ancien député libéral, un ex-candidat libéral, l'ancienne présidente de l'association libérale provinciale, un ex-candidat créditiste et l'ancien vice-président de l'association du Crédit social.

Turner successeur à Trudeau ?

Le premier ministre Trudeau ne parvient plus à empêcher les fuites. Après la publication de documents secrets du cabinet, c'est maintenant la famille qui s'en mêle. M. James Sinclair, beau-père de M. Trudeau, s'est commis dans une indiscrétion. A Vancouver, M. Sinclair s'est dit convaincu que M. Turner succéderait un jour à M. Trudeau. Il a rappelé avoir supporté la candidature de M. Turner au congrès à la direction du parti en 1968. "Mon jugement était bon alors, et il l'est encore." Le premier ministre prépare-t-il sa succession et Mme Trudeau s'est-elle confiée à son père? La question demeure posée.

Le Québec, c'est ton affaire

Le Parti libéral du Québec tiendra, du 17 au 20 novembre, à Montréal, son 17è congrès annuel. Sous le thème "Le Québec, c'est ton affaire", les militants tenteront d'influencer l'orientation des politiques gouvernementales. Le congrès adoptera ces résolutions en inspirant des travaux d'une dizaine de congrès régionaux. Il y sera traité de sécurité du revenu, de développement économique, d'éducation, d'affaires municipales, de réforme administrative, de consommation et de justice. Le chef du parti, Robert Bourassa, prononcera les allocutions d'ouverture et de clôture. M. Paul Desrochers sera sur place pour veiller à la bonne marche des délibérations. Il a déjà commandé la location des "walkie-talkie".

Encore des promesses

L'ancien chef national du Crédit social, M. Robert Thomson, qui est candidat conservateur en Colombie-Britannique, a déclaré, à Winnipeg, que les conservateurs, s'ils étaient élus, augmenteraient à $2,000 l'exemption de base pour le calcul de l'impôt fédéral (elle est présentement de $1,500) et s'employeraient à diminuer les dépenses fédérales au minimum afin que l'économie du pays soit à la hausse. Rappelons que les créditistes restés créditistes promettent davantage avec le salaire minimum garanti...

La témérité de Jean Marchand

Trop d'analystes prédisent à M. Jean Marchand, député de Langelier, une pénible ré-élection. Trop nombreux pour tous se tromper. Mais M. Marchand n'en croit rien. Il multiplie les tournées dans les régions les plus éloignées des électeurs de son comté. Il complète aujourd'hui à Matane et Amqui sa tournée dans le Bas-Saint-Laurent. Demain, il reviendra tenir des assemblées publiques à Granby et Sorel. Lundi, il parlera devant l'Association canadienne des banquiers à Toronto puis reviendra à Hull en soirée. Enfin, mardi, le ministre de l'expansion économique régionale visitera Gatineau, Thurso et Mont-Laurier. A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. Qui dit mieux?

M. Stanfield: six en sept

Le chef du Parti conservateur entreprendra à comter de lundi l'étape la plus intensive de la campagne électorale. Il quittera Ottawa pour Bagotville et Chicoutimi où il passera la journée de mardi en compagnie de M. Claude Wagner. Mercredi il reviendra à Ottawa participer à une réunion de stratégie avant de s'envoler pour Toronto où il doit s'adresser aux membres du Canadian Club. Le lendemain, jeudi, M. Stanfield visitera l'Ile du Prince-Edouard. Vendredi, il se rendra à Grand Falls, au Nouveau-Brunswick puis Gander dans la province de Terre-Neuve. Il est attendu samedi à Toronto et s'envolera le lendemain vers Calgary.

Un peu de tout

Le ministre des affaires indiennes, M. Jean CHRETIEN se rend ce soir dans le comté de Drummond appuyer son collègue Jean-Luc PEPIN, de l'industrie et du commerce. Tous deux participeront à un dîner-causerie, à compter de 18 heures, à l'école Duvernay de Drummondville-sud. M. Claude WAGNER tiendra une assemblée publique, demain au "Domaine Le Relais" a compter de 14 heures dans son comté de Saint-Hyacinthe. Le secrétaire parlementaire du ministre de la santé et du bien-être, le député libéral André Ouellet, parlera demain à Saint-Pascal de Kamouraska en faveur du candidat libéral Lionel Dessureaux. Lundi à son comté de la rue Beaubien, M. Ouellet lancera un recueil intitulé: "Elections "72". Demain encore, le solliciteur général, Jean-Pierre GOYER se rendra dans le comté de Gatineau. Le candidat conservateur dans Laprairie, M. Robert-F Nelson et son adversaire libéral, Ian Watson, participeront mardi à 19 heures à une table ronde en la salle paroissiale Saint-Barnabas de St-Lambert.

LA PENSÉE DU JOUR — Il n'existe aucun autre moyen de progresser que l'entreprise privée. Sans elle, il n'y aurait pas de taxe. Sans taxe, il n'y aurait pas de justice sociale, pas de pension et pas d'union ouvrière.
— Maurice Duplessis, le 9 juillet 1952.

Claude Wagner:

Les tories s'engagent à doter le pays d'une marine marchande

Un gouvernement conservateur prendra des mesures pour développer la marine marchande du Canada, a déclaré hier M. Claude Wagner, chef de la campagne électorale du parti progressiste-conservateur au Québec.

Il a affirmé que les politiques économiques du gouvernement libéral étaient discriminatoires à l'endroit du Québec.

Une telle flotte est possible et nécessaire. Elle fait partie de notre programme, a dit en substance M. Wagner au cours d'une conférence de presse qu'il tenait hier au terme d'une journée de campagne dans la région de Québec.

Le Canada devrait protéger sa propre industrie de la construction navale, dit-il. Les bateaux sont construits en Europe et amenés au Canada sous un régime d'exemption fiscale, alors que les navires construits au Canada sont soumis à la taxe.

M. Wagner estime qu'en plus de la flotte marchande, le Canada devrait encourager le transport des marchandises sur des navires canadiens et réviser l'accord international sur les céréales de manière à accorder la préférence aux navires canadiens.

Un sérieux malaise existe dans les chantiers navals comme celui de la Davie Shipbuilding Company, où les travailleurs ne savent pas s'ils auront du travail l'an prochain, étant donné l'insuffisance des commandes, affirme M. Wagner.

L'orateur a accusé le gouvernement libéral de n'avoir pas encouragé le projet de construction d'une usine aéronautique dans les Cantons de l'est, qui a finalement été s'implanter dans le Manitoba. Il accuse aussi le gouvernement fédéral de "se moquer" du peuple canadien en proposant de gigantesques projets de construction de parcs et de théâtres, alors que c'est le chômage qui constitue le gros problème. Les pêcheurs de la Gaspésie ne reçoivent pas les mêmes encouragements que leurs homologues de la Colombie-Britannique.

L'ancien ministre de la Justice du Québec en était à sa deuxième journée d'une tournée de trois jours dans les Cantons de l'est, à Québec et dans l'est de la province.

Sa journée de vendredi a été consacrée principalement à des entretiens avec les travailleurs de la boulangerie Vachon, à Ste-Marie de Beauce, non loin de Québec; ceux de l'Anglo-Canadian Pulp Co., dans la vieille capitale, et enfin ceux de la Davie Shipbuilding Co., à Lauzon, où il a pris part à un jeu de cartes dans la cafétéria.

Un des travailleurs a refusé de serrer la main de M. Wagner, provoquant un débat animé sur les craintes des travailleurs devant les possibilités de mises à pied et la promesse d'une marine marchande.

Au cours d'une tribune radiophonique dans le cadre d'une émission du poste CFLS de Lévis, M. Wagner a déclaré que le Parlement devrait se prononcer en toute liberté et sans partisannerie sur la question de l'abolition de la peine de mort.

Sauf pour le meurtre d'un policier ou d'un gardien de prison, la peine de mort avait été suspendue pour une période de cinq ans, qui expire fin décembre de cette année.

Mais, a dit M. Wagner, trop souvent dans des cas touchant ces deux exceptions, des appels sont approuvés par la Cour suprême qui commue la peine capitale en emprisonnement à vie.

Jean Marchand:

La population connaît mal les politiques du fédéral

CAP CHAT (PC) – Le ministre fédéral de l'expansion économique régionale, M. Jean Marchand, a déploré le fait que l'ensemble de la population n'est pas ou très mal informée des politiques du gouvernement fédéral.

M. Marchand a fait cette affirmation, hier, à Cap Chat, dans le comté de Matane, où le député sortant est le libéral Pierre de Banné, devant une cinquantaine de personnes venues l'accueillir lors de son passage éclair dans cette municipalité de la Gaspésie, dans le cadre de sa tournée de trois jours dans le Bas du Fleuve.

M. Marchand faisait alors allusion à une émission radiophonique "ligne ouverte" sur les ondes du poste CJBR de Rimouski, où la majorité des appels des gens étaient pour blâmer les différentes politiques mises de l'avant par le gouvernement Trudeau, et particulièrement celles du ministère dont il est le titulaire.

Le ministre a regretté de ne pas avoir l'occasion de rencontrer plus souvent la population afin de lui expliquer davantage les différentes politiques de l'administration Trudeau.

"On s'aperçoit, a poursuivi le ministre, avec les émissions à lignes ouvertes que les gens connaissent très mal les politiciens ainsi que les politiques gouvernementales mises de l'avant pour venir en aide à la population en général et plus particulièrement aux zones désignées ou spéciales".

M. Marchand avait d'ailleurs vécu une expérience similaire, la veille, lors d'un forum radiophonique à La Malbaie, dans le comté de Charlevoix. Il a précisé que malheureusement les hommes politiques n'ont plus le temps comme autrefois, alors qu'une session ne durait que deux mois, de rencontrer régulièrement leurs commettants.

21 employés du Devoir abandonnent la CSN

Lors d'une assemblée générale tenue cette semaine, les membres du syndicat des employés de bureau du DEVOIR, qui groupe 21 personnes, ont décidé de quitter les rangs de la CSN pour joindre ceux de la CSD. Un communiqué émanant du syndicat précise que "le refus d'endosser l'orientation socialiste de la CSN est la raison principale qui a motivé cette décision."

Service aérien régulier entre le Canada et la Chine dès 1973?

OTTAWA (CP) – Le ministre des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé que la Chine et le Canada ont conclu hier un accord du domaine de l'aviation civile et qu'il y aura vraisemblablement des vols directs entre les deux pays dès le début de l'an prochain. Quatre jours de négociations, à Ottawa, ont précédé l'accord. La délégation chinoise était dirigée par Ma Jeng-Hui, sous-directeur général de l'administration de l'aviation civile chinoise.

L'accord a été paraphé par Ma et M. Ralph Collins, sous-secrétaire adjoint aux affaires extérieures et chef de la délégation canadienne. M. Collins a été le premier ambassadeur du Canada auprès de la République populaire de Chine.

L'accord doit maintenant être soumis aux gouvernements chinois et canadien pour approbation.

Les négociations qui se sont poursuivies à Ottawa ont fait suite à des pourparlers officiels tenus à Pékin en mai dernier.

L'an dernier, également à Pékin, le premier ministre Chou En-lai avait rencontré le ministre canadien du commerce, M. Jean-Luc Pépin, et il avait agréé en principe la demande du Canada d'établir un service aérien sur une base de réciprocité.

Le transporteur canadien n'a pas encore été désigné, mais on s'attend à ce que ce soit CP Air, qui dessert déjà l'Orient. Tout dépendra de la façon dont le gouvernement canadien fera le partage entre Air Canada et CP Air d'un certain nombre de nouvelles routes internationales.

M. Sharp a souligné que l'accord coïncide avec le deuxième anniversaire de l'établissement de relations diplomatiques entre le Canada et la République populaire de Chine (13 octobre, 1970). Il a ajouté que l'accord va raffermir les relations amicales qui existent déjà entre les deux pays. Il va également faciliter le commerce et les autres échanges.

Rien n'a encore été divulgué quant à la fréquence des vols et les lieux d'atterrissage. On ne s'attend pas cependant à plus d'un vol ou deux par semaine dans chaque direction. Du côté canadien, on refuse de confirmer que les autorités chinoises ne permettront pas au transporteur canadien de se rendre jusqu'à Pékin mais désigneront Shangai ou quelque autre ville côtière comme terminus des vols vers l'ouest.

Il se peut que la ligne aérienne de l'Etat chinois ne commence son service au Canada que quelque temps après l'établissement du service canadien en Chine. Un obstacle au service réciproque est cependant disparu récemment lorsque la Chine et le Japon ont établi des relations diplomatiques. On laisse entendre que le Japon refusait d'accorder des droits d'escale aux avions du service Canada-Chine tant que la Chine resterait fermée à Japan Airlines. De telles escales sont de nature à rendre le service plus viable économiquement.

INSTALLATION DE GOUTTIÈRES
HO-DO
ÉMAILLÉS • CUIVRE
GALVANISÉ • ALUMINIUM
RÉPARATIONS
ESTIMÉS GRATUITS
MONTRÉAL 322-4160
QUÉBEC 872-9244
PRIMEAU MÉTAL Inc.
Vous êtes bricoleur? Demandez les "HO-DO spécial pour bricoleur" chez votre marchand de matériaux de construction.

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi 14 octobre 1972

L'Unité spéciale de correction sera abolie à St-Vincent

L'Unité spéciale de correction du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul sera abolie et remplacée par un Centre, expérimental de recherches pour détenus jugés dangereux. La mise en oeuvre de ce nouveau programme est prévue pour le début de 1973.

En confirmant la nouvelle hier, le solliciteur général, M. Jean-Pierre Goyer, qui se trouvait à Toronto, a paru étonné d'apprendre que M. Yvon Dupuis s'était prévalu de sa qualité de membre du Conseil privé pour visiter le pénitencier.

Le ministre a toutefois reconnu que toutes les études commandées par le gouvernement sur l'Unité spéciale de correction, implantée en 1968, concluaient à la nécessité de mettre un terme à ce régime particulier qui, au total, s'est révélé inefficace, souvent cruel et, dans tous les cas, contraire à la philosophie nouvelle de la réhabilitation.

A Montréal, M. Roger Jourdain, directeur régional du Service des pénitenciers, particulièrement chargé des programmes destinés aux détenus, a déclaré que "la notion même d'unité spéciale de correction va disparaître" et qu'un nouveau régime, inspiré de quelques études approfondies, est en voie d'élaboration. Il sera fondé sur une expérience qui semble avoir produit de bons résultats dans l'Etat de New York, celle de la communauté thérapeutique de base. Le nouveau centre n'abritera pas plus de 40 cellules, du moins au début, et sera doté de divers services de recherches et d'expérimentation. Psychologues, sociologues, psychiatres, criminologues et autres spécialistes seront appelés à y travailler régulièrement. Les structures classiques du milieu pénitentiaire seront radicalement transformées pour faciliter les échanges et les contacts, d'abord entre les spécialistes et les détenus, ensuite entre les détenus eux-mêmes. Ces derniers seront graduellement amenés à collaborer aux recherches dont ils feront l'objet.

M. Jourdain a ajouté que le Service des pénitenciers envisage aussi l'application d'un programme qui permettra de former un personnel dont les dispositions seront mieux accordées aux besoins de l'expérience. Certains gardiens, dit-il, sont mieux

Voir page 6: L'Unité spéciale

Le syndicat des métallos opte pour l'indépendance

de notre envoyé spécial, Pierre Richard

SHERBROOKE – Dans une proportion de près de 80%, les délégués au congrès québécois du syndicat des métallurgistes unis d'Amérique (FRT), qui groupe quelque 35,000 travailleurs, se sont prononcés hier en faveur de la souveraineté du Québec.

Dans son rapport moral, M. Jean Gérin-Lajoie, directeur québécois du syndicat des métallos, a fait connaître son option en faveur d'un Québec indépendant et a invité les représentants des syndicats locaux à débattre la question.

Après une discussion en petits ateliers et en plénière, 138 délégués sur les 177 qui ont voté se sont déclarés en faveur d'un Québec souverain; 12 ont rejeté cette possibilité; 24 se sont dits indécis et trois disent avoir une autre opinion. Autant ceux qui se sont prononcés en faveur de l'indépendance que ceux qui se sont dits contre ont déclaré qu'un peu plus de 40% des travailleurs québécois qu'ils connaissent partagent leur opinion.

Un représentant du syndicat de la firme International Harvester a soulevé le fait que plusieurs travailleurs craignent que leur compagnie ne quitte le Québec advenant l'accession du Parti québécois au pouvoir.

M. Clément Godbout, coordonnateur des métallos sur la Côte-Nord, a répliqué que les faits prouvent que l'appartenance du Québec à la confédération canadienne n'empêche absolument pas les compagnies de déménager au moment où bon leur semble.

"Autant au plan culturel qu'économique, autant sur la question des fermetures d'usines que sur toute autre, il n'y a pas d'issue pour les travailleurs québécois, dans le régime fédéral. Je tiens à bâtir un véritable pays pour mes enfants; je ne veux pas qu'ils aient à vivre ce que j'ai vécu", a affirmé M. Godbout.

Pour sa part, M. Théo Gagné, leader de la célèbre grève de Murdochville et coordonnateur des métallos dans le Nord-Ouest québécois, a déclaré: "En tant que travailleurs québécois, nous subissons une double domination: nous sommes exploités en tant que travailleurs et nous sommes exploités en tant que Canadiens français. L'indépendance du Québec constituera une première libération qui nous permettra de réaliser la seconde par le socialisme."

Dans son rapport moral, M. Gérin-Lajoie a soutenu que toute orientation syndicale "qui n'est pas branchée sur l'identité nationale du Québec se condamne elle-même à la stérilité socio-politique."

Le directeur des metallos a souligné qu'il y a, selon lui, "une urgence de choisir". Cette urgence provient, a-t-il poursuivi, du fait que "le Canada anglophone, les hommes politiques oeuvrant à Ottawa et les détenteurs des pouvoirs économiques dans le Québec formulent un fédéralisme tellement centraliste que le Québec lui-même disparaîtra très rapidement comme entité socio-politique, et très rapidement après comme entité culturelle".

Un groupe de travailleurs des firmes Coleco (Eagle Toys), CCM et Lumiray a cependant contesté l'appui presque inconditionnel que les dirigeants des métallos accordent au Parti québécois. Dans un document "parallèle", ce groupe de travailleurs, tout en soulignant qu'il croit à l'indépendance du Québec, soutient qu'il faut s'interroger sur les intérêts que défend le PQ et sur son implication dans les luttes des travailleurs.

Ce n'est pas tout de réaliser l'indépendance du Québec, souligne ce groupe, mais encore faut-il qu'elle se réalise en faveur des intérêts des travailleurs et comme étape vers leur véritable libération.

A la suite de ce vote favorable à un Québec souverain, un délégué a soulevé la question de l'affiliation des métallos à une union internationale. Il s'est demandé s'il ne faudrait pas penser à un syndicalisme exclusivement québécois dans un Québec souverain.

M. Gérin-Lajoie a répondu qu'il n'y a aucune contradiction entre le fait de militer pour la souveraineté du Québec et le fait d'être relié aux autres travailleurs syndiqués nord-américains.

Le directeur québécois des métallos a déclaré: "La raison du syndicalisme, c'est la force économique des travailleurs. Un syndicalisme québécois enraciné ne doit pas couper ses liens avec le syndicalisme nord-américain; il doit refléter le caractèr multinational de l'économie nord-américaine. Il ne faut pas se couper de la racine du syndicalisme. Ceci dit, je continue à favoriser la réalisation d'une véritable unité des forces syndicales au Québec; je pense que la création de la CSD, née d'une scission dans les rangs de la CSN, constitue un recul sérieux de cette idée d'unité syndicale.

L'organisation syndicale traditionnelle est remise en cause par un groupe du sud-ouest

SHERBROOKE (de notre envoyé spécial Pierre Richard) – Le travail d'organisation syndicale réalisé par un groupe de travailleurs du sud-ouest de Montréal pose de sérieuses interrogations sur l'efficacité des méthodes traditionnelles de recrutement de nouveaux syndiqués.

Sur les 2,197 nouveaux membres que le syndicat des métallos a recrutés depuis un an au Québec, 862, soit presque 40%, appartiennent à quatre syndicats mis sur pied par un comité de citoyens du sud-ouest avec un budget minime.

Avec une contribution directe du syndicat des métallos d'un peu plus de $5,000, le Popir (Projet d'organisation populaire, d'information et de regroupement) est parvenu à syndiquer les travailleurs de quatre entreprises du sud-ouest de Montréal, soit Canada Fibre Can, Thomas Bonar Compagnie, Lumiray Manufacturing Inc. et Eagle Toys.

Par ailleurs, le rapport d'activités présenté au congrès québécois du syndicat des métallos révèle que pour l'organisation syndicale, ce syndicat a dépensé au cours de la dernière année plus de $80,000.

Mlle Diane Perron, représentante du syndicat d'Eagle Toys, a souligné la disproportion entre le budget total du syndicat des métallos pour l'organisation et la contribution de ce syndicat à la syndicalisation des travailleurs du sud-ouest de Montréal, compte tenu des résultats obtenus. Précisant que les métallos n'ont accordé qu'une somme de $1,500 à un responsable du Popir pour qu'il poursuive son action au cours des prochaines semaines, et que sur une centaine d'entreprises dans le sud-ouest, seulement le quart est syndiqué, Mlle Perron a réclamé une aide accrue de la part des métallos.

Elle a ajouté qu'il est surprenant que l'archevêché de Montréal contribue davantage à cette campagne de syndicalisation que le syndicat des métallos lui-même.

Pour sa part, Mlle Madeleine Neveu, jeune religieuse militant dans le sud-ouest et travaillant chez Eagle Toys, a affirmé: "Tout le monde parle ici de la nécessité de syndiquer les travailleurs non organisés. Nous avons prouvé que nous pouvons faire un travail de syndicalisation en prenant le quartier comme base de travail. Mais nous ne sommes pas satisfaits de l'aide fournie par les métallos. S'il faut que le syndicat des métallos repense ses structures d'organisation, qu'il le fasse. Avec nos salaires de $1.75 l'heure, nous ne pouvons pas nous permettre nous-mêmes des permanents pour faire ce travail".

A la suite de ces interventions, M. Jean Gérin-Lajoie, directeur québécois des métallos, a déclaré: "Il faut tenir compte du fait que les travailleurs du sud-ouest de Montréal ont mis moins d'argent dans ce travail d'organisation que le syndicat des métallos qui a une responsabilité pour tout le Québec; certaines limites ne peuvent pas être franchies".

M. Gérin-Lajoie a cependant promis de rencontrer les militants du sud-ouest pour discuter de cette question avec eux. Il a aussi souligné que ce qui coûte le plus cher, ce sont les campagnes de syndicalisation qui durent des mois et qui n'aboutissent pas.

Dans les coulisses du congrès, plusieurs délégués se sont dits étonnés du travail considérable fait dans le sud-ouest à partir d'organisations du quartier plutôt qu'à partir de permanents syndicaux non enracinés dans la région. Plusieurs se demandent s'il n'y a pas là une voie possible pour rejoindre la majorité des travailleurs québécois qui n'est pas syndiquée.

Après une visite à l'Unité

Pas de chambre à gaz proprement dite, conclut Yvon Dupuis

par Jean-Pierre Charbonneau

L'animateur radiophonique Yvon Dupuis a utilisé ses prérogatives de membre du conseil privé pour visiter durant trois heures, hier matin, l'Unité spéciale de correction, le pénitencier à sécurité super-maximum de Saint-Vincent-de-Paul.

Cette visite survenait quelques heures seulement après que le solliciteur général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer, eut refusé à un groupe de journalistes montréalais de visiter l'Unité spéciale de correction, afin de vérifier l'existence d'une "chambre à gaz" dénoncée par certains détenus et évadés de ce pénitencier.

M. Dupuis, qui a été ministre sans portefeuille dans le cabinet libéral Pearson jusqu'au moment où ce dernier lui a demandé de se retirer, au début de 1965, a rencontré les autorités du pénitencier, des prisonniers et des surveillants et on a conclu qu'il n'y avait pas à proprement parler de chambre à gaz, à l'Unité spéciale de correction.

Toutefois, M. Dupuis a constaté que l'on utilisait bel et bien des gaz lacrymogènes pour maîtriser les détenus récalcitrants. Il a expliqué que l'utilisatin de ces gaz était faite tant dans les cellules des détenus que dans les chambres d'isolement de l'institution, connues sous l'appellation de "trou".

Selon les explications à l'animateur radiophonique, ce que les détenus appelent la chambre à gaz, c'est en fait la cellule d'isolement lorsqu'on s'y sert des gaz lacrymogènes.

Cette explication donnée aussi par des détenus et la direction de l'institution semble correspondre à la réalité selon les informations obtenues par LE DEVOIR.

Pour le reste, Yvon Dupuis s'est borné à décrire les installations techniques de l'Unité spéciale de correction en mentionnant certaines réactions des pensionnaires du pénitencier.

L'affaire de l'Unité spéciale a surgi au début de la semaine lorsque l'hebdomadaire de faits divers Photo-Police a publié un document contre le pénitencier. Ce document était la transcription d'un message enregistré sur ruban magnétique par un évadé du "super-maximum", Jacques Mesrine. Ce dernier, en compagnie de cinq compagnons de cellules, s'était évadé de l'Unité spéciale, le 21 août dernier. Depuis lors, quatre des évadés ont été repris par la Sûreté du Québec. Seuls Mesrine et Jean-Paul Mercier sont toujours en liberté.

A la suite des accusations de Mesrine dans Photo-Police, les autorités de l'Unité spéciale ont nié la présence de chambre à gaz.

Plusieurs journalistes intéressés aux problèmes judiciaires ont alors officiellement demandé la permission de visiter le pénitencier mais le solliciteur général. M. Jean-Pierre Goyer, a refusé la demande des journalistes bien que, auparavant, le directeur général des pénitenciers fédéraux, M. Aubert LaFerrière, eût indiqué qu'il était en faveur d'une telle visite.

Jeudi soir, les avocats montréalais Raymond Daoust et Pierre Cloutier, l'associé de Me Robert Lemieux, ont dénoncé à leur tour l'Unité spéciale de correction, exigeant même sa destruction pure et simple.

Enfin, hier après-midi, un détenu de l'institution, Roger Poirier, qui avait été conduit en cour pour témoigner dans une cause de meurtre reliée au racket de la protection dans le centre-ville de Montréal, a réclamé du juge Jean-Paul Bergeron l'émission d'une injonction interlocutoire contre l'Unité spéciale de correction.

Poirier, qui a été condamné à l'emprisonnement à perpétuité, il a quelques mois, a soutenu qu'on lui impose un traitement inhabituel et cruel qui met en danger sa santé physique et mentale et même sa vie.

Le juge Bergeron a reporté l'audition de cette requête à mardi prochain.

Bataille contre la loi 51

Le raid à l'APLQ n'est pas dû à la police (Choquette)

par Clément Trudel

Le ministre québécois de la justice vient d'informer l'APLQ (Agence de presse libre du Québec) que le raid du 7 octobre dans les locaux de l'agence, rue Saint-Hubert, "n'est pas attribuable à la Sûreté du Québec, ni à la police de Montréal ou à la Gendarmerie Royale du Canada."

Quant au directeur de l'information de l'APLQ, André Lavoie, il s'est dit hier sceptique sur la teneur du message envoyé par M. Choquette. L'APLQ a d'ailleurs l'intention de porter plainte auprès de la police de Montréal, en plus de commencer ce qu'elle appelle une escalade contre la Loi 51 – loi modifiant la Loi de police, adoptée à Québec le 8 juillet.

A la Ligue des droits de l'homme, hier également, le directeur général, M. Maurice Champagne, confiait que son groupement avait "tout intérêt à trouver une cause précise" pour en appeler de la constitutionnalité de la loi 51. Le nouveau manifeste de la Ligue, rendu public le 27 septembre, trouvait déshonorant qu'une loi – telle la loi 51 – soit adoptée à la vapeur alors qu'elle met sur le même pied crime organisé, "terrorisme" et "subversion" et qu'elle instaure pour le Québec une "loi des mesures de guerre permanente" qui autorise le silence sur toute perquisition effectuée suivant ladite loi pour 90 jours après l'opération de police.

L'APLQ faisait savoir le 7 octobre que la majorité de ses dossiers avait soigneusement été dérobée au cours de la nuit précédente et que l'on pouvait croire que la police n'était pas étrangère à ce nettoyage de dossiers.

M. Champagne, là-dessus, se borne à rappeler qu'en théorie un tel geste

Voir page 6: Le raid

■ aujourd'hui

Aujourd'hui et demain, au Grand Motor Hotel, 7700 Côte-de-Liesse, a lieu la conférence "l'homme et les ressources".

●

De 9h30 à 17h, à l'hôtel Queen's, 700 Peel, a lieu une "rencontre troisième âge".

●

A 20h, au Jardin botanique, a lieu une soirée d'astronomie populaire organisée par la Société d'astronomie de Montréal.

●

DIMANCHE

A 10h30, au 100 Chemin Lucerne à Ville-Mont-Royal, le comité du dialogue judéo-chrétien remet un trophée à M. Lester B. Pearson pour son travail en faveur de la paix et de l'humanité.

●

A 13h30, au 1185 rue Saint-Mathieu, a lieu la réunion des anciennes élèves des couvents de Saint-Joseph, Côte-des-Neiges, Saint-Benoît, Ecole normale de Lajemmerais, Notre-Dame-de-Liesse et Institut familial.

●

A 14h30, à la salle paroissiale de l'église Notre-Dame, 426 Saint-Sulpice, assemblée de l'Association des femmes célibataires.

●

A 20h30, au 1111 de la Cathédrale, conférence de Lanza del Vasto sur les communautés, solution aux impasses de la société.

Jacques Rose: appel rejeté

La Cour d'appel du Québec a rejeté, hier, l'appel de Jacques Rose qui contestait la décision du juge Eugène Marquis lors de son premier procès pour l'enlèvement de Pierre Laporte.

Rose, par l'entremise de son avocat, Me Robert Lemieux, prétendait que le juge Marquis, qui a présidé son premier procès, aurait dû tenter de connaître des 12 jurés la raison de leur désaccord.

Me Lemieux soutenait que la Cour d'appel avait un pouvoir de surveillance sur la Cour d'assise. Mais le procureur de la couronne, Me Fernand Côté, prétendait le contraire et disait que la Cour d'appel n'avait aucune juridiction dans cette affaire.

Les juges de la Cour d'appel ont endossé la thèse de la poursuite et ont indiqué que Me Lemieux n'avait pas présenté de jurisprudence à l'appui de son argumentation. Les juges ont précisé que le droit d'appel est un droit d'exception et que la compétence de la Cour d'appel dérive de la loi et non d'une juridiction d'équité extensible au gré du moment.

Conférence publique

Me Yves Labonté, *président directeur général de Radio-Québec prononcera une conférence*

Mercredi, le 18 octobre, à 20 heures 15

à la Salle de la Fraternité des Policiers 480, rue Gilford (métro Laurier) Montréal

Me Labonté traitera du "**Rôle de la télévision dans la culture québécoise actuelle**". Son exposé sera suivi d'un échange avec l'auditoire.

Cette soirée est organisée par le Service d'éducation de la foi des adultes de l'Archevêché de Montréal.

Admission: **un dollar**

Université du Québec à Montréal

PROGRAMMES DE MAÎTRISE SESSION D'HIVER 1973

M.A. (études littéraires)
Littérature française et québécoise - Théorie, corpus et poétique comparée.

M.A. (histoire)
Économie et société ou idéologie et société, 19e et 20e siècles - Canada-Québec, Europe-Amériques.

M.A. (linguistique)
Linguistique théorique, sociolinguistique, psycholinguistique.

M.A. (philosophie)
Épistémologie, sémiologie, théorie des idéologies.

M.A. (science politique)
Analyse politique, administration publique, relations internationales.

M.A. (sciences religieuses)
La religion au Québec

M.Sc (chimie)
Aspects pratiques de l'électrochimie, de la chimie des polymères, de la chimie pharmaceutique et de l'alimentation.

M.Sc. (économique)
Économie publique: santé-éducation-travail ou logement-transport-pollution.

M.Sc. (mathématiques)
Mathématiques, mathématiques appliquées, enseignement des mathématiques.

Le candidat à l'un ou l'autre de ces programmes doit posséder le baccalauréat spécialisé ou une formation jugée équivalente.

Toute demande d'admission doit être reçue **au plus tard le 1er novembre 1972** au:

Bureau du régistraire
Service de l'admission
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888
Montréal 101, Québec

De plus amples renseignements peuvent être obtenus au Service de l'admission, 876-3161 ou au Secrétariat des études avancées, 876-8097.



LA LIBRAIRIE DEOM
Annonce sa Nouvelle Adresse
1773, rue St-Denis (845-2320)

Conférence publique à Loyola

"Les rêves sont des mythes personnels... les mythes sont des rêves publics."

Joseph Campbell
Autorité mondiale en mythologie
Sujet de la conférence en langue anglaise:
"L'Homme et le Mythe"
lundi, 16 octobre à 20:00 heures
entrée gratuite
l'auditorium F.C. Smith
Loyola de Montréal, 7141 ouest, rue Sherbrooke

éditorial

La Ligue et les droits collectifs

Le Ligue des droits de l'homme a choisi une campagne électorale fédérale pour affirmer le droit du Québec à l'autodétermination et pour blâmer sévèrement les hommes politiques qui contestent ce droit aux Québécois. En agissant ainsi, la Ligue prend un risque calculé: d'une part, elle prouve qu'elle entend mettre en pratique la philosophie nouvelle qu'elle dévoilait dans son récent manifeste; d'autre part, elle quitte le domaine des certitudes et des évidences pour entrer dans le monde de la divergence, de l'affrontement, des schismes. Elle fait montre de courage, mais elle prête flanc aux critiques.

Tant qu'il s'agit de protester contre la brutalité policière ou l'incarcération prolongée de prévenus présumés innocents, tous les esprits sensés se rejoignent spontanément. En revanche, quand il s'agit de déterminer quel véhicule politique rendra les meilleurs services dans l'aménagement d'une société renouvelée, le consensus cède la place aux oppositions et à la fragmentation. En d'autres termes, s'il ne s'agit que de définir un objectif en termes de fraternité, de dialogue, de respect de la vie, l'accord se crée d'emblée. Mais quand il importe de déterminer quelle sera l'incarnation la plus féconde d'une théorie alléchante, les hommes reprennent goût au débat, créent des partis et des régimes différents et opposés, présentent leur solution comme la seule et traitent celles des autres d'aberrations. Or, la Ligue des droits de l'homme vient de quitter le niveau du consensus spontané et éthéré pour descendre dans l'arène où les hommes mesurent leurs solutions et liquident leurs différends.

•

La Ligue affirme le droit à l'autodétermination. Elle le fait, diront les simplistes, parce qu'elle est noyautée, après les journaux et Radio-Canada, par les indépendantistes. De là à décrire la prise de position de la Ligue comme un secours offert au PQ, il n'y a qu'un pas et on le franchira sans vergogne. Pourtant, rien ne justifie une telle accusation.

Manifestement, la Ligue en est venue à la présente intervention à cause des déclarations équivoques de différents hommes politiques. De M. Trudeau à M. Lewis en passant par MM. Caouette et Stanfield, tous les chefs furent soumis à la question: quelle interprétation donneraient-ils à un vote québécois favorable au PQ? Les chefs politiques, dans leur ensemble, tombaient d'accord sur un point: avant de considérer la cause comme entendue, il faudrait exiger autre chose qu'une simple pluralité de sièges péquiste. Plus d'un en arrivait à souhaiter qu'un référendum vienne faciliter l'exégèse d'un vote favorable au PQ, mais tous ne concevaient pas la consultation populaire de la même manière. C'est là que l'équivoque entre en scène et que la Ligue éprouve le besoin de remettre les balises debout.

Paradoxe considérable, les équivoques les plus menaçantes ne furent pas proférées par les hommes politiques rangés parmi les "durs". M. Caouette souhaita un référendum auquel ne seraient conviés que les Québécois et M. Wagner se déclara même prêt à suivre ses concitoyens dès l'instant où ils éliraient un gouvernement péquiste. M. Trudeau, qui ne s'aventure dans ce domaine des "questions hypothétiques" qu'à son corps défendant, a recouru à tout son judo mental pour éluder la question. De lui, nous ne savons pas avec certitude s'il souhaite ou accepte un référendum limité au Québec. De M. Stanfield non plus, nous ne possédons aucune réponse claire.

Devant ces ambiguïtés, la Ligue éprouve le besoin d'intervenir. Elle sait fort bien qu'on lui demande plutôt de désamorcer les crises que d'éduquer les citoyens, mais elle a appris, d'autre part, que seule une action préventive de longue haleine permettra de juguler efficacement les prochaines crises. Si, tantôt, un gouvernement fédéral s'avise de recourir à l'armée pour maintenir le Québec à l'intérieur de la confédération, il sera trop tard pour lancer un appel à la raison. D'ailleurs, déclare la Ligue, un tel chef politique pourra dire tantôt, pour justifier son geste: "Je vous l'avais dit dès le départ: tous les Canadiens ont leur mot à dire dans la décision de garder ou de laisser aller le Québec". Et si l'on n'y prend garde dès maintenant, cet homme politique aura raison. En tolérant ses équivoques d'aujourd'hui, on légitime d'avance les abus qu'il pourra commettre.

Ce n'est donc pas pour défendre l'indépendantisme que la Ligue affirme le droit à l'autodétermination, mais c'est plutôt pour forcer tous les hommes politiques à affirmer leur respect pour les droits des minorités. Sur ce terrain, la Ligue défend une position solide: le simple respect des droits individuels et collectifs exige qu'on laisse aux hommes et aux peuples la liberté d'évoluer comme ils l'entendent. Interdire d'avance certaines orientations équivaut à rétrécir le champ de la liberté. C'est cela que la Ligue des droits de l'homme, avec courage et avec raison, reproche à certains hommes politiques.

Pour bien comprendre le message de la Ligue, il conviendra d'attacher la plus grande importance à la "pédagogie politique" que l'opinion publique attend de ses chefs de file. La Ligue estime que les hommes politiques se bornent trop souvent à fabriquer l'absolu alors qu'il faudrait nuancer constamment, relativiser, négocier. Elle souligne que "le fédéralisme et l'indépendance sont des risques calculés" dont la population doit connaître la portée.

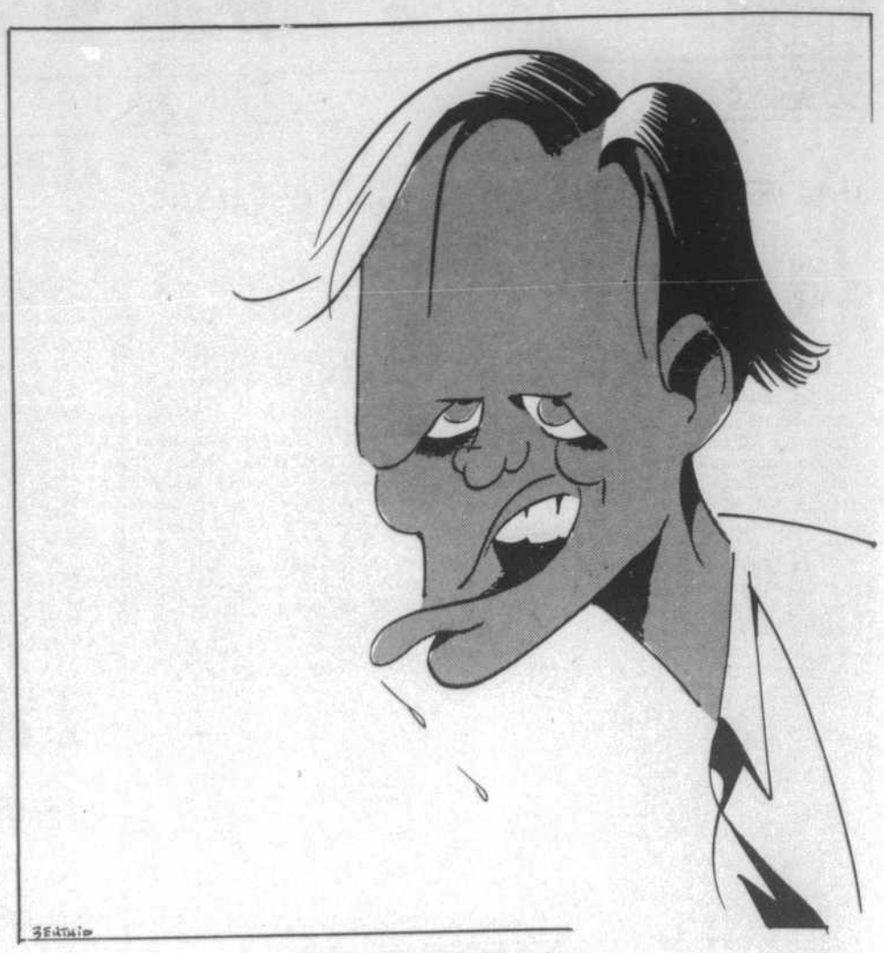
Dans ce contexte, il faut donc lire le message de la Ligue en pensant non seulement aux insanités qu'un Marc Carrière est allé déverser à Sept-Iles, mais aussi aux anathèmes que les indépendantistes, M. René Lévesque en tête, prononcent un peu allègrement contre tous ceux qui divergent d'opinion avec eux. C'est fabriquer l'absolu que d'affubler tous les opposants des épithètes de vendus, de renégats, de traîtres. Terrorisme économique d'un côté et inquisition indépendantiste sondant les reins et les coeurs, tout cela se tient à cent lieues d'une "pédagogie politique" qui, aux yeux de la Ligue, respecte chez les individus et dans les collectivités le droit de décider, et de décider en connaissance de cause.

•

Par cette déclaration sur le droit à l'autodétermination, la Ligue aborde donc, par un biais différent de celui qui avait réussi aux abbés Dion et O'Neill, la question de la moralité politique. Il n'entre pas dans les perspectives de la Ligue de dénoncer un système de prébendes à la petite semaine, mais la Ligue cherche visiblement un assainissement tout aussi important. On faussait le régime démocratique en monnayant votes et emplois, mais on le fausse tout autant si, au lieu de la carotte, on brandit le bâton, si, au lieu de séduire et de corrompre, on terrorise. De la même manière, on vicie le système démocratique si on refuse aux électeurs les renseignements, les clarifications, les prises de position dont ils devraient prendre connaissance avant d'engager l'avenir.

En s'embarquant ainsi dans la défense d'une moralité politique et de droits collectifs fondamentaux, la Ligue des droits de l'homme s'expose à des critiques et elle court, ce qui est plus grave, le risque d'impairs sérieux. Elle aura besoin d'un doigté hors de pair pour garder sa sérénité tout en appliquant ses principes à la plus exigeante réalité qui soit. Elle est intervenue cette fois avec mesure et intelligence.

Laurent LAPLANTE



Sur la piste des Pionniers

bloc-notes

Le Chili menacé

Depuis la victoire de Salvador Allende, sympathisans et adversaires du socialisme ont les yeux tournés vers le Chili. Seul régime démocratique du continent, ce petit pays d'Amérique du Sud aurait dû pourtant, à ce seul titre, susciter déjà le plus vif intérêt.

Dans la période agitée qui vient de s'ouvrir, en effet, l'enjeu principal de l'affrontement entre la gauche au pouvoir et la droite dans la rue, c'est, davantage encore que le "socialisme par la voie démocratique", la démocratie chilienne elle-même.

Certes, plusieurs fois déjà depuis son accession au pouvoir, l'Unité populaire avait-elle dû décréter l'état d'urgence. Mais jamais avait-il fallu y recourir sur une aussi grande partie du territoire. Jamais surtout, dans un pays où la liberté de presse était et reste fort étendue, les autorités avaient-elles dû prendre le contrôle des postes de radio, comme vient de le faire le gouvernement Allende.

L'agitation, qui renaît avec de plus en plus de virulence et frappe la vie économique chilienne, place Santiago dans un dilemme bien connu. L'Etat démocratique peut-il laisser les adversaires de la démocratie utiliser ses libertés pour la détruire? Depuis le complot de la firme multinationale américaine ITT, il est devenu évident que le sabotage économique sera la principale arme des premiers adversaires intérieurs et extérieurs de l'expérience Allende. Le gouvernement doit y faire face avec fermeté. Mais déjà un coup a été porté à la crédibilité démocratique du régime.

Au Chili comme ailleurs, le grand obstacle au progrès du socialisme démocratique a été et demeure le stalinisme et ses résurgences imprévisibles et d'autant plus redoutées. Qu'on se rappelle l'utilisation fort efficace que le gaullisme sut faire des événements de mai 1968 contre les communistes et la "dictature" qu'ils étaient supposés instaurer en France! En Europe comme en Amérique, un blindé à Prague suffit pour retarder de quelques années le progrès des partis de gauche.

Allende avait surmonté cet obstacle. L'unité populaire, après comme avant sa victoire, s'était fait un crédo du respect des institutions parlementaires établies. Non seulement le nouveau président devenait-il le chef de l'Etat, mais encore il devait être le gardien du régime démocratique et de ses libertés. Un tel défi était considérable, le nouveau gouvernement devant se prémunir à la fois contre les partisans de la violence à gauche et les fomentateurs de troubles à droite.

Les régimes démocratiques les mieux établis résistent mal à l'agitation extra-parlementaire. Il est étonnant à cet égard que l'opposition de la démocratie-chrétienne flirte avec l'agitation actuelle. Tous les partis font toujours de l'agitation mais il doivent savoir la contrôler. L'agitation de la droite ne bénéficiera au centre démocrate-chrétien que si elle ne provoque pas une collision fatale avec le gouvernement. Il est possible que les centristes chrétiens considèrent le mouvement de protestation en marche comme limité et ne devant avoir que des effets "électoraux."

Dans l'hypothèse contraire, en effet, si la situation devait dégénérer, une Unité populaire victorieuse par la force de la police et de l'armée, ou un renversement du régime Allende par des éléments de droite aidés ou non par l'extérieur, ne laisseraient guère de place aux centristes de la démocratie-chrétienne. Alors que de simples difficultés politiques pourraient se solder, aux prochaines élections, par un retour au pouvoir du parti des Frei et des Tomic.

Mais la plus grande menace qui pèse à la fois sur le socialisme de l'Unité populaire et sur la démocratie chilienne ne vient pas d'abord de l'intérieur du pays. La force de contagion politique que le Chili représente aujourd'hui dans le continent, après Cuba, en fait, à l'instar de l'île de Castro, un régime à abattre.

Les fort peu démocratiques gouvernements de l'Argentine, de l'Uruguay, de la Bolivie et du régime militaire brésilien qui exerce sur eux une constante pression auront tôt ou tard une explication avec les marxistes de Santiago. Le caractère démocratique du gouvernement Allende, loin d'être un obstacle à leur intervention, en sera un motif supplémentaire. Dans l'Europe qui glissait dans le fascisme, il ne pouvait y avoir d'Espagne socialiste ou démocratique. Une menace de même ordre plane sur le Chili.

Que les nations du monde dit "libre" continuent d'armer les dictatures latino-américaines tout en coupant les vivres à Santiago sur le plan international, n'est pas le moindre des recommencements de l'histoire. La Canada a commencé de remettre en question le régime colonial portugais en Afrique. Puisse-t-il montrer plus de promptitude dans le dossier chilien.

Il faudra sortir de l'improvisation

Un groupe de citoyens de la municipalité de Beaconsfield vient de partir en guerre contre un projet de complexe résidentiel de haute densité. Ce projet, affirment-ils, a été préparé à leur insu par le curé de la paroisse qui a vendu un espace libre à des développeurs et par les autorités municipales qui ont modifié légalement mais discrètement le règlement de zonage en conséquence.

Sans entrer dans le débat particulier qui vient de s'ouvrir à Beaconsfield, il y a lieu de souligner à cette occasion certains aspects du développement ou du redéveloppement urbain dans l'île de Montréal et ailleurs.

Nombre de développeurs estiment qu'il est nécessaire pour mener leurs projets à bon terme de les préparer dans le secret. Qu'ils se moquent des règlements de zonage, comme à Hull, ou qu'ils s'y plient en les modifiant au besoin, ils devront cependant compter de plus en plus avec les citoyens qui prennent conscience de la valeur de leur environnement et de la nécessité des espaces verts.

Les villes auront beau dépenser des millions pour leur service d'urbanisme, aucune planification rationnelle du territoire ne pourra être réalisée aussi longtemps que développeurs, autorités et citoyens immédiatement impliqués n'auront pas trouvé un mode de collaboration. Souvent en effet les citoyens s'opposent non pas au principe même d'une nouvelle cité domiciliaire mais à ses modes de réalisation ou à son emplacement.

Quand on examine des projets comme celui que voulait réaliser Concordia en plein centre-ville ou Omega Investment Ltd sur le domaine Saint-Sulpice dans l'ouest de la métropole, on ne peut que donner raison aux citoyens. Il y a pourtant place dans l'île et dans la région de Montréal pour de tels projets. La spéculation à courte vue ou les besoins fiscaux immédiats ne devraient plus à l'avenir être les seuls critères d'implantation d'aussi vastes projets.

Les terrains appartenant aux paroisses, aux diocèses et aux communautés religieuses, qui ont bénéficié d'exemptions fiscales au titre, bien légitime, des services publics qu'ils rendaient, posent aussi un grave problème, dès lors qu'on veut en disposer comme de simples propriétés privées. Souvent ces immeubles ont pris de la valeur à cause du développement qui s'est fait aux environs. Ils sont des proies de choix pour les développeurs quand l'organisme religieux intéressé éprouve des difficultés financières et, avec elles, la tentation de liquider à bon prix.

Avec la baisse de la pratique religieuse et les modifications qui se produisent dans l'organisation même des églises et des communautés, on peut penser qu'un nombre considérable de terrains seront disponibles pour l'aménagement urbain. Dans certains cas, on voudra ériger sur l'emplacement libéré un foyer pour vieillards ou un centre communautaire, tâchant de respecter le caractère public ou la vocation déjà communautaire des lieux. Dans d'autres, on recevra d'alléchantes offres des développeurs résidentiels ou commerciaux.

Les responsables de la vie religieuse ne devraient pas laisser aux seuls préposés aux biens immeubles la tâche délicate de trancher l'avenir de ces propriétés. Parfois, par manque de critères, on prendra de mauvaises décisions. Ou encore, faute de politique ouverte et acceptée, on en prendra de bonnes qui susciteront malgré tout des querelles et de l'amertume. Voilà un domaine où les Eglises pourraient prendre les devants et tracer la voie aux pouvoirs politiques.

Jean-Claude LECLERC

propos d'actualité

"Nous laisserons-nous intimider et violenter par une minorité qui, sans égard pour les valeurs indiscutables du système et de nos institutions, ne vise exclusivement qu'à laisser miroiter l'artifice de résultats plus ou moins ténébreux, sans tenir compte des difficultés énormes de toute situation sociale à transformer, ou d'autre part, nous laisserons-nous subjuguer par la pseudo-sécurité d'un programme de "law and order" qui, pris au pied de la lettre et dans son sens le plus conservateur et absolu, représente un moyen illusoire de freiner l'évolution sociale et est dans ce sens, l'antithèse de la justice véritable. La loi et l'ordre ne sont pas des objectifs en eux-mêmes. Ils ne doivent servir que comme moyen de permettre au plus grand nombre, sinon à la totalité des membres d'une société, d'accéder à l'aisance matérielle, à la liberté et à la justice."

Extrait d'un discours prononcé par le ministre de la justice Jérôme Choquette, devant la Chambre de commerce de Montréal, le 15 décembre 1970.

Les politiciens et hommes d'affaire du Canada étaient convaincus que la "relation unique" existant entre le Canada et les Etats-Unis permettrait de développer librement le commerce entre les deux pays sans risque "d'accidents" de ce genre. Les politiciens et industriels américains le pensaient probablement aussi. Cette conviction est maintenant remise en question.

(Jean-Luc Pépin, ministre de l'industrie et du commerce, Montebello, 18 octobre 1971).

lettres au DEVOIR

Le futur hôtel de la Place Desjardins

J'ai pris connaissance de la "libre opinion" du directeur du département d'administration à l'Université du Québec, M. Marcel Côté, relativement au futur hôtel de la Place Desjardins.

Je constate une fois de plus que nos soi-disant administrateurs canadiens d'expression française, ou plus particulièrement dans le cas présent québécois, n'ont aucun sens des réalités de l'industrie hôtelière et veulent une fois de plus créer le mythe de l'achat chez-nous.

Il est quand même regrettable de constater soit l'ignorance, ou la stupidité, ou la mauvaise foi de M. Côté lorsqu'il présente un problème qu'il ne connaît pas et qu'il soulève des hypothèses qui n'ont aucun fondement avec la réalité.

Tout d'abord, il y a lieu de se rappeler que la Corporation de la Place Desjardins Inc. est une compagnie qui appartient à 51% au Mouvement Desjardins et 49% au gouvernement du Québec. Il n'y a donc pas lieu de faire porter tout l'odieux d'une situation particulière sur les épaules du Mouvement Desjardins uniquement.

De plus, il faudrait une fois pour toutes savoir si effectivement les Québécois veulent ou non une coopération de la part des autorités françaises compétentes. Depuis toujours, nous avons entendu dire que le Québec était exploité d'abord par les Anglais, ensuite par les Américains et que jamais la France avait voulu apporter une contribution dans le développement industriel et commercial du Québec. La France et les industries françaises commencent à douter de la sincérité de ces reproches et à se demander si elles ne servent pas de cobayes pour pouvoir alimeter les passions des séparatistes québécois.

Est-ce qu'effectivement le Québec veut être aidé ou non? Est-ce que le Québec veut conserver ses attaches avec la France, oui ou non? Est-ce que le Québec désire rétrograder ou encore demeurer toujours sous la coupe des Américains?

Parce qu'aujourd'hui, si Delta est la propriété de 21 Canadiens-français, il est aussi plausible que probable qu'une fois que cette compagnie sera bien implantée dans notre milieu, elle s'empressera de passer entre les mains d'un consortium américain ou étranger. Cela est le lot de la quasi-totalité des entreprises québécoises qui ont le moindrement une chance de bien réussir.

Pourquoi dès lors vouloir faire de la démagogie sur le dos de Méridien ou au profit de Delta. Lorsqu'il s'agit d'une entreprise commerciale, il y a lieu d'évaluer tous les facteurs qui permettent d'assurer une rentabilité valable. Car si effectivement l'auteur veut vraiment aider les Caisses Populaires, il doit se rappeler que leur argent en profitant, profite aux Québécois et que si Place Desjardins n'est pas rentable, l'argent des sociétaires des Caisses Populaires n'est pas rentable.

Il faut cesser cette attitude suicidaire et regrettable que l'on retrouve à tous les niveaux chaque fois que les Québécois veulent poser des gestes positifs pour l'ensemble de la population. Cette attitude négative, ce refus de vouloir maintenir une politique de porte ouverte lorsqu'il s'agit de la France et de l'accepter lorsque l'on parle anglais ou une autre langue étrangère est, à mon avis, une forme de suicide collectif et national.

Devant les piètres résultats des entreprises québécoises qui ont tenté leur chance dans le domaine hôtelier, le tableau de M. Côté est suffisamment éloquent pour démontrer que seules des entreprises internationales qui ont des affiliations bien établies avec l'ensemble du monde peuvent véritablement assurer la rentabilité d'un hôtel ou d'un groupe d'hôtels.

D'ailleurs, les arguments soulevés par M. Côté relativement aux avantages pour une compagnie d'aviation d'être propriétaire d'un réseau d'hôtels sont toujours vrais et s'appliquent de façon particulière dans le cas d'Air France et du groupe Méridien qui lui est affilié:

Lorsque des professeurs d'Université se permettent la démagogie pour faire avancer leurs idées politiques personnelles, il est des questions que l'on doit se poser sur la qualité de leur enseignement et la valeur de leurs arguments.

Dans les circonstances, je fais confiance en tant que sociétaire de Caisse à la haute direction de la Place Desjardins et je suis convaincue que toute décision qu'elle prendra sera dans le meilleur intérêt de l'ensemble des sociétaires des Caisses Populaires et le gouvernement du Québec aura apporté son appui sans réserve à une telle décision.

Dès lors, il y aura toujours les insatisfaits permanents, les politicailleurs à courte vue, les démagogues sans envergure qui tenteront de mousser des passions auprès d'individus qui n'ont pas les renseignements suffisants pour leur permettre de porter un jugement de valeur.

Monsieur le directeur, j'ose espérer que vos accointances avec le Mouvement Desjardins vous permettront de rétablir les faits et de répondre sans arrière-pensée à M. Marcel Côté en termes beaucoup plus éloquents et beaucoup plus documentés que ceux que je peux apporter.

Huguette GUERIN
Pincourt, Co. Vaudreuil,
le 11 octobre 1972.

La démocratie des nantis

Le choix qu'auront à prononcer les Québécois le trente octobre prochain rend bien perplexe un certain nombre d'entre eux. En particulier les personnes âgées, et surtout celles parmi elles qui en plus de l'isolement et de l'inactivité doivent subir l'oppression quotidienne d'une existence matérielle souvent très difficile.

Leurs témoignages sont presque tous unanimes: "On ne sait pas pour qui voter. Ce sont tous les mêmes. Ce sera la même chose après." Ce sont là des réflexions de citoyens désabusés ou plutôt abusés par une société qui agit comme si elle n'avait aucun besoin d'eux.

Les candidats se proclament pourtant tous démocrates. Ils évoquent les avantages sociaux et économiques de leurs programmes. Ils promettent, et je crois qu'ils sont sincères, des avantages matériels, des efforts pour unir le pays, une amélioration des niveaux de vie. Mais beaucoup de gens se demandent: A quoi bon tout cela, à quoi bon toutes ces promesses (même si elles ont quelque chance d'être tenues) lorsque à l'intérieur même du type de société décrit par presque tous les candidats, subsistent et se multiplient des germes d'injustice. Je dirais même que ces injustices sont nécessaires au système. Ce dernier en vit!

On nous promet un plus-avoir, nous voulons un plus-être.

On nous promet un pays fort, du travail pour chacun, nous voulons demeurer utiles à nos semblables jusqu'à la fin de notre vie. Nous refusons cette guillotine impitoyable qui à soixante-cinq ans, et bientôt ce sera plus tôt, nous retranche de la vie active.

On part du principe que nous sommes en démocratie alors qu'en réalité il s'agit là d'une affirmation qu'il reste à prouver. On nous dit qu'il y a plus de Canadiens français au gouvernement fédéral, mais on ne nous dit pas qu'il y a de moins en moins d'espaces verts dans l'est de la ville.

Notre commerce extérieur se développe considérablement, paraît-il, mais notre malaise intérieur aussi!

Les personnes âgées, du moins celles qui se trouvent du mauvais bord de la société, se demandent à bon droit à quoi cela peut servir de désigner un candidat qui se situe en dehors de leur univers, et de plus, sera bien incapable de leur apporter le "supplément d'être" dont elles ont tellement besoin.

Elles peuvent espérer de petites augmentations périodiques de leur pension. Mais elles doutent de pouvoir être reconnues comme des citoyens à part entière. La philosophie de la plupart des candidats repose sur un système qui ne peut logiquement, pour survivre, qu'exclure les petits et les pauvres. Ça, les vieux le sentent bien. Ils vivent dans l'insécurité, ils ne voient guère apparaître d'espoir de changement, ils sentent que les moyens de pression efficaces ne sont plus à leur portée, alors ils sont de plus en plus désabusés, voire anxieux.

Cette anxiété des citoyens âgés ne fera pas l'objet de manchettes ni de hot lines. Elle ne dérangera guère une opinion déjà très conditionnée. Elle n'empêchera pas de dormir les membres du club de gens bien élevés que constituent nos candidats.

D'ailleurs, presque tous ces derniers, hormis de se montrer avec des grands-pères et des grands-mères affectueuses, restent muets sur les problèmes du Troisième Age, et en tout cas l'abordent comme s'il s'agissait d'une question de 18ème importance.

Ils pensent que le simple jeu de la démocratie règlera les problèmes. La vraie démocratie, qui règlerait tout, serait celle qui permettrait à tous de vivre, qui offrirait des vacances heureuses à la vieille dame, qui permettrait au vieux monsieur habile de travailler pour ses semblables, ce serait celle qui respecterait profondément la dignité quotidienne des personnes âgées.

Cette démocratie-là, elle vous dépasse, messieurs les candidats, car elle se veut réellement au service de tous.

Tandis que la petite démocratie au rabais que l'on lance aux foules par des discours enflammés, elle est au service des seuls privilégiés, c'est la démocratie des nantis.

Hubert de RAVINEL
Montréal, le 10 octobre 1972.

M. Goyer a-t-il peur de la vérité?

C'est avec vigueur que je voudrais dénoncer le manque d'information que doit subir la population face à la situation qui sévit présentement à l'intérieur de l'unité spéciale de correction du pénitencier de St-Vincent de Paul et ce, à la suite des déclarations de M. Jacques Mesrine, évadé de cette même institution. Il est impardonnable de la part d'un gouvernement qui se dit démocratique que les journalistes ne puissent avoir accès à cet établissement. M. Goyer craint-il de faire visiter certains endroits qui feraient foi aux déclarations de M. Mesrine? Est-ce par peur et intérêt que le solliciteur-général a rejeté la demande de visite des journalistes en présence de Me Raymond Daoust? Pourquoi M. Goyer refuse-t-il d'ouvrir les portes du pénitencier puisqu'il a réfuté les allégations du détenu? Notre solliciteur voudrait-il éviter un incident inopportun qui risquerait fort de ternir sa réputation de même que celle du gouvernement Trudeau et ce à la veille des élections fédérales? Que lumière soit faite. Il est du droit de chaque citoyen d'être informé sur le sujet.

Michel CARON
Montréal, le 12 octobre 1972.

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Laracque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal 125. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $35 par année, six mois: $19. A l'étranger: $40 par année, six mois: $22; trois mois: $12. Édition du samedi: $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées | des événements | des hommes

Une importante déclaration de la Ligue des droits de l'homme

La négation du droit à l'autodétermination dans la campagne électorale

• Le Conseil d'administration de la Ligue des droits de l'homme a rendu publique hier une déclaration "spéciale" sur l'attitude des partis politiques au sujet du droit à l'autodétermination dans la présente campagne électorale fédérale. Nous publions ci-dessous le texte intégral de cette déclaration.

La présente déclaration a pour seul but de mettre en garde les citoyens épris de justice et de paix et soucieux de moralité politique, contre les affirmations des hommes politiques qui, au cours de la présente campagne électorale, nient aux citoyens du Québec le droit de décider démocratiquement, par eux-mêmes, de leur avenir politique, que cet avenir se réalise par un nouveau statut dans la confédération, par la souveraineté-association ou par toute autre forme d'association et/ou d'indépendance qui puisse être envisagée.

La Ligue est un organisme qui lutte pour la justice et pour le respect des droits de tous les individus et de tous les groupes, sans aucune partisanerie politique ou idéologique, sans aucune visée discriminatoire. Elle fait cette déclaration parce qu'elle est convaincue de l'extrême gravité des affirmations politiques en cause, qui risquent de nous entraîner tous, un jour qui n'est peut-être pas loin, dans l'anarchie et la violence.

C'est en effet la responsabilité de la Ligue, dans sa vigilance à défendre tous les droits de l'homme, de prévenir la population du Canada et du Québec en particulier, de la portée dangereuse des déclarations des hommes politiques contre le droit du Québec à l'autodétermination, et de demander à ces hommes d'en discuter clairement et franchement avec l'électorat d'ici au trente octobre, afin qu'ils ne puissent pas se réclamer de cette élection pour entreprendre dans l'avenir des actions propres à faire vivre à toutes les provinces canadiennes des heures de honte et d'injustice.

Les hommes politiques qui, au cours de cette campagne électorale, ont affirmé que les Québecois ne peuvent décider démocratiquement, entre eux, comme peuple de leur avenir politique, sont-ils en train de faire légitimer par leur électorat, et sans le dire explicitement à la population, toute action future qu'ils pourraient entreprendre, y compris le recours aux armes, pour contraindre le Québec à demeurer dans la confédération? Si c'est cela qu'ils le disent clairement et à toutes les provinces à la fois et dans le même langage, sans vouloir flatter ici et imposer là. Si telle n'est pas leur position, les citoyens ont le droit de connaître l'état exact des négociations et les normes à partir desquelles les diverses négociations possibles pourraient se faire. Les hommes politiques, selon leur option, ont le devoir impérieux d'informer la population de ces normes et des modalités selon lesquelles ils souhaitent les appliquer.

Face à l'échéance possible de l'exercice du droit à l'autodétermination, sous quelque forme que ce soit, l'information politique est gravement retardataire et constitue une violation flagrante du droit à l'information que doit assurer l'homme politique.

L'indépendance n'est pas la seule façon d'exercer le droit à l'autodétermination.

Il ne s'agit pas ici de considérer l'exercice du droit à l'autodétermination pour le Québec, exclusivement, ou prioritairement même, en fonction de l'indépendance. C'est prendre parti au départ pour une option, c'est envisager une partie de l'avenir possible. Ce qui relève de la responsabilité de la Ligue, ce n'est pas le choix de telle ou telle option, mais la nécessité de reconnaître que le Québec a le droit, à ce stade de son histoire, de choisir par lui-même l'option que la majorité des citoyens de cette province estimeront la meilleure pour eux dans les circonstances.

Outre l'indépendance, il y a au moins deux autres options ou conséquences qui découlent de la reconnaissance du droit à l'autodétermination, et cela, pour n'importe quelle province canadienne même.

Il y a évidemment la conquête d'un nouveau statut dans la confédération canadienne, dans l'égalité que la justice véritable commande à toute majorité qui traite avec une minorité.

Mais cette option, pour être viable, doit se fonder, comme toutes les autres possibles, sur l'option la plus importante qui découle de l'exercice du droit à l'autodétermination, soit l'exercice d'un pouvoir réel de négociation par la minorité.

En d'autres mots, ne pas reconnaître le droit à l'autodétermination du Québec, n'équivaut pas seulement à se justifier de pouvoir contraindre le Québec à ne pas se séparer, c'est d'abord affaiblir son pouvoir de négociation, et partant le pouvoir de toute province, en fixant avec rigidité les rapports entre la majorité canadienne et la minorité provinciale, par la loi du plus fort et du nombre, plutôt qu'en cherchant les conditions de justice et de qualité qui fondent une véritable égalité entre majorité et minorité. Ici encore l'homme politique a le devoir de traiter de ces conditions très explicitement avec la population.

Les faits dont on doit tenir compte

En faisant cette déclaration la Ligue tient compte des faits suivants et demande à la population et aux hommes politiques de les évaluer à leur tour, à partir d'une démarche d'information et de réflexion, sans laquelle il serait vain de parler de démocratie chez nous.

1) L'article premier de la Charte des Naions unies stipule clairement que les buts des Nations unies sont "développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect des principes de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes."

La Ligue a pris position dans le passé pour affirmer ce droit chez d'autres peuples. Le cas le plus récent est celui du BenglaDesh.

2) On doit être très vigilant pour contrôler la tendance de plus en plus marquée de grandes puissances à établir un concensus international propre à nier le droit à l'autodétermination des peuples minoritaires, au nom de la loi du plus fort et de l'interêt économique. Les cas du Biafra, du Vietnam, du BenglaDesh, du Burundi, le montrent. Il faut veiller à ce que ne soient pas sacrifiees au pouvoir des grands ensembles les libertés fondamentales des groupes minoritaires.

3) Les Québécois forment un peuple. Ils constituent une collectivité assez homogène, assez cohérente, historiquement et sociologiquement, pour pouvoir décider d'eux-mêmes de leur destin par un concensus clair.

4) L'affirmation du droit formel à l'autodétermination pour le Québec doit être assortie d'engagements fermes à expliciter le plus rapidement possible l'élaboration d'un programme qui en détaillerait l'application.

La structure fédérale est un fait politique, administratif, économique, historique, qui entraîne des responsabilités mutuelles de la part des provinces et du gouvernement central, et l'exercice du droit à l'autodétermination, en fonction d'une situation particulière dans la confédération aussi bien que d'un retrait de la part d'une province, exige que les conditions d'application du droit soient rigoureusement prévues et connues par la population qui entend exercer ce droit.

5) La condition la plus impérieuse à remplir, de la part de la majorité et de la minorité, en tout temps, est la NEGOCIATION. L'aménagement de la nouvelle Europe devrait nous inspirer à cet égard.

6) La population doit être constamment informée de l'état de la négociation, afin de pouvoir y réagir et finalement exercer le droit à l'autodétermination avec une connaissance suffisante des modalités d'application. Notre régime démocratique doit s'humaniser au point que, devant des questions aussi graves, le débat public ne soit pas sacrifié au pouvoir des jeux politiques et des stratégies qui ont l'habitude de dominer les rapports entre les partis.

7) Trop d'hommes politiques fabriquent l'absolu, là où il faut nuancer constamment et relativiser. Le fédéralisme et l'indépendance ne sont pas des absolus, ce sont des risques calculés qui sont tributaires d'un ensemble de réalités, de positions, d'attitudes et de conceptions, à propos desquels la population doit être informée et non manipulée.

8) Trop d'hommes politiques également font preuve de rigidité et d'intolérance et leurs attitudes amènent l'échec dans la négociation et conduisent à des réactions extrémistes de toutes sortes, voire à la violence.

9) Il y a une dimension pédagogique qui est inhérente à la tâche d'un homme politique et qui commande que l'opinion publique soit constamment saisie de la pensée qui anime un gouvernement ou un parti. Or cette dimension est sous-développée chez nous. Une infime minorité d'hommes politiques l'assument. Face à l'exercice du droit à l'autodétermination elle devrait pourtant être développée au maximum. Elle devrait l'être surtout dans une campagne électorale comme celle que nous traversons actuellement pour éviter que la population ne soit gavée de slogans, de formules vides et de préjugés.

Appel aux hommes politiques

En somme, la Ligue demande aux hommes politiques d'avoir le courage d'aller au bout de leurs hypothèses, de ne pas se retrancher derrière des formules électorales superficielles, d'informer la population des options qui découlent de leurs hypothèses et de se souvenir, sans les déformer, des normes établies par les Nations-Unies quant au droit des peuples et des individus à disposer d'eux-mêmes.

Notre intervention à ce stade est strictement fondée sur notre souci de justice et d'information populaire et obéit à l'esprit de prévention que doit avoir la Ligue face à toutes les situations qui mettent en péril des droits fondamentaux.

L'exercice quotidien des droits de l'homme est principalement conditionné par le type de relations que les citoyens entretiennent entre eux, d'une part, et l'Etat d'autre part. On ne doit pas attendre une crise comme octobre 70 pour y penser et en parler.

1,500 morts en dix ans

À quand le "STOP" aux passages à niveau?

par GIULIANO ARDIZZON

M. Giuliano Ardizzon, détenteur d'un diplôme de "trafic engineer" d'une université italienne, milite dans la sécurité routière depuis une dizaine d'années. Il a analysé la plupart des accidents survenus à des passages à niveau au Canada depuis 1960 et il nous livre ici quelques unes de ses conclusions.

La question des dangers aux passages à niveaux revient de plus en plus à la surface. Par la présente lettre, justement, je voudrais fixer l'attention sur ce problème. J'aimerais bien obtenir réponse aux suggestions techniques que j'ai déjà proposées au moment, on s'en souvient, de la tragédie de Dorion, à l'honorable J. Pickersgill, alors ministre des transports. J'aimerais une réponse d'autant plus que ce que je suggérais à ce moment-là fut officiellement et publiquement sollicité.

Laissez-moi quand même vous rappeler un triste bilan. De 1960 à 1970, 1,554 personnes trouvent la mort aux passages à niveaux au Canada. Du mois de juillet dernier à aujourd'hui cinq accidents dans la seule province de Québec causent quatorze victimes.

Avec tout le respect qui se doit aux morts, si on ne peut arriver à prouver que ces accidents sont de purs suicides collectifs, on doit alors finir par admettre qu'il y a danger aux passages à niveaux; qu'il y existe un conflit de directions qui rend le passage extrêmement dangereux.

Comment Ottawa entend-il résoudre cette querelle technico-juridique, ce noeud de compétitions qui a causé tant de victimes ces derniers temps?

Une des solutions que je proposais dans la lettre en question (la tragédie de Dorion) longue de sept pages était de rendre obligatoire le signal d'arrêt, signal que tous connaissent sous l'image du "STOP". L'installation de ce signal, devenu obligatoire, éviterait toute ambiguité et réduirait le risque de collisions.

Bien sûr, la sécurité routière est fonction d'éléments divers mais n'oublions pas que la "loi" routière a son influence. Cette loi devrait soigneusement être observée par tous les usagers de la route, mais aussi et surtout, par ceux qui ont, dans le secteur routier, pouvoir juridique.

Le signal obligatoire du "STOP" fait part d'un système de prévention apte à contenir et discipliner les intérêts divers pour une circulation raisonnable. Si aux passages à niveaux ce signal prend le sens de vie ou de mort, les autorités devraient alors lui accorder une attention toute particulière.

Il ne faut aucun doute que la vitesse adoptée par un conducteur doit être en relation avec les conditions environnantes. Le conducteur qui décide de dépasser dans une courbe révèle une déplorable cécité car il oubli les conséquences possibles d'un tel geste et éventuellement il peut être puni.

Pourtant, nulle part dans le code routier actuel conteste-t-on le droit à un conducteur de traverser un passage à niveau à une vitesse qui très souvent ne permet pas d'éviter le choc entre la voiture qui a pris le risque de passer sans s'être au préalable arrêtée, et le train venant qui défile à vive allure.

Tous les passages à niveaux doivent être considérés comme dangereux; l'expérience nous enseigne que même les signaux mécaniques peuvent ne pas fonctionner. Etant donné à ce propos, qu'il n'existe aucune loi punitive spécifique, il devient alors pratiquement impossible, en cas d'accident, d'établir à qui revient ou incombe la responsabilité de la collision. A ce point, n'est-ce pas que la présence d'un signal d'arrêt obligatoire aux passages à niveaux prend de l'importance.

Bien sûr, me direz-vous, le conducteur doit être responsable du comportement qu'il adopte car la loi, n'est-ce pas, dit grosso modo que les usagers de la route doivent se comporter de façon à ne pas provoquer de danger autant pour eux que pour les autres. Mais nous parlons ici de collision trains-voitures où en général les chocs deviennent des tragédies: la probalité qu'un simple conducteur survive et vienne, devant un juge raconter sa mésaventure est si minime, qu'une enquête post-collision n'éclaire personne et donc est purement inutile.

Avec l'adoption du signal d'arrêt obligatoire les passages à niveaux deviendraient donc un croisement de routes. On créerait par le fait même une condition technico-juridique déjà codifiée et psychologiquement établie. Il s'en suivrait logiquement que même le conducteur le plus ignorant celui qui prévoit mal le danger possible – s'arrêterait au signal d'arrêt et pourrait ainsi éviter une collision potentielle.

Ce système de prévention prend l'importance d'un élément capable d'arrêter un comportement dangereux, avant qu'il ne se précipite dans le danger. Enfin, il ne devrait pas être difficile de mener à terme une étude pouvant clarifier les normes du code routier relatif à ce signal d'arrêt. N'oublions pas que la sécurité routière provient presque toujours d'un code routier explicitant clairement ce qui est à faire et ce qui doit être évité.

Les religieuses contemplatives et les signes des temps

Réunies à Rougemont pour l'assemblée annuelle de leur association à caractère national, les religieuses contemplatives du Canada ont émis le 16 septembre une déclaration dans laquelle elles expriment leur volonté de se montrer plus attentives aux "signes des temps" et de simplifier certaines exigences de la clôture au profit d'une information plus ouverte, d'une politique d'accueil plus large et d'un plus grand partage de leur vie de prière avec le prochain. Voici le texte de cette déclaration.

•

Nous, religieuses contemplatives du Canada réunies à Rougemont, pour l'assemblée annuelle de notre association, nous désirons exprimer notre foi dans les valeurs évangéliques de prière et de pauvreté, vécues dans la solitude, une joyeuse simplicité et la communion fraternelle, ainsi que notre désir d'approfondir la façon dont nous vivons ces valeurs.

En même temps, conscientes de la soif de prière et d'intériorité que Dieu a mise au coeur des hommes et des femmes de notre temps, nous ressentons vivement notre devoir d'exprimer dans notre vie la dimension contemplative de toute vie humaine et chrétienne, d'une façon qui soit intelligible au monde actuel.

Nous nous rendons compte que, pour vivre authentiquement les exigences de cette mission, de nombreuses conditions s'imposent à nous.

a) Il nous faut être attentives à la voix de l'Esprit qui nous parle non seulement à travers l'Ecriture et la Tradition, mais aussi à travers les signes des temps, et les aspirations qu'il a mises au coeur de nos contemporains.

b) Dans ce but, la nécessité d'une information large et diversifiée nous apparaît importante. Les moniales contemplatives doivent être adéquatement renseignées sur les grandes aspirations et les événements significatifs de la vie du monde, de l'Eglise et des communautés religieuses en général.

c) Il est clair cependant que nous ne saurions discerner la voix de l'Esprit à travers ces signes des temps sans une formation adéquate et continue. D'où la nécessité d'assurer à chaque moniale une formation humaine et spirituelle qui soit orientée vers un développement intégral de la personne humaine, et qui tienne compte de l'évolution des sciences humaines et de la théologie.

d) L'ensemble de ces exigences nous apparaît un défi auquel nous ne pouvons répondre sans établir de nouveaux types de solidarité aussi bien entre nous qu'avec les divers organismes religieux et avec l'ensemble des hommes.

e) Un type de solidarité que l'Esprit semble indiquer comme une exigence actuelle de notre mission est l'accueil. Nous percevons la nécessité de trouver des moyens de faire partager notre prière, et, dans une certaine mesure, notre vie, aux personnes qui désirent communier avec nous dans les valeurs qui font l'essentiel de notre vie, sans pour autant perdre notre identité.

f) Nous devons reconnaître qu'il nous faudra, pour répondre concrètement à l'ensemble de ces exigences, perçues comme des appels de l'Esprit, avoir le courage de prendre parfois certains risques, et de simplifier certaines structures.

g) Une interprétation rigoriste des lois de la clôture peut être un obstacle à cette rénovation. Il nous semble donc important que chaque communauté prenne ses responsabilités en ce domaine, en subordonnant toujours l'observance de la clôture aux exigences de la vie de prière qu'elle a pour but de favoriser.

Pour faire passer dans les faits la prise de conscience ci-dessus exprimée, dans un esprit de solidarité, nous confions à l'exécutif de l'U.C.R.C. le mandat de mettre sur pied les services qui apparaîtront nécessaires ou utiles pour assister les communautés locales, particulièrement dans le domaine de l'information, de la formation, et de l'établissement de nouveaux types de solidarité.

■ lettres au DEVOIR

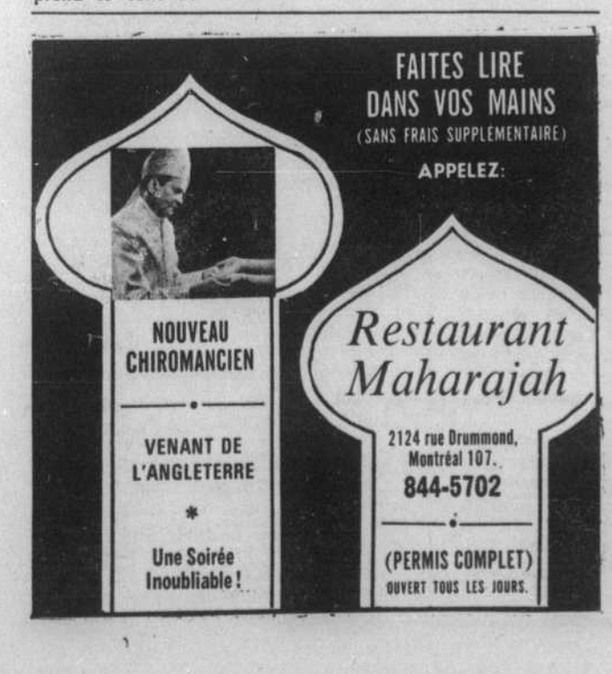
Notre ami Vincent Harvey

La surprise et le chagrin nous ont frappés à l'annonce de la mort du Père Vincent Harvey. Ceux qui travaillent pour donner une voix aux exploités, aux peuples maintenus par la force en marge de tout confort, de tout progrès technique et social, viennent de perdre un appui considérable. Nous n'oublierons jamais la disponibilité et l'accueil toujours chaleureux du directeur de la revue "Maintenant", les discussions animées et enrichissantes tant en connaissances historiques et politiques qu'en sa vision dynamique de la vie qu'il nous communiquait. Depuis les débuts de notre comité, nous avions en lui un ami averti, d'une simplicité joyeuse ou bourrue de camarade de route, vibrant pour les luttes gagnées de l'homme pour son épanouissement harmonieux, prêt à agir contre les abus.

Son option socialiste, nous la partageons, comme le font de plus en plus de Chrétiens et de non-Chrétiens, après s'être penchés sur les conditions économiques et politiques des pays sous-développés, après avoir lu l'Encyclique "Populorum Progressio". A l'Assemblée Internationale des Chrétiens pour la Paix qui se tenait à Cap Rouge la fin de semaine dernière des chrétiens solidaires des peuples vietnamien, cambodgien et laotien venus de 19 pays participaient à des ateliers dont l'un avait pour thème-le-socialisme. Plusieurs religieux affirmaient sans équivoque que le socialisme pouvait être plus proche que l'actuel partage scandaleux des richesses entre quelques mains. Vincent Harvey n'était pas seul. Nous pensons à Yvan Illich, dom Hèlder Câmara, dom Antônio Fragoso, Camilo Torres pour ne citer que ceux-ci. Combien seulement parmi les chrétiens ont été arrêtés, torturés, assassinés dans les prisons brésiliennes ou par les milices de la dictatures fasciste du Brésil pour leurs options semblables qu'ils avaient choisies malgré les risques: le père Tito de Alencar Lima, dominicain de 24 ans, ex-président de la Jeunesse universitaire catholique, arrêté le 17 février 70 et torturé jusqu'au 20 février lorsqu'il tenta de se suicider, soeur Maurina Borges da Silveira, le père Antônio Alberto Soligo, le père José Antonio Magalhaes Monteiro, l'abbé belge Jean Talpé, le père Antonio Henrique Pereira Neto, secrétaire de dom Hèlder Câmara, assassiné dans la rue. On a trouvé son corps complètement mutilé, couvert d'ulcères et les yeux arraches. Pensons aussi au père Lefebvre mort en Bolivie quand les fascistes aidés par le Brésil renversèrent le gouvernement de gauche de Torres.

Combien de chrétiens refusent de réfléchir au cercle vicieux du sous-développement ou aux bombardements du Vietnam qui ont fait 6 millions de morts sous la seule présidence de Nixon? Vincent Harvey n'écartait pas la solution politique à des problèmes politiques et c'est pour cela aussi que nous l'aimions.

José Maria FRAGOSO,
pour le comité Solidarité-Brésil
Montréal, le 11 octobre 1972



AUTO-ÉCOLE?
De préférence
LAUZON

HURTUBISE HMH / RADIO-CANADA
380 ouest, rue Craig, Montréal 126 / 849-6381
Eugène Cloutier
En Yougoslavie
La Yougoslavie, avec ses *six* républiques, ses *deux* provinces autonomes, ses *cinq* nations, ses *trois* langues, ses *deux* alphabets, ses *trois* religions et son régime qui se veut marxiste plutôt que communiste.
Un livre qui aide à comprendre le Canada
Co-éditions Hurtubise HMH / Éditions Ici Radio-Canada $3.50

HMH
Éditions Hurtubise - HMH
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126,
849-6381
James Houston
L'aube blanche
Une saga esquimaude
James Houston a vécu pendant douze ans avec les Esquimaux et sa connaissance approfondie de leur "civilisation" fait de ce magnifique et poignant roman, un document d'une importance cruciale.
Un grand roman d'aventure, d'action, d'amour.
Co-édition Stock/ HMH - $5.50

L'ACFAS remet deux prix à des chercheurs canadiens-français

par Benoit Houle

OTTAWA (PC) – L'Association canadienne française pour l'avancement des sciences a annoncé hier, au début de son 40e congrès annuel à Ottawa, l'attribution de deux prix scientifiques à des chercheurs canadiens-français.

La médaille Archambault de l'ACFAS, accompagnée d'un prix de $1,000, a été octroyée à M. Claude Fortier, directeur du Département de physiologie et des laboratoires d'endocrinologie de l'université Laval et la médaille Parizeau a été octroyée à M. Louis-Edmond Hamelin, également professeur à Laval. Cette médaille est également accompagnée d'une bourse de $1,000 offerte par la fondation J-Armand Bombardier.

La médaille Archambault est décernée à un chercheur qui a oeuvré avec succès dans le secteur de la technologie et dans celui des contributions générales à la science alors que la médaille Parizeau est accordée alternativement dans les secteurs des sciences humaines, des sciences bio-médicales et des sciences physiques.

L'ACFAS a été fondée en 1923 et elle compte actuellement 1,100 membres. Le nombre de communications présentées à un congrès annuel dépasse fréquemment 500. Celles-ci touchent tous les aspects de la science depuis l'agronomie jusqu'à la zoologie, le génie, la chimie, la géologie, la géographie, l'histoire, la pharmacologie, la physiologie, la physique, la psychologie, les sciences économiques et les sciences politiques.

La raison d'être de l'Association consiste toujours à favoriser des rencontres et des échanges entre scientifiques de milieux divers et de disciplines différentes et de promouvoir la recherche scientifique chez les Canadiens français.

Le congrès de deux jours qui se déroule à Ottawa permettra plusieurs rencontres d'intérêt général, concernant notamment la science dans les mass media, étudiée hier, la planification de la recherche, la dissémination de l'information, la rénovation urbaine, la formation de la conscience québécoise, etc.

Aujourd'hui un colloque général sera consacré à la question d'une politique scientifique canadienne auquel participeront MM. Aurèle Beaulne, sous-ministre d'Etat à la science et à la technologie, Lionel Boulet, directeur de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec et président du Conseil de la politique scientifique du Québec, Germain Gauthier, président du Conseil des universités du Québec et Maurice Lamontagne, sénateur et président du Comité sénatorial de la politique scientifique.

Les 35 sections de l'ACFAS tiendront des séances de communications libres sur toute la gamme des sciences naturelles, l'aménagement et l'urbanisme, la gestion et la recherche opérationnelle, les littératures de langue française et les études gréco-latines.

Se tient également pendant le congrès une exposition du livre français, groupant 1,400 ouvrages et 300 revues spécialisées de sciences, technique, gestion et médecine.

Hier matin, quatre participantes ont exposé leurs points de vues sur la science dans les mass media: MM. Louis Berlinouest, vice-président à la recherche de l'université du Québec, Michel Normandin, président et directeur général du Centre de recherche industrielle du Québec, Florian Sauvageau, directeur de la rédaction du journal Le Soleil de Québec et Pierre Dumas, de l'émission La Flèche du temps, à Radio-Canada.

On a établi que les organes d'information ne donnent pas toujours une "couverture" satisfaisante aux activités de la science, mais les scientifiques eux-mêmes ont admis qu'ils hésitaient à faire part de leurs travaux de recherche, de crainte que le journaliste ne déforme leur pensée.

M. Sauvageau a par contre émis l'opinion que les travaux importants de recherche mènent presque toujours à une politique gouvernementale et qu'à ce titre, les lecteurs doivent être informés.

Compte tenu du coût énorme de la recherche subventionnée à même les deniers des contribuables, on a admis le droit du public à être informé, même si certains aspects de la recherche, pour des raisons pratiques, doivent rester secrets.

Au cours de l'après-midi, M. Jacques Benjamin, politicologue au département de sciences politiques de l'université de Montréal, a présenté une communication sur le marketing en période électorale.

M. Benjamin a vécu de l'intérieur quatre campagnes électorales québécoises depuis 12 ans, celles des libéraux en 1960 et 1962, celle de l'Union nationale en 1966 et celle du Parti québécois en 1970, et a distingué deux types de structure d'images, l'une dite ouverte, utilisant les données socio-politiques de la campagne elle-même et l'autre dite fermée dans la mesure où elle se sert de techniques toutes faites de fabrication d'une image.

M. Benjamin a analysé les quatre campagnes sous trois angles complémentaires, soit le sujet-candidat, la perception anticipée de l'électeur et le rôle de l'intendance ancillaire.

Des théories de la mise en marché, M. Benjamin retient trois éléments: il faut que les gens prennent conscience d'un besoin, qu'ils sachent qu'un produit (parti ou candidat) existe pour le combler et qu'ils le désirent.

Tour à tour, MM. Lesage, Johnson et Lévesque sont décrits comme "produits" et leurs proches conseillers comme "vendeurs".

suites de la première page

LA CUM

ceux de la police dont le budget est décrété par le Conseil de sécurité.

Compte tenu des crédits non utilisés de 1972 et d'une provision de $1.4 million imposée en vertu de la loi, M. Hanigan a affirmé que le coût de ces services de la CUM aux municipalités qui la constituent n'était que de $8,100,000 et ne nécessite qu'un taux d'imposition de $0.07½ par $100 d'évaluation.

En 1973, le budget de $97,307,000 du Conseil de sécurité et de la police sera financé de deux sources, dans les proportions suivantes: $81,307,000 par les municipalités à même l'imposition ordinaire et $16,000,000 représentant le produit de la taxe sur la valeur des immeubles de $100,000 et plus. Les municipalités se partageront, au prorata de leur évaluation foncière, le fardeau de $81 millions pour la police. C'est le même partage au prorata de l'évaluation, d'ailleurs, qui assure le financement des autres services de la CUM.

L'an dernier, le coût aux municipalités des services policiers s'était élevé à environ $68 millions.

M. Hanigan a dit déplorer que les responsables élus de la CUM ne soient même pas consultés lors de la préparation du budget pour la police. C'est à ce service, ajoute-t-il, qu'il faut imputer la hausse de taxe à laquelle il faut maintenant s'attendre.

Le chef de l'administration de la CUM se propose à la fin de la présente année de présenter des recommandations à cet égard au gouvernement provincial. On sait qu'il préside aussi le comité de révision des structures de la Communauté.

Les dépenses totales de la CUM pour 1972 s'établiront à près de $160 millions. Ce total comporte cependant une somme de $38 millions qui était destinée à couvrir des remises à certaines villes de la Communauté en rapport avec le service de police. Comme ce poste disparaît du budget de 1973, on peut pour fins de comparaison établir les dépenses de 1972 à un solde de $122 millions. Dès lors, le budget de $146 millions pour 1973 traduit une augmentation des dépenses de $24 millions, soit une hausse de 19.7%.

De l'ensemble des dépenses de $146 millions pour 1973, environ $133 millions proviendront des municipalités et $9 millions seront versés par le gouvernement provincial.

Enfin, au chapitre des immobilisations, le président du comité exécutif de la CUM a annoncé, pour 1973, des dépenses probables de $55.5 millions, dont près de $51 millions pour défrayer le prolongement du métro. Ces dépenses sont toutefois assurées par des emprunts à long-terme et ne font pas partie du budget.

L'ÉPISCOPAT

ces de la CCC continueront à relever de la CCC, quelle forme concrète prendra le secrétariat permanent de la CCC. Bref, il faudra faire le "partage des compétences" et, bien entendu, de "l'assiette fiscale". A cette fin, l'assemblée a élu un comité de six membres. Présidé par Mgr Plourde d'Ottawa, le comité comprend aussi les évêques Hubert de St-Jérôme, Roy de Québec, Carter de Sault-Ste-Marie, Auburn de Calgary et McNeil du Nouveau-Brunswick.

(Les lecteurs trouveront, en page 7 un article expliquant les facteurs qui ont amené la CCC à engager sa réforme constitutionnelle).

Au cours de cette même assemblée, les évêques ont adopté une déclaration commentant les normes romaines "pour l'administration sacramentelle générale" publiées au début de l'été. Le document, en pratique, ne fait que confirmer les normes romaines qui précisent que l'absolution collective ne peut être donnée qu'en cas de nécessité et que même dans ce cas les pénitents sont tenus de se confesser privément dans un délai d'un an.

Les évêques demandent "aux prêtres, aux éducateurs et aux catéchètes de consacrer tous leurs efforts pour établir et maintenir chez les fidèles une saine pratique de la confession".

Quant aux cas de nécessité dont parle le document romain, c'est à chaque évêque de préciser, dit la déclaration, quels seront ces cas.

Invité par ailleurs à dire quelle était la position des évêques canadiens avant la parution du décret romain, Mgr Power n'a pas voulu répondre, alléguant que cette position avait été arrêtée après une demande de consultation de la part de Rome.

Mgr Power et Mgr Fortier ont en outre préféré ne pas répondre à un journaliste qui voulait connaître leur position sur le décret romain relatif aux prêtres laïcisés. Mgr Fortier a toutefois précisé qu'un autre texte était paru depuis lors, mais il n'a pas soufflé mot de son contenu.

L'ADOLESCENT

châtains coupés à mi-oreille. Il porte des pantalons rayés bleu et blanc et deux chandails de couleur rouge et beige.

L'évasion s'est produite alors que le jeune Finney attendait dans le hall de la cour sa comparution devant le juge Robert Gammel qui devait décider si l'adolescent devait être jugé par une cour criminelle pour adulte. A un moment donné, Finney a demandé à son gardien de le conduire à l'infirmerie, ce que fit ce dernier. Mais, pendant un moment d'inattention du surveillant, le jeune accusé pris la fuite.

Sa mère était présente en cour pour sa comparution, a-t-on appris d'autre part.

En attendant sa comparution, Finney était détenu au centre Berthelet, à Rivière-des-Prairies.

La police le considère comme dangereux et croit qu'il pourrait répéter son geste étant donné qu'il a un grand besoin d'argent pour fuir.

Le 30 septembre dernier, en compagnie d'un jeune homme de 23 ans de Sainte-Adèle, Jean-Pierre Richer, lui aussi accusé de meurtre, Kurt Finney tentait de voler une dame dans le centre-ville mais, l'ingénieur Daniel Rudberg devait s'interposer pour cependant récolter trois coups de couteau de l'adolescent.

LE QUÉBEC

établie actuellement à environ 20% de ses besoins.

Mais d'un autre côté, il peut être victime de représailles de la part de son "gros" fournisseur, l'Ouest canadien. Les provinces des Prairies, en guise de réaction, pourraient fort bien laisser tomber les prix pour entrer en compétition avec les futurs producteurs québécois.

Libres à elles également de conserver une bonne partie de leurs productions céréalières afin de stimuler davantage sa production de viande. Dans un tel cas, elles devraient nécessairement assumer des coûts élevés de transport pour liquider sa marchandise sur les deux principaux marchés canadiens, Toronto et Montréal, opération qui s'avérerait peu rentable, selon M. Toupin.

Il estime néanmoins que le jeu en vaut la chandelle et son ministère a déjà mis en place les modes d'application de son nouveau programme.

Au départ, le ministre a tenu à souligner que ce programme n'entraînera aucun déboursé du gouvernement. Il s'agira simplement pour les fonctionnaires de "vendre l'idée" aux producteurs québécois, en prouvant à coup d'études et de bilans la rentabilité du projet.

Les agriculteurs sont toujours un peu méfiants, sceptiques et hésitants devant un nouveau projet, surtout après le dur été qu'ils viennent de traverser.

Cependant, M. Toupin a indiqué, au cours de sa conférence d'information, que les producteurs québécois "sont conscients aussi de l'injustice qu'on leur fait subir sur le prix des grains de provende."

Cette affaire des grains de provende, en discussion depuis plusieurs mois, cause un préjudice au Québec, qui doit payer cette matière plus cher que les provinces de l'Ouest et que les importateurs, en raison des cours mondiaux.

Et comme la Commission canadienne du blé a le contrôle du commerce du grain au Canada, le Québec ne peut s'approvisionner sur les marchés extérieurs.

Il lui reste donc la possibilité de hausser sa propre production, option choisie par le ministre Toupin. Il a d'ailleurs expliqué brièvement que son programme touche six productions: le maïs-grain, le maïs-fourrager, le blé, l'orge, la luzerne et le soya, la seule production qui n'est pas encore couverte par l'assurance-récolte.

LE VIETNAM

Certains observateurs craignent déjà que si les pourparlers secrets suivent leur calendrier traditionnel (quand M. Le Duc Tho retourne à Hanoi, il s'absente généralement de Paris pendant un mois), la négociation ne reprenne pas avant les élections américaines, fixées au 7 novembre prochain.

Pendant ce temps, la capitale sud-vietnamienne est entrée dans une période d'attente et d'incertitude.

Pour la première fois depuis le début des négociations, les hommes politiques sud-vietnamiens, qu'ils soient pro-gouvernementaux ou de l'opposition, paraissent convaincus qu'un règlement politico-militaire du conflit est possible et pourrait intervenir prochainement.

Pour des raisons difficiles à déterminer, chacun s'attend à un événement spectaculaire dans ce domaine, soit vers la fin de l'année, juste après les élections présidentielles américaines, soit au début de l'année prochaine, pour l'investiture du président américain dont personne ne doute plus que ce sera le président Nixon.

L'analyse des plus récentes déclarations faites à Paris par les quatre délégations après la dernière séance des pourparlers de Paris, autant que celles qui ont été faites à Saigon par le président Nguyen Van Thieu, permettent de penser que les négociations ont été cernées à leurs deux points essentiels: les modalités du cessez-le-feu et la nature du régime politique à Saigon qui préparera les nouvelles élections.

Les deux problèmes, l'un militaire, l'autre politique, ne peuvent être séparés pour l'autre côté, c'est-à-dire pour le gouvernement révolutionnaire provisoire et Hanoï. Ils font partie d'un tout dont les composantes sont inséparables et que les Américains voulaient régler séparément.

Tout ceci ne veut pas dire que rien n'a bougé et que MM. Kissinger et Le Duc Tho ont parlé pour ne rien dire. Ainsi, ne serait-ce que par son silence, le porte-parole américain a donné à entendre que la position des Etats-Unis avait pu évoluer, notamment à l'égard de la formule d'un gouvernement à trois composantes. Mais même s'ils sont prêts à des concessions, les Etats-Unis auraient encore à les faire accepter au président Nguyen Van Thieu.

CHAÎNE MÉRIDIEN

Techniquement, ces autres propositions n'auront pas été écartées définitivement aussi longtemps que le conseil d'administration de la société immobilière n'aura pas accepté officiellement le contrat négocié avec Méridien.

"Méridien est décidé à s'implanter à Montréal", n'en déclarait pas moins au DEVOIR cette semaine M. Michel Pairault, secrétaire général de la chaîne française. "Notre chaîne a d'ailleurs été approchée récemment par les administrateurs d'autres complexes immobiliers montréalais en voie de construction, a ajouté M. Pairault. Mais nous avons temporairement écarté ces propositions, parce que Méridien préférerait s'associer à une institution québécoise de l'envergure et de la compétence du Mouvement Desjardins; c'est pourquoi nous souhaitons ardemment que les négociations en cours soient fructueuses."

Peu après que le contrat de gérance aura été signé, Méridien projette d'entrer en communication avec les instituts d'hôtellerie du Québec, afin d'organiser conjointement avec eux la formation et l'embauche du personnel du nouvel hôtel montréalais. "Nous comptons éventuellement recruter des Québécois non seulement pour l'hôtel de la Place Desjardins, mais aussi pour les autres établissements Méridien", de signaler M. Pairault. Car la filiale d'Air France est en mesure de trouver au Québec non seulement du personnel francophone, ce qui est essentiel pour une chaîne française d'hôtellerie, mais aussi du personnel qui maîtrise la langue anglaise, ce qui est non moins nécessaire pour une chaîne internationale; et ce n'est pas toujours possible en France.

Rappelons que le multilinguisme des ressortissants suisses, tout autant que la haute compétence de leurs instituts de formation hôtelière, leur a assuré une prédominance, sur le marché international de la main-d'oeuvre hôtelière, qui est tout à fait disproportionnée au poids démographique de leur pays.

Avant d'amorcer formellement avec Méridien la négociation du contrat de gérance – en particulier ses clauses administratives et financières – les administrateurs de la Place Desjardins ont d'abord voulu s'assurer que les conceptions de la chaîne française cadraient avec le caractère et la thématique générale du nouveau complexe. Des discussions détaillées ont donc eu lieu entre les représentants de Méridien et ceux de la Place Desjardins, en particulier les architectes-concepteurs du complexe, MM. La Haye et Ouellet.

Il semble que le nouvel hôtel sera d'une conception originale, autant pour ce qui est de son dispositif technique que de son aménagement et de son décor. Les sept ou huit thèmes qu'y développeront couleurs et formes, par exemple, puiseront abondamment aux sources québécoises. C'est ainsi que l'on compte profiter au maximum de la proximité de la Place des Arts et exploiter le côté d'aventure et de découverte que comporte toujours un débarquement au Québec pour les étrangers d'outre-Altantique et des Etats-Unis. On s'inspirera aussi très largement du caractère propre aux saisons canadiennes, en particulier l'automne et l'hiver.

L'ÉPREUVE

l'approvisionnement de la capitale (trois millions d'habitants) est assuré normalement en ce qui concerne les produits alimentaires de première nécessité. Le seul point est l'essence, qui n'est pas arrivée en quantité suffisante en raison de la grève des transports routiers. Le gouvernement n'a cependant pas pris de mesures particulières pour le ravitaillement en carburant. Pour leur part, les transports publics fonctionnent normalement.

Les observateurs estiment que M. Salvador Allende joue actuellement une partie difficile car l'opposition a pris conscience de sa force et semble déterminée à utiliser le moindre signe de faiblesse de la part du gouvernement.

Les mêmes observateurs estiment que seule une extrême discipline révolutionnaire de la part des mouvements de la gauche permettra d'éviter que l'un des plus graves conflits jamais survenus entre la gauche et la droite ne tourne à l'affrontement violent. Au demeurant, rien ne permet de croire à une solution à court terme, dans la mesure où la fermeté des autorités est égale à celle des transporteurs routiers, qui ont déclaré qu'ils poursuivaient la grève jusqu'à ses dernières conséquences, et à celle de l'opposition.

GATINEAU

Après avoir soumis sa proposition au PQ, M. Desrosiers l'a soumise par téléphone à l'UQ à M. Claude Simard, conseiller juridique.

Les deux partis, a-t-il expliqué hier soir, ont refusé ma proposition et ont préféré laisser aux scrutateurs et à leurs représentants dans les bureaux de scrutin la responsabilité du dépouillement.

Le Parti libéral du Québec veut savoir pourquoi, a demandé M. Desrosiers hier soir, la formule proposée a été rejetée, après avoir d'abord été jugée acceptable.

M. Desrosiers a laissé entendre que des représentants du PQ avaient été observés dans la journée du 11 en train de noter à côté du nom des électeurs le numéro du bulletin qu'ils venaient de déposer dans l'urne.

Tandis que le parti libéral se déchargeait de toute responsabilité dans cette affaire, le leader d'Unité Québec, M. Loubier, rappelait que cette affaire n'avait profité qu'au parti libéral, comme d'ailleurs deux autres scandales survenus au cours des dernières élections: les faux certificats, en 1962, et l'affaire de la Brinks en 1970.

LE RAID

Suite de la page 3

pourrait être posé par un groupe d'extrême-gauche ou d'extrême-droite: tout est possible.

Pour éviter que ne se reproduise des raids semblables à celui qui survint à l'APLQ, le directeur de la Ligue des droits de l'homme laisse entendre que "ce serait sans doute une bonne idée que nous avons un double de nos dossiers" quelque part. La Ligue s'intéresse en effet au traitement discriminatoire dont seraient victimes certains citoyens étrangers résidant au Canada: Ça nous inquiète considérablement, déclare-t-il, nous avons des dossiers précis là-dessus et il ne faudrait pas que notre action future soit entravée par la disparition momentanée de certaines de nos fiches.

L'APLQ a quand même réussi à lancer son bulletin no 81 cette semaine. Sous le titre: le raid du 7 octobre au 3459 Saint-Hubert, l'agence regroupe un dossier fournissant la chronologie des événements depuis le 6 octobre à l'APLQ ainsi qu'une étude de trois pages sur les répercussions possibles de la loi 51. On y parle de divers comités de citoyens, en plus d'offrir une chronique sur le monde du travail et une autre sur la conférence internationale des chrétiens solidaires des peuples laotien, cambodgien et vietnamien – dont les séances se sont déroulées à Québec la semaine dernière.

Quelques groupements, dont deux "cliniques juridiques", ont déjà indiqué qu'ils entendaient appuyer la lutte de l'APLQ – et de la Ligue des droits de l'homme contre les abus auxquels peuvent donner lieu les "lois répressives ressemblant à la loi 51. Le Conseil Central des syndicats nationaux de Montréal a inclus à son ordre du jour de mardi prochain le "raid du 7 octobre à l'APLQ".

L'UNITÉ SPÉCIALE

Suite de la page 3

acceptés que d'autres par les détenus et peuvent notablement contribuer à l'entreprise de réhabilitation.

Des responsabilités plus importantes seront progressivement attribuées aux détenus que l'on qualifie de "dangereux", non pas seulement ni principalement parce qu'ils sont violents, mais surtout parce qu'ils ont récidivé après un premier séjour en milieu carcéral.

Si plusieurs phases du nouveau programme sont déjà complétées, l'ensemble de l'opération n'est pas encore au point, a dit M. Jourdain qui prévoit, "en étant réaliste", une mise en oeuvre par étapes dès le début de 1973. Le recrutement du personnel spécialisé se poursuit. Il est notamment prévu des stages à l'intention des étudiants qui sont inscrits en criminologie dans les universités.

Interrogé au sujet d'une prétendue "chambre à gaz" à l'Unité spéciale de correction, M. Jourdain a dit que la situation est bien différente de celle que l'on a voulu dépeindre récemment.

Ce nouveau programme est à l'étude depuis déjà quelques mois et fait suite, en particulier, à un rapport détaillé du Dr Bruno Cormier, psychiatre et directeur de l'Institut médico-légal de l'université McGill, et à un projet concernant l'utilisation future de l'Unité spéciale de correction, préparé par un groupe de six criminologues de l'École de criminologie de l'université de Montréal, MM. André Normandeau, Marcel Fréchette, Michel Lecorre, André Thiffault, Paul Williams et Mme Maryrose Lette.

Interrogé au sujet d'une prétendue "chambre à gaz" à l'Unité spéciale de correction, M. Jourdain a dit que la situation est bien différente de celle que l'on a voulu dépeindre récemment. Il a simplement confirmé le recours aux bonbonnes lacrymogène "dans les cas extrêmes", utilisées à Saint-Vincent-de-Paul, comme dans toutes les autres institutions pénitentiaires, pour "neutraliser" des détenus lorsque tous les autres moyens ont été épuisés.

La CEQ: c'est l'impasse

QUEBEC (PC) – Devant le rejet des offres patronales, le ministre du travail, M. Jean Cournoyer, devra semble-t-il imposer par décret les conditions de travail des quelque 75,000 enseignants représentés par la CEQ et la PAPT.

Sans écarter de façon absolue la possibilité d'une réunion de fin de semaine pour "évaluer toute situation nouvelle", la Commission de négociation des enseignants a annoncé par communiqué de presse hier qu'elle recommandait à ses membres le rejet pur et simple des offres patronales.

Les négociateurs de la table sectorielle des enseignants basent leur rejet sur trois griefs: l'impossibilité d'entente sur la tâche, la classification et la sécurité d'emploi.

Ce dernier point est au nombre de ceux qui ont trouvé récemment leur solution à la table centrale du Front commun intersyndical, mais le principe accepté par le gouvernement et les partis demandait cependant à être appliqué dans la pratique à la table sectorielle.

En vertu de la loi d'exception qui mettait fin le printemps dernier à la grève des services publics, le ministre devra donc procéder par décret dès lundi prochain, puisque le délai prévu expire demain, le 15 octobre.

Quant aux offres salariales et aux autres conditions contenues dans l'entente survenue au sommet après des négociations houleuses de plus d'un an, on a cependant toute raison de croire que le gouvernement les maintiendra pour les enseignants, même s'ils ne signent pas dans leur secteur de convention collective.

Les universités francophones reçoivent une aide spéciale

OTTAWA – Pour la deuxième année consécutive, le Conseil national de recherches du Canada vient d'accorder une aide spéciale aux universités francophones afin de leur permettre de combler leur retard dans le domaine de la recherche scientifique.

Un montant de $960,000 a été distribué dans le cadre de ce programme.

A l'exception de l'université de Moncton, toutes les institutions bénéficiaires sont québécoises.

Ces subventions spéciales représentent environ 8% des montants distribués par les divers gouvernements aux universités francophones pour des recherches dans les sciences exactes.

Ces subventions veulent favoriser le lancement de nouveaux groupes de chercheurs et l'amélioration des équipes existantes. Elles permettent d'acheter l'équipement nécessaire, d'engager des professeurs éminents et de subventionner des jeunes chercheurs qui n'ont pas eu le temps de faire leur preuve.

L'université du Québec (y compris l'Institut national de la recherche scientifique) reçoit plus du quart de cette aide spéciale, soit $275,000.

L'université de Montréal vient au second rang. Elle reçoit $125,000 en plus de la subvention de $150,000 accordée à l'Ecole polytechnique.

Les autres institutions viennent loin derrière: Sherbrooke reçoit $157,000; Laval $136,000 et Moncton $116,000.

Un nouveau nom dans l'hôtellerie internationale

MERIDIEN est la marque de commerce de la société Hôtel France International (HFI), une filiale hôtelière constituée le 1er janvier 1971 par Air France, l'entreprise publique qui détient le monopole des liaisons sériennes internationales de la France. Le capital social de HFI est de 35 millions de francs, soit environ sept millions de dollars canadiens, son siège social est à Paris.

Le président et directeur général de Méridien est M. Léopold Jeorger. Diplômé de l'Ecole nationale d'administration de France et Inspecteur des Finances, M. Jeorger a exécuté une variété de missions économiques et financières pour le gouvernement français avant d'entrer au service d'Air France, quelques mois avant la création de HFI.

Des sept cadres supérieurs de Méridien, l'un a séjourné longuement à Montréal, tandis qu'un autre est Canadien et Québécois.

Le secrétaire général de la société, M. Michel Pairault, a occupé de 1961 à 1968 les fonctions de directeur général d'Air France pour le Canada.

Le directeur des relations extérieures de Méridien, M. Lambert Mayer, est né à Montréal; il est diplômé des universités Sir George Williams, McGill et de l'université de Montréal. Avant d'être muté à Hôtel France International, M. Mayer était directeur des relations extérieures d'Air France pour le Canada.

Hôtel France International a hérité d'une partie des placements hôteliers d'Air France, le principal étant une participation de 57 pour cent au capital-actions des Relais Aériens Français, qui exploitent une chaîne d'hôtels en Afrique. Jusqu'à nouvel ordre, la société entend se consacrer exclusivement à l'exploitation hôtelière. Chacun des hôtels Méridien est donc la propriété d'autres entreprises: c'est ainsi que le Méridien-Paris appartient à la Caisse de dépôt et consignations de France.

La première étape du développement de Hôtel France International prévoit l'établissement d'hôtels de luxe dans les capitales et les grandes villes des réseaux aériens internationaux, ainsi que dans les sites touristiques, notamment en zones côtières: c'est la chaîne Méridien. Un second réseau d'hôtels de catégorie économique s'ajoutera éventuellement à la première chaîne.

Méridien, 22 mois après sa création, exploite déjà quatre hôtels à Paris, Tours, Dakar et Tunis. Le plus important est le Méridien-Paris, d'une capacité de 1,023 chambres.

Six hôtels sont en construction à Dakar, Le Caire, Rio de Janeiro, Salvador de Bahia, Guadeloupe et La Martinique. HFI vient en outre de signer le contrat de gérance d'un nouvel hôtel à Lagos, capitale de la Nigeria; la société assumera bientôt l'exploitation de l'hôtel Miramar, au Maroc, après l'avoir rénové.

Méridien étudie enfin une vingtaine de projets dans les grandes villes européennes (Londres, Francfort, Genève, Rome, Athènes, Madrid, Istanbul), au Proche Orient, en Extrême-Orient, en Océanie, en Afrique, aux Antilles et dans les trois Amériques.



Des prix ont été remis hier midi mais les lauréats étaient absents. Cela n'a rien d'étonnant puisque les trophées étaient donnés, par la Société pour vaincre la pollution, aux "pollueurs par excellence". Les raffineries de Montréal-Est-Pointe-aux-Trembles ont mérité le prix Attila. Le prix Louis-XV revient au premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, initiateur du projet de la baie James. Sur notre photo, la présidente de la Société pour vaincre la pollution, Mme Hélène Lajambe, et le comédien Yvon Deschamps qui sait faire rire à partir de la tragédie.

(Photo Le Devoir par Bernard Lauzé)

Pourquoi la CCC s'est-elle réformée?

par Jean-Pierre Proulx

Pourquoi la Conférence catholique canadienne a-t-elle dû se réformer? La réponse à cette question - ou plutôt, les réponses - est contenue dans un volumineux rapport de près de 350 pages rédigé par l'abbé Charles Mathieu, secrétaire général de la CCC.

C'est d'abord, chronologiquement parlant, la question financière qui a provoqué la réévaluation. En 1971, la CCC connaissait un déficit d'opération de $211,687 et malgré des réductions de 14% au budget de 72, le déficit prévu sera sensiblement le même qu'en 1971. Le rapport de l'abbé Mathieu ne précise pas si les revenus ($964,124 en 1971) ont baissé mais il est très clair par contre que les dépenses n'ont cessé d'augmenter.

En mars 1971, le conseil d'administration de la CCC mandatait donc les secrétaires généraux pour mener à bien une "évaluation fondamentale de la CCC, en particulier sous ce double aspect du coût et de l'efficacité".

Le rapport de l'abbé Mathieu montre bien par ailleurs que les difficultés financières de la CCC sont les effets de problèmes plus profonds et qui concernent de fait la nature et le rôle mêmes de la CCC.

En outre, deux faits majeurs ont rendu nécessaire cette réévaluation: la décision de l'épiscopat du Québec prise à l'automne 1971 de procéder à une "régionalisation" et la parution du rapport Dumont dont les conclusions vont à ce propos dans le même sens.

Toutefois, précise l'abbé Mathieu, ces événements qui se sont d'ailleurs produits après la décision de procéder à une réévaluation de la CCC, n'explique pas tout. Selon lui, la CCC "avait déjà atteint, et ce depuis quelques années, sa "vitesse de croisière" maximale possible, laquelle s'avérait, de façon de plus en plus évidente nettement insuffisante pour répondre à ses responsabilités sans cesse croissante et diversifiées".

En fait, la CCC s'est essoufflée parce que, pour reprendre le langage imagée de M. Mathieu, elle "souffre d'embonpoint". A cause de l'évolution post-conciliaire et des besoins multiples que cette évolution a suscité, la CCC s'est laissé entraîner par les circonstances à répondre à ces besoins et à créer les structures nécessaires. "Si la CCC a assumé beaucoup plus que sa part de responsabilités, a effectivement couvert d'autres juridictions que la sienne propre, s'est substituée parfois aux diocèses ou aux régions, c'est tout simplement parce que Nosseigneurs l'y ont amenée un peu malgré elle".

A cet égard, les chiffres que produit le secrétaire général parle d'eux-mêmes. Depuis six ans, 10 nouveaux offices ont été créés. En 1964, il y avait eu au total 4 jours et demi de réunions épiscopales contre 29 en 1971. On est passé de cinq comités ad hoc ou permanent en 64, à 30 en 1971. Le budget s'élevait à $402,441 en 1965 à $1,164,920 cette année. Cependant, précise l'abbé Mathieu, une comparaison adéquate exige que l'on compare les budgets en tenant compte des seuls postes qui figurait au budget de 1965. L'augmentation est alors de $250,000.

Ce sont précisément toutes ces adjonctions qui ont fait posé le problème du rôle et de la nature de la CCC. A propos de la nature de la CCC, l'abbé Mathieu note que les conceptions, au sein même de l'épiscopat, se font diverses. En gros, les positions se ramènent à trois; une "association d'évêques" purement et simplement, "le carrefour et la voix de toute l'Eglise catholique au Canada", enfin une "association d'Eglises diocésaines". Pour sa part, l'abbé Mathieu ne prend pas position mais après avoir dégagé avantages et inconvénients, il demande de se "brancher".

Quant aux rôles et consignes de la CCC, l'abbé Mathieu suggère à l'épiscopat d'en dresser la liste et de s'en tenir à cette liste. Selon son approximation, 70% des fonctions qu'exercent actuellement la CCC pourrai passer aux régions.

L'auteur dresse ensuite la liste des fonctions possibles de la CCC, le délestage proposé ayant été accompli. Selon lui, la CCC devrait s'occuper uniquement des questions pastorales vraiment canadiennes, des relations avec le gouvernement fédéral, des organisations nationales catholiques, des autres Eglises canadiennes, des organismes nationaux, des liaisons avec les conférences régionales. Au plan international, la CCC devrait intensifier ces relations avec le Saint-Siège, avec les organisations internationales catholiques, les autres épiscopats, l'ONU, etc.

Rencontre au sujet des freins de Datsun 240-Z

OTTAWA (PC) — Les autorités du ministère fédéral des transports ont rencontré hier des représentants de Nissan Automobile Company, Canada, pour discuter des accusations voulant que les freins des voitures sport Datsun 240-Z, modèles 1971 - 72, soient défectueux.

Ces accusations ont été formulées par M. Philip Edmonston, président de l'Association pour la protection des automobilistes, à Montréal.

Un haut fonctionnaire du ministère des transports avait déclaré jeudi que rien ne prouvait que les voitures, dont 2,000 ont été vendues au Canada, étaient défectueuses.

Mais il avait ajouté que les dirigeants du ministère consulteraient les représentants de la compagnie au sujet des accusations, et qu'ils écouteraient leurs réponses.

On sait que plus tôt cette année, une étude publiée par l'association de consommateurs révélait que les fabricants de Datsun avaient ignoré un grave défaut des freins dans la série sport 240-Z.

L'étude, compilée par M. Edmonston, affirmait entre autres choses:

"Des milliers de propriétaires de Datsun 240-Z... conduisent actuellement des voitures kamikaze susceptibles de devenir, n'importe quand, un missile mortel, incontrôlé."

L'étude s'appuyait sur un dossier qualifié de "secret", contenant des documents des bureaux de Datsun, et sur des lettres de plaintes provenant de propriétaires de ces voitures.

De son côté, le président de Nissan Canada de New Westminster, en Colombie-Britannique, M. M. H. Miki, a déclaré la semaine dernière à Montréal, que le problème des freins tel que mis en vedette dans le rapport de l'association "n'était pas un défaut de production mais bien une situation locale".

M. Miki, qui présentait les modèles 73 aux concessionnaires québécois, a fait savoir que les problèmes de freins surgissent "dans une proportion de moins de un pour cent" des ventes internationales de 240-Z.

Il en a attribué le blâme "à l'usage considérable de sel et aux conditions de neige" au Québec; à cela, l'association répond qu'il ne s'agit que d'un aspect du problème.

Les médecins d'Albert-Prévost semblent favorables à la fusion

par Solange Chalvin

La fusion de l'Institut Albert-Prévost à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville, proposée par le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, semble accueillie favorablement par les médecins de l'hôpital psychiatrique avec lesquels LE DEVOIR est entré en contact.

"A long terme, c'est sans doute une décision sage qui aura des effets positifs," a dit le Dr Pierre Lefebvre qui parlait en son nom personnel, et non au nom des médecins de l'hôpital; dans l'immédiat, cela ne règle rien aux problèmes internes de l'Institut Albert-Prévost où il n'y a même pas de bureau médical.

Il est possible que cette décision ait un certain effet sur le moral du personnel médical et para-médical qui délaissait à tour de rôle l'institution, ces dernières semaines.

"Au lieu de quitter, certains professionnels accepteront peut-être de tenter une nouvelle aventure," a dit le Dr Lefebvre.

Ce qui freine l'enthousiasme des médecins interrogés, c'est l'absence totale de consultation du gouvernement avant de prendre une telle décision. "Il s'agit d'un règlement de comptes entre le gouvernement et des conseils d'administration", selon le Dr Lefebvre. Les médecins qui sont l'épine dorsale d'un hôpital, ajoute le Dr Arthur Amyot, n'ont pas été consultés.

Selon le Dr Amyot, l'un des quatre psychiatres congédiés dont la cause est présentement rendue en arbitrage, la fusion ne pourra se faire de façon harmonieuse qu'à la condition que les médecins des deux hôpitaux concernés y participent. "Elle ne doit pas se faire par-dessus la tête des médecins mais avec leur collaboration."

Cette collaboration, a dit le Dr Lefebvre, les médecins sont prêts à la donner; ils l'ont offerte à plusieurs reprises au gouvernement, sans obtenir de réponse.

Sur le plan géographique, la fusion à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, n'offre que des avantages. En plus, nous a-t-on dit, cet hôpital est actuellement en pleine expansion sur le plan clinique, recherche et enseignement. Par conséquent, le public ne pourrait tirer que des avantages d'une telle fusion des services à la condition que celle-ci ne traîne pas en longueur et que les médecins puissent établir des modes de négociation permettant l'établissement d'un meilleur climat à l'intérieur de l'hôpital.

Il nous a été impossible de communiquer avec les représentants du conseil d'administration de l'hôpital du Sacré-Coeur pour savoir si la proposition gouvernementale leur agréait. Tout porte à croire cependant que M. Gérard Marcoux, directeur général, prendra la responsabilité de réaliser la fusion des deux hôpitaux.

L'ass.-médicaments doit être étendue

Au terme d'un congrès de trois jours, les administrateurs, directeurs généraux et personnel de cadre des hôpitaux du Québec demandent au gouvernement d'élargir la couverture de l'assurance-médicaments, dont jouissent présentement les assistés sociaux, aux malades qui fréquentent les cliniques externes des hôpitaux psychiatriques.

Plusieurs recommandations ont été formulées par les représentants de l'Association des hôpitaux de la province de Québec (AHPQ), dont le président sortant de charge, le juge Jacques Trahan, a été remplacé par le nouveau président élu, M. René Houle, directeur général de l'hôpital Saint-Julien de Saint-Ferdinand, Qué.

C'est ainsi que suivant l'une de ces recommandations, tous les hôpitaux du Québec adopteront d'ici le 30 septembre 1973, le système métrique. Un document sera préparé afin d'initier le personnel des hôpitaux à ce système qui est utilisé dans la majorité des pays.

La coopération avec l'étranger sera accrue: des hôpitaux québécois seront jumelés avec des hôpitaux du Rwanda. On procèdera également au cours de l'année à une étude en profondeur du service de la pastorale dans les hôpitaux afin de mettre en pratique les recommandations du rapport présenté au cours du congrès par M. Jean-Paul Rouleau de l'université Laval.

Barrett nationalisera la B.C. Telephone Co.

VICTORIA (PC) — Le premier ministre Dave Barrett a annoncé que le gouvernement néo-démocrate de la Colombie-Britannique nationalisera l'entreprise B.C. Telephone Co. Il a cependant ajouté qu'aucune date officielle n'avait encore été arrêtée à ce sujet.

Nous en avons toujours parlé, au contraire du gouvernement précédent, mais nous ne pouvons pas dire quand cela se fera," a expliqué M. Barrett.

Il a également fait allusion à un projet de nationalisation dans le cas de deux entreprises de pipelines de la province, Westcoast Transmission Co. et Inland Natural Gas Co. Il a précisé que la décision, dans ces deux cas, n'était pas "absolue".

La société B.C. Telephone qui détient le monopole du service téléphonique dans la province, est soumise au contrôle de General Telephone and Electronics de New York. Westcoast Transmission, qui fournit du gaz naturel à la Colombie-Britannique et au nord-ouest des Etats-Unis, est contrôlée par les Américains. Quant à Inland Gas, qui dessert plusieurs régions de la Colombie-Britannique, elle appartient à des intérêts canadiens.

Le premier ministre Barrett a rappelé qu'en 1950, l'ancien gouvernement créditiste avait promis qu'il ne nationaliserait pas l'entreprise B.C. Electric, mais qu'il y a procédé neuf mois plus tard, sans préavis.

Supplié de rassurer les actionnaires, M. Barrett a dit: "Personne n'est innocent à la bourse: il s'agit d'une libre entreprise. Cependant, nous ne serons pas injustes à l'égard des investisseurs. Le réalisme, c'est notre politique".

Interrogé à savoir si le gouvernement paierait le prix des valeurs enregistrées à la bourse pour l'achat de la compagnie, M. Barrett a déclaré: "Nous serons honnêtes. Nous allons négocier".

"Lorsque les dirigeants de B.C. Telephone me le demanderont, je leur indiquerai le prix. Aucun investissement ne sera menacé", dit-il.

Les actions de B.C. Telephone étaient cotées à près de $45 au moment de l'élection du gouvernement néo-démocrate, le 30 août dernier. Elles marquent actuellement environ $57.

Pour l'homme qui avait tout

TADCASTER, Ang. (PC) — A l'occasion du départ d'un camarade qui prenait sa retraite après 36 ans de travail, les employés d'une distillerie britannique dans le Yorkshire, lui ont demandé ce qu'il désirait comme cadeau.

Ils furent bien étonnés en entendant la réponse de Max Faircliffe, 61 ans. Celui-ci a déclaré sans hésitation qu'il souhaitait avoir un âne.

"Je possède déjà des pigeons, des poissons tropicaux et des ruches d'abeilles, mais il manque un âne à la collection," a-t-il dit.

Ses camarades lui ont donc offert un âne d'une valeur d'environ $100, acheté dans une ferme de la région.

"Persécution sociale et gaspillage de fonds"

Les créditistes dénoncent l'aide sociale

par Paul Longpré

QUEBEC (PC) — Les créditistes québécois ont réclamé hier le remplacement du système actuel d'aide sociale qu'ils estiment être "une persécution sociale et un gaspillage de fonds.

Au cours d'une conférence de presse, le député créditiste de Dorchester, M. Florian Guay, et le leader parlementaire Fabien Roy ont annoncé qu'ils déposeraient en Chambre dès la reprise de la session, le 31 octobre, une motion réclamant la convocation de la Commission parlementaire des affaires sociales pour réviser en profondeur le régime d'aide sociale du ministre Castonguay.

A leur avis, la loi d'aide sociale et ses règles d'application laisse les coudées franches aux fraudeurs de toutes espèces tandis qu'elle force les vrais défavorisés à s'humilier pour arracher à l'Etat une "maigre pitance".

En attendant l'instauration d'un régime de revenu minimum garanti, M. Guay voudrait que les prestation soient automatiquement dispensées aux "vrais assistés", aveugles, invalides, veuves et autres.

Quant aux personnes à faible revenu qui sont temporairement sans ressources, l'Etat devrait y regarder de plus près avant de distribuer sa manne sociale.

"Les normes d'application permettent à une personne qui aurait gagné $12,000 dans les huit premiers mois de l'année de bénéficier de l'aide sociale pour les quatre derniers mois, de se faire acheter des meubles et d'avoir recours à tous les bénéfices que cette loi comporte, affirme M. Guay, à la seule condition d'être sans travail et de ne pas avoir d'argent en banque".

A l'opposé, la même loi accorde $10 à $15 par mois par enfant à une veuve ayant plus de quatre enfants, ce qui représente $0.11 à $0.16 par jour pour la nourriture et rien pour le vêtement.

Sur la foi de 2,000 cas étudiés par ses députés, le Ralliement créditiste du Québec soutient qu'il s'agit là d'un "régime de pauvreté garanti et permanent".

"Le compte de banque doit être vidé jusqu'à $200 pour une famille. Les polices d'assurance-vie de $5,000 doivent être rachetées ou modifiées de sorte que lors d'un décès il n'y a pas suffisamment d'argent pour une sépulture passable sans être à la charge des enfants. Pour entretenir la propriété de façon à ce qu'elle soit habitable, on a même obligé des personnes de 60 ans à contracter des hypothèques pour des périodes de 10 ans".

M. Guay souligne enfin que le trop faible montant alloué pour chaque enfant à charge oblige souvent les foyers à remettre leurs enfants à la garde des services sociaux ce qui représenterait des frais bien plus considérables pour l'Etat.

Le téléphone à Laval

Bell Canada a fait connaître son programme d'expansion du secteur d'appel local applicable aux citoyens de Laval.

Ce programme prévoit que d'ici deux ans, le complexe économique du nouvel aéroport de Sainte-Scholastique sera intégré au réseau téléphonique de la municipalité de Laval. De plus, d'ici quatre ans, toute l'île Jésus, qui se confond maintenant avec le territoire de Laval, bénéficiera du régime d'appel local, c'est-à-dire sans frais interurbains, dans les communications téléphoniques avec l'île de Montréal et avec les municipalités du bassin nord de la rivière des Mille-Iles.

C'est au cours d'une rencontre avec le maire de Laval, Me Jacques Tétreault, à l'hôtel de ville de l'endroit, que le vice-président de la zone de Montréal à Bell Canada, M. René Fortier, a donné les détails et l'échéancier du programme d'expansion. Le député fédéral de Laval, M. Marcel Roy, était également présent.

Le bassin nord de la rivière des Mille-Iles comprend les circonscriptions téléphoniques de Ste-Thérèse, St-Eustache, St-Jérôme, Lachute, St-Lin, Oka, St-André est, Mascouche, Terrebonne-Height, Epiphanie, l'Assomption, St-Paul l'Ermite, et Ste-Scholastique.

Tabac fatal pour les rats

WASHINGTON (AFP) — L'institut national de la santé (NIH) annonce aujourd'hui qu'une équipe de ses cancérologues a provoqué le cancer des poumons chez des rats en les exposant à des produits tirés (de la fumée) de cinq cigarettes seulement.

L'agent causant le cancer, précise une communication de cet institut, a été obtenu en condensant de la fumée de cigarettes à basse température. Le produit de condensation, dans sa totalité ou en partie, a été mélangé à de la cire d'abeilles et chauffé jusqu'à ce que le mélange ait une consistance assez molle pour être injecté dans les poumons des rats. A l'aide de cette méthode, 348 de ceux-ci ont été exposés au goudron de cigarette.

L'équipe de chercheurs dirigée par le Dr Mearl Stanton, de NIH, a établi que 75% des 156 rats qui sont morts pendant les deux premières années de l'expérience avaient le cancer des poumons, ou bien ils ont subi des mutations précancéreuses des poumons. La condition des survivants, après deux ans, n'a pas encore été établie.

Le Dr Stanton, déclare enfin l'Institut de la santé, s'attend à ce que cette méthode de recherches soit utilisée lors des essais actuellement en cours avec des cigarettes expérimentales à l'Institut national du cancer, et qui peuvent constituer un moindre risque de cancer pour l'homme que les cigarettes actuellement sur le marché.

Deux franciscains américains sont arrêtés à Manille

MANILLE (AFP) — Deux franciscains américains, les pères Bruno Hicks, 43 ans, et John Peterson, 35 ans, ont été arrêtés pour violation de la loi martiale, a annoncé hier le secrétaire philippin à l'information.

L'arrestation du père Bruno Hicks remonte au 26 septembre et celle du père Peterson au 29 septembre. Le premier est accusé d'incitation à la rébellion, le second d'avoir fait fonctionner une station radio baptisée la Voix des sans voix.

Normalement, les personnes accusées d'incitation à la rébellion sont traduites devant des tribunaux militaires mais le secrétaire à l'information a indiqué que l'enquête concernant les deux franciscains était toujours en cours.

Librairie
Encyclopédique
Librairie Ancienne et Moderne

Vente gigantesque

25,000 LIVRES
ANCIENS, RARES ou ÉPUISÉS
OFFERTS À DES PRIX INCROYABLES
0.50 - $1.00

Assortiment très varié:
Littérature - Histoire - Sciences - etc....
Pour la première fois à Montréal,
un solde important de livres anciens.

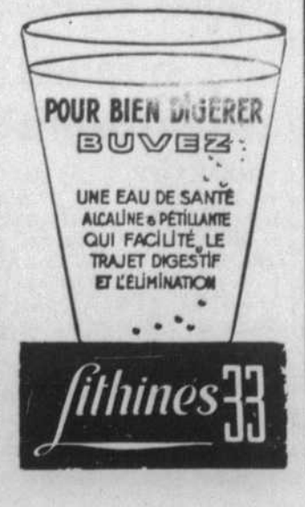
VENEZ VITE
PENDANT QUE LE CHOIX
EST A SON MEILLEUR

1635, rue Saint-Denis, métro Berri
845-0911

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

LIMONADE

ASEPTA
PRÉFÉRÉE DES ENFANTS
Agréable au goût
PURGATIF EFFICACE



relations
MONTRÉAL — OCTOBRE 1972 — NUMÉRO 379 — PRIX 75¢

LE PARTAGE: enjeu politique
— la lettre de l'épiscopat canadien et notre vote au fédéral
Julien Harvey

CHILI: deux ans après...
— bilan de l'expérience chilienne depuis 1970
Yves Vaillancourt

L'ÉGLISE, "ennemie des pauvres"?
— à propos de la déclaration de Gaston Micheud
Guy Bourgeault

VIETNAM: l'église et la guerre
— les catholiques vietnamiens face à la guerre de libération
Tram tan Tinh — George Wald

MONTRÉAL: la montée des "autres"
— analyse de quelques données du dernier recensement
Richard Arès

MOURIR POUR RIEN — AVORTEMENT SUR DEMANDE — ÉGLISE INDIENNE — CTVO-HULL

L'abonnement: **$7.00** - Le numéro: **$0.75**

S'adresser à son fournisseur habituel ou au bureau de la revue

Formule de commande

Ci-joint $ . . . . . pour . . . . . numéro (s) de **RELATIONS de octobre**

Ci-joint $ . . . . . pour un abonnement à RELATIONS

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

. . . . . .

Relations
8100, boulevard Saint-Laurent
Montréal 351, Tél.: 387-2541

Le bastion de Ben Het est tombé

L'offensive générale reprend brutalement

SAIGON (par l'AFP) – Cent dix-sept aviateurs américains du 8ème escadron d'opérations spéciales, qui devaient être rapatriés ce mois-ci, ont reçu au dernier moment l'ordre de demeurer momentanément à la base de Bien Hoa, à 17 milles à l'est de Saigon, en raison de l'aggravation de la situation autour de la capitale, a annoncé hier le porte-parole américain.

Dix-huit appareils subsoniques A-37 Dragonfly, qui devaient être remis solennellement aux Sud-Vietnamiens, demeureront également aux mains des Américains, qui poursuivront leurs missions de bombardements dans la région militaire de Saigon.

En fait, les forces nord-vietnamiennes ont brutalement repris leur offensive contre des bases de rangers.

C'est ainsi que le bataillon de rangers-frontière qui défendait Ben Het, a évacué la base après un déluge de plus de 1.500 obus d'artillerie et roquettes et des vagues d'assaut des fantassins communistes.

Ben Het était l'une des deux seules bases qui tenait encore dans toute la partie nord-ouest de la province de Kontum, contrôlée par les communistes depuis l'offensive d'avril dernier.

Puissamment fortifiée et défendue par des avant-postes semés de pièges et de tranchées, Ben Het avait résisté depuis avril à plusieurs tentatives et bombardements adverses.

La position était ravitaillée par hélicoptère depuis l'offensive d'avril.

Les survivants du bataillon de rangers, en majorité des montagnards, se trouvent désormais en pleine zone communiste, à des dizaines de kilomètres au nord-ouest de Kontum. Ils ont réussi à établir le contact radio hier matin avec un appareil d'observation. D'autre part, les forces nord-vietnamiennes et du Front national de libération ont installé des défenses anti-aeriennes à 20 milles au nord de Saigon. Ces batteries sont entrées en action hier matin contre deux Skyraiders de l'armée de l'air sud-vietnamienne qui, au cours de quatre raids successifs, les pilonnaient.

Les communistes ont formé une poche de résistance dans la partie nord du petit village de Xom Suoi, le long de la route treize, au sud de Ben Cat, soit à 20 milles au nord de Saigon. Depuis une semaine environ, les troupes adverses se trouvent face à face. Nous nous battons nez-à-nez, a déclaré le lieutenant colonel américain, Robert E. Walker, qui se trouvait à deux cents mètres environ au sud des positions nord-vietnamiennes et vietcong, dans un poste de commandement de fortune.

Il y a plus d'une semaine que des éléments que l'on croit appartenir à la septième division nord-vietnamienne et au célèbre régiment vietcong Dong Nai, vétérans de l'offensive générale du Tet 1968, se sont ainsi infiltrés par petits groupes à quelques milles au nord de la capitale sud-vietnamienne, pénétrant dans les hameaux pendant la nuit.

Immédiatement, les habitants s'enfuient parce qu'ils savent ce qui va suivre: les bombardements de l'aviation sud-vietnamienne et la destruction de leur maison. Car les Sud-Vietnamiens ont appris à faire la guerre à l'américaine et, pour sauver un hameau, un village ou même une ville de district momentanément occupés par l'ennemi, il faut le détruire.

Depuis le début de l'offensive communiste, il y a sept mois, on compte au Sud-Vietnam plus d'un million de réfugiés.

En une semaine, une douzaine de hameaux ont ainsi été occupés puis détruits dans La province de Binh Duong, à 20 milles environ au nord de Saigon. Les nouveaux réfugiés doivent se compter par plusieurs centaines.

Cette soudaine activité adverse à proximité de Saigon a fait craindre aux autorités une prochaine attaque sur la capitale. Mais, déclare-t-on de source officielle, cette attaque sera de peu denvergure et Saigon n'est pas en danger.

Cette recrudescence est visible aussi au Cambodge où la situation s'est aggravée hier sur la route nationale Cinq, entre Kompong Chhnang et Phnom Penh.

Les gouvernementaux ont évacué la localité de Prey Khmer ainsi que celle de Kompong Taches, situées à 50 et 40 milles au nord-Phnom Penh.

Ces deux localités ont été encerclées et attaquées depuis vingt-quatre heures par des unités nord-vietnamiennes et vietcong de la division C 40.



Petit déjeuner de travail du président Nixon avec M. Rogers, secrétaire du département d'État (à gauche), M. Kissinger et le général Haig (à droite). Au moment où le négociateur américain rendait compte de sa mission à Paris, le front indochinois connaissait une brusque animation. (Téléphoto AP)

L'indispensable conquête de la Californie pour McGovern

SAN FRANCISCO (AFP) – Le sénateur George McGovern, distancé de loin par le président Nixon, est obligé à 24 jours du scrutin, de concentrer ses efforts sur quelques grands Etats-clés s'il veut parvenir à réduire sa marge négative avant le 7 novembre.

Tel est le sens de la seconde visite consacrée en 15 jours par le candidat démocrate à la Californie, le plus peuplé des 50 Etats américains: 20 millions d'habitants dont 8 millions d'électeurs inscrits.

La Californie est, de plus, le morceau de choix de la campagne 1972 puisque, à elle seule, elle fournit 45 des 538 grands électeurs chargés, le 18 décembre prochain, de confirmer le choix de la nation, par la désignation formelle du nouveau président.

Selon des pronostics locaux recueillis cette semaine à San Francisco et à Los Angeles, M. Richard Nixon n'est pas encore tout à fait sûr de l'emporter, comme en 1960 et en 1968, dans son Etat natal: son avance sur George McGovern y est actuellement inférieure à 10 pour cent alors que les sondages Gallup et Harris donnent au président sortant une marge nationale très comfortable de 27 pour cent.

Les atouts californiens du sénateur George McGovern sont les suivants:

- 2 millions de jeunes entre 18 et 24 ans, dont un fort noyau d'étudiants activistes des mouvements pour la paix;
- un million et demi de noirs;
- des groupes ethniques qui représentent un quart de la population et qui paraissent moins froids qu'ailleurs à l'égard du candidat démocrate;
- un certain libéralisme de gauche volontiers affiché dans les milieux des arts et du cinéma;
- l'impopularité d'une économie qui a sévèrement affecté les budgets modestes depuis quatre ans.

Mais la pièce maîtresse du dispositif démocrate reste l'appui inconditionnel trouvé par George McGovern auprès du sénateur Hubert Humphrey, battu de justesse en Californie par Richard Nixon en 1968, par une marge d'à peine 100.000 voix, auprès des deux sénateurs démocrages Alan Cranston et John Tunney, tous deux opposés à la guerre du Vietnam, et enfin auprès du maire de San Francisco, M. Joseph Alioto, entièrement acquis à sa cause.

Dès septembre, toutefois, le sénateur Hubert Humphrey avait mis son poulain en garde contre un excès d'optimisme en l'avertissant que la lutte sera dure et serrée.

1) Les rentiers aisés qui forment le gros des bataillons de retraités installés de long de la côte du Pacifique entre San Francisco, Los Angeles et San Diego – les trois escales de George McGovern en cette fin de semaine – sont des conservateurs traumatisés depuis-1964-65 par les troubles universitaires de Berkeley et par des étés chauds de la cité noire de Watts.

Nixon, préféré de la Pravda

MOSCOU (AFP) – La Pravda se prononce implicitement en faveur de la réélection du président Nixon en publiant un commentaire de son correspondant à Washington sur la campagne électorale aux Etats-Unis.

La grande majorité des experts politiques prévoient la victoire du président Nixon, écrit Boris Strelnikov. En premier lieu, des initiatives en politique étrangère pèsent dans la balance politique, notamment sa visite à Moscou, ses entretiens avec les dirigeants soviétiques et les accords conclus avec l'URSS.

La majorité des observateurs estiment que la conclusion d'un traité de commerce entre les Etats-Unis et l'URSS sera également portée à l'actif du candidat du parti républicain, ajoute la Pravda.

Analysant ensuite les chances de M. McGovern, la Pravda écrit: le sénateur McGovern, qui tente de réunir le parti démocrate divisé, attire la sympathie des électeurs. Les plus populaires de ses slogans sont l'arrêt immédiat de la guerre en Indochine et une diminution notable du budget militaire.

Redistribution des recettes: Nixon obtient gain de cause

WASHINGTON, (AFP) – A quelques jours de la clôture parlementaire et à trois semaines des élections générales, le président Richard Nixon a obtenu du congrès l'adoption de l'un de ses grands projets de réforme intérieure: la redistribution des resources du gouvernement fédéral (Revenue Sharing) selon un système qui favorise la décentralisation.

Le Sénat a approuvé cette réforme hier par 59 voix contre 19, après que la Chambre des représentants l'eut adoptée la veille par 254 voix contre 110.

Le texte de cette loi, que M. Nixon avait préconisée dès 1969 et qu'il ne lui reste plus qu'à signer, prévoit la redistribution de 30,2 milliards de dollars des recettes fédérales parmi les 50 Etats de l'union et les municipalités pendant les cinq années à venir en leur accordant toute liberté de les dépenser comme bon leur semblera.

La nouveauté de cette réforme consistera, pour les bénéficiaires à se voir octroyer des fonds qui ne soient pas liés à des dépenses déterminées, c'est-à-dire que telle ou telle ville, par exemple, sera libre d'affecter la tranche des crédits lui revenant au recrutement d'un supplément d'agents de police plutôt qu'à la construction d'un hôpital, ou vice versa.

Pour l'Etat fédéral, l'avantage de cette formule consistera à ne pas avoir à mobiliser d'importants effectifs bureaucratiques pour contrôler la façon dont les communautés dépensent les fonds qui leur sont octroyés. Dans l'esprit du président Nixon, enfin, il s'agit d'un premier pas vers la réalisation de sa conception d'un nouveau fédéralisme.

L'approche des élections générales a joué en faveur de l'adoption de cette réforme, que réclamaient les Etats et les municipalités, de plus en plus jalouses de leur liberté d'action vis-à-vis d'un gouvernement fédéral jugé tentaculaire.

Bien entendu, la majeure partie des recettes fédérales qui sont redistribuées à travers le pays continueront encore d'être liées, notamment dans le domaine de l'enseignement et la sécurité sociale.

Bombe dans une banque à Kathanya

TEL AVIV (AFP) – Un engin a fait explosion hier matin dans les locaux d'une banque à Nathanya, au nord de Tel Aviv.

Selon la radio, l'engin était constitué par 500 grammes de TNT.

L'explosion n'a causé que de très légers dommages et n'a pas fait de victimes ni de blessés, annonce un communiqué publié par la police.

Une centaine de suspects sont actuellement interrogés par la police.

Nathanya, située à mi-chemin entre Tel Aviv et Haifa est une ville d'estivants. Elle a connu une énorme expansion ces dernières années.

Journalistes blessés sur la route 13

SAIGON (AFP) – Ennio Iacobucci, reporter-photographe indépendant, travaillant pour divers organes de la presse étrangère, a été légèrement blessé hier après-midi, alors qu'il effectuait un reportage sur la route Nr 13 à environ 25 milles au nord de Saigon. M. Ennio Iacobucci, journaliste italien âgé de 31 ans, a eu les deux jambes touchées par des éclats d'obus de mortier de 60 mm alors qu'il tentait de quitter le porte de commandement d'un régiment de la cinquième division sud-vietnamienne, soumis à un violent tir de mortier communiste.

Le lieutenant-colonel américain Robert E. J. Walker, originaire de Virginie, conseiller de l'unité, a également été touché par des éclats aux deux jambes, ainsi que le lieutenant-colonel sud-vietnamien, commandant le cinquième régiment, qui a reçu des éclats dans les jambes et dans le dos.

Ennio Iacobucci a regagné Saigon par ses propres moyens.

M. Le Ngoc Cong, preneur de son vietnamien, travaillant pour la chaîne de télévision américaine N.B.C. a également été légèrement blessé dans ce même secteur de la route 13 par un éclat de mortier. C'est la seconde fois depuis le début de la grande offensive 72, nord-vietnamienne et vietcong, que M. Cong est blessé dans l'exercice de sa profession. Il l'avait en effet été une première fois, il y a quelques mois, sur cette meme route 13 mais un peu plus au nord.

Un prochain gouvernement Brandt serait ambitieux en politique intérieure

DORTMUND (AFP) – Le parti social-démocrate, qui est apparu plus soudé que jamais derrière le chancelier Willy Brandt, a clôturé son congrès hier à Dortmund en adoptant une plate-forme électorale réaliste et ambitieuse.

Reprenant les thèmes déjà développés par les leaders du parti au cours de la première journée du congrès, le programme du SPD, véritable programme de gouvernement pour les 4 années à venir, fait preuve de prudence sur le plan extérieur, promettant simplement une poursuite de la politique de paix avec tous les pays du gouvernement Brandt, en s'appuyant, comme le souhaitent également les chrétiens démocrates, sur l'Alliance atlantique et la Communauté européenne. Quant aux négociations inter-allemandes, le programme indique que leur but est d'obtenir encore plus d'allégements humains pour les Berlinois, ainsi que pour les habitants de RFA et de RDA

Moins audacieux en politique étrangère qu'en 1969, le Parti social démocrate, fort de ses 900,000 adhérents, se montre plus ambitieux, cette fois sur les questions intérieures. Le programme adopté au congrès prévoit, entre autres réformes, la légalisation de l'avortement pendant les trois premiers mois de la grossesse et la garantie que les chances seront égales en matière d'éducation. Les sociaux-démocrates qui, après trois années de gouvernement, se présentent comme responsables du bien-être de la République fédérale, ne cachent pas qu'ils demanderont cette fois des sacrifices financiers aux Allemands si ceux-ci maintiennent Brandt au pouvoir.

Le SPD, qui a réaffirmé vouloir rester avant tout un parti de travailleurs, s'est affirmé soucieux d'apporter aux Allemands de l'Ouest une meilleure qualité de la vie. Un futur gouvernement Brandt s'attachera, en matière économique et sociale, à améliorer la sécurité de l'emploi, à lutter contre les mouvements spéculatifs de capitaux et à maintenir la stabilité des prix. Le programme du SPD, qui met l'accent sur la politique énergétique et agricole, garantit enfin le maintien de la libre concurrence.

Conférence de

LANZA DEL VASTO

Dimanche 15 octobre 1972 à 20 h. 30

1111, rue de la Cathédrale Montréal

Sujet:

LES COMMUNAUTÉS, SOLUTIONS AUX IMPASSES DE LA SOCIÉTÉ

Le public est invité

Entrée libre

QUE PEUT FAIRE LA bei POUR VOUS

M. J. A. DUGAS ET M. S. BAYER seront à L'HÔTEL HILTON Aéroport de Montréal Dorval 631-2411

M. A. J. HUDSON sera à L'HÔTEL DE VILLE DE POINTE CLAIRE 451 Boul. St-Jean 697-0770

9.00 a.m. Mercredi, 18 oct. 1972

Dans cette région et à travers le Canada plusieurs personnes ainsi que des entreprises engagées dans divers genres d'opérations, y compris:

Agriculture • Tourisme et Services de divertissements • Construction • Services professionnels • Transport • Commerces de gros et de détail • Fabrication

ont obtenu des prêts de la BEI pour l'acquisition de terrains, d'immeubles, de machinerie ou encore pour améliorer leurs fonds de roulement, lancer une nouvelle affaire ou pour d'autres fins. Si vous croyez que la BEI peut vous être utile, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec notre représentant en téléphonant à:

382-2891

ou en écrivant à l'avance à la

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

110 OUEST, BOUL. CRÉMAZIE, SUITE 601, MONTRÉAL 351, QUÉ.

Accord préliminaire américano-hongrois

WASHINGTON (AFP) – La Hongrie et les Etats-Unis ont paraphé un accord préliminaire réglant le contentieux débattu de longue date entre les deux pays, apprend-on au département d'Etat.

Cet accord sujet à l'approbation définitive des deux gouvernements ultérieurement est considéré comme une étape majeure sur la voie de l'amélioration des relations entre Washington et Budapest. Il a été paraphé par le conseiller juridique adjoint du département d'Etat, M. Carl Salans, et par le vice-président de la Banque nationale de Hongrie, M. Djanos Fekete.

Le porte-parole du département d'Etat a déclaré que les réclamations américaines envers la Hongrie s'élèvent à un total de près de 60 millions de dollars. M. Bray n'a pas voulu confirmer que les négociateurs s'étaient mis d'accord pour un remboursement de l'ordre de 20 millions de dollars.

Le département d'Etat a par ailleurs annoncé qu'une importante délégation gouvernementale bulgare – la première depuis la seconde guerre mondiale – viendra aux Etats-Unis au début de l'an prochain pour négocier une convention consulaire et l'accroissement des échanges entre les deux pays.

On s'attend à ce que l'accord américano-hongrois soit officiellement signé au début de l'an prochain, lors de la visite à Washington du vice-premier ministre de Hongrie, M. Peter Valyi.

Des blindés portugais en territoire sénégalais

DAKAR (AFP) – Des blindés portugais ont fait irruption en territoire sénégalais et ont attaqué un poste militaire dans la soirée du 12 octobre, annonce un communiqué du ministère d'Etat sénégalais chargé des forces armées, diffusé par l'Agence de presse sénégalaise. Un officier sénégalais a été tué et un soldat blessé.

Ces blindés, venus de Guinée-Bissao, ont fait irruption en territoire sénégalais, et attaqué un poste militaire installé dans la région du département de Velingara.

La risposte immédiate des troupes sénégalaises a permis de repousser les agresseurs et d'assurer la sécurité de la population, ajoute le communiqué qui précise que, du fait du repli rapide, les pertes ennemies n'ont pas pu être dénombrées.

PARENTS

Donnez à votre enfant l'occasion de prendre des responsabilités.

Suggérez-lui d'offrir ses services pour faire la distribution du **DEVOIR** le matin.

En plus de recevoir une rémunération intéressante, ce travail lui permettra d'acquérir de l'initiative et le sens des affaires.

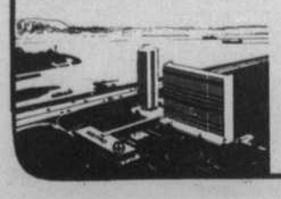
Si votre enfant a dix ans ou plus, il peut rejoindre nos agents-distributeurs en composant

844-3361 poste 240

PORT DE MER

AU METRO LONGUEUIL

Prestige, élégance et luxe à la portée de tous sur les bords du St-Laurent.



Occupation: décembre à mai 1973

3½, 4½, 5½

A partir de $163, $219 et $266

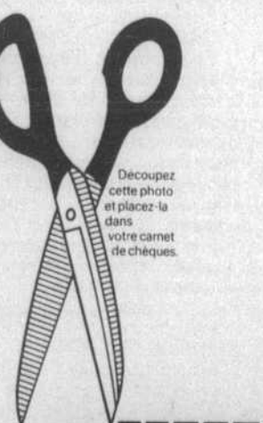
BUREAU DE LOCATION DANS LA STATION MÉTRO LONGUEUIL

SEMAINE: 10 h. 00 a.m. à 9 h 00 p.m.

SAMEDI: 10 h 00 a.m. à 6 h 00 p.m.

DIMANCHE: 11 h 00a.m. à 5 h 00 p.m.

679-6010





Le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière maintiendra son pensionnat et l'enseignement privé. Une campagne de souscription est en marche pour qu'une Fondation puisse assurer son avenir.

objectif: $1,200,000

Faites parvenir votre chèque à:

COLLÈGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE
LA POCATIÈRE, QUÉ., CANADA

une bonne formation n'a pas de prix

Des renforts nécessaires en Ulster?

Rien ne va plus entre l'UDA et l'armée

BELFAST (AFP) – Une fois encore, rien ne va plus entre l'armée et les protestants à Belfast. Après deux nuits consécutives de violence, dans les bastions loyalistes de Shankill et Newtownards, l'organisation extrémiste protestante UDA (association pour la défense de l'Ulster), a décidé de ne plus aider les militaires à maintenir l'ordre dans les quartiers protestants.

C'est une mauvaise nouvelle pour l'armée britannique. De ses dix bataillons basés à Belfast, sept sont affectés aux quartiers catholiques, pourtant les moins importants, et trois seulement aux quartiers protestants. D'insuffisants qu'ils étaient ces effectifs deviendront dérisoires, si l'UDA maintient son refus de coopération. Sans l'UDA qui, ces deux dernières nuits encore a, par la persuasion ou l'intimidation, manifesté son emprise sur la jeunesse protestante, l'armée sait qu'elle ne peut songer à contrôler efficacement les zones protestantes. A titre d'exemple, six cents militaires seulement sont disposés dans Belfast-est, qui compte soixante-treize mille habitants.

Comme il est hors de question de dégarnir les quartiers catholiques, où l'IRA est toujours active, le problème de l'envoi de renfort se pose de l'avis de certains militaires.

Plus grave encore, l'armée peut se demander dans quelle mesure la décision de l'UDA ne préfigure pas un retournement contre les forces de l'ordre de cette organisation paramilitaire de cinquante mille hommes, armés, disciplinés, et essentiellement concentrés à Belfast.

Les craintes en ce sens sont alimentées par deux facteurs. D'abord la raison, ou plutôt semble-t-il le prétexte, avancé par l'UDA afin de justifier son refus de coopérer avec l'armée: selon l'UDA, un camion militaire aurait la nuit dernière délibérément renversé un jeune protestant, et des pierres lancées depuis le véhicule auraient blessé une jeune fille elle aussi protestante. L'armée a démenti ces affirmations.

Ensuite, une nervosité croissante gagne la communauté loyaliste toute entière. Si les derniers troubles ont été uniquement le fait des Tartan Gangs, bandes de jeunes voyous toujours prêts à s'en prendre aux catholiques, il est clair que la majorité dans son ensemble est mécontente.

Non seulement parce que le référendum sur la frontière avec l'Eire a été repoussé, de la fin de cette année à l'année prochaine mais aussi parce que les élections locales du 6 décembre, pour la première fois à la représentation proportionnelle, accroîtront la représentation catholique. Cette même majorité déplore que Londres semble vouloir négocier avec l'IRA, et se rapprocher de Dublin. Enfin et surtout elle est mécontente parce que depuis la conférence constitutionnelle de Darlington le mois dernier, aucun élément nouveau n'est apparu et qu'elle se croit abandonnée à la fois par Londres et ses propres politiciens. Cependant, notent les observateurs, l'UDA a déjà menacé à plusieurs reprises de couper les ponts avec l'armée.

Et l'on voit mal comment une organisation qui s'affirme loyaliste pourrait entrer en conflit ouvert contre l'armée britannique.

●

M. William Craig, leader du mouvement protestant Vanguard et ancien ministre de l'intérieur pour l'Irlande du Nord, a été condamné hier pour conduite dangereuse sous l'influence de l'alcool par le tribunal de Hillborough, dans le comté de Down.

M. Craig s'est vu infliger une amende de 35 livres ($88) et le tribunal a demandé le retrait de permis pendant un an. Un alcooltest effectué lors d'un accident entre le véhicule conduit par M. Craig et un tiers, le 16 mai dernier, avait révélé un taux d'alcool de 212 milligrammes par 100 millilitres de sang.

Pékin libère les frères Farmer

PEKIN (AFP) – Deux Britanniques, les frères Percival et Frederik Farmer, détenus depuis cinq ans en Chine, seront libérés aujourd'hui et conduits à la frontière de Hong Kong.

Agés respectivement de 46 et 45 ans, Percival et Frederik Farmer, titulaires de passeports britanniques, avaient été arrêtés le 21 septembre 1967, au moment de la mise à sac de la mission diplomatique britannique à Pékin, pour contravention aux lois chinoises. Nés en Chine d'un père britannique et d'une mère chinoise, ils avaient vécu toute leur vie à Ying Kow, dans la province de Liao Ning.

L'ambassade britannique n'a été prévenue de ces arrestations qu'en juillet dernier par une lettre de la soeur des deux hommes, Mme Dorothy Farmer, précise-t-on, et le ministère chinois des affaires étrangères l'informait officiellement hier que les deux prisonniers devaient être déportés aujourd'hui vers Hong Kong.

A la connaissance du gouvernement britannique, trois autres ressortissants du Royaume-Uni sont encore détenus en Chine. Il s'agit de Mme Elsie Epstein et de MM David Crook et Michael Shapiro, qui étaient employés comme traducteurs par le gouvernement chinois et qui ont été arrêtés pendant la révolution culturelle en 1967.

Blackpool au virage de l'Europe élargie

BLACKPOOL (AFP) – Le gouvernement britannique insistera pour que la Communauté économique européenne élargie fixe une date pour l'application d'une véritable politique économique régionale dans les pays membres, a déclaré hier après-midi sir Alec Douglas-Home, secrétaire au Foreign Office devant le congrès conservateur de Blackpool.

Sir Alec a laissé entendre que cette demande serait notamment faite lors du sommet européen de Paris. Parlant à l'issue d'un débat sur les affaires européennes, le ministre britannique des affaires étrangères a déclaré: au cours des années, les Six ont apporté une attention particulière à la politique agricole commune. Cela est compréhensible, mais dans la communauté élargie, l'accent doit inévitablement se porter, pour une certaine part, vers un plus grand équilibre entre les politiques communautaires en matière d'agriculture et d'industrie.

Dans cette mesure, a ajouté sir Alec, nous pouvons légitimement prendre une initiative, nous pouvons insister et nous insisterons pour obtenir des mesures régionales et industrielles dont le but est de faciliter le développement industriel général.

Il est également important, a-t-il dit, de fixer une date à laquelle la communauté mettra en application une véritable politique régionale.

Répondant à certaines critiques des anti-européens, le secrétaire au Foreign Office a rejeté une fois de plus l'idée d'un référendum en Grande-Bretagne sur l'adhésion à la CEE. Le référendum n'est pas dans notre constitution, le gouvernement n'a aucune intention de l'y introduire, un point c'est tout, a déclaré sir Alec.

Par ailleurs, l'évolution de la défense de l'Europe rendra nécessaire sous une forme ou une autre une force nucléaire européenne, a déclaré de son côté Lord Carrington, ministre britannique de la défense.

Le ministre a déclaré que les pays européens devraient contribuer davantage à leur propre défense sans pour autant minimiser l'appui américain notamment dans le domaine nucléaire. Il a déclaré: si tous les pays membres de l'OTAN y consacraient 5,5 pour cent de leur produit national brut, la plupart de nos problèmes seraient résolus. La collaboration est d'autant plus nécessaire, a dit lord Carrington, qu'en cas de guerre ces pays affronteraient le même ennemi au même endroit. Il a indiqué qu'il était notamment absurde de construire en Europe des chars d'assaut aussi différents que le Chieftain britannique et le Leopard allemand.

Les héritiers de Mao et Chou ne sont pas encore désignés

PEKIN (AFP) – Le Quotidien du peuple consacre une page entière au problème de la succession du président Mao Tsé toung pour couper court aux spéculations de la presse internationale à la suite d'un entretien de M. Chou En lai avec un groupe de rédacteurs en chef américains sur le sujet. Le journal laisse en effet clairement entendre que personne n'a encore été désigné pour prendre la relève.

Le nom de Yao Wen yuan, théoricien de Shanghai, parvenu au bureau politique grâce à la révolution culturelle, avait été avancé par les journalistes américains ayant rencontré le chef du gouvernement chinois. L'organe central du parti communiste qualifie de manière de penser erronée celle de ceux qui estiment que les hommes qui peuvent être formés et sélectionnés sont déjà entrés dans les équipes de direction... et que par conséquent la tâche de formation des successeurs est déjà en bonne voie.

En réalité, souligne le journal, depuis la grande révolution culturelle prolétarienne, notre parti a formé et mis à l'épreuve un grand nombre de forces naissantes, dont plusieurs sont déjà représentées dans les équipes de direction aux différents échelons.

Ces lignes semblent suggérer que le président Mao (79 ans) et M. Chou En lai (74 ans) n'ont pas encore fixé leur choix sur leurs héritiers et que ceux-ci ne seront pas automatiquement des personnalités qui firent une ascension politique spectaculaire pendant la révolution culturelle.

Le haut-commissaire britannique à Kampala est rappelé à Londres

LONDRES (AFP) – Le secrétaire au Foreign Office, sir Alec Douglas-Home, a demandé au haut-commissaire de Grande-Bretagne à Kampala, M. Richard Slater, de regagner immédiatement Londres pour faire un rapport sur l'ensemble des relations avec l'Ouganda et sur la situation dans ce pays, annonce un communiqué du Foreign Office.

Cette décision, précise le communiqué, fait suite aux accusations entièrement injustifiées formulées par le président Idi Amine contre M. Slater, à qui le chef de l'Etat ougandais a demandé de quitter le pays, en même temps que les derniers porteurs de passeports britanniques.

Le communiqué laisse d'autre part entendre que le gouvernement britannique pourrait demander à son tour le rappel du haut-commissaire ougandais à Londres, le colonel Sam Lukakamwa. Il précise en effet que les consultations entre M. Slater et le gouvernement de Londres porteront notamment sur le niveau de la représentation diplomatique entre les deux pays. Il est clair, ajoute-t-il, que si le général Amine met les diplomates britanniques de haut rang dans l'impossibilité d'exercer leurs fonctions élgitimes, le niveau de la représentation britannique de l'Ouganda à Londres devra être réexaminé.

M. Slater, indique-t-on de source autorisée, est attendu à Londres au cours des prochains jours.

Renvoyé de Rome à Milan, Valpreda aura finalement son procès en Calabre

ROME (AFP) – L'anarchiste Pietro Valpreda et les onze extrémistes considérés comme les responsables des tragiques attentats de Rome et de Milan du mois de décembre 1969, comparaîtront devant la cour d'assises de Catanzaro (Calabre). Telle est la décision que vient de prendre la cour de cassation faisant suite à la requête en suspicion légitime présentée par la cour d'assises de Milan.

Le procès contre Valpreda s'était ouvert le 23 février devant la cour d'assises de Rome. L'anarchiste était accusé d'avoir perpétré des attentats à la bombe non seulement à Rome (monument aux morts et siège de la banque nationale du travail – 14 blessés) mais aussi à Milan, au siège de la banque nationale de l'agriculture (16 tués, près de cent blessés).

Après quelques jours de débats, le 6 mars, la cour de Rome, prenant en considération les arguments soulevés par les avocats de la défense se déclara territorialement incompétente pour juger l'affaire qu'elle renvoya à la cour d'assises de Milan.

A ce point, le procureur de la république de Milan, sans déclarer l'incompétence de la cour milanaise, avança cependant une requête en suspicion légitime. Le magistrat fit valoir en particulier que le déroulement de ce procès dans la ville où avait eu lieu l'attentat le plus meurtrier et où se trouvent des centrales extrémistes particulièrement actives, n'aurait pas offert de garanties suffisantes en matière tant de sérénité que de sécurité.

La cour de cassation a accepté cette thèse en dépit de l'opposition des avocats de Valpreda et a choisi la cour d'assises de Catanzaro, en Calabre.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. heure de tombée. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

BRIEN Alexandre. A St-Lambert, le 13 octobre 1972, à l'âge de 75 ans, est décédé, M. Alexandre Brien, époux de Charlotte Pettigrew. Père de Charles, Mme Raymond Fournier (Madeleine) Suzanne, Jean-Marc et Mme Jules Galipeau (Lucie). Les funérailles auront lieu lundi le 16 octobre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée No 63 avenue Lorne, St-Lambert, à 1 heure 50, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert, où le service sera célébré à 2:00 heures. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs. Des dons à la Fondation-Québec des maladies du coeur, seraient appréciés.

DUBOIS Raynald Accidentellement à Beloeil le 13 octobre 1972 à l'âge de 19 ans, est décédé, Raynald Dubois, fils de Aurèle Dubois et de Pierrette Blain, demeurant à 240 boul. Richelieu à Beloeil. Les funérailles auront lieu lundi le 16 octobre. Le convoi funèbre partira du Salon funéraire Maurice Demers No 881 Mgr. Laval, Beloeil à 2 heures 45, pour se rendre à l'église Ste Maria Goretti où le service sera célébré à 3:00 heures. Et de là au cimetière de St-Mathieu de Beloeil lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL

directeur musical:
Alexander Brott

Soliste
JULIAN BREAM
Guitariste

Lundi soir
le 23 octobre -
8:30 p.m.

COMPLET



THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS. Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Dès maintenant, vous pouvez "faire quelque chose." Simple question d'initiative. D'initiatives locales!

L'année dernière, beaucoup de gens ont décidé de "faire quelque chose" pour leur communauté. Dans le cadre du PIL (Programme des initiatives locales), ils ont pris des mesures pour résoudre les problèmes majeurs rencontrés dans leur région.

Résultats?

Ils ont créé 92,000 nouveaux emplois à travers le pays et amélioré les conditions de vie de leur entourage.

Le PIL a connu un immense succès.

Ce même PIL vous revient, cette année.

Le Gouvernement du Canada met *dès maintenant* à la disposition de ceux qui ont les meilleures idées des sommes d'argent nécessaires à la réalisation de projets communautaires. Il y a beaucoup à faire. Dans bien des domaines. Réunissez vos amis. Étudiez les besoins de votre communauté et soumettez vos idées.

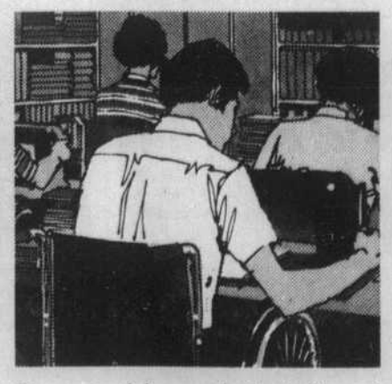
Faites preuve d'imagination: les possibilités sont immenses. Les critères sont simples. On se fera un plaisir de vous renseigner à votre Centre de Main-d'oeuvre du Canada.

Les demandes seront reçues jusqu'au 31 décembre. Les octrois du PIL ne couvriront que les frais encourus avant le 31 mai 1973.

Dépêchez-vous . . . Vous aussi *pouvez* "faire quelque chose"!



À Montmagny, avec l'aide du PIL, des amants de la nature décidèrent de dépolluer un sanctuaire d'oiseaux migrateurs. 122 emplois furent créés. Les oiseaux migrateurs ont désormais un meilleur habitat. La valeur touristique du sanctuaire s'est aussi accrue.



Dans une région rurale du Québec, où le taux de chômage est élevé, un groupe de parents ont décidé de former, avec l'aide du PIL, une "Association de parents d'enfants inadaptés". Ils ont élaboré un projet d'ateliers "protégés" qui n'embauchent que des handicapés.



Dans la région de Montréal, un groupe de citoyens ont mis sur pied un service gratuit de gardiennes d'enfants. Ce projet, élaboré dans le cadre du PIL, permet à des mères de famille de travailler tout en confiant leurs enfants à des personnes compétentes.



À Dingwall, en Nouvelle-Écosse, 18 familles devaient faire 7 milles pour avoir de l'eau! Avec l'aide du PIL, onze hommes de la région entreprirent de construire un aqueduc. Aujourd'hui, ces familles ont l'eau courante . . . dans leurs maisons!

Ces gens l'ont prouvé. C'est une simple question d'initiative!

Main-d'œuvre et Immigration
Bryce Mackasey, ministre

Manpower and Immigration
Bryce Mackasey, Minister

Vous trouverez les formules de demande d'octroi et tous les renseignements sur le PIL au Centre de Main-d'oeuvre du Canada de votre région.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 11

LA COMMISSION SCOLAIRE DAVIGNON

demande

- **un professeur de géographie - sec. III**
- **un professeur de commerce - sec. III et IV**
- **un professeur de catéchèse**
- **un professeur de biologie**
- **un professeur d'éducation physique**

Appeler: **Service du personnel**
514-263-1800

CATÉCHÈSE POUR L'ENFANCE

Fonction:
Réviser les manuels de catéchèse du second cycle à l'élémentaire.

Aptitudes requises:
- Expérience pédagogique pertinente dans le secteur élémentaire.
- Formation catéchétique ou théologique.
- Bonne connaissance de la langue française.
- Aptitude pour le travail en équipe.

Traitement:
Selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 23 octobre 1972 à:

Réjean Plamondon, directeur général,
Office de catéchèse du Québec,
2715, Chemin de la Côte Ste-Catherine,
Montréal 250.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR

(GRANBY)

recherche les services de **professeurs** pour l'enseignement au secondaire dans les disciplines suivantes:

Au 1er cycle

1 professeur masculin
- mathématiques modernes et français programme-cadre

1 professeur
- information scolaire et professionnelle

1 professeur masculin bilingue
- anglais

Au 2e cycle

1 professeur
- éducation physique

1 professeur
- information scolaire et professionnelle

Faire parvenir "curriculum vitae" LE PLUS TÔT POSSIBLE à:

La Commission Scolaire Régionale Meilleur,
a/s du Directeur du personnel,
261, rue Laurier, Granby.

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

SERVICE DE L'INFORMATIQUE

En vue du développement du système intégré des Caisses populaires en temps réel, la Fédération recherche des candidats sérieux qui veulent développer un plan de carrière à l'intérieur d'un organisme en pleine croissance.
Les postes suivants sont ouverts:

1 POSTE D'ANALYSTE DE SYSTÈMES (SYSTEMS PROGRAMMER)

La fonction:
Sous l'autorité du chef de l'informatique:
a) création et entretien des librairies de programmes OS au cours du développement et de l'implantation des programmes d'un système intégré de télétraitement (temps réel);
b) génération du système d'exploitation OS et des programmes requis par l'équipe de développement;
c) organisation et entretien des librairies de programmes et des mesures de sécurité requises (librairies de soutien . . .);
d) participation aux essais des programmes de développement.

Qualifications requises:
a) Scolarité: Baccalauréat spécialisé (1er cycle) ou l'équivalence.
b) Expérience: Cinq (5) années d'expérience dans:
1- l'entretien du système d'exploitation OS,
2- la génération du système d'exploitation OS,
3- la génération et l'entretien des librairies du système d'exploitation OS,
4- le langage de contrôle OS (JCL),
5 les programmes utilitaires OS,
6- la lecture et l'interprétation des impressions de mémoire (core-dumps).
c) Un surplus d'expérience peut être un atout.
d) Les candidats doivent pouvoir organiser de façon systématique leur travail.

3 POSTES D'ANALYSTES

La fonction:
Sous l'autorité du chef de l'informatique:
a) prépare à partir de spécifications de systèmes les spécifications de programmes;
b) codifie et documente des programmes en OS Assembleur pour un système en télétraitement et temps réel à très haut rendement;
c) aide les programmeurs récemment entrainés dans:
— l'élaboration de spécifications de programmes,
— la programmation,
— les essais de modules de programmes;
d) participe activement aux essais d'intégration du système et de l'ensemble des programmes.

Qualifications requises:
a) Scolarité: Baccalauréat spécialisé (1er cycle) ou l'équivalence.
b) Expérience:
1- De deux (2) à trois (3) années en programmation (OS Assembleur),
2- être familier avec les programmes utilitaires et le langage de contrôle OS (JCL),
3: être familier avec les fonctions internes du système d'exploitation OS,
4- être familier avec l'interprétation des messages de compilation OS Assembleur,
5- être familier avec l'interprétation et la lecture des impressions de mémoire (core-dumps).
c) Le candidat doit pouvoir s'intégrer facilement à une équipe de projet.

Salaires:
Selon les qualifications et l'expérience.

Bénéfices sociaux:
Plan de retraite, congés de maladie, vacances, etc.

LIEU DE TRAVAIL: MONTRÉAL

N.B.: Le manque de scolarité peut être compensé par l'expérience.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Directeur du Service du personnel,
La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.
150, avenue des Commandeurs,

PROGRAMMEUR ANALYSTE

L'Institut International d'Économie Quantitative (I.I.E.Q.) requiert les services d'un programmeur analyste.
Le candidat doit être détenteur d'un baccalauréat en informatique, avoir de bonnes connaissances en mathématiques, statistiques ainsi qu'en recherche opérationnelle, et connaitre le système CDC. Des études en sciences économiques seraient un avantage.
Les conditions de travail dépendent des qualifications et de l'expérience.

Faire parvenir votre demande à:
C.P. 460, Station H. Montréal 107

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HARRICANA

800, 1ère rue est, Amos
OFFRE D'EMPLOI

PROFESSEURS:

1 Soudure
1 Construction
1 Dessin industriel
1 Électricité
1 Education physique
1 Mathématiques
1 Ecologie-Histoire

Faire parvenir demande à:

Denys Campeau,
Directeur du personnel.

HÔPITAL LAVAL

recherche

ERGOTHÉRAPEUTE

POUR TRAVAILLER:
Réadaptation auprès de malades en orthopédie et en neurologie.
QUALIFICATION:
Posséder un diplôme universitaire en ergothérapie.
SALAIRE:
Selon la convention collective.
Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur adjoint,
Service du personnel,
Hôpital Laval,
2725, Chemin Ste-Foy,
Québec 10.

TRAVAILLEUR SOCIAL

ENDROIT:
Hôpital St-Charles de Joliette
FONCTIONS:
Travail au sein d'une équipe multidisciplinaire. Évaluations, thérapie individuelle et de groupe (en interne et/ou en externe).
Prévention primaire.
QUALIFICATIONS:
Maîtrise en Service Social d'une Université reconnue. Membre de la Corporation des Travailleurs Sociaux du Québec.
TRAITEMENT:
— Selon les échelles en vigueur
— Bénéfices marginaux usuels

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 10 novembre 1972 au:

Directeur du Personnel
Hôpital St-Charles de Joliette
1,000, Boul. Ste-Anne
Joliette, Québec

COLLÈGE DE ROSEMONT

- Offres d'emploi -

I. COORDONNATEUR (ICE) DES STAGES AU DÉPARTEMENT D'INHALOTHÉRAPIE

Attributions:
Fait le lien entre le Collège et l'hôpital afin:
a) d'entretenir une étroite collaboration entre les deux institutions et de favoriser ainsi les bonnes relations;
b) d'assurer l'uniformité de l'enseignement technique;
c) d'assurer la continuité de la formation clinique de l'étudiant.

Qualifications:
Seize (16) années d'études ou l'équivalent, un diplôme de technicien inhalothérapeute et une expérience connexe.

Traitement:
Selon l'échelle des professionnels de cette spécialité en vigueur au Collège, soit de sept mille trois cents dollars ($7,300.00) à douze mille dollars ($12,000.00) par année.

II. ANIMATEUR(ICE) DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

Attributions:
En collaboration avec les autres animateurs du secteur vie étudiante, l'animateur des activités sociales et culturelles favorise la mise sur pied d'activités et d'organismes socio-culturels susceptibles d'enrichir le milieu collégial et la communauté environnante.

Qualifications:
Posséder un diplôme universitaire terminal dont l'obtention requiert un minimum de seize années d'études en arts, lettres, ou dans une autre discipline universitaire appropriée.

Traitement:
Selon l'échelle des professionnels de cette spécialité en vigueur au Collège, soit de sept mille trois cents dollars ($7,300.00) à douze mille dollars ($12,000.00) par année.

III. AIDE TECHNIQUE AUX SERVICES ÉTUDIANTS

Attributions:
Principalement affecté (e) au secteur des activités sociales et culturelles, son rôle principal et habituel consiste à assister le personnel de ce secteur ainsi que les étudiants du Collège, en mettant à leur disposition le matériel nécessaire à la réalisation des activités.

Qualifications:
Avoir obtenu un diplôme de douzième (12ème) année dans un établissemen scolaire officiellement reconnu.

Traitement:
De quatre mille quatre cent un dollars ($4,401.00) à cinq mille six cent cinquante-et-un dollars ($5,651.00) par année, selon la scolarité et/ou l'expérience.

La demande doit être faite sur la formule officielle du Collège qui peut être obtenue **au bureau du secrétaire général ET REMISE AVANT LE JEUDI 19 OCTOBRE 1972 à 17:00h. AU BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.**

La Commission Scolaire de Huntingdon

recherche les services

d'un professeur de classe d'attente pour des enfants de 6 ans.

Le candidat devra posséder des qualifications au niveau de l'enseignement à la maternelle ou de l'expérience pertinente pour l'enseignement à l'enfance exceptionnelle.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae pour le 24 octobre 1972 à:

Commission Scolaire de Huntingdon,
a/s Directeur général,
64 Châteauguay,
B.P. 1090,
Huntingdon, Qué.

SEPT-ILES 1970 POPULATION 22,000
SEPT-ILES 1971 POPULATION 25,000
SEPT-ILES 1972 POPULATION 30,000

Afin de faire face à l'expansion économique et démographique de notre ville et de notre région,

L'HÔPITAL DES SEPT-ILES

Hôp. régional de 200 lits

a un urgent besoin de

MÉDECINS EN MÉDECINE GÉNÉRALE

Adressez cur. vitea à:

Dr Pierre Gauthier,
Directeur Médical,
Hôp. des Sept-Iles,
45 rue Père Divet

Commission Scolaire des Mille-Iles

Concours:

DIRECTEUR D'ÉCOLE POLYVALENTE DE FABREVILLE

CRITÈRES GÉNÉRAUX:
Le niveau 1 de direction des écoles (le niveau de directeur ou de principal) nécessite:
a. l'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministère;
b. une formation universitaire exigeant au moins seize (16) années de scolarité;
c. une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;
d. une expérience de trois (3) ans au niveau 1 ou au niveau 2 à l'élémentaire ou au secondaire, directement reliée aux fonctions à remplir, ou l'équivalent;
e. de préférence, une expérience dans des milieux physiques différents; exemple: aires ouvertes;
f. une connaissance pertinente dans l'enseignement individualisé selon différentes modalités, exemple: horaire modulaire flexible.

N.B. La nomination prendra effet en février 1973.

SALAIRE:
En conformité avec le Document no I "Le Personnel de la Direction d'écoles des Commissions Scolaires".
Les candidats devront faire parvenir leur demande à:
M. Marcel Gravel, Directeur du personnel, 2295 Honoré-Mercier, Ste-Rose, Ville de Laval, avant 16h.30, le 27 octobre 1972.

LE CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (C.L.S.C.) DE LA BASSE-VILLE DE QUÉBEC

ouvre un concours pour le choix d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonctions:
Administrer, planifier et coordonner toutes les activités du C.L.S.C. dans le cadre de ses règlements, c'est-à-dire:
- assurer la mise à exécution des décisions du conseil d'administration;
- diriger le personnel;
- préparer et administrer le budget;
- en collaboration avec une équipe multidisciplinaire, élaborer et mettre sur pied les différents programmes et services en santé, service social et action communautaire, compte tenu des besoins du milieu et en conformité avec la loi 65.

Exigences:
- De préférence, formation universitaire en sciences humaines ou sciences de la santé, complétée par une formation ou une expérience administrative;
- connaissance du milieu.

Traitement:
Entre $10,000 et $15,596.
- Cette échelle est établie par le ministère des affaires sociales. La classification sera déterminée selon les qualifications du candidat.

Faire parvenir curriculum vitae complet avant le 3 novembre 1972 à:

C.L.S.C. de la Basse-Ville,
C.P. 220, Québec 8.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX

RECHERCHE

UN TRAVAILLEUR SOCIAL

LIEU DE TRAVAIL:
Région de Lachute, secteur élémentaire.

FONCTIONS:
— Contrôler les absences et porter une attention particulière aux cas d'absences chroniques.
— Faire de la consultation auprès des parents, des enseignants et des principaux d'écoles.
— Travailler en étroite collaboration avec les membres des services personnels aux étudiants.

QUALITÉS REQUISES:
Diplôme universitaire en service social:
Etre membre de la Corporation des Travailleurs Sociaux.

SALAIRE:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir une demande d'emploi accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse suivante, avant le 25 octobre 1972:

Commission scolaire régionale Dollard-des-Ormeaux
Services du personnel
300, rue Lenoré

COMPTABLES STAGIAIRES SENIORS

demandés par

Gaudette, Bergeron, Lavigueur, Caron & Associés

2275 est, Jean-Talon, suite 316

Tél.: 729-1883

ASSOCIATION DES FOYERS POUR ADULTES

DIRECTEUR GÉNÉRAL

LIEU: Montréal
EXIGENCES:
(1) Diplôme universitaire en sciences humaines et/ou en administration ou l'équivalent.
(2) Connaissance du milieu des affaires sociales.
(3) Une expérience administrative pertinente.
(4) Sens de l'organisation, de la représentation et du travail d'équipe.

FONCTIONS:
Sous l'autorité du Conseil d'administration, le Directeur Général:
(1) est responsable de l'administration courante des affaires de l'association.
(2) est consultant auprès des foyers membres.
(3) établit des relations avec les différents organismes du secteur et des ministères impliqués.
(4) participe aux divers comités impliquant l'association.

SALAIRE:
Selon la compétence et les normes généralement reconnues.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 28 octobre 1972:
Case 1882, Le Devoir, Montréal

SURVEILLANT(E) EN SOINS INFIRMIERS

Hôpital de 65 lits situé en Mauricie

Poste rotatif:
Soirée et nuit ou de nuit en permanence, si désiré.

Conditions de travail:
Selon les normes de l'assurance-hospitalisation.

Exigences:
— Minimum de 5 ans d'expérience en soins infirmiers.
— Le(la) candidat(e) devra posséder des qualités de chef et avoir une préparation en administration d'unité de soins.

Faire parvenir candidature et curriculum vitae à:

Directeur du personnel,
Hôpital Comtois Inc.,
41, boul. Comtois,
Louiseville, Cté Maskinongé.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE YOUVILLE

recherche des

PROFESSEURS

POUR COMBLER LES POSTES SUIVANTS:

1 professeur **FRANÇAIS - Sec. III**
1 professeur **CHEM STUDY - Sec. V**
2 professeurs **ANGLAIS - Sec. III - IV**
1 professeur **MATHEMATIQUES - Sec. III - IV**
1 professeur **SOUDAGE - C.P.C.**
1 professeur **ELECTRICITE ET EXPLORATION - C.P.C., Sec. III**
1 professeur **COUTURE POUR DAMES - 3/5**
3 professeurs **INITIATION AU TRAVAIL**
1 professeur **EXPLORATION, TOLERIE, MENUISERIE**

Envoyer votre curriculum vitae en mentionnant le poste désiré à:

Commission scolaire régionale Youville
Service du personnel
200, rue Ellice
Beauharnois, Québec.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

SERVICE DU PERSONNEL

TITRE:
CONSEILLER EN GESTION DU PERSONNEL
POSTE:
Sous l'autorité du directeur du Service, le titulaire du poste doit:

1. être responsable de l'analyse, description et évaluation des tâches;
2. aider à la formulation et à l'application de programmes d'entraînement du personnel;
3. aider à la préparation des échelles de salaire et voir à leur application;
4. faire partie des comités assignés par le directeur du Service;
5. remplacer le directeur du Service en son absence.

QUALIFICATIONS:
1. Posséder un diplôme universitaire de premier cycle en relations industrielles, gestion du personnel ou un dossier équivalent.
2. Avoir une année d'expérience dans un travail similaire.

TRAITEMENT:
Le traitement du titulaire sera établi en fonction de sa formation et de son expérience. Le titulaire jouira des bénéfices sociaux accordés par l'Université à son personnel: caisse de retraite, assurances, vacances, etc.

Toute offre de services doit être accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et doit être adressée avant le 25 octobre 1972 au:

SERVICE DU PERSONNEL
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
SHERBROOKE, QUE.

Contrat Bell-Télésat pour l'Arctique

Bell Canada et Télésat Canada ont conclu hier un contrat de $32 millions portant sur l'utilisation de circuits de transmission par satellite pour desservir les régions de l'est de l'Arctique.

Le contrat a été signé à Frobisher Bay par MM. R.C. Scrivener, président de Bell Canada, et D.S Golden, président de Télésat Canada, en présence de M. Robert Stanbury, ministre des communications. Le contrat stipule que Bell Canada utilisera deux des voies de communication du satellite Anik I de Télésat Canada, qui sera lancé au cours du mois prochain.

Grâce à cette entente, Bell Canada pourra offrir aux villes, villages et avant-postes de l'est de l'Arctique un service de télécommunications sensiblement amélioré, qui pourra, pour la première fois, soutenir la comparaison avec celui dont bénéficie les régions situées plus au sud.

C'est vraisemblablement vers la mi-novembre que l'on procédera au lancement du satellite Anik I, qui gravitera à une altitude de 22,400 milles, au-dessus de l'Equateur, directement au sud du centre de l'Alberta. Anik I sera le 1er satellite géostationnaire au monde servant aux communications dans un pays. On pourra probablement commencer à utiliser les circuits pour la transmission au début de 1973.

"C'est pour le service d'endroits très reculés, tels les avant-postes de l'Arctique que les satellites de communication s'avèrent les plus utiles". C'est ce qu'a déclaré M. Scrivener, lors de la signature du contrat, à laquelle assistaient notamment M. Stuart Hodgson, le commissaire des territoires du Nord-Ouest, et les membres du Conseil qui s'étaient réunis à Frobisher Bay.

Le contrat stipule que Bell Canada disposera de deux voies de communication par satellite pour une période de cinq ans à raison d'environ $3 millions par année pour chacune des voies, et qu'elle paiera les frais de certains services des stations terrestres, ce qui porte le coût total à quelque $32 millions.

La première voie de transmission, qui comprendra 110 circuits téléphoniques, servira de ligne de jonction ou d'artère à fort trafic entre Frobisher Bay et Resolute.

Nouveau régime dans les cegeps

Le travail personnel et pratique sera reconnu au même titre que les cours

par Gérald LeBlanc

Le nouveau régime pédagogique que prépare le ministère de l'éducation entraînera trois changements importants dans le programme académique reconnu pour l'obtention d'un diplôme d'études collégiales:

- le programme académique des cégépiens ne sera plus basé sur les cours mais sur les crédits qui tiendront compte de trois éléments: les cours, les laboratoires ou tout autre apprentissage pratique supervisé comme les stages, et le travail personnel;
- tout comme les étudiants en sciences doivent suivre des cours dans les deux autres champs de concentration (lettres et sciences humaines), les étudiants en lettres et en sciences humaines devront des cours de sciences;
- les cours obligatoires en philosophie seront réduits de quatre à deux.

Actuellement l'étudiant doit prendre 7 cours par session, 14 par année, 28 pour un diplôme d'enseignement général et 32 pour un diplôme d'enseignement professionnel.

Or, le cours comme unité d'évaluation, est déficient à deux titres: il ne tient pas compte du travail personnel exigé de l'étudiant et il varie en périodes exigées d'un cours à l'autre.

C'est ainsi que les cours de français ne comportent que trois périodes par semaine tandis que les cours de science en contiennent cinq à cause des deux périodes de laboratoires. La différence est encore plus marquée dans certains cas extrêmes, comme l'éducation physique, qui ne comporte que deux périodes par semaine, et aucun travail personnel, et le cours médico-chirurgical qui demande de 18 à 20 heures par semaines des étudiants en techniques infirmières.

Avec une unité d'évaluation aussi élastique, certains étudiants doivent fournir plus de 50 heures de travail par semaine pour atteindre les 7 cours exigés par session, tandis que d'autres s'en tirent avec moins de 25 heures de travail.

Si le nouveau régime pédagogique est adopté, l'étudiant devra amasser 60 crédits (90 au professionnel qui dure trois ans) pour l'obtention d'un diplôme d'étude collégial.

Contrairement au cours, le crédit désigne une quantité uniforme d'heures de travail en incluant les cours, les laboratoires ou autre apprentissage pratique supervisé, et le travail personnel.

D'après le projet de règlement, "un crédit reconnaît l'atteinte d'objectifs correspondant à 45 heures d'activités d'apprentissage de la part de l'étudiant moyen.
part de l'étudiant moyen".

C'est donc dire que les cégépiens devront, en moyenne, fournir une semaine de 45 heures.

En plus de cette conversion des cours en crédits, le nouveau régime pédagogique propose un assouplissement des cours obligatoires et un certain équilibre entre les exigences faites aux diverses catégories d'étudiants.

Tout en conservant le principe actuel stipulant que l'étudiant doit choisir 50% de ses cours dans sa concentration (sciences, sciences humaines, lettres) et 50% dans les deux autres secteurs, on laisse une plus grande liberté dans le choix des cours dans les autres secteurs, à condition de choisir au moins 20% dans chacun des secteurs.

On réduit de plus les cours obligatoires en philosophie. D'après le directeur de la Digec, M. Léo Paré, ce changement entrainera la mise à pied d'un certain nombre de professeurs de philosophie? M. Paré répond que personne ne sera mis à pied, du fait que l'application du règlement s'échelonnera
de 1973 à 1975. Il ajoute cependant qu'il faudra freiner le recrutement de nouveaux professeurs en philosophie.

La demande pour les professeurs de sciences sera, par contre, plus forte, puisque, dorénavant, tous les élèves devront prendre au moins 20% de leurs crédits en science. Dans le régime actuel, plusieurs étudiants en lettres ne suivent aucun cours de science.

On se propose de développer, dans ce sens, de nouveaux cours de science (philo des sciences, histoire des sciences, application pratique des sciences) pour les étudiants qui ne veulent pas se spécialiser dans ce secteur mais qui doivent en posséder certains éléments de connaissance s'ils veulent comprendre le monde actuel.

D'après M. Paré, certains projets de recherche financés par le ministère, comme le projet multidisciplinaire au Cegep Ahuntsic, visent à la préparation de ce type de cours.

Il ne semble cependant y avoir rien de prévu pour la préparation des maîtres qui devront dispenser ce genre d'enseignement.

Le cheminement du règlement

(par Gérald LeBlanc) – Depuis leur fondation en 1967, les cegeps fonctionnent avec un régime pédagogique expérimental. On prépare actuellement un règlement qu'on espère soumettre au Conseil supérieur de l'éducation (CSE) au printemps. L'adoption devrait suivre avant l'été 1973 et l'application s'échelonnerait de 1973 à 1975.

D'après la loi du Conseil supérieur de l'éducation, organisme chargé de conseiller le ministre, le ministre de l'éducation doit soumettre au CSE tout projet de règlement régissant l'enseignement aux divers niveaux du système public.

A la fondation des cegeps, en 1967, le titulaire du ministère de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, avait avisé le conseil que le régime pédagogique adopté dans les cegeps n'était qu'expérimental.

Après avoir fait l'expérience de ce régime pendant cinq ans et l'avoir modifié en cours de route, le ministère de l'éducation veut maintenant émettre un règlement officiel pour déterminer le type d'étude dispensé dans les cegeps et le diplôme qui le sanctionne.

Le directeur de la Direction générale de l'enseignement collégial au ministère, M. Léo Paré, explique que le projet de règlement qui circule présentement provient principalement de trois sources:

- le régime actuel dont le principe fondamental des trois concentrations (sciences, lettres et sciences humaines) a été retenu.
- le rapport Roquet, publié en 1971, dont on a retenu, principalement, la recommandation d'assouplir les cours obligatoires et de les appliquer également aux étudiants des trois concentrations.
- le rapport Fortier-Massicotte, publié en 1970, dont on a retenu la suggestion de convertir les cours en crédits comme unité de base du régime pédagogique.

Le projet de règlement a été soumis aux directeurs des services pédagogiques des cegeps en juin dernier. Une version corrigée vient d'être remise aux directeurs généraux à qui on demande de consulter le personnel de leurs institutions.

Au cours de deux rencontres, la première le 19 octobre et la suivante un mois plus tard, les directeurs généraux auront l'occasion de faire connaître leur point de vue au ministère de l'éducation.

Le projet sera alors révisé par les fonctionnaires du ministère qui le présenteront au ministre de l'éducation. Ce dernier devrait, d'après l'échéancier prévu par la DIGEC, le soumettre au Conseil supérieur au printemps 1973.

Si tout fonctionne tel que prévu, les cegeps entreprendront la prochaine année scolaire avec un règlement officiel régissant leur régime pédagogique. On précise toutefois que l'application du règlement s'échelonnera de 1973 à 1975.

Clauses "anti-parasites" et "anti-contestation"

Si certaines modifications strictement pédagogiques du nouveau régime risquent de soulever l'opposition de certains professeurs, particulièrement ceux de philosophie, les clauses "anti-parasite" et "anti-contestation" du règlement ne manqueront sans doute pas de provoquer la colère des associations étudiantes.

L'article 10 du projet de règlement stipule en effet que "pour des raisons graves, le comité exécutif du collège peut ordonner une réinscription en cours de session".

Le directeur de la Digec, M. Léo Paré, signale que cet article ne vient que consacrer un arrêté en conseil de mai 1971, immédiatement après les conflits prolongés aux cegeps de Saint-Laurent et du Vieux-Montréal.

Juste avant la promulgation de ce règlement, les cégépiens du Vieux-Montréal avaient obtenu une injonction empêchant la direction du collège de procéder à une réinscription.

Par ailleurs, au printemps 1972, c'est-à-dire après l'arrêté en conseil, les étudiants du Cegep Rosemont ont obtenu une injonction suspendant la décision de la direction de procéder à une réinscription.

Dans un tel contexte, n'est-il pas provocateur de consacrer un tel règlement? M. Paré répond que le seul but du règlement est d'assurer aux étudiants le droit de poursuivre leurs études.

M. Paré veut, par ailleurs, éviter ce terme "provocateur" qui, selon lui, se situe dans un contexte de "rapport de force".

"Je tiens compte des rapports de force ajoute-t-il, mais je ne peux pas, en tant qu'éducateur, jouer mes cartes en terme de ces rapports de force."

D'après lui, le règlement n'est pas injuste puisqu'il impose à tous les étudiants les mêmes conditions pour la réinscription. Cette réinscription ne peut donc, selon lui, servir à éliminer les étudiants jugés "persona non grata" par la direction.

Le règlement contient également une clause visant à éliminer les "étudiants prolongés" ou "les parasites" comme les qualifie le directeur des services à la DIGEC, M. Armand Arseneault.

On stipule en effet que tout étudiant n'ayant pas réussi 50% des crédits auxquels il s'était inscrit à la session précédente, ou ayant échoué 15 crédits au cours de sessions consécutives, ne pourra s'inscrire à temps plein à la prochaine session.

D'après M. Arsenault, certains étudiants inscrits lors de la fondation des cegeps en 1967, poursuivent toujours des études qui auraient normalement dû se terminer en 1969.

On espère ainsi les éliminer du cirduit, puisque seuls les étudiants inscrits à temps complet jouisse de la gratuité scolaire.

L'étudiant qui voudra continuer, devra s'inscrire à temps partiel, pas plus que trois fois au même cours toutefois, où il devra verser en moyenne $45 par cours.

Ne pénalise-t-on pas ainsi les étudiants pauvres? M. Paré répond que la possibilité de s'inscrire à temps partiel a pour but de ne pas fermer la porte complètement, de ne pas porter un jugement final. Il ne connait pas d'autres moyens, que celui de forcer les étudiants à payer leurs cours, d'obliger les étudiants à ne pas gaspiller l'argent des contribuables.

Une 1ère protestation

La première opposition publique au nouveau régime pédagogique proposé pour les cegeps a été manifestée par le Comité d'éducation de l'Association des femmes diplômés des universités (section française-Montréal) qui vient de faire parvenir une lettre de protestation au ministre de l'éducation, M. François Cloutier, ainsi qu'au Conseil supérieur de l'éducation.

Signée par la présidente du comité, Mme Madeleine Préclaire, cette lettre souligne le danger découlant de l'ambiguité de ce document.

D'après Mme Préclaire, le nouveau règlement ne peut que signifier la diminution des cours de lettre et de philosophie, où se fait avant tout la réflexion d'ou découle la contestation", au profit de l'hyper-spécialisation.

"La réforme de l'éducation doit se faire, dit-elle, en fonction de l'avenir et préparer des hommes prêts à s'adapter à la mobilité du monde de demain, à dominer le flux de l'information, des hommes inventifs et ouverts aux changements et non des serviteurs passifs d'un système clos."

Elle ajoute que le document semble, de plus, ignorer les attentes profondes des étudiants pour qui la réflexion, voire la méditation, constitue "un besoin vital dans le milieu technicisé qui nous enserre tous".

Elle signale finalement au ministre de soumettre ce document à l'approbation des intéressés avant de le faire adopter officiellement.

La clinique ou la prison

NEW YORK (AFP) – Pendant une durée d'un an, et à titre d'expérience, les drogués de la ville de New York qui commettent des offenses et délits mineurs pour obtenir des narcotiques ne seront pas automatiquement poursuivis et auront le choix entre suivre un traitement de désintoxication ou faire l'objet d'une inculpation.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières en page 10

VÉRIFICATEUR INTERNE

PROFIL:
— 26 à 35 ans
— C.A. ou C.G.A.
— 2 ans d'expérience en vérification
— entregent

TÂCHE
— préparer des programmes de vérification
— vérifier les opérations financières et comptables
— analyser et évaluer le contrôle interne
— s'assurer de la conformité des procédures de travail

SALAIRE:
suivant les qualifications et l'expérience.

S.V.P. transmettre le curriculum vitae au:

Alliance mutuelle-vie
Directeur de l'embauche
C.P. 790, succursale B
MONTRÉAL

collège régional du saguenay-lac st-jean

requiert les services d'un

PROFESSEUR EN TECHNIQUES DIÉTÉTIQUES
(Campus de Chicoutimi)

TÂCHE:
Tout ce que comporte la charge d'enseignant au niveau collégial.

QUALIFICATIONS:
- Diététicienne professionnelle.
- Diplôme de premier cycle universitaire.
- Expérience pertinente serait avantageuse.

Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 20 octobre 1972, inclusivement:

Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean
a/s Directeur du Personnel
400, rue Mellon
Arvida, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE DAVIGNON
demande un
RESPONSABLE EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Exigences:
Le candidat devra posséder un diplôme universitaire de 1er cycle (16 ans) et une vaste expérience dans le domaine industriel.

Salaire:
Selon la politique administrative et salariale du ministère.

Adresser curriculum vitae avant le 18 octobre à:

Commission Scolaire Davignon,
a/s M. Jean-Claude Vaillant,
Directeur du personnel,
112, rue John,
Cowansville, Qué.

Université du Québec à Chicoutimi

BIBLIOTHÉCAIRE PRÉPOSÉ À L'INFORMATION DES USAGERS
Concours No: 44

FONCTION:
Sous l'autorité du directeur de la bibliothèque et en coordination avec les préposés à la référence:
- Accueillir les usagers;
- Les orienter;
- Leur fournir les renseignements dont ils ont besoin.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Un baccalauréat ou une maitrise en bibliothéconomie.
Expérience désirable mais non requise.
De l'entregent et de l'initiative; beaucoup d'aptitudes pour le travail d'équipe.

Traitement:
Niveau 18.
À déterminer en fonction de la compétence et de l'expérience.

Note:
Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Directeur du Personnel
Université du Québec à Chicoutimi
930 rue Jacques-Cartier est
Chicoutimi, Québec

Seules les demandes écrites reçues avant le 21 octobre 1972 à 5.00 p.m. seront retenues.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

SUPERVISEUR, DOSSIERS ET RELEVÉS DE NOTES
(Secrétariat Général)
Nous recherchons un Superviseur, dossiers et relevés de notes qui sera responsable entre autre de la préparation et de l'entretien des dossiers scolaires afin d'assurer la rapidité de l'envoi des relevés de notes, du maintien des statistiques et de l'organisation du travail.

COMPÉTENCES REQUISES:
— diplôme d'études universitaires.
— deux années d'expérience dans un domaine connexe.
— aptitude pour la supervision et le travail administratif.
— bilingue (français-anglais)

TRAITEMENT: $8,230. à $11,920.

PHOTOGRAPHE
L'université d'Ottawa cherche un photographe qui serait chargé de produire les photographies et les films requis par les départements, de mettre au point et d'animer des projets d'audio-visuel basés sur des photographies et des diapositives pour répondre aux besoins des usagers du campus, et de se servir du duplicateur Homrich, lorsque c'est nécessaire.

COMPÉTENCES REQUISES:
— Diplôme d'un institut reconnu de technologie ou l'équivalent.
— Cinq (5) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la photographie et connaissance des techniques et de l'équipement photographiques.
— Bilingue (français et anglais)

SALAIRE: $8,230. à $11,920.

AGENT TECHNIQUE 1
(Laboratoire de contrôle de la Pollution)
Le département de Génie Civil cherche un étudiant d'Université diplômé en chimie ou en biochimie ou un étudiant diplômé d'un Institut de Technologie ayant de l'expérience dans le contrôle de la pollution de l'eau. La connaissance des méthodes de traitement de l'eau et des eaux usées serait un atout.

FONCTIONS:
— être responsable de l'équipement et des fournitures de laboratoire.
— entreprendre projets, expériences et analyses.
— expliquer les techniques expérimentales aux étudiants diplômés.

SALAIRE: $7,470. à $10,770.

ARCHIVISTE 1
Sous la direction de l'Archiviste de l'Université d'Ottawa, sera responsable en autre de la sélection, la classification et du conditionnement des documents versés par une centaine de bureaux de l'Université. Devra aussi voir à la tenue de registres, d'inventaires, de fichiers et de monographies historiques.

COMPÉTENCES REQUISES
— B.A. avec spécialisation en histoire
— Bilingue (français et anglais)
— Expérience en recherches ou travail dans les archives et/ou la classification des documents.

TRAITEMENT: $6,770. à $9,730.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Jean-Guy Bourbonnais,
Service du personnel,
110, rue Wilbrod,
Ottawa, Ont.
KIN 6N5

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
BUREAU DE RÉVISION
Offre d'emploi:
SECRÉTAIRE
($14,000 - $18,500)

NATURE DE L'EMPLOI: Sous la direction générale du président du bureau de revision du district de Montréal, le titulaire doit:
- diriger, coordonner et contrôler les activités relatives aux plaintes contre les évaluations et les valeurs locatives sur lesquelles le bureau de revision a juridiction.
- assister le président dans le contrôle du personnel et dans la gestion administrative du bureau.
- recevoir toutes les plaintes qui sont transmises au bureau par les greffiers des municipalités du territoire de la Communauté urbaine de Montréal, en superviser l'analyse et veiller à leur classification.
- contrôler l'application de la loi et voir à la préparation des rôles d'audience et des prévisions budgétaires du bureau

QUALITÉS REQUISES: Instruction et expérience: posséder un diplôme universitaire et environ cinq années d'expérience comportant une responsabilité progressive; les non-diplômés d'université doivent avoir environ dix années d'expérience comportant une responsabilité progressive dont cinq ans dans une fonction directement reliée au secrétariat d'une grande entreprise publique ou privée. Le candidat doit être apte à administrer un budget et administrer du personnel. Divers: facilité d'élocution et de rédaction en français et en anglais; qualités personnelles appropriées; état physique satisfaisant.

TRAITEMENT: Le traitement initial pour ce poste sera déterminé selon l'expérience et la formation des candidats. Augmentation annuelle jusqu'au maximum si le travail est jugé satisfaisant. Avantages sociaux: vacances, congés de maladie, assurance-maladie, assurance-vie et fonds de pension.

EXAMEN: Un examen oral sera tenu pour juger des aptitudes et de la compétence des candidats à remplir cette fonction.

LISTE D'ÉLIGIBILITÉ: Les candidats qui obtiendront au moins 75% des points à l'examen auront leur nom inscrit sur une liste de personnes éligibles à cette fonction, et la nomination au poste vacant pourra se faire d'après cette liste.

DEMANDE D'EMPLOI: Les personnes qui désirent prendre part à cet examen doivent s'inscrire d'ici le 27 octobre 1972 en complétant le questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au 5ème étage de l'édifice portant le numéro 385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129, et le retourner accompagné des documents requis au Bureau du personnel.

Téléphone: 872-6884.

ÉTUDIANTS
ET
ENSEIGNANTS

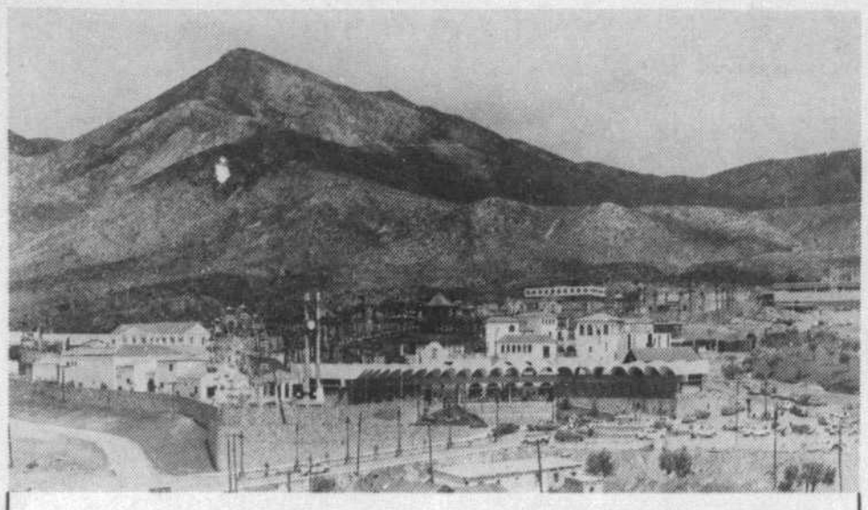
COMME COMPLÉMENT À VOS ÉTUDES, LE DEVOIR S'IMPOSE!

Nous vous proposons un abonnement pour la nouvelle année scolaire. Aussi nous vous invitons à remplir ce coupon et à nous le faire parvenir dès maintenant accompagné de votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, Case pastale 6033, Montréal 101.

Les tarifs sont les suivants:

DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
7 MOIS	$22.00	$24.00
8 MOIS	$24.00	$27.50
9 MOIS	$27.00	$31.00
10 MOIS	$30.00	$34.50

Ci-inclus $ . . . . . pour un abonnement de . . . . . mois
à partir du 1972
NOM . . . . . .
ADRESSE
. . . . . .



Le plus grand parc d'attractions d'Europe est maintenant en activité sur la Costa del Sol, en Espagne. Il porte le nom de Tivoli et, en plus d'offrir des divertissements pour tous les âges, il a sept restaurants et 32 bars typiques de diverses nationalités. Situé derrière un rideau de montagnes, le parc géant surplombe la Méditerranée à Benalmadena, près de Torremolinos. Il est pourvu d'un théâtre de plein air de 3,000 places. Le parc occupe présentement une superficie de 70,000 mètres carrés.i Il reste 98,000 mètres de terrain à mettre en valeur par la construction d'hôtels, d'une piscine et de diverses installations pour les sports et autres distractions. L'aménagement du Tivoli à flanc de montagne a nécessité le déplacement de 15,000 mètres cubes de terre. Les 17 fontaines du parc consomment 215,000 watts d'électricité et plus d'eau qu'une ville de 50,000 âmes. Le plus grand défi de la construction a été le forage du tunnel d'amour, ce qui a nécessité le déplacement de 700 mètres carrés de roc. Plus de trois millions de visiteurs sont attendus au Tivoli de la Costa del Sol au cours de sa première année d'activité.

L'OEIL SUR LES ROUTES

Escale à Hawaii en route vers le Pacifique sud
BOAC

Voyage en France

Arcachon et la Côte d'Argent

texte et photos de Urgel Lefebvre

— Avez-vous gravi la dune du Pilat?

C'est M. Gey, vice-président de l'office municipal du tourisme et maire adjoint d'Arcachon, qui nous pose la question.

Question fort pertinente car M. Gey et son collègue M. Pain, secrétaire général de l'office, ont fait préparer pour nous à l'hôtel La Falaise un menu de choix: huîtres sur coquilles, gratiné de fruits de mer, tournedos Rossini (coiffé de délicieux foie gras), gâteau à la crème pâtissière. Vins: un Entre-Deux-Mers et un Médoc.

Oui, nous avions fait l'ascension de la dune du Pilat, mais sans l'attaquer directement car nous avions l'estomac lesté d'une bonne douzaine d'huîtres dégustées au cours de notre visite au parc d'ostréiculture de Gujan Mestras.

Nous étions montés sur la dune de plus de cent mètres de hauteur en la prenant de biais, par la passerelle et l'escalier rudimentaires, question de faire descendre les huîtres du bassin d'Arcachon et le plantureux déjeuner que nous avions pris auparavant.

De temps à autre, nous venions près de perdre pied à cause du sable fin qui coulait sur les marches, et nous nous cramponnions à la rampe peu rassurante pour empêcher le vertige de nous prendre en croupe.

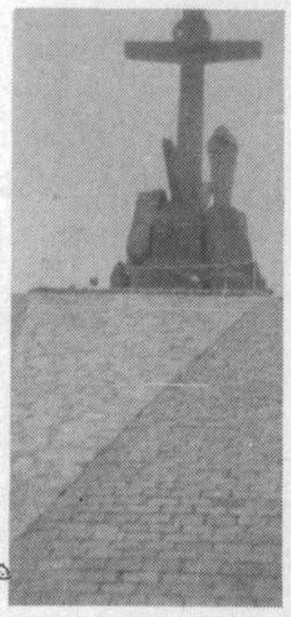
De temps à autre nous nous retournions tout de même pour admirer la forêt landaise, tout en bas de la dune, en songeant aux côteaux ondoyants de vignobles où nous avions, le matin même, visité des châteaux et dégusté plusieurs grands crus.

Rendus au sommet de la dune du Pilat, nous étions tombés dans l'émerveillement, face à la mer captive dans le bassin d'Arcachon avec ses immenses étendues de sables et, tout au loin, le Cap Ferret.

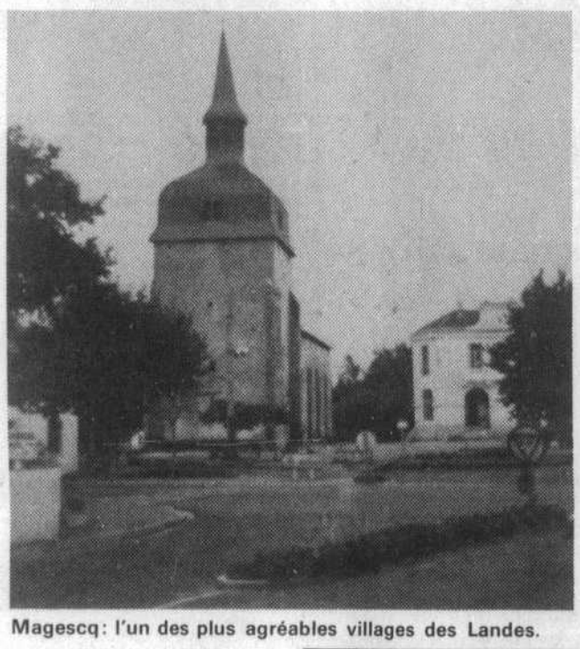
La dune du Pilat est la plus haute dune d'Europe. Pour s'y rendre, on traverse les stations balnéaires du Moulleau, prolongement d'Arcachon, de Pyla-sur-Mer et de Pilat-Plage, dont les hôtels et les villas cossues sont dissimulés sous les pins.

De ma chambre, à l'hôtel La Falaise (un trois-étoiles), j'entrevoyais le bassin d'Arcachon par-dessus les toits en tuiles rouges de la ville d'été. Arcachon, station balnéaire, climatique et thermale (source des Abatilles) se compose en effet de deux villes distinctes ayant chacune son casino: la ville d'été qui borde le bassin, et la ville d'hiver en retrait, avec son casino mauresque, au milieu d'une forêt de pins. Nos deux hôtes, MM. Gey et Pain, allaient nous montrer tout cela le lendemain, en même temps que les appontements flottants d'un port de plaisance qui a reçu cet été jusqu'à 2,000 bateaux et le monument aux péris en mer, oeuvre d'un artiste d'Arcachon.

Puis c'est la longue randonnée à travers les landes, vaste plaine qui s'étend de la Gironde ou rivière de Bordeaux, jusqu'à l'Adour, près de Bayonne et Biarritz. Son littoral est appelé Côte d'Argent et les plages y succèdent aux plages. Pays désolé jusqu'au siècle dernier, à cause des sables envahissants, les Landes sont devenues le département le plus riche de France depuis que les dunes ont été fixées par un reboisement de pins maritimes, de chênes-lièges et chênes verts. Aux richesses forestières et agricoles du département sont venues s'ajouter celles d'une exploration pétrolière fructueuse. Reste maintenant à mettre en valeur les immenses possibilités touristiques de ce vaste triangle bordé de plages et couvert de forêts, de plans d'eau et de cours d'eau capricieux.



Arcachon: le monument aux péris en mer.



Magescq: l'un des plus agréables villages des Landes.

Nous voici arrêtés à Mimizan, pour y déjeuner à l'hôtel Côte d'Argent, face à une plage immense encore inexploitée. On nous sert un délicieux jambon du pays et un vin de sable du pays, un vin blanc qui va à merveille avec les solettes meunière délicieusement apprêtées. Pour accompagner le confit d'oie (une véritable découverte pour nous), un Madiran 1969 d'appellation contrôlée. Des fromages de chèvre et des Pyrénées nous laissent entrevoir notre arrivée en pays basque.

Peu après le déjeuner, nous nous arrêtons de nouveau, pour prendre des photos de la plage de Bayonne. Et notre car finit par arriver à Biarritz où il nous dépose à l'hôtel Miramar, dont la construction remonte à ce que l'on a appelé à juste titre les années de la prospérité.

J'ai soudain l'impression de jouer au grand seigneur. La chambre que l'on m'a donnée est immense: long couloir bordé de placards débouchant sur un salon aux baies vitrées s'ouvrant sur la mer. Spectacle fantastique de rochers aux formes diverses et percés par les vagues qui viennent pourtant s'abattre doucement sur une vaste plage. Et là-bas, ce phare que je reconnais sans l'avoir jamais vu en réalité. Parallèlement au couloir, l'enfilade des chambres à coucher, de toilette et de bains.

Pour tout dire, l'hôtel Miramar de Biarritz est d'un luxe un peu vieillot qui justifie le désir de son administration de lui donner une nouvelle vocation: celle d'un centre de thalassothérapie. Au 3e étage, une piscine d'eau de mer remplacera des salles; au 7e étage, les chambres seront remplacées par des installations pour les traitements de beauté. Des terrasses disparaîtront pour laisser le soleil entrer d'emblée dans les solariums. Il y aura également des saunas.

Après avoir dîné d'un médaillon d'agneau arrosé d'un Saint-Estèphe, nous regagnons nos chambres. Je ne tarde pas à m'endormir, bercé par le mugissement de la mer dans les trous des rochers.

Le lendemain, nous entreprenons la visite du pays basque, avec ses petits cimetières enclos tout blancs, accrochés aux collines, face à la mer. Saint-Jean-de-Luz nous émerveille par son petit port de pêche si pittoresque. Nous déjeunons au restaurant-terrasse Chez Pantxua: soupe de poissons (deux fois), paella basquaise, gâteau basque, vin rosé Kichouli, vin rouge La Rose Pauillac 1967, appellation Pauillac contrôlée.

L'idée nous vient à Hendaye de nous rendre en Espagne (à Irun), mais l'un de nous n'a pas son passeport sur lui et il nous faut renoncer à notre projet à la frontière espagnole.

Après un arrêt à l'hôtel Chantaco, nous visitons (en car, à cause de la pluie) les terrains de golf de Chantaco et de Nivelle, que l'on dit les deux plus beaux de tout le continent européen.

(La semaine prochaine: Pays basque et Pyrénées)



Un coin pittoresque aux abords de la plage de Bayonne.

échos touristiques

Québécair a obtenu de la Commission canadienne des transports l'autorisation d'effectuer des vols nolisés aux Bermudes.

•

L'âge limite pour jouir des privilèges accordés à la jeunesse quant aux tarifs aériens sera abaissé de 26 à 24 ans le 1er décembre et probablement à 22 ans à compter du 1er avril 1973.

•

Air Canada a acheté 30 pour cent des actions de Wardair, le plus grand transporteur "charter" du Canada.

•

La compagnie Leeward Islands Air Transport (LIAT) a demandé à la Commission canadienne des transports l'autorisation d'effectuer des vols à partir du Canada, pour les voyages à forfait.

•

Alitalia inaugurera son service depuis Toronto le 2 novembre. Il n'y aura que des Boeing 747 en service et le nombre de départs sera de quatre par semaine, jusqu'au 21 mars, avec escale à Montréal. Il se peut que dès l'an prochain il y ait des vols directs distincts à partir de Toronto et de Montréal.

Festival Italie '72

Dans le cadre du Festival Italie '72, qui aura lieu du 19 au 29 octobre à la Place Bonaventure, et pour donner un caractère touristique à la manifestation l'Office national italien du tourisme présentera un groupe de 4 artistes, qui, par leur talent, ont contribué à affirmer l'image de leur ville natale: Venise.

A partir du 19 octobre et jusqu'au 29, les visiteurs du Festival Italie 1972 pourront assister aux représentations données par les 4 gondoliers, auteurs et chanteurs: Sergio, Bruno, Aldo et Ennio.

Ce groupe a déjà donné des spectacles dans différents pays d'Europe et aux Etats-Unis. Son répertoire est composé de chansons vénitiennes qu'il chante pendant les randonnées en gondole avec les touristes, sur la lagune et à travers les fabuleux canaux de Venise.

A écouter ces gondoliers, on se sent transporté comme par enchantement dans l'atmosphère romantique et fastueuse de la ville des Doges.

Un des gondoliers est aussi un excellent dessinateur et il peut en 6/7 minutes exécuter un croquis de sa ville pendant que ses compagnons l'accompagnent en musique.

Avec leurs chansons, les gondoliers apporteront une vague de bonne humeur et de sympathie que partageront tous ceux qui assisteront à leur programme.

VISITEZ L'EUROPE
VISITEZ L'EUROPE AU VOLANT D'UNE AUTOMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de
RENAULT – VW – CITROËN
FIAT – SIMCA – PEUGEOT
VOLVO – MICRO-BUS – ETC....
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc....
Réservations billets : Bateau - Avion
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

PORTUGAL · ESPAGNE
2 semaines ..... à partir de $447.00
MAROC ou ALGÉRIE 2 semaines, à partir de $475
FIESTA MEXICANA 2 semaines, à partir de $549
MIAMI 1 semaine ..... à partir de $172.00
Aussi nombreux choix de croisières
Agence de Voyage Pélican
1380 Gilford
527-8744

Visitez l'Europe en automobile
Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille ...
A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.
Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"
Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous
NOTRE SPÉCIAL "AIR AUTO"
un plan exclusif et sans concurrence
AIR FRANCE/EUROP AUTO
CITROËN · PEUGOT · RENAULT · SIMCA · FIAT · ALFA ROMEO · MERCEDES · V.W. MATRA · VOLVO · OPEL.
EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

VOYAGES HONE
Nous sommes au service des Canadiens français depuis plus de 60 ans
MEXIQUE
ACAPULCO
départ tous les samedis
comprend avion, transferts et séjour: hôtel El Cid ou Hilton
1 sem. $259
2 sem. $319
PUERTO VALLARTA PLUS
16 jours à Mexico et Puerto Vallarta
départ tous les vendredis
hôtels de grand luxe, avion compris
$645
MOSAÏQUE MEXICAINE
Évitez de désagréables surprises
Réservez dès maintenant pour cet hiver
Deux superbes circuits, départs les samedis
La Grande Route Mexicaine — 15 jours — Mexico, San Miguel, Guanajuato, Guadalajara, San Jose, Acapulco. $594
La Route du Yucatan et d'Acapulco — 15 jours — Mexico, le Yucatan, Oaxaca et Acapulco. $660
ACAPULCO SPÉCIAL NOËL
du 24 déc. au 7 janv.
Hôtel De Gante — demi-pension
$569
VACANCES SKYLARK DANS LE SUD
BARBADE appartement ou hôtel 2 sem. $305
JAMAÏQUE hôtel de 1ère classe 1 sem. $258, 2 sem. $289
villa de luxe, piscine, 3 domestiques 2 sem. $299
NASSAU hôtel de 1ère classe 1 sem. $189
MIAMI hôtel de 1ère classe 1 sem. $189
L'HIVER EN FLORIDE
De 1 à 3 mois à Fort Lauderdale, St. Pete ou Pampa
1 mois à partir de $540
6 semaines à partir de $823
2 mois à partir de $1014
3 mois à partir de $1442
ESPAGNE — COSTA DEL SOL
Vacances de rêve à Torremolinos comprenant, avion, transferts et séjour
1 sem. $299 2 sem. $359 3 sem. $364
LE CLUB MÉDITERRANÉE
met l'Afrique à la portée de toutes les bourses
ASSINIE en CÔTE D'IVOIRE n'est qu'à $784, de Montréal et ce, pour 2 semaines, tout compris,
le nouveau village du club au coeur de l'Afrique noire.
Aussi: Djerba en Tunisie, Agadir, La Martinique, etc....
VOYAGES HONE
1460 ave. UNION, Montréal 111 — Tél.: 845-8221
le métro à notre porte — Station McGill-Union
Notre bureau est ouvert jusqu'à 5 h 30 p.m. le jeudi jusqu'à 6 h 30 p.m. Fermé le samedi

m/s Mermoz
Il y a quelques priviligiés qui ne vont pas s'ennuyer cet hiver: 12 jours tout resplendissants de farniente et de belle vie, sur les eaux bleux des Caraïbes, à bord du Mermoz [Le Mermoz, ce paquebot français où tout se passe tellement à la française].
Qu'est ce qui vous retient chez vous?
Départ des croisières Mermoz de Port Everglades, Floride, U.S.A. vers St. Thomas, St. Barthelemy, St. Maarten, Martinique, Grenade, La Guaira, Aruba, et Port au Prince. 4 et 16 déc., 15 jan., 11 et 23 fév., 7 et 20 mars. Consultez votre agence de voyage.
Paquet Cruises, Inc., 1370 Ave. of the Americas, New York, 10019. (212) 757-9050.
Veuillez m'envoyer votre brochure en couleurs consacrée au Mermoz. Ne tardez pas, l'hiver ici est bien triste et gris.
Nom
Adresse
Ville
MD-1014
PAQUET CRUISES

L'AGENCE PROFESSIONNELLE Voyagez la Viau
CENTRE DE CROISIÈRES VIAU
VISITEZ LES ANTILLES EN BATEAU
Venez choisir parmi toutes les croisières - tous les navires - toutes les lignes - tous les départs - sur toutes les mers du monde.
SS RAFAELLO - LEONARDO DA VINCI - MICHELANGELO
ROTTERDAM - HOMERIC - OCEANIC - FRANCE, ETC.
ÉVITEZ LES DÉCEPTIONS - RÉSERVEZ TÔT POUR NOËL
ENFIN ! NOUVEAUX BAS TARIFS AVION POUR COURTS SÉJOURS D'UNE SEMAINE
Vous pouvez vous offrir maintenant cette courte vacance dont vous rêviez — Nombreux départs
UNE SEMAINE À PARIS $285
UNE SEMAINE À CANNES-CÔTE D'AZUR $306
UNE SEMAINE AU PORTUGAL $287
UNE SEMAINE À LA MARTINIQUE $339
UNE SEMAINE À LA JAMAÏQUE $289
UNE SEMAINE À ACAPULCO $284
UNE SEMAINE À MONTE-CARLO $339
UNE SEMAINE DE SKI ALPIN $289
UNE SEMAINE EN ESPAGNE (DEUX REPAS PAR JOUR) $298
LES PRIX INDIQUÉS SONT MINIMUMS ET INCLUENT LE TRANSPORT AÉRIEN ET LE LOGEMENT
CONSULTEZ LES EXPERTS VIAU — DEMANDEZ NOS BROCHURES
REGARDEZ "INFORMATION VOYAGES" AU CANAL 10 tous les dimanches à 5:00 P.M.
842-1751
3428, rue SAINT-DENIS
Ouvert 9:30 A.M. à 8:30 P.M. Samedi de 10h à 4h
353-7650
GALERIES D'ANJOU
Ouvert 9:30 A.M. à 6:00 P.M. Jeudi et vend. jusqu'à 9:00 P.M. Samedi de 9:30 A.M. à 5:00 P.M.
AGENCE DE VOYAGES VIAU

Pour vos croisières...
SUR LA MEZZANINE BUREAU PRINCIPAL 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272 MÉTRO - PEEL
VOYAGES TRAVELAIDE
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours
VILLE LAVAL* CENTRE LAVAL Sortie 7 Autoroute Stationnement gratuit illimité 688-5310
VILLE LONGUEUIL* 1 PLACE LONGUEUIL Stationnement gratuit illimité 679-3777
PLAZA ST-HUBERT* 911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert Stationnement arrière, entrée St-André 273-7755 métro Beaubien
CENTRE VILLE MEZZANINE ÉDIFICE DOMINION SQUARE 9 à 9 p.m. - Samedi à 5 p.m. Stationnement sous nos bureaux 861-7277 métro - peel
*Succursales: ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi, 9 p.m. - Samedi 6 p.m.

LE DEVOIR

Montréal, samedi 14 octobre 1972

Cahier ARTS et LETTRES



Jean-Louis Millette, entouré de Marc Grégoire et Jean-Pierre Bergeron dans une scène de répétitions du Procès de Jean-Baptiste M. de Robert Gurik, (notre photo de gauche), que le Théâtre du Nouveau Monde présente depuis jeudi dernier, pour inaugurer sa première saison dans son nouveau théâtre.



Une création de Robert Gurik au TNM

Condamneriez-vous Jean-Baptiste M.?

par GISÈLE TREMBLAY

Un fait divers, rien qu'un fait divers. Un employé de la puissante compagnie de produits chimiques Dutron demande des explications sur son congédiement. On les lui refuse, il tire: trois de ses patrons sont abattus. C'est alors que commence **Le procès de Jean-Baptiste M.**, la nouvelle pièce de Robert Gurik qui est à l'affiche du TNM depuis jeudi.

"Les personnages de cette pièce sont fictifs et toute ressemblance avec des personnages existant ou ayant existé est purement accidentelle", lit-on sur la page de garde du texte, publié chez Leméac dans la collection "répertoire québécois".

Tout le monde se souvient, pourtant, d'un événement identique qui a fait la manchette des journaux il y a tout juste un an, à Montréal, et qui a donné naissance à un nouveau verbe, "melocher"... "Le plan de la pièce était déjà fait, répond Robert Gurik, quand trois ou quatre affaires du même genre ont surgi à Montréal et dans les environs. C'est une coïncidence, comme dans **Hamlet, prince du Québec** j'avais fait Pierre-Elliott Trudeau premier ministre alors que tout le monde croyait alors que ce serait Jean Marchand". C'est un coup de chance, dira-t-il par la suite.

Au-delà de cette actualité accidentelle, Robert Gurik rappelle qu'une grosse compagnie, de nos jours, est un microcosme ou une duplication de la société en général, avec ses niveaux de décision, sa hiérarchie, son gouvernement; et que le prolétariat est passé de l'usine au bureau: "Les employés de bureau (comme Jean-Baptiste) sortent du travail plus épuisés, même s'il n'y a pas de marques physiques; c'est une nouvelle forme d'aliénation et de souffrance".

Et la situation concerne de plus en plus de gens: Robert Gurik cite des articles de journaux où on précisait que dans cinq ou six ans, en Angleterre, 45% des salariés seraient fonctionnaires.

Dans ces bureaux, dans ces sociétés calquées sur la grande, dans la pièce, c'est l'affrontement "presque irréconciliable des aspirations de l'individu, liés – bien que souvent inconsciemment – à la qualité de la vie; et des aspirations du système, liées à la productivité, donc à la quantité".

Au moment des faits divers réels dont la pièce est maintenant à la fois un pressentiment et un écho, Robert Gurik a été frappé de la réaction populaire: c'était un mélange "d'horreur et d'accord tacite"; ces crimes étaient une soupape, une chose que beaucoup auraient voulu faire depuis longtemps.

D'où l'interrogation latente du **Procès de Jean-Baptiste M.**, précise l'auteur: sommes-nous tous des assassins ou des malades mentaux? ou sommes-nous en situation de provocation dans le cadre du système? C'est aussi une sorte de meurtre du père, ajoute-t-il: la vie se déroule sous les férules successives des parents, de la maîtresse d'école, des premiers contremaîtres, "et le meurtre du père n'est jamais achevé comme dans les sociétés primitives".

C'est sur ce fond d'actualité permanente que se jouent le procès de Jean-Baptiste et, à travers ce procès, les larges pans de sa vie qui l'y ont conduit: au premier acte, de sa naissance à son entrée chez Dutron; au second acte, de son arrivée dans cette compagnie de ses rêves jusqu'aux coups de feu fatals. Avec ces "retours en arrière", c'est finalement un double procès qui se déroule.

Jean-Baptiste n'est pas un contestataire, souligne Robert Gurik: c'est – comme son nom l'indique – un "M. Tout-le-monde" québécois; au départ, il n'est pas en contradiction avec la société où, au contraire, il veut "s'inscrire" et dont il épouse les objectifs. Mais il se bute bientôt à des obstacles infranchissables car la productivité est une abstraction et l'efficacité dont se réclame la compagnie est un leurre.

Il y a deux Jean-Baptiste (interprétés par deux comédiens différents): celui du procès; celui d'avant l'entrée chez Dutron. C'est là l'idée du metteur en scène, Roland Laroche, qui en voulait initialement sept, un pour chaque étape de sa vie. Mais il se produit un phénomène d'osmose chez les jurés qui deviennent peu à peu Jean-Baptiste et parlent comme s'ils étaient l'accusé: ça, c'est l'idée de l'auteur.

Les jurés sont en effet des "M. Tout-le-monde" aussi et cette intuition du personnage multiple va encore loin: ce sont les mêmes comédiens qui personnifient les jurés, les compagnons de travail de Jean-Baptiste et les témoins de sa vie passée. Ce sont les mêmes comédiens qui interprètent les patrons abattus et les juges. Dans chacun des cas, en réalité, ce sont des personnages pareils qu'on retrouve uniques, identifiés par la condition sociale.

"Jean-Baptiste a tué l'autorité, signale Robert Gurik, mais il n'a pas tué les responsables car dans une grosse compagnie, il n'y a pas de vrais responsables qui sont toujours plus hauts dans la hiérarchie". On ne tue pas l'autorité, on tue des charges de pouvoir.

Ce sont donc les employés de Dutron qui font le procès de Jean-Baptiste, "pour comprendre le pourquoi de son geste," indique l'auteur. Jean-Baptiste devant ses juges ne change pas: le changement se fait dans la perception que s'en font les jurés et là, Jean-Baptiste devient autre chose qu'un accusé. Quant à l'auditoire du procès, c'est le public de la pièce: le même phénomène d'osmose se reproduira-t-il?

Roland Laroche remarque que la démarche de la pièce s'est appliquée à la mise en scène, qui s'est donc faite en équipe avec les comédiens: car ceux-ci sont tous sur la scène du début à la fin, comme acteurs, juges ou témoins de l'action.

Peu de décors (ils sont de Renée Noiseux, la femme de Robert Gurik): des bureaux, de petites estrades, ... et le vide du plateau. "On revient à l'essentiel du théâtre, note l'auteur: la parole." Ce dépouillement a aussi une fonction psychologique: "les comédiens doivent tout exprimer."

A propos du langage de la pièce, Roland Laroche précise qu'il intègre les formules toutes faites, le murmure quotidien, les clichés propres aux rôles et aux fonctions de chacun, à l'anglais même (à la compagnie): à la limite du réalisme et de la dérision. L'usure du langage, auquel pourtant Jean-Baptiste croit, fait partie intégrante du procès de la société, explique-t-il, mais ce phénomène ne doit pas pourtant déborder l'événement et échapper au drame.

"C'est un spectacle, dit le metteur en scène, qui doit normalement déranger le spectateur."

Sur une musique de percussions (signée Emmanuel Charpentier), un fait divers, rien qu'un fait divers. Un employé de la compagnie Dutron, Jean-Baptiste M., demande des explications sur son renvoi; on les lui refuse, il tire: Roy Marshall, Doug McPherson et Dave Lalonde (né à Ottawa et marié à Marian Lesley) sont abattus. Un juré s'écriera à ce rappel: "Je suis un homme, rien qu'un homme." Avant de se livrer à la police, Jean-Baptiste téléphone à sa femme, Christiane: "C'est fait. Réengagé?... Non! J'ai tiré sur mes patrons. Je t'aime."

Condamneriez-vous Jean-Baptiste M.?

Palmarès du film canadien

Le cinéma québécois en laboratoire

de notre envoyé spécial
ROBERT GUY SCULLY

TORONTO – Ce climat gris que nous décrivions dans notre édition d'hier semble s'étendre résolument sur la deuxième moitié du Palmarès, telle ces "nébulosités croissantes en fin de soirée" que prédit souvent Radio-Canada. S'il ne s'agissait que des nuages, les amateurs de cinéma n'auraient pas à se plaindre. Dans la Ville-Reine cette semaine, il fait effectivement un temps gris mais le St-Lawrence Center lui-même est un édifice de béton gris sans imagination. Le cinéma canadien-anglais, selon le consensus que nous avons senti ici, est de la même couleur. Le cinéma québécois, s'il possède lui sa propre vie, est projeté à une poignée de spectateurs qui ne le comprennent pas. Comme pour confirmer ce contraste entre les deux cultures, à la porte on vend des numéros de revues dont le titre – et la teinte – en disent long: "Cinéma Canada" se présente sous des tons de noir et de gris, alors que "Cinéma Québec" porte gaiement un orange très automnal. L'analyse "chromatique" du cinéma et de la culture comporte évidemment certains défauts...

Pour mieux comprendre l'atmosphère des Canadian Film Awards, il faut contempler et méditer sur ce panneau à l'entrée: "No smoking – No subtitles". Pas de sous-titres, autant dire pas de spectateurs pour les onze films québécois qui composent la majorité des longs métrages en lice. Pas de journalistes torontois (ils croient au cinéma québécois mais "bilingue") pour faire de la publicité en ville. A la rigueur, nous aurions pu titrer notre correspondance d'hier avec ce panneau, ce qui aurait tout expliqué et contribué à la cause du bilinguisme, en journalisme sinon en cinéma. Le titre choisi ("Le grand public n'assiste pas au Palmarès du film") aurait pu être radicalisé: "Le petit public n'assiste pas". En effet, on aurait pu s'attendre à ce qu'au moins le petit public de cinéphiles, des étudiants en cinéma de York University, les professeurs de cinéma viennent voir. Je n'ai aperçu que le directeur de Cinéma-Canada, et sa p'tite amie. Seul Paul Almond s'affairait dans la place, mais on nous assure que de nombreux réalisateurs feront leur apparition au gala de ce soir, une fois que tous les films auront été projetés.

Une certaine logique sous-tend cette affirmation. Le Palmarès, en déménageant à Montréal l'an prochain, ressuscitera peut-être et deviendra peut-être un festival, c'est-à-dire une fête; encore que dans son état actuel, on ne peut pas lui garantir une longue vie à la mesure des autres festivals montréalais: le Festival International 16mm (à compter du 24 octobre à la Bibliothèque nationale), le Festival Sergio Leone des cinémas Odson, le Festival des Festivals de l'Outremont, ou même le cinéma Festival de la rue Ste-Catherine!! Mais trêve de festivals, car les Film Awards ne sont pas de ceux-là. Jamais séances publiques n'auront été si privées. Jurés, journalistes, hôtesses, projectionniste (et Paul Almond) se sont assis et ont fêté en silence. En ce sens, donc, le gala de ce soir nous vaudra sans doute la véritable fête. Il est vrai que l'avant-gala d'hier, où l'on annonçait quelques prix mineurs, ne pêchait pas par excès de joie, mais soulignons cette originalité torontoise d'échapper au cliché du rosbif servi à 500 convives, en optant pour le poulet "crémeux" servi à 500 convives. Finalement, ce fut la belle face rose de Duvan Makavejev qui éclaira ce déjeuner. Le réalisateur des "Mystères de l'organisme" est arrivé en retard au repas, et a traversé la salle avec bonhomie. Il fut alors présenté, en anglais, uniquement, comme le cinéaste des "Mystères du corps".

Si la copie de son long métrage n'était pas si usée, du fait qu'elle a gardé l'affiche pendant des mois à Montréal, M. Makavejev nous l'aurait présentée en séance-conférence. Par contre, l'autre réalisateur membre du jury, M. Satyajit Ray, nous a offert un film qu'il a fait il y a trois ans et qui est exceptionnel en ce qu'il s'adressait strictement au public indien. Les "Aventures de Goopy Gyne et Bacha Gyne" sont fondées sur un conte écrit par le grand-père du cinéaste, Upendrakishore Roychowdury. La charmante musique est signée Ray également. Le film est pour enfants, se déroulant selon un rythme et une fantaisie séduisants. Pour les nombreux Indiens qui assistaient à cette projection, "Goopy Gyne" prenait sans doute l'aspect mythologique d'un "Peau d'Ane". Inutile de préciser qu'une fois de plus, cette manifestation officiellement divorcée du Palmarès avait l'air plus vivante que le Palmarès lui-même, sous-titres en plus.

●

Ce climat cependant, n'enlève ni n'ajoute rien à la valeur des films québécois projetés. Les observateurs ont vu ces oeuvres "en laboratoire" devant quelques anglophones, et sans le battage publicitaire qui entoure une sortie commerciale. Dans ces conditions, ce sont les qualités des films, plutôt que leurs défauts, qui semblent y gagner. Ainsi, le "Bernadette" de Gille Carle m'a semblé bien plus amusant – et convainquant que vu en salle. D'autre part, un film que je n'avais pas vu mais que la critique québécoise avait généralement déprécié m'a très favorablement surpris, il s'agit de "La vie rêvée" de Mireille Dansereau, qui est bourré de bons trucs cinématographiques, et qui perd sa saveur seulement quant les personnages ouvrent la bouche. Heureusement ils ne parlent pas souvent. Le personnage d'Isabelle, un peu mince comme tous ceux d'inspiration moderne-européenne, est quand même très bien joué. Les références à Reich, un humour inattendu rapprochent quelque peu Dansereau de Makavejev. Ce dernier, ainsi que M. Ray, ont eu des réactions fort bienveillantes. Ont également plu aux jurés: "Le temps d'une chasse" de Mankiewicz, et "Montreal Blues" de Pascal Gélinas, deux films moins frappants, nous dit-on, "but very good to look at". Rappelons qu'outre les deux cinéastes étrangers, le jury se composent des critiques Jean-Pierre Tadros, Jay Leyda, Lef

Suite à la page 16

À l'Olympia de Paris

Charlebois joue et gagne

par JEAN-GUY PILON

(PARIS) – L'entracte n'en finit plus: plus d'une demi-heure. Les gens s'impatientent quelque peu dans la salle, mais cela ne change en rien le mouvement que l'on aperçoit derrière le rideau transparent.

Enfin le rideau se lève et, le plus simplement du monde, Robert Charlebois entre en scène. Il paraît petit sur cette scène; il a presque l'air d'un adolescent timide.

Il dit: "Bonsoir, amateurs de cha-cha-cha" et il attaque CONCEPTION, cette très étrange chanson dont je ne parviens pas encore à saisir tous les mots.

Et il enchaîne ainsi l'une après l'autre ses chansons, sans commentaires, en accord parfait avec les six musiciens qui l'accompagnent.

De chaque côté de la scène, il y a déploiement d'équipement électronique: ça éclate dans la grande salle de l'Olympia et le public, en majorité des jeunes, sent le rythme des chansons dont plusieurs sont connues de l'auditoire.

Charlebois joue de la guitare, du piano et du micro. Il est partout à la fois: il a, dès le début, gagné son public et il le conduit avec plaisir dans cet envoûtant monde sonore. Au mot "Québec", la salle applaudit et tout de suite après. Charlebois interprète deux chansons en anglais.

Il s'est assagi et il a éliminé des facilités pour développer une présentation scénique plus accordée au travail des musiciens. Il a le sens du mime, pour le plus grand plaisir de l'auditoire.

Les musiciens, qui accompagnent Robert Charlebois, accomplissent eux aussi une performance assez extraordinaire et la qualité sonore du spectacle est exceptionnelle.

Charlebois donnera une seule chanson en rappel à une salle qui l'ovationne longuement.

Il a gagné, il gagnera encore.



ILSE ET NICOLAS ALFONSO
guitaristes-duettistes
Dimanche, 29 oct. - 16 h 30
Billets: $5 - Étudiants: $2 (preuve d'âge)
Pro Musica - 1270 O. Sherbrooke - 845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

2.30 et 7.30 P.M. — **2.00 - 7.00 et 9.00 P.M.**
POUR TOUS — CHARLTON HESTON — BRYNNER · BAXTER · ROBINSON — DE CARLO · PAGET · DEREK
Cecil B. DeMille — Les dix Commandements — VERSION FRANÇAISE — TECHNICOLOR
SALLE BREBEUF
SAMEDI et DIMANCHE
LA PLANETE DES SINGES — POUR TOUS
CHARLTON HESTON
AUDITORIUM BREBEUF
Tél.: 731-1297 — 5625 Ave. Decelles — Tél.: 731-1297

LE MEILLEUR DIVERTISSEMENT DE L'ANNEE! — 14 ANS
**** "Lisa Minnelli est plus que sensationnelle" -N.Y. Daily News
"Une vedette est née!" -Newsweek Mag.
CABARET
Adieu Berlin
Liza Minnelli Michael York Helmut Griem
V.Francaise de 'CABARET' COULEUR
CABARET 12.00 2.20 4.45 7.05 9.30 Der.Rep.Comp 9.30
IMPERIAL
1430 BLEURY 288-7102

2e sem — **"...SAISISSANT... REMARQUABLE!"** -LA PRESSE — POUR TOUS
"UNE RÉUSSITE TOTALE" -MONTREAL MATIN
"UN FILM EXCELLENT" -MONTREAL GAZETTE
"UN DES PLUS BEAUX FILMS RÉALISÉS AU QUÉBEC" -QUÉBEC PRESSE
"UNE RÉUSSITE POUR MANKIEWICZ" -LE DEVOIR
LE TEMPS D'UNE CHASSE
GUY LECUYER • MARCEL SABOURIN • PIERRE DUFRESNE • COULEUR
12.55 3.00 5.15 7.30 9.45 Der.Rep.Comp 9.20
PARISIEN
480 Ouest Ste CATH 861-2697

3e MOIS — POUR TOUS
un Violon sur le Toit
"FIDDLER ON THE ROOF"
MERCREDI: 2:00 - 8:00
LUN.-MAR.-JEU.-VEN.: 8:00
SAM.-DIM.: 1:30 - 5:00 - 8:30
Moins de douze ans $1.50 en tout temps
Cartes ÂGE D'OR lundi au samedi en matinée seulement $1.50
LAISSEZ PASSER NON VALABLE POUR CET ENGAGEMENT
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

---

18 ANS ADULTES
"Fritz est un dessin animé bourré de sexe, de violence, de drogues et de contestation vis-à-vis-de tout"
Color
-THE INDEPENDENT FILM JOURNAL
FRITZ the CAT
Réalisé par Cinemation Industries
3e semaine
1.00 3.05 5.10 7.15 9.20 TEL: 878-1451
VENDOME
Le Cinéma de la Place Victoria

Play Bach — 31 OCT.
JACQUES LOUSSIER
à 8:30 P.M. - $2.50 à $5.50
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112
COPRODUCTION SHELDON KAGAN

15ème saison
La Poudrière
À L'AFFICHE
jusqu'au 27 octobre
Mardi au jeudi: 8 h. 30
ven.: 9 h. 15 - sam.: 8 h. 30
Le succès Londonien
SLEUTH
dans sa version française
JEU, SET et MATCH
Mise en scène: Jeanine Beaubien
Mettant en vedette
GÉRARD POIRIER - BENOIT GIRARD
avec Jules Drigar
Réservations: 526-0821
"SLEUTH est en son genre un petit bijou d'horlogerie préparé de main de maître pour chatouiller la curiosité du spectateur, éprouver son flair et lui procurer des émotions analogues à celles que l'on ressent à la lecture d'un bon policier."
(Michel Dassylva, La Presse)


Ensemble ils forment la plus puissante machine de combat que l'ouest ait jamais connu!
POUR TOUS
CHARLES BRONSON — URSULA ANDRESS — ALAIN DELON
SOLEIL ROUGE
COULEUR
2e FILM — "SIBÉRIE TERRE DE VIOLENCE" en couleur
ALOUETTE
318 STE-CATHERINE O. 861-2807
PLACE DES ARTS
SOLEIL ROUGE : à 2.15, 5.50, 9.20 p.m.
SIBÉRIE : à 12.45, 4.15, 7.50 p.m.

DES BONS FILMS EN VOULEZ-VOUS? EN V'LA!
ENTRÉE LIBRE AUX CINÉMAS DU VIEUX MONTRÉAL?
ou presque . . .
100 films pour $18.00
Le KinoClub des CINÉMAS DU VIEUX MONTRÉAL
871-1146 (sur semaine de midi à 5 h.)
861-7863 (après 5 h. et fin de semaine)
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St-Paul (Place Jacques-Cartier) 861-7863

CINÉMAS FRANCE FILM — 14 ANS
un Amour humain face à un Monde de préjugés...
des Roses Blanches pour ma sœur Noire
EN COULEUR
aussi: Second film au programme
distribution CINE-AGENCE DU QUEBEC Inc.
1594, ST-DENIS 849-4211
st-denis
METRO ST-DENIS - DEMONTIGNY

POUR TOUS
Et du fils de Raymond Garceau
avec Ovila Légaré
Réjean Lefrançois, Jacques Godin
Maruska Stankova et Andrée Boucher
EN COULEUR
1590, ST-DENIS 845-3222
pierrot
METRO ST-DENIS - DEMONTIGNY

Les Productions Mutuelles et CJMS présentent

RENEE CLAUDE
11-12-13-14-15 Octobre
Billets également en vente chez:
Sauvé Frères
6564 St-Hubert
Aux Galeries d'Anjou,
Centre d'Achat Laval
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

---

un couple terrible et formidable — POUR TOUS
Dernière Sem. — MARLENE JOBERT · JEAN YANNE
NOUS NE VIEILLIRONS PAS ENSEMBLE
COULEURS
FESTIVAL DE CANNES
UN CINEMA DU REGARD qui crée sa propre image et l'enregistre!
prix d'interprétation masculine
CINÉMA DE PARIS 861-2996 — **FLEUR DE LYS** 288-3303

---

une série de trois films — Moins de 14 ans $1.00 — POUR TOUS
ROMY SCHNEIDER
Après MIRAGE DE LA VIE
LOVE STORY
ROMEO ET JULIETTE,
des films qui vous ont fait comprendre et apprécier la beauté d'une grande romance.
VOICI...
IMPERATRICE SISSI
COULEURS
Dernière Sem. — COMPLÉMENT DE PROGRAMME — FIANCAILLES A L'ITALIENNE
JEAN-TALON 725-7000 — **MAISONNEUVE** 525-2174

DES ILES À L'AVENTURE sur LA MER CARAÏBE


Récit et film en couleur commentés par l'auteur en personne, sur la scène
JEAN RASPAIL
Au Centre Culturel UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL 2332 Edouard-Montpetit
14, 15 et 17 OCT. - 20h.30
Tél.: 343-7220
Entrée: **$1.25 et $2.00**
Société des Grands Explorateurs du Monde, "Heidelberg" et Club Horizons du Monde

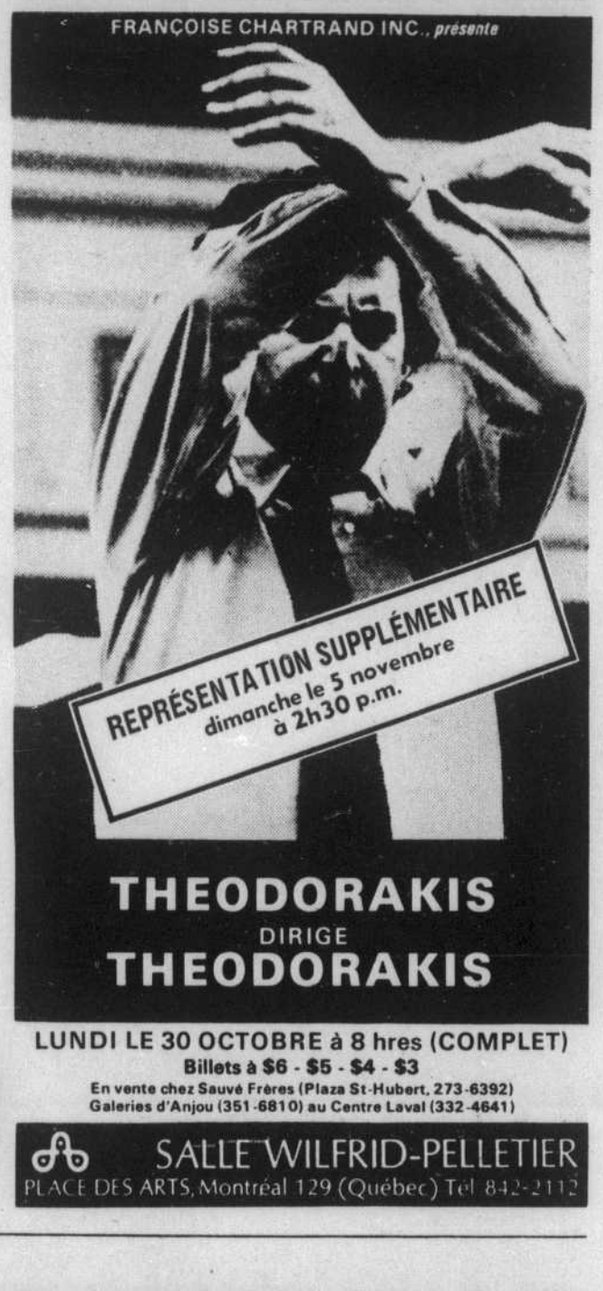
---

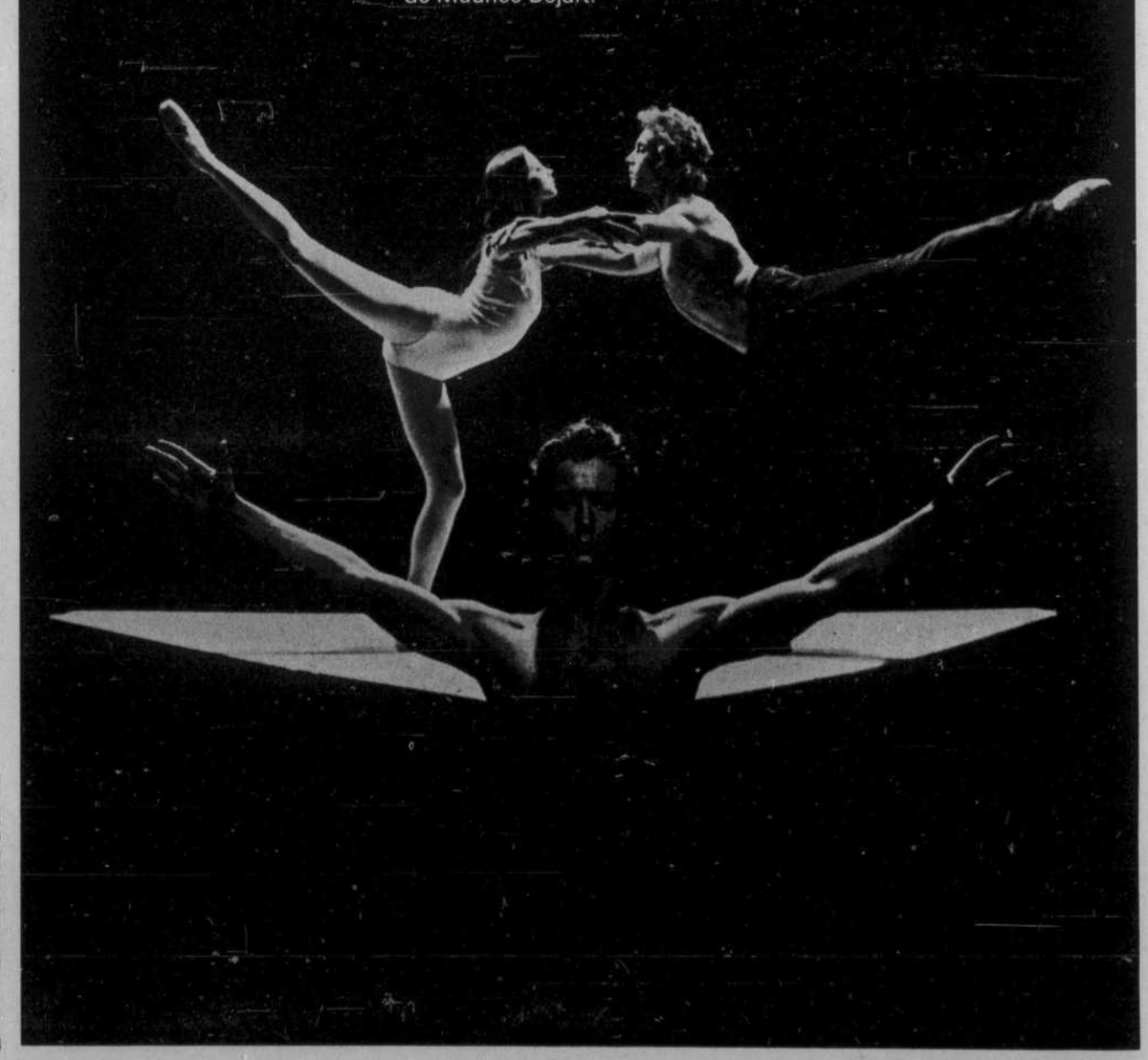
COMMENCANT VENDREDI 20 OCTOBRE
LES DOULEURS DE LA PATERNITÉ!
yvon deschamps denise filiatrault
Moins de 12 ans $1.00
LAISSEZ-PASSER NON ACCEPTÉ

La Société Nouvelle de Cinématographie présente
le p'tit vient vite
avec
janine sutto **hélène loiselle** **denis drouin**
et la participation de
magali noel **yvon deschamps**
un film de
louis-georges carrier **richard heliman**
une production **mo.ck film** distribué par **ciné-art film**
FLEUR-DE-LYS 288-3303 — **CINÉMA DE PARIS** 861-2996
JEAN-TALON 725-7000 — **MAISONNEUVE** 525-2174
EN PRIMEUR DANS 15 CINÉMAS AU QUÉBEC
MONTREAL — QUÉBEC — TROIS-RIVIÈRES — SHERBROOKE
CHICOUTIMI — HULL — DRUMMONDVILLE — GRANBY — VICTORIAVILLE
THETFORD MINES — ALMA — JONQUIÈRE

LES PRODUCTIONS PAUL BUISSONNEAU PRÉSENTENT
de Michel Tremblay
mise en scène Andre Brassard
avec
Helene Loiselle
Luce Guilbeault
Rita Lafontaine
Lionel Villeneuve

A toi pour toujours, ta Marie-Lou
Du 10 octobre au 4 novembre
Egalement en vente chez Sauvé Frères
Semaine : $2.50 - $4.50
Samedi : $3.00 - $5.00
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

FRANÇOISE CHARTRAND INC., *présente*

REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE dimanche le 5 novembre à 2h30 p.m.
THEODORAKIS DIRIGE THEODORAKIS
LUNDI LE 30 OCTOBRE à 8 hres (COMPLET)
Billets à $6 - $5 - $4 - $3
En vente chez Sauvé Frères (Plaza St-Hubert, 273-6392)
Galeries d'Anjou (351-6810) au Centre Laval (332-4641)
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Aux Beaux Dimanches à 21h00.
Première mondiale à la télévision couleur de Radio-Canada.
MESSE POUR LE TEMPS PRÉSENT
Cérémonie dédiée à la mémoire du danseur Patrick Belda.
Réalisation de Pierre Morin.
Avec le Ballet du XXe siècle de Maurice Béjart.


arts spectacles

176 peintures, 75 masques et 16 costumes

Le Musée des Beaux-Arts rend hommage à Pellan

Alfred Pellan, dont l'oeuvre a eu une grande influence sur la peinture québécoise, recevra l'hommage d'une exposition rétrospective au Musée des Beaux-Arts de Montréal du 20 octobre au 26 novembre.

Peu d'artistes, s'il s'en trouve, disent les spécialistes, ont fait autant que Pellan pour libérer la peinture canadienne. Les critiques sont du même avis. Ils disent que l'orage déchaîné par Pellan devint un ouragan qui a balayé le pays.

L'exposition a été organisée conjointement par MM. Germain Lefebvre, du musée de Montréal, et André Marchand, du musée du Québec. Elle comprend 176 peintures, 75 masques et 16 costumes de théâtre.

M. David Carter, directeur du musée montréalais, voit en Pellan "le doyen des artistes québécois... un des artistes canadiens contemporains les plus importants".

En vue d'accéder au désir du peintre "de voir sa pensée définitive exprimée en toute latitude", dit M. Carter, l'exposition cerne plutôt l'oeuvre peint, à l'exclusion des dessins.

Lorsqu'il fut professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal en 1943, Pellan exposa des idées nouvelles sur l'art qui provoquèrent une scission parmi le corps enseignant et les élèves. Par la suite, les méthodes d'enseignements subirent des réformes radicales.

En 1955, il créait un précédent alors que le Musée national d'Art moderne de Paris lui consacrait une exposition rétrospective, la première à être accordée à un Canadien. A son retour à Montréal cependant, l'artiste suscitait une controverse autour d'une exposition qui avait lieu au hall d'honneur de l'hôtel de ville, sous les auspices du maire Drapeau.

Un conseiller municipal, ancien président du Comité de la moralité publique, protesta vigoureusement. Il accusa le maire d'avoir converti le hall en "porcherie" et se déclara "dégoûté au suprême degré" par certains tableaux.

Un ecclésiastique servit d'arbitre et l'on pria Pellan de retirer deux de ses dessins. Le peintre accepta.

Pellan est né à Québec en 1906. (En réalité, le nom s'écrit Pelland; ce n'est que vers 1930 que l'artiste supprime le "d" final et se met à signer Pellan parce que cela lui semble "plus plastique".)

Il n'a que 16 ans lorsque la Galerie nationale du Canada fait l'acquisition d'une de ses toiles. A 20 ans, il quitte sa ville natale pour continuer ses études de peinture à Paris. En 1935, on le retrouve à Paris, premier prix de la "Première grande exposition d'art mural". Il conçoit des affiches, dessine des motifs de tissus pour Schiaparelli et participe à des expositions de groupe.



En 1936, Pellan revient à Québec où, postulant un emploi comme professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, il est refusé par les membres du jury qui craignent l'influence d'un peintre au goût aussi moderne. Il retourne aussitôt à Paris.

Trois ans plus tard, il expose dans la capitale française auprès de Picasso, Derain, Dufy et Dali.

La guerre l'oblige à rentrer au pays et en 1943, il est chargé du cours supérieur de peinture à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, poste qu'il quitte en 1952.

Depuis, les oeuvres de Pellan ont été exposées dans un grand nombre de pays.

En 1967, il devient Compagnon de l'Ordre du Canada et reçoit la médaille du Centenaire.

Les universités d'Ottawa, Laval et Sir George Williams lui ont décerné des doctorats honorifiques.

Cette année, la Société Saint-Jean-Baptiste lui a attribué le prix Philippe-Hébert.

L'exposition s'étend de la période de 1930 jusqu'aux oeuvres les plus récentes.

Seize costumes de théâtre, tirés de "La nuit des rois" de Shakespeare, font partie de l'exposition. Ces costumes furent créés pour le Théâtre du Nouveau Monde.

Lors des premières représentations de "La nuit des rois", Pellan appliqua lui-même les maquillages sur les visages des comédiens. Lorsqu'il fut décidé de montrer les costumes à Paris, il fit 26 masques correspondant aux personnages de la pièce. Son intérêt ayant persisté, 49 autres masques se sont ajoutés aux premiers.

Après le musée de Montréal, l'exposition ira à la Galerie nationale du Canada, à Ottawa, du 7 décembre au 8 janvier.

Parmi les prêteurs de l'exposition, il y a des institutions et des collectionneurs particuliers du Canada et du Musée national Art moderne de Paris.

cinéma

ALOUETTE: "Le soleil Rouge" 2.10, 5.50 9.35 et "sibérie terre de violence" 12.35 4.15, 7.55
ARLEQUIN: "L'ingenue perverse" 2.35, 6.00, 9.30 et "Filles pour mercenaire" 12.50, 4.20, 7.45
ATWATER: (Cinéma II) "Duck you sucker" 12.00, 3.00, 6.00, 9.00
ATWATER: (Cinéma I) "Frency" 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30
AVENUE: "Déliverance" 12.55, 2.55, 5.00 7.05, 9.20
BERRI: "Inspecteur Harry" 2.30, 6.20 10.00 et "Zipelline LZ 36" 12.30, 4.20 8.00
BIJOU: "Une prostituée au service du public" 12.30, 3.43, 6.36, 9.49 et "Sans pudeur" 2.03, 5.16, 8.29
BONAVENTURE: "The snow Bunnies" 1.15, 2.55, 4.35, 6.15, 7.55, 9.35.
CANADIEN: "Confession d'une folle d'amour" 12.30, 3.35, 6.45, 9.50 et "L'odeur des fauves" 2.05, 5.10, 8.20
CAPITOL: "Returns of Sabata" 12.35, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30
CHAMPLAIN: "La filière française" 2.30, 6.25, 10.15, et "Le saut de l'ange" 12.40 4.30, 8.20
CHATEAU: "Les machines du diable" 2.35, 5.55, 9.25, "Chaudes amours d'une mineure" 1.00, 4.15, 7.40
CHEVALIER: "Du samedi au lundi" 12.40, 4.23, 8.06 et "La maudite galette" 2.28, 6.01, 9.44.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma II) "Butterflies are free" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma I) "Funny girl" 1.00, 3.40, 6.20, 9.00
CINEMA DE PARIS: "Nous ne vieillirons pas ensemble" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00.
CINEMA V: "Quiet Days in Clichy" Sam: 6.00, 8.00, 10.00 Dim: 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
CREMAZIE: "Un violon sur le toit" 1.30 5.00, 8.30.
DAUPHIN: (Renoir) "Il était une fois dans l'ouest" Sam: 3.00, 6.00, 9.00. Dim: 2.00, 5.00, 8.00 (McLaren) "Pour une poignée de dollars" Sam: Dim: 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
ELECTRA: "Les abeilles diligentes du bouc joyeux" 12.45, 3.50, 6.50, et "Les Hôtesses de l'air" 2.20, 5.25, 8.20.
ELYSEE: (Salle Resnais) "Les malheurs d'Alfred" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle Eisenstein) "La vieille fille" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
FESTIVAL: "Quiet days in Clichy" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.
FLEUR DE LYS: Voir Cinéma de Paris.
IMPERIAL: "Cabaret" 12.10, 2.30, 4.55, 7.15, 9.40.
JEAN-TALON: "Impératrice Sissi" 6.10, 9.45 Dim: 2.30, 6.10, 9.45 et "Fiançaille à l'italienne" 8.05 Dim: 12.50 4.25, 8.05.
KENT: "Straw dogs" 2.15, 6.00, 9.40, et "The graduate" 12.30, 4.15, 8.00.
LOEWS: "Superfly" 10.45, 12.55, 3.05, 5.15, 7.25, 9.40.
LUCERNE: "Carry on camping" Dim: 3.20, 6.30, 9.35 et "Carry on up the jungle" 6.30 Dim: 1.45, 4.50, 7.55.
MAISONNEUVE: Voir Jean-Talon.
MERCIER: "Il était une fois la révolution" Sam-Dim: 12.00, 3.00, 6.00, 9.00.
MIDI-MINUIT: "Jeunes filles chez le gynécologue" Sam: 2.15, 5.10, 8.05, 11.00, Dim: 12.45, 3.40, 6.35, 9.30 et "L'amour par la porte de service" Sam: 12.45, 3.40, 6.35, 9.30 et Dim: 2.10 – 5.05, 8.00.
MONKLAND: "Love machine" 2.45, 6.20, 10.05 et "X, Y et Zee" 1.00, 4.30, 8.15.
OUTREMONT: Sam: "Summer of '42" 7.30, "Death in Venice" 9.30, "Tales from the Crypt" 12.00. Dim: "Les Inventions diaboliques de Jules Verne" 2.00 et "Le Baron de Crac" 4.30 et "Un été '42" 7.00 et "Mort à Venise" 9.30.
PALACE: "Night call nurses" 12.55, 3.50, 6.50, 9.45 et "Angels Hard as they come" 2.15, 5.10, 8.10.
PAPINEAU: "L'ingénue perverse" 2.45, 6.10, 9.40 et "Filles pour mercenaires" 1.00, 4.25, 7.50.
PARISIEN: "Le temps d'une chasse" 12.55, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.
PIERROT: "Et du fils" 12.10, 1.59, 3.58, 5.47, 7.46, 9.45.
PIGALLE: Voir Midi-Minuit.
PLACE DU CANADA: "Fiddler on the roof"
PLACE VILLE-MARIE: (Petit Cinéma) "City Light" 12.30, 2.00, 3.30, 5.00, 6.35, 8.05.
PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma) "Slaugther of five" 12.45, 2.50, 4.55, 7.05, 9.00.
PLAZA: Voi Canadien.
PUSSYCAT: "Animal Love" 1.25, 4.20, 7.10, 10.00 et "Sex family Robinson on the farm" 12.00, 2.50, 5.45, 8.35.
RIVOLI: "Les colombres" 12.40, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.
SAINT-DENIS: "Steve à toi de crever" 12.40, 4.20, 8.00 et "Des roses Blanches pour ma soeur noire" 2.24, 6.04, 9.44.
AUDITORIUM BREBEUF: "La Planète des singes" 2.00, 7.00, 9.00.
SALLE BREBEUF: "Les dix commandements" 2.30, 7.30.
SEVILLE: "Billy Dack" 1.05, 3.10, 5.10, 7.20, 9.30.
SNOWDON: "Where does it hurt" 1.30, 3.25, 5.25, 7.20, 9.20.
VAN HORNE: "Maltess Falcon" 2.40, 6.10, 9.35 et "Black Légion" 1.15, 4.40, 8.05.
VENDOME: "Fritz the Cat" 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.
VERSAILLES: (Salle Rouge) "Les machines du diable" 2.45, 6.05, 9.25 et "Chaudes amours d'une mineure" 1.05, 4.25, 7.45.
VERSAILLES: (Salle Bleue) "Les Hôtesses de l'air" 12.45, 3.45, 6.50, 9.50 et "Abeilles diligentes du bouc joyeux" 2.10, 5.15, 8.15.
VERDI: "Le chagrin et la pitié" 1.00, 7.00.
VERDUN: "Les petites filles modèles" 12.30, 3.30, 6.30, 9.30 et "Chaleur" 2.05, 5.05, 8.05.
VIDEOGRAPHE: "Objectal" 8.00.
VIEUX MONTREAL:
STUDIO A: "La Salamandre" 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
STUDIO B: "Jimi Hendrix Plays at Berkeley" 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
VILLERAY: "Il était une fois un flic" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
WESTMOUNT: "The Godfather" Sam: 12.30, 3.30, 7.00, 10.15 Dim: 1.30, 5.00, 8.30.
WESTMOUNT SQUARE: "Fat city" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.20.
YORK: "Everything you wanted to know about sex..." 1.50, 4.35, 5.35, 7.30, 9.30.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: Relâche. sam. dim. lundi.

théâtre

LE PATRIOTE: (Ste-Agathe) Sam. Pauline Julien – 20h. et 23h.
LE PATRIOTE: Jean-Pierre Ferland – Sam: – 20h 23h. dim: 19h30 – 22h30
LA POUDRIERE: "Jeu Set et Match" de A. Shaffer, 20h30 relâche dimanche,
LE RIDEAU VERT: "La Célestine" de F. Rojas – 20h. dim 19h.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: "Les tourtereaux ou la vieillesse frappe à l'aube – 20h et 22h.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE: "Le procès de Jean Baptiste M. "de R. Gwrit-Sam: 19h dim 19h – 21 h.
THEATRE DE QUATSOUS: "Le locataire" de Jo Orten 20h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: "Sam: relâche Dim: Récital Arthur Rubinstein 20h30
SALLE MAISONNEUVE: Renée Claude Sam. 19h30 – 22h dim. 20h.30
SALLE PORT-ROYAL: "A toi pour toujours ta Marie-Lou" de M. Tremblay – 19h et 21h. dim: relâche

Maintenant en exclusivité à Montréal au cinéma RIVOLI
COIN ST-DENIS ET BÉLANGER, 277-4129



les films mutuels presentent
les colombes
un film de jean-claude lord
jean besré • lise thouin • jean duceppe
manda • paul berval • jean coutu
gaetane létourneau • diane guérin • willie lamothe
francoise hardy musique de michel conte

GREENFIELD PARK PL. GREENFIELD PARK
LAVAL CENTRE D'ACHATS LAVAL
MASKA ST-HYACINTHE
PALACE GRANBY
CAPITOL ST-JEAN
DRUMMOND, DRUMMONDVILLE
VENUS, JOLIETTE

RIVOLI, 12.40, 2.45, 5.00, 7.15, 9.20 P.M. GREENFIELD, Semaine 7.15 et 9.20 P.M.; Samedi, 5.00, 7.15, 9.20 P.M. Dim. 12.40, 2.45, 5.00, 7.15, 9.20 P.M. LAVAL, Semaine 7.15 et 9.20 P.M. Samedi, dimanche à 12.40, 2.45, 5.00, 7.15, 9.20 P.M.

Les Ateliers de Françoise Graham Enrg.
5110 avenue du Parc (Coin Laurier)
• Expression corporelle
• Danse contemporaine
Aucun prérequis — Tarif: $12 par mois
Renseignements: 273-2213

théâtre du rideau vert
LA CELESTINE
de Fernando de Rojas
Du mardi au samedi: 20h. Dimanche 19h.
Mise en scène: GUY HOFFMANN
avec
DENISE PELLETIER
HUBERT NOEL — LOUISE TURCOT — ANDRÉ CAILLOUX
YVAN CANUEL — JACQUES ZOUVI — SERGE BOSSAC
CLAUDIE VERDANT — MARC LEGAULT — LÉNIE SCOFFIÉ
ROSELYNE HOFFMANN — LOUISE PORTAL
Decor: R. Prévost — Costumes: F. Barbeau
tous les dimanches théâtre jeunesse
LE CHAT BOTTÉ 14 h 30
marionnettes de Réginbald et Lapointe
(Entrée $1.00)
FRIZELIS ET LA FÉE DODUCHE
fantaisie d'André Cailloux 15 h 30
(entrée $1.00)
Reservations: 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue St-Denis

AIR CLIMATISÉ
SALLE RESNAIS Lun. à ven.: 7:30 - 9:30
Sam. 1:30 - 3:30 5:30 - 7:30 - 10h.
Dim. 1:30 - 3:30 5:30 - 7:30 - 9:30
POUR TOUS
VINGT FOIS PLUS DRÔLE QUE "LE DISTRAIT"... "LES MALHEURS D'ALFRED" FONT LE BONHEUR DES AUTRES — Minute
LES MALHEURS D'ALFRED
UN FILM DE PIERRE RICHARD
5e semaine
élysée 35 MILTON / 842-6053
LUNDI-FÊTE OUVERT À 1.30
SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
6e mois
ANNIE GIRARDOT
PHILIPPE NOIRET
LA VIEILLE FILLE
EASTMANCOLOR
JEAN-PIERRE BLANC

Cinémas ODEON
ON S'AMUSE TELLEMENT BIEN ENTRE FLICS QU'ON POURRAIT TRES BIEN SE PASSER DE GANGSTERS!
Michel CONSTANTIN
Mireille DARC
dans un film de GEORGES LAUTNER
POUR TOUS
"IL ETAIT UNE FOIS... UN FLIC" EN COULEURS
SAM-DIM: 1:30-3:30 5-30-7:30-9:30 SEMAINE: 7:30-9:30
VILLERAY ST-DENIS JARRY 388-5577



MERCIER STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224
SAMEDI 3:00 - 6:00 - 9:00
DIMANCHE 2:00 - 5:00 - 8:00
SEMAINE 8:00

14 ANS
10e MOIS
"IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"
SAMEDI 3:00 - 6:00 - 9:00
DIMANCHE 2:00 - 5:00 - 8:00
SEMAINE 8:00
Salle Renoir Salle McLaren
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
14 ANS
"Pour une poignée de DOLLARS"
EN COULEURS
Sam: 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
DIM.: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
SEM.: 7:30, 9:30

1 BILLET GRATUIT JUSQU'AU 30 OCTOBRE
theatre du rideau vert
du 5 octobre au 4 novembre 1972
• LA CÉLESTINE de Fernando de Rojas
9 novembre au 9 décembre 1972
• KNOCK OU LE TRIOMPHE DE LA MÉDECINE de Jules Romains
14 décembre 1972 au 20 janvier 1973
• ON NE SAIT JAMAIS d'André Roussin
25 janvier au 3 mars
• LA VOLUPTÉ DE L'HONNEUR de Luigi Pirandello
8 mars au 14 avril
• UNE CRÉATION CANADIENNE
19 avril au 19 mai
• MONSIEUR DE POURCEAUGNAC De Molière
LA SAISON COMMENCE! VOTRE PLACE EST-ELLE RÉSERVÉE?
ABONNEZ-VOUS des aujourd'hui!
1 spectacle GRATUIT
les mardi, mercredi, jeudi et dimanche
$15.00 au lieu de $18.00
Vendredi, Samedi Prix régulier $21.00
Formule d'abonnement
M. Mme, Mlle . . . . .
No et rue . . . . .
Ville . . . . . Tél. . . . . .
Je désire . . . . abonnement (s) à $ . . . . . Total $ . .
• CHOIX DE LA SEMAINE: 1ère ☐ 2e ☐ 3e ☐ 4e ☐
• CHOIX DU JOUR: Mardi 20 h ☐ Mercredi 20 h ☐ Jeudi 20 h ☐ Vendredi 20 h ☐ Samedi 20 h ☐ Dimanche 19 h ☐ (excepté en 4e semaine) ☐
• CHOIX DE LA RANGÉE (précisez deux choix)
☐ Rangée (A à T): . . . . . ou . . . . .
Centre ☐ Bord d'allée ☐
Abonnement par correspondance:
ci-inclus chèque ou mandat-poste pour $ . . . . .
à l'ordre du THÉÂTRE DU RIDEAU VERT
355 rue Gilford, Montréal 151, Québec
Veuillez porter à mon compte Chargex
No . . . . .
la somme de $ . . . . . Échéance de la carte . . . . .
Signature . . . . .
S.V.P. joindre une enveloppe affranchie pour l'envoi de la carte d'abonnement

arts spectacles

Théâtre

Les deux Centres d'Essais

par MICHEL BÉLAIR

Qu'on le veuille ou non, les choses changent. Sans même parler de vieille ou de nouvelle garde, cela entraîne toujours une foule de réactions et de commentaires plus ou moins objectifs. Tout au long de la semaine, par exemple, j'ai eu l'occasion de le vérifier par rapport aux bouleversements qui sont survenus au Centre d'Essai des Auteurs Dramatiques. Certains parlent de nouvelle tentative positive; d'autres de purges et de presque trahison. Que s'est-il passé au juste?

Une question de réservoir

Sans vouloir prendre parti, pour tout de suite du moins, il est peut-être possible de voir concrètement ce qui a mené à la redéfinition du Centre d'Essai. D'un côté, il y a l'ancienne orientation du Centre; de l'autre, la nouvelle qui se finalise depuis lundi dernier par la présentation de "La sagouine" au Rideau-Vert.

Mis sur pied à la suite de l'initiative de Robert Gurik, Jean Morin, Marc F. Gélinas et quelques autres, "l'ancien" Centre d'Essai avait comme fonction première d'encourager la création théâtrale au Québec. Ses moyens étaient assez précis. Le Centre recevait des textes qu'il soumettait à une table ronde à laquelle participait l'auteur et les animateurs de l'organisme. Lors de cette table ronde, l'auteur décidait, en tenant compte des remarques qui lui avaient été faites, de donner son texte en lecture publique ou de ne pas le faire. C'était là la période de ce que l'on peut appeler "le rêve démocratique du Centre d'Essai" où les animateurs étaient convaincus que tout texte avait le droit d'être joué qu'importe sa provenance et sa qualité.

A cette époque, les lectures publiques et les presque-productions du CEAD étaient données au Théâtre d'Aujourd'hui ou à la salle du Gésu; et l'entrée était gratuite. C'est aussi à cette période que les activités de l'organisme se sont élargies jusqu'à un accord de publication avec Holt, Rinehart & Winston puis, plus tard, avec les Editions Leméac. Cela a permis, entre autres, la publication de nombreux textes, dont "Les belles-soeurs" de Michel Tremblay, dans la collection Théâtre vivant et, du côté de Leméac, la création d'une collection Répertoire Québécois strictement réservée aux textes québécois.

C'est là, à première vue, un bilan qui semble fort positif. Aussi s'explique-t-on assez mal pourquoi il a fallu chambarder tout cela et en arriver à une nouvelle définition.

Le "nouveau" Centre d'Essai se présente en fait comme une sorte d'agent littéraire, comme un intermédiaire entre l'auteur et la maison d'édition ou de production. Son rôle est en fait d'assurer la promotion d'un texte et d'un auteur afin que celui-ci soit joué ou publié. Plus de table ronde donc: plus de lectures publiques. Des spectacles pourtant. Comme "La sagouine" qui fait présentement les Lundis du Rideau-Vert. Autre chose aussi: ce que l'on pourrait appeler un principe de diffusion considérablement élargi. Alors que l'ancienne formule se limitait au Québec, la nouvelle ne connaît pas de frontière en ce sens que maintenant le Centre d'Essai est prêt à faire jouer ses auteurs n'importe où et dans n'importe quelle langue. Grâce à l'activité de son agent itinérant, rôle qui sera joué par Roland Laroche, le Centre espère se créer un réseau de diffusion à travers toute l'Amérique et même, éventuellement, en Europe. Bon. Maintenant posées ces deux définitions, une fois les deux Centres d'Essai décrits sommairement, que peut-on penser de tout cela?

La principale question reste en fait de savoir pourquoi il a fallu procéder à une transformation du CEAD puisque l'ancienne approche semblait donner des résultats positifs. Interrogé là-dessus, Marc F. Gélinas, qui a assisté à la transformation, pose le problème un peu différemment. Pour lui, tout se ramène à une question de réservoir.

Même du temps de l'âge d'or de l'ancien Centre d'Essai, il semble en effet que le problème majeur était celui du nombre de textes que l'on recevait. D'après Gélinas, la situation était même critique. Par suite de la transformation radicale qui s'est opérée au Québec avec la création des options/théâtre dans les Cegeps, le Centre s'est tout à coup retrouvé sans texte ou presque. Ceux qui avaient l'habitude d'approvisionner l'organisme se sont mis à préférer être joués chez eux, dans les ateliers des Cegeps ou encore dans les innombrables troupes qui se sont créées par la suite. Vidé de sa substance, de ce qui lui permettait de fonctionner et de jouer son rôle, le Centre d'Essai a alors traversé une période critique qui l'a mené à la redéfinition que l'on connaît. Le réservoir déjà peu important s'est alors complètement tari.

C'est à ce moment que l'on a commencé à s'interroger sur l'existence du Centre d'Essai et que s'est imposée la nécessité d'une redéfinition.

L'exemple américain

Encore une fois, on songea alors à regarder de l'autre côté de la frontière de façon à voir comment les Américains avaient réussi à solutionner un problème semblable. On trouva alors un monsieur dont je ne me souviens plus du nom et qui dirigeait un organisme ressemblant au Centre d'Essai. Installé à Philadelphie, ce monsieur en question, qui a réussi à asseoir solidement sa crédibilité en découvrant et en publiant Albee, reçoit environ deux mille manuscrits par année: sur cette masse de textes, il en publie environ un ou deux par année. Il agit alors comme agent de relations et il place ses productions un peu partout.

Vivement intéressé par tout cela, le Centre d'Essai a alors décidé d'essayer de fonctionner selon l'exemple du monsieur en question. A première vue, on se demande ce que cela change à la situation; comment une redéfinition de ce type peut régler la fameuse question du réservoir ainsi que la pose Marc F. Gélinas. Puis, tout à coup, on se dit que cela pourrait représenter un certain intérêt financier. Que si le nouveau Centre d'Essai réussit à placer un texte, de Marc F. Gélinas, par exemple, à Vancouver cela veut presque dire que ce même texte sera sans doute repris à Montréal la saison suivante. Et ainsi de suite. Qu'il est beaucoup plus profitable de considérer un texte de théâtre comme une marchandise à monnayer, comme un objet commercial qu'il est possible de vendre surtout si le marché s'élargit. Que le Québec n'est qu'un réservoir de cinq millions de francophones et que si l'on se met à traduire des textes en anglais, cela représente tout de suite un passage de 5 à 200 millions de possibles spectateurs.

D'un autre côté, cela règle aussi la question de l'arrivée des textes puisque, avec une pareille décentralisation, il peut devenir fort avantageux de produire avec le Centre d'Essai. On s'imagine par exemple ce que cela aurait pu donner dans le cas de Michel Tremblay. Joué comme il l'est, s'il fallait qu'il soit traduit et produit un peu partout à travers l'Amérique (on pourrait même penser à une traduction française des "Belles-soeurs" qui puisse satisfaire les exigences du MAC de Mme Claire) cela représenterait en soi une petite fortune qui pourrait permettre à Tremblay de travailler à son propre rythme sans ennui financier. Enfin, tout cela pourrait être fort rentable pour les auteurs québécois.

Pour le théâtre québécois cependant, on peut se demander si cela s'annonce comme étant une initiative positive. Par rapport aux priorités qui s'imposent de façon évidente, le nouveau Centre d'Essai risque peut-être d'agir comme une sorte de vaste éteignoir. Ce qui importe en fait, c'est de voir à ce que continue l'actuelle période de démystification et de désacralisation de l'acte théâtral. De voir à ce que le théâtre québécois soit de plus en plus accessible et signifiant pour le plus grand nombre possible de Québécois.

Au risque d'être taxé de nationalisme étroit, je pense que le théâtre québécois devrait d'abord s'adresser aux Québécois avant de penser à franchir les frontières. Quant à la question de la rentabilité, je suis tout à fait d'accord; sauf que, une fois admis que le Ministère des Affaires Culturelles ne prend surtout pas ses responsabilités en ce sens, il me semblerait plus logique de trouver une solution québécoise au problème, au lieu de référer à un quelconque exemple américain.

De toute façon, avant que la nouvelle formule réussisse à s'incarner concrètement dans la réalité, il faudra beaucoup de temps. "La sagouine" est présentée au Rideau-Vert: d'accord. Cela n'a pourtant encore rien à voir avec le marché envisagé par les responsables de la nouvelle formule. Avant que l'on puisse toucher le réservoir potentiel dont nous parlions plus haut, ce sont encore les Québécois qui font les frais de l'expérience. Pour voir le texte d'Antonine Maillet, ils devront débourser le prix d'un billet au Rideau-Vert, alors que si la formule ancienne était encore en place, ils auraient pu y assister gratuitement. Avant que ne s'instaure l'âge du marketing théâtral au Québec, il faudrait peut-être voir à assurer le passage avec un peu plus de souplesse...

Une discothèque de base: fin - le jazz

par GILLES ARCHAMBAULT

Je dois bien avoir dans ma discothèque une vingtaine de Lester Young, que je me suis acheté au fil des années. Si le fil en question tient bon, j'en aurai bientôt vingt-cinq, vingt-six... Et pourtant, je serai bien embêté tout à l'heure à l'article Young, Lester de vous indiquer les microsillons les plus importants. La raison, bien sûr, vient de la pauvreté des catalogues en ce qui concerne cet immense artiste. Comme beaucoup de musiciens qui ont confié leur destinée à la compagnie Verve dans les années cinquante, qui s'appelait alors Norgran, Clef, etc., Lester éprouve de la difficulté à être plus qu'un nom pour des jeunes auditeurs qui l'aimeraient peut-être si... En tout cas, voici des disques qui me semblent accessibles et valables. Je rappelle que la lettre (C) signifie qu'on peut se les procurer au moins par l'entremise du magazine Coda, boîte postale 87, station J, Toronto 6e, des gens qui parlent, écrivent anglais et jazz...

•

PETERSON, Oscar – Night Train, Verve V6 8538/ The Trio, Verve V6 8420 / Soul – 0, Prestige 7595.

PETTIFORD, Oscar – Memorial Album, Prestige 7813.

PONTY, Jean-Luc – Experience, World Pacific ST2 0168.

POWELL, Bud – Amazing, Blue Note 81504 / Amazing With Navarro, Rollins, Blue Note 81503 / Scene Changes, Blue Note 84009 Time Waits, Blue Note 81598 / Trio, Fantasy 86 006.

QUEBEC, Ike, Blue & Sentimental, Blue Note 84098

RAINEY, Ma– Immortal, Milestone 2001

REINHARDT, Django – With American Giants, Prestige 7633 First Recording of Quintet, Prestige 7614 / Django Reinhardt, vol 1 et 2, Archives of Jazz 212. 230.

RICH, Buddy– Best of Buddy Rich Big Band, World Pacific 2 0169.

ROACH, Max – Speak, Brother Speak, Fantasy 86007 / Abbey Lincoln, Straight Ahead, Barnaby KZ 31 037.

ROLLINS, Sonny – Sonny Rollins, Prestige PR 24 004/ Contemporary Leaders, Contemporary (C) 7564 / Night At Village Vanguard, Blue Note 81581 / Way Out West, Contemporary (C) 7530 / Saxophone Coldesus, Prestige 7326/ with Jay Jay, Silver, Monk, Blue Note 81558.

RUSHING, Jimmy – The Me and You That Used To Be, RCA Victor (C) 4566 / With Earl Hines, Master Jazz Recordings (C) MJR 8101 / Count Basie, Basie'S Best, Harmony 11247.

RUSSELL, Pee Wee – Memorial Album, Prestige 7672.

SANDERS, Pharaoh – Pharaoh, ESP 1003 / Black Unity, Impulse / With Coltrane, Live in Seattle, Impulse 9202. SHARROCK, Sonny, Money, Pockie-Boo, Byg-Actuel 529 337.

SHEPP, Archie – Things Have Got To Change, Impulse 9212 / With Bill Dixon, Actuel – Byg 529 100.

SHORTER, Wayne– Super Nova, Blue Note 84332.

SILVA, Alan – Silva, ESP 1091

SILVER, Horace – Best of, Blue Note BST 8 4325.

SIMS, Zoot – First Recordings, Prestige 7817

SMITH, Bessie – The Empress, Columbia 30818 / Any Woman's Blues, Columbia G 30126 / World's Greatest Blues Singer, Columbia GP 3 / Empty Bed Blues, Columbia 30450.

SMITH, Jimmy – Back At Chicken Shack, Blue Note 84 117 / The Sermon, Blue Note 84 011.

SMITH, Stuff – Memorial, Prestige 7691.

SMITH, Willie "The Lion" – Live At Blues Alley, Chiaroscuro (C) CR 101.

SOLAL, Martial – On Home Grounds, Milestone 9014.

SPANN, Otis – Walking The Blues, Barnaby KZ 31 290.

STITT, Sonny – Plays Bird, Atlantic 1418.

SUN RA– Heliocentric Worlds, ESP 1014 / Vol 2. ESP 1017 – Nothing Is, ESP 1045.

SYKES, Roosevelt – The Honeydripper, Prestige 7722.

TATUM, Art – Piano Starts Here, Columbia CS 9655 / Solo Piano, Capitol M 11 028.

TAYLOR, Cecil – Unit Structures, Blue Note 84237 / Looking Ahead, Contemporary (C) 7562 / Buell Neidlinger New York City R & B, Barnaby KZ 31035 Air, Barnaby Z 30562 / Concert, vol 1, Fondation Maeght, Shandar 10 011 (C).

TEAGARDEN, Jack – Vintage, RCA Victor LPV 528. / Louis Armstrong, July 4, 1900 – July 6, 1971, RCA 6044.

TERRY, Clark – Straight No Chaser, Mainstream 320.

TERRY, Sonny – Sonny Is King, Prestige 7802.

TRISTANO, Lennie – Crosscurrents, Capitol 11060.

TURNER, Joe – His Greatest Recordings, Atco SD 33 376

TURRENTINE, Stanley – Sugar, CTI 6005.

TYNER, McCoy – Time For Tyner, Blue Note BST 8 4307.

VAUGHAN, Sarah – Sarah Vaughan, Archives of Jazz 250 / Deep Purple, Harmony 11318.

WALDRON, Mal, The Quest, Prestige 7579 / Free At Last, ECM 1001 (C).

WALLER, Fats – Smashing Thirds, RCA LPV 550 / '34/ '35, RCA LPV 516.

WASHINGTON, Dinah – Queen of the Blues, Roulette RE-117.

WEATHER REPORT– Weather Report, Columbia C 30661 / I Sing The Body Electric, Columbia KC 31 352.

WEBB, Chick – Vol 1, vol 2, Decca 79222, 3.

WEBSTER, Ben – Blow Ben Blow, Catfish 24 159 (C) Don Byas Meets Ben Webster, Prestige 7692 / Meets Gerry Mulligan, Verve 68343 (C).

WILLIAMS, Mary Lou – From The Heart, Chiaroscuro CR 103 (C).

WILSON, Teddy – Trio in Europe, '68, Prestige 7696 / The Teddy Wilson, Columbia GES 90054.

WITHERSPOON, Jimmy – Monterey Jazz Festival 1959, Archives of Jazz FS 239 / and Gerry Mulligan, Archives of Jazz FS 264.

WOODS, Phil – At Frankfurt Jazz Festival, Embryo 530.

YOUNG, Lester – Count Basie, Count & Lester, Caracol 431 (C) Count Basie, Super Chief, Columbia G 31224 / The Alternative Lester, Tax 8000 (C) / Classic Tenors, Lester Young & Coleman Hawkins, Flying Dutchman (importation)

Avec ces disques-là, mes enfants, vous passerez un bon hiver... à Montréal, car vous n'aurez plus d'argent pour voyager!

A quoi sert de toutes façons de vagabonder sous d'autres cieux quand nous avons tout ici, les tempêtes de neige, les conférences de presse uniques au monde de Jean Drapeau et Le Devoir, tous les matins à votre porte!

PALMARÈS

Suite de la page 13

Wedman, Gérard Pratley (président) et du compositeur Maurice Blackburn.

Chez les journalistes québécois, cependant, ce sont trois autres films que l'on surveillait: "Peut-être Maurice Richard" (Gilles Gascon) "Québec, Duplessis et après" (Denys Arcand), et "Quelques arpents de neige" (Denis Héroux). Le premier parce que nos lecteurs auront l'occasion de le voir demain soir au canal 10, le second à cause de sa qualité, sa beauté et son importance évidentes, et le troisième à cause de sa réputation. Le cinéaste de "Valérie" allait-il, en effet, nous servir son chef-d'oeuvre caché?

Le documentaire sur Maurice Richard, comme celui sur Willie Lamothe qui est de la même série, s'est révélé un reportage honnête, et intéressant dans la mesure où l'on admire le Rocket. Les hommages ne manquent pas, mais ceux qui ont reçu la visite de ce personnage dans leur cafeteria de collège classique, qui l'ont vu "scorer" buts sur buts, ou qui se sont fait tailler les cheveux près de la célèbre annonce Vitalis, se sentiront d'accord. Curieusement, aucune des entrevues en anglais n'a été doublée, ce qui nous a permis d'apprécier "dans le texte" le moralisme de Clarence Campbell, la bonté de Frank Selke, la réputée morgue prétentieuse et suffisante de Hugh MacLennan, qui n'aurait jamais dû être invité à participer. Mais les propos d'un Jean Duceppe en bretelles et en caleçons (il tournait "Antoine") sont savoureux et utiles, de même que ceux du barbier Bergeron.

"Duplessis" nous a émus, comme par les visionnements passés. La compassion d'Arcand qui s'étend à un peuple plus qu'à une époque, n'a pas manqué de toucher les Québécois qui se trouvaient là. Voilà un film que les Anglais devraient voir se dit-on, car si "Duplessis est encore en vie", on doit aussi y reconnaître plusieurs caractéristiques de l'homme québécois. Hélas, ce sont les Anglais qui n'ont pas pu comprendre la belle voix du "Cheuf", les chants de la chorale de Deschambault, le plaidoyer de René Lévêque. A peine ont-ils ri de nos défauts et de nos quétaineries, de concert avec les francophones bien sûr. C'est avec tristesse que l'on constate également le peu d'effet qu'un si beau film aura eu sur un jury "international". Il faudra le rapporter chez-nous et le couronner à Montréal, d'un Méritas.

Enfin, les "Arpents" de M. Héroux nous ont fait regretter que le "Kamouraska" de Claude Jutra ne soit pas en lice, pour rendre la comparaison plus aisée. Les deux oeuvres, comme on le sait, se déroulent vers 1837 en Québec rural. Mais celle de Jutra, toutefois, si elle fait preuve d'un opportunisme de bon aloi en exploitant la réputation du best-seller d'Anne Hébert, évite les événements de l'époque.

— Horaires cinéma et théâtre à la page 15

télévision

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Yogi et Popotame. . . . c
9.30 Grandgallo et Petitro. . . . c
10.00 Mon ami Ben
10.30 Psst! Psst! Aie-là!. . . . c
11.30 Lassie. . . . c
12.00 Les héros du samedi. . . . c
1.00 Sportheque
2.00 La série mondiale de baseball. . . c
4.45 Echos du sport. . . . c
5.00 Le français d'aujourd hui
5.30 Le monde en liberté. . . . c
6.00 Le comte Yoster a bien l'honneur
6.30 Téléjournal
6.40 Nouvelles du sport. . . . c
6.45 Masques et sortilèges de Venise. . c
7.00 Walt Disney présente. . . . c
8.00 La soirée du Hockey:
"New York à Montréal. . . . c
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du Sport
11.00 Au masculin. . . . c
11.30 Cinéma:
"George et Frédéric" (drame – Espagnol 1970). . . . c
1.00 Ciné-nuit:
"Riz amer" (fresque sociale – Italien 1949)

CFTM 10

8.55 Horaire-Bienvenue
9.00 L'araignée. . . . c
9.30 Super-Bolide. . . . c
10.00 Ciné-Jeunes:
"Jerry la grande gueule" (comédie – Américain 1967). . . . c
12.00 Bon week-end. . . . c
1.30 Les envahisseurs. . . . c
2.30 Vers '76
3.30 Horizon Sports. . . . c
4.30 C'est arrivé cette semaine. . . . c
5.30 Sur le matelas. . . . c
6.30 Pop '72. . . . c
7.30 Les grands spectacles:
"Le gouffre aux chimères" (drame social – Américain 1951)
9.30 Les mystères de l'Ouest
10.30 Les Nouvelles TVA. . . . c
11.00 En pantoufles:
"La fille de Neptune" (comédie – Américain 1949). . . . c
12.30 En pantoufles:
"L'évadé de l'enfer" (guerre – polonais 1958)
2.00 Le 10 vous informe
2.05 Fin des émissions

CBMT 6

9.02 Stand-by six
9.15 Davey and Goliath. . . . c
9.30 Arthur and the square knights. . . c
10.00 Rocket Robin Hood. . . . c
10.30 Tween set
11.00 Land of the giants. . . . c
12.00 Sport international. . . . c
12.30 Skippy, the bush Kangaroo. . . . c
1.00 World series. . . . c
3.30 Sports week. . . . c
4.00 Children's cinéma:
"Magic kite". . . . c
5.00 Bugs Bunny Road Runner Hour. . . c
6.00 Update. . . . c
6.30 Replay. . . . c
7.00 The Alan Hamel comedy bag. . . . c
7.30 The gladiators. . . . c
8.00 La soirée du Hockey:
"New York à Montréal". . . . c
10.30 Country time. . . . c
11.00 The National. . . . c
11.15 Final Report and Weather
11.30 The David Frost show
1.00 Ciné-six:
"To all my friends on shore" (Américain). . . . c

CFCF 12

5.57 Sign-On
6.00 University of the air. . . . c
6.30 The community. . . . c
6.50 Community calendar. . . . c
7.00 Hercules
8.00 Magic Tom's Road Show. . . . c
8.30 George of the jungle. . . . c
9.00 The Jackson five. . . . c
9.30 The Flintstones. . . . c
10.00 The Pink Panther. . . . c
10.30 The Waterville gang. . . . c
11.00 Puppet people. . . . c
11.30 Story Theatre. . . . c
12.00 Star Trek. . . . c
1.00 Saturday at the movies:
"The Jayhawkers" (drame – 1959). c
3.00 Grand prix wrestling. . . . c
4.00 Sports beat '72. . . . c
4.30 Wide world of sports. . . . c
6.00 Ghost Story. . . . c
7.00 Bridget loves Bernie. . . . c
7.30 Police Surgeon. . . . c
8.00 Academy performance:
"Cool million". . . . c
10.00 Love American Style. . . . c
11.00 The CTV National News. . . . c
11.18 Pulse. . . . c
12.00 Saturday night feature movie:
"The group". . . . c
2.00 Sign-off.

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Bunny et ses amis. . . . c
9.30 Le prince Saphir. . . . c
10.00 Le jour du Seigneur. . . . c
11.00 D'hier à demain. . . . c
12.00 La semaine verte. . . . c
1.00 30 Dimanche
1.30 Fantaisie lyrique
2.00 La série mondiale de baseball. . . c
4.45 Echos du sport. . . . c
5.00 5 D
6.00 Politique atout
6.30 Téléjournal. . . . c
7.00 Quelle Famille. . . . c
7.30 Les Beaux dimanches:
"Une femme comme les autres" (émission de Monic Leyrac). . . . c
9.00 Les beaux dimanches:
"Messe pour le temps présent" de M. Béjart. . . . c
10.30 Téléjournal. . . . c
10.45 Sports dimanche. . . . c
11.00 Rencontres. . . . c
11.30 Ciné-Club:
"De sang-froid" (Drame policier – Américain 1967)

CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue. . . . c
9.00 Musique canadienne. . . . c
9.30 C'était le bon temps. . . . c
11.00 Monsieur le maire. . . . c
12.00 Bon dimanche. . . . c
1.30 Ciné-Dimanche: "Général Casse-cou" (Comédie – Américaine 1958).
3.00 Choc des idées. . . . c
4.00 Télé-Quilles. . . . c
5.00 Information - voyages. . . . c
5.30 Flipper. . . . c
6.00 Music-Hall des jeunes. . . . c
6.30 Jeunesse. . . . c
7.30 Bonne soirée. . . . c
8.30 Maurice Richard. . . . c
9.30 Sous mon toit. . . . c
10.00 Québec sait chanter. . . . c
10.30 Les nouvelles TVA. . . . c
11.00 L'homme de fer. . . . c
12.00 Le 10 vous informe. . . . c
12.05 Fin des émissions

CBMT 6

10.23 Standby six
10.30 This is the life. . . . c
11.00 Church service. . . . c
12.00 The little concert
12.30 Net work news feature. . . . c
12.45 Away out. . . . c
1.00 World series. . . . c
3.30 Sports week. . . . c
4.00 Dollars and sense. . . . c
4.30 Country Canada. . . . c
5.00 Music to see. . . . c
5.30 Hymn Sing. . . . c
6.00 The Wonderful world of Disney. . c
7.00 The beachcombers. . . . c
7.30 Anna and the King. . . . c
8.00 Julie Andrews. . . . c
9.00 The woman I love. . . . c
10.00 Weekend. . . . c
11.00 The National. . . . c
11.15 Night Report and Sport final. . . c
11.30 Ciné-Camp:
"Sergeant York" (Drame – Américain 1941)
1.50 Final report and weather

CFCF 12

5.57 Sign-On
6.00 University of the air. . . . c
6.30 The community. . . . c
7.00 Hercules
7.30 Cross Roads. . . . c
8.00 Cathedral of tomorrow. . . . c
9.00 Oral Roberts presents. . . . c
9.30 The Hellenic program
10.30 Teledomenica
12.30 Continental miniature
1.00 Edith Serei. . . . c
1.30 Mr. Chips. . . . c
2.00 Under attack. . . . c
3.00 Ambassador college presents. . . c
4.00 CFL Football: "Toronto à Calgary". . . . c
6.30 Mc Gowan and co. . . . c
7.00 The Sandy Duncan Show. . . . c
7.30 CTV Specials hour. . . . c
8.30 The amazing world of Kreskin. . c
9.00 Mannix. . . . c
10.00 The Human journey. . . . c
11.00 The CTV National News. . . . c
11.18 Pulse. . . . c
12.00 Sunday night feature movie:
"Living it up" (Comédie – Américain 1954). . . . c
2.00 Sign-off

AUJOURD'HUI et DEMAIN
7:00 – 9:00 p.m.
ADMISSION: $1.50 ÉTUDIANTS ET ÂGE D'OR $1.00

MON ONCLE ANTOINE
POUR TOUS
En couleurs
un film de CLAUDE JUTRA
JACQUES GAGNON • JEAN DUCEPPE
OLIVETTE THIBAULT
l'auditorium cegep st-laurent
625 BOUL. STE-CROIX, ST-LAURENT

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
CE SOIR SAMEDI 14 OCTOBRE
7:00 SUMMER OF '42
9:30 DEATH IN VENICE
MINUIT: TALES FROM THE CRYPT
DEMAIN DIMANCHE 15 OCTOBRE
2:00 LES INVENTIONS DIABOLIQUES DE JULES VERNE
4:30 LE BARON DE CRAC
7:00 UN ÉTÉ '42 (SUMMER OF '42)
9:30 MORT À VENISE
LUNDI 16 OCTOBRE
7:00 UN ÉTÉ '42 (SUMMER OF '42)
9:30 MORT À VENISE
OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

LE GROUPE DES PEINTRES QUÉBÉCOIS
expose tous les soirs
les oeuvres de
LILIANE MORGAN
du 15 oct. au 12 nov.
inclusivement
T.N.M.
84 ouest, rue Ste-Catherine


VERSION ORIGINALE
18 ANS Adultes
Laisser-passer non acceptés
HENRY MILLER'S "Quiet days in Clichy"
Soirs 6-8-10 Dim. 12-2-4-6-8-10
FESTIVAL SEULEMENT 12-2-4-6-8-10
489-5559 FESTIVAL 525-8600

Derniers Jours!
TRENTE ANS APRÈS... LA VÉRITÉ SUR LA RÉSISTANCE SUR L'OCCUPATION... ET LA COLLABORATION...
Prima Films présente
TOUS
Le Chagrin et La Pitié

réalisé par Marcel Ophüls
tous les soirs à 7 heures
matinées sam. dim. et mer. à 1 heure
prix d'entrée unique $2.00
verdi 5380 St-Laurent 277-3233


LE PROCÈS DE JEAN BAPTISTE M
DE ROBERT GURIK.
MISE EN SCÈNE: ROLAND LAROCHE
OUVERTURE DE LA SAISON AU TNM.
UNE CRÉATION QUÉBECOISE
BILLETS EN VENTE DÈS MAINTENANT 861-0563.
REPRÉSENTATIONS: DU MARDI AU VENDREDI 20h00
SAMEDI MATINÉE 17h00
SAMEDI SOIR 21h00
DIMANCHE 19h00
tnm
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 129

STUDIO B EN COULEURS 14 ANS
La vie Rêvée
Un film de MIREILLE DANSEREAU

POUR TOUS
STUDIO A
LA SALAMANDRE
BULLE OGIER JEAN-L...
DERNIÈRE SEMAINE
un film de ALAIN TANNER
7:30 - 9:30
Les Cinémas du Vieux Montréal
116 est, St-Paul (Place Jacques Cartier) 861-7863

cinéma québec
DANS NOTRE DOUZIÈME NUMÉRO (vol. 2, no 2)
• Les Cinéastes québécois face au National Film Board
Un article de, Robert Boissonnault
MAINTENANT EN VENTE DANS LES KIOSQUES ET LES LIBRAIRIES
ABONNEZ-VOUS $6.50 (10 numéros) étudiants: $5.00
cinéma/québec c.p. 309, station outremont montréal 154, québec
tél.: (514) 272-1058

Société de Musique Contemporaine du Québec
SMCQ
7e SAISON 1972-73
Jeudi 9 novembre 1972,
Stockhausen
Coulombe - Saint-Marcoux, Davidovsky, Gonneville, Steven, Lefebvre, Vinet
Ensemble de la S.M.C.Q.
Direction : Serge Garant
Jeudi 7 décembre 1972,
Messiaen, Boone, Aitken, Tremblay,
Ensemble de la S.M.C.Q.
Direction : Serge Garant
Jeudi 8 février 1973
Schoenberg, Stravinsky, Hunt, Ligeti
Ensemble de la S.M.C.Q.
Direction : Serge Garant
Jeudi 15 mars 1973,
Messiaen, Malec, Amy, Dallapiccola, Xenakis,
Les Solistes des Choeurs de l'O.R.T.F.
Direction : Marcel Couraud
Production Ars Musicalis - Canada en collaboration avec le Ministère des Affaires Étrangères de France et l'Association Française d'Action Artistique.
Jeudi 12 avril 1973,
Garant, Guézec, Mather, Berg, Ensemble de la S.M.C.Q.
direction : Serge Garant
Tous les concerts auront lieu
Salle Claude Champagne
220 Chemin Bellingham
à 20h. 30
Billets : $3.
Abonnement aux 5 concerts : $10.00
En vente :
Place des Arts
Ed. Archambault Inc.
500 est, rue Ste-Catherine
Librairie Renaud-Bray
5219 Côte des Neiges
et
au guichet le soir du concert
Commandes postales :
S.M.C.Q.
4858, Côte-des Neiges, app. 1403
Montréal - 247, Québec
Pour tous renseignements :
739-5329, de 10h. à 15h.
du lundi au vendredi)

arts spectacles

Quinze ans après "Les grands départs"

Jacques Languirand s'attelle aux grands "partis"

Une interview de MICHEL SAINT-GERMAIN (collaboration spéciale)



"La nouvelle Amérique, la contre-culture, la nouvelle civilisation qui est en train de se faire et, en grande partie, qui part de l'Amérique, faut pas rater ce bateau-là. Parce que ce coup-là, mes enfants, je regrette mais c'est le dernier bateau qu'on va rater, comme peuple!".

A première vue, Jacques Languirand est catégorique: il est urgent, pour lui, de se situer par rapport au mouvement américain, ou par rapport à un lieu où les choses arrivent, bien avant d'arriver ailleurs.

"Je dis: malheureusement, au Québec, le degré de conscience n'est pas assez élevé. Puisque tu me coinces... je n'aime pas dire des choses comme ça. Alors plutôt que de chiâler, puis d'écrire des lettres ouvertes là-dessus, j'essaie de faire mon émission, ma petite chose... Je ne me prends pas plus au sérieux que ça, mais sur le plan de l'éthique professionnelle, j'essaie de faire une émission susceptible d'aider un certain nombre de personnes, une **émission-technique d'éveil**, à propos de culture-contre-culture, de l'opposition entre les deux... Je ne me fais pas d'illusions. Puis le livre est également conçu dans ce sens-là: c'est la première fois qu'il y a au Québec un livre sur l'ésotérisme avec une hypothèse de travail qui ne soit empruntée nulle part ailleurs". Ce livre de 1,000 pages, **Communication**, dont la première tranche de 250 pages, intitulée **De McLuhan à Pythagore**, doit paraître ces jours-ci chez Ferron, éditeur, lui a demandé cinq ans de recherches. C'est une étude qui chevauche un nombre impressionnant de disciplines (architecture, musique, mathématiques, psychologie, théâtre, etc.) pour mettre en évidence des lois vieilles comme le monde, précisément celles de son fonctionnement: lois de dialectique, d'équilibre, de nombres, archétypes rapports entre la magie et la communication, ou entre l'ésotérisme et la technologie; dans l'ensemble, du matériel déjà connu, mais synthétisé d'une façon claire, large et très abordable. Ce livre est aussi, en partie, un montage de citations de certains des auteurs les plus significatifs dans le domaine: les grands "partis": Abraham Moles, Alvin Toffler, Gaston Bachelard, Pythagore et McLuhan évidemment, Carl Jung, Robert Ardrey (de ce dernier: "Nous ne sommes qu'un maillon précieux d'une chaîne éternelle dont une extrémité se perd dans l'incommensurable tandis que l'autre reste encore à forger".) La mise en pages, efficace, est de Jean Gladu. Pourquoi ce livre? "Aujourd'hui, avec les machines dont nous disposons, il faut connaître sérieusement les lois qui permettent de les dominer; il est temps qu'on en finisse avec l'empirisme et le tâtonnement", nous dit Jacques Languirand, au moment où nous le rencontrons, fin août, dans ce qu'il appelle sa "maison folle", son "espèce de château râté" de Westmount, dont il s'est réservé l'immense grenier encombré de piles de magazines et de livres. Pour seuls meubles: deux étagères, quelques chaises et, près de la fenêtre, une table de travail, au-dessus de laquelle il a installé un projecteur de scène.

La Grande Cohérence

"Je suis venu à ça d'une façon un peu accidentelle. Je m'intéressais (et je continue toujours de m'intéresser) à la communication. Et je travaillais vaguement à ce que j'appelais dans mes notes une "grammaire de la communication". . . Qu'est-ce que les couleurs ou les formes communiquent, par exemple. Et très rapidement, tu t'aperçois, finalement, que tu ne peux pas découvrir grand-chose de neuf là-dessus, tu vas le trouver dans la symbolique, par exemple. . . Que c'est très ancien. Puis tu t'aperçois que cette symbolique-là recouvrait une pensée unitaire. La pensée que nous vivons à l'intérieur d'un grand système, ou d'une Grande Cohérence. Et puis je me suis aperçu que les lois, au plan opératif, se retrouvaient à l'intérieur de l'enseignement ésotérique. Par exemple, la force d'une chose répétée trois fois, ou d'une phrase de trois membres. Je me suis dit qu'il fallait que je prenne des notes sur ces découvertes, de façon à pouvoir les communiquer à des jeunes. De plus, à mesure que j'avançais, c'était de plus en plus difficile de dissocier l'opératif du spéculatif: les lois de la communication et les lois de l'harmonie universelle. J'étais aussi très obsédé par l'unité, c'est-à-dire par la qualité du rapport des éléments qui composent l'ensemble. Il me fallait une grille pour ordonner cet enseignement, une façon de la classer et de le comprendre pour moi-même. Et j'ai découvert que les nombres, la grille décimale, étaient une grille fantastique. Parce que, dans la pensée ésotérique, il y a des choses précises, mais il y en a aussi qui sont un peu abstraites, et j'ai de la difficulté à nager dans l'abstraction. Parce que je suis un homme d'action, finalement, je suis un homme de . . . (il hésite, jauge le mot) oui, c'est ça: de communication, et d'action. Je n'ai aucune espèce de prétention: je suis seulement tombé, par mes recherches, sur des informations importantes, et j'ai vu que personne, autour de moi, ne les communiquait. Il faut bien que quelqu'un le fasse. . . A cela j'ajoute la volonté, chez-moi, d'évoluer correctement."

Evoluer correctement

Jacques Languirand a quarante-et-un ans, et il parle d'"évoluer correctement". Ne serait-ce qu'à cet égard, il mérite déjà beaucoup d'attention!

Languirand était un "dramaturge bien connu", comme on dit, avant d'abandonner le théâtre dans sa forme traditionnelle. "Maintenant, dit-il, je regarde ce que j'ai écrit il y a 10 ans comme si c'étaient les oeuvres d'un autre." (Rappelons que cet autre-là a écrit notamment, **Klondyke, Les Insolites, Les Grands départs...**) Les vieux moyens ne l'intéressant plus, il a écrit et réalisé ce qu'il appelle "le plus imposant, techniquement, multimédia jamsi produit au théâtre au Canada", intitulé **L'Age de Pierre**, dont seule la version anglaise, **Man, Inc.**, a été jouée, à Toronto.

Cette "pièce" de deux heures comporte une dizaine de tableaux dont chacun utilise le cinéma, la danse, le chant, la musique (diffusée en stéréo dans la salle), et de nombreux micros pour le texte. Quant aux séquences cinématographiques (une par tableau), elles ont été produites en 35 mm en microcinématographie, avec le concours de l'équipe de recherche scientifique de l'O.N.F., et projetées sur un "living screen", un écran en forme de cube, grandeur de la scène, ouvert du côté de la salle. "Chacune des séquences est expérimentale", me dit Languirand, qui les a lui-même réalisées.

1967: naissance avortée de son Centre culturel du Vieux-Montréal, qui aurait été un centre expérimental de production de spectacles (théâtre, musique, mime, etc.). Ce centre comprenait (ouvrez bien vos yeux): deux théâtres entièrement flexibles, un de 300 et un d'au moins 500; une salle d'exposition multi-média, permettant l'utilisation de l'eau et du gaz; le tout comportant 64 sorties de son et 42 circuits d'éclairage indépendants, circulant au plafond sur rails; en bas, un vieux pub victorien et une discothèque entièrement flexible grâce à un système de grilles modulaires. Faute d'appui gouvernemental, Jacques Languirand et ses collaborateurs ont dû fermer le centre un mois après son ouverture. Détail intéressant: tout est encore là, sur les lieux: seule la petite salle de 300 places est occupée par le Centaur Theatre, qui ne s'en sert que d'une seule des façons possibles! (On utilise aussi la salle d'exposition, mais d'une façon conventionnelle).

Après cet échec, il passe deux ans sans travail ("On ne voulait plus de moi nulle part: j'étais le malchanceux qui apporte la malchance."), ayant aussi laissé tomber sa carrière de journaliste et d'animateur à la télévision ("Entre autres raisons parce que l'information quotidienne m'apparaissait comme une fiction, une dramatisation: nous devions gonfler une nouvelle jusqu'à en faire une manchette, pour qu'elle attire l'attention à tout prix").

C'est donc à la même époque qu'il commence à travailler à sa "grammaire de la communication", qui aurait servi de base aux recherches du Centre. Il en vient rapidement à s'intéresser à quelques "mind drugs", et dépose même une intervention à la Commission LeDain ("A mon sens, dit-il aujourd'hui, c'est dans ce problème de la drogue que s'est cristallisée la peur qu'on a de la jeunesse. Alors que le véritable problème, ce sont les "corporate pushers", autrement dit, l'industrie pharmaceutique, qui impose presque ses "drogues-miracles".) Il s'apprête à publier, à la suite de ses trois volumes sur l'ésotérisme, un quatrième livre sur le thème "drogues et communication".

Depuis l'an dernier, il mène des journées chargées. D'abord, il donne des cours: à McGill, atelier de "communication"; à l'Ecole Nationale de Théâtre, de mise en scène. De temps en temps, il travaille à la conception de multimédia pour le ministère fédéral des communications. Il anime aussi, tous les soirs, une émission de radio à Radio-Canada, **Par quatre chemins**, pendant laquelle il diffuse de la musique rare et des bouts d'information apparemment disparates, qui peuvent aller de la disparition des races de baleines à l'émancipation sexuelle des femmes, ou aux techniques de lavage de cerveau: en somme, l'évolution immédiate du monde, sous l'angle culturel, technologique, écologique, planétaire.

De Rolling Stone au Frère Marie-Victorin

"C'est une mosaïque, cette émission. Ce n'est pas seulement ce que je dis qui compte, c'est la musique qui passe, c'est l'ambiance qui est créée. ça fait partie du message total. Je ne suis pas très linéaire là-dessus, moi. Rien ne me plaît davantage (je le fais à certains moments) que de prendre un papier, à l'émission, comme ça, et de dire: "Ce que je veux dire, c'est: telle chose.". Et je le résume par une phrase: "Il est immoral de ne pas s'intéresser au problème de l'écologie dans le monde." Je la mets devant moi, cette phrase-là. Et je prends des articles, des trucs comme ça. Je dis tout, mais jamais ça. Parce que j'oblige les gens à compléter mon information. C'est un risque que je prends, bien sûr. Il y a aussi des moments où je suis moi-même perdu en face de l'information. Il faudra un jour que j'explique à quel point l'information peut être contradictoire. C'est complètement invraisemblable! ça, ça rend cool."

(Le matériel de base que Jacques Languirand utilise pour préparer sa "revue de presse", c'est précisément le genre de revues que vous trouverez à votre kiosque à journaux: Scientific American, Science et Avenir, Playboy, Rolling Stone, Psychology Today. . .ou des ouvrages de futurologie, par exemple. Et sa démarche procède plus de l'intuition, de l'impact immédiat, que de la recherche fouillée. Ça ne l'empêche pas d'être, en un sens, rigoureux, scrupuleux. Mais c'est différent, par exemple, des émissions de vulgarisation scientifique qu'anime Fernand Seguin. Languirand aime bien insérer son "punch" juste avant de faire entrer la musique, comme, dans le courant de la conversation, il introduira, sur un ton égal, presque grave, une trouvaille, qui tient presque de l'épate: il vous rappelle que le frère Marie-Victorin parle du Cannabis dans sa Flore Laurentienne (comme Languirand l'a signalé à la commission LeDain), ou il vous lit une phrase du Dictionnaire encyclopédique Quillet qui mentionne que tous les Antiques croyaient à l'immobilité de la Terre, **sauf les disciples de Pythagore**. Ou encore, il pousse son propos à sa limite, pour éclater soudain d'un rire retentissant, familier à ses auditeurs radiophoniques, puis redevenir aussitôt très sérieux, comme s'il n'avait jamais été que très sérieux.)

"Personnellement, je n'éditorialise pas. Ou mon éditorial est toujours le même. Ce n'est pas ce que je vais dire de tres personnel à propos d'une chose, qui compte. C'est le fait que j'ai choisi de parler de cette chose-là (ça revient à la notion de montage) et que ça s'inscrit dans une démarche d'ensemble, qui veut être une philosophie humaniste, si tu veux, anti-barbare.

– Une pensée qui se rapproche du courant Alvin Toffler?

– Celui-là et celui de l'éthologie aussi; c'est un courant qui m'intéresse, dans lequel je nage comme un poisson dans l'eau. Je peux également passer de l'information qui contredit ce courant-là. Je la passe par discipline personnelle, pour opérer une sorte de dialectique. L'émission veut être une technique d'éveil (il y a toutes sortes de techniques d'éveil: la méditation, les drogues, le théâtre, le cinéma. . .). L'information, pour moi, n'est qu'un prétexte pour essayer de m'éveiller moi-même d'abord, parce que c'est ma propre démarche que je transpose dans celle de l'émission. Je ne triche pas. J'ai d'autres objectifs aussi. Entre autres, c'est d'essayer moi-même de me dégager du choc du futur, et de communiquer cela aux gens. Pas nécessairement de les rassurer, mais de les aider à passer d'une civilisation à une autre, car je suis profondément convaincu qu'on s'achemine vers une autre forme de civilisation."

Des Américains à part entière

"Un autre but que je poursuis avec cette émission, également, c'est d'apaiser, de démystifier certaines choses. C'est une des raisons pour lesquelles (je ne pourrais pas à Radio-Canada, et nulle part non plus), je ne m'embarque pas dans des problèmes de politique immédiate. Au contraire, je dirais même qu'après un bulletin d'information où il se passe des catastrophes du jour énormes, il me paraît important qu'arrive une émission, de temps en temps, complètement cool, qui dise, par exemple: "Samedi dernier, on a lancé un satellite en Californie, pour aller étudier ce qui se passe du côté de Jupiter." Parce que l'information tournée vers l'actualité finit par devenir très obsessionnelle: les gens sont bombardés d'informations.

– Là, vous jouez le jeu de Louis Pauwels dans sa "Lettre ouverte aux gens heureux..."

– Je ne suis pas aussi optimiste que ça. Je parle de la pollution, par exemple. Tu me coinces beaucoup en me disant ça, mais... ça pourrait être ça!

– Mais vous pourriez avoir un grand pouvoir de mobilisation "politique" sur les gens qui vous écoutent.

– Non. Je ne serais pas heureux d'avoir ce genre de fonctionnement-là. Je ne dis pas que ce n'est pas utile, mais je pense que ce n'est pas mon affaire. Je vais te dire où je me situe, par rapport à l'engagement immédiat. D'abord, cette émission s'adresse aux gens de langue française à travers le Canada, puisque je suis réseau, c'est-à-dire en diffusion de Moncton à Vancouver. Ensuite, on s'est beaucoup repliés et interrogés sur nous-mêmes, actuellement, au Québec. Et tu remarqueras que dans l'émission, et même aussi je le fais dans le livre, j'attache beaucoup d'importance à ce que j'appelle l'"américanité". Il se passe des choses ben extraordinaires en Amérique, des prises de conscience rares... Ici, on se pose le problème de ne pas être des citoyens à part entière: j'aimerais beaucoup que les Québécois soient des Américains à part entière."

Etre utile

Tout se passe comme si son livre et son émission étaient, pour Jacques Languirand, des instruments, des soupapes lui permettant de déblayer le terrain à mesure qu'il avance, de voir clair dans ce qu'il rencontre, dans ce qu'il vit et dans ce qui l'attend, culturellement. Il établit lui-même un rapport évolutif entre les personnages des **Grands départs**, qui date de 1958, et l'auteur du livre sur l'ésotérisme: le premier ne pouvait justement pas partir, le second amorce, selon lui, un vrai départ, "un commencement".

"Je suis de plus en plus obsédé par l'idée d'être utile. Ça fait partie de ma démarche. Je pourrais bien écrire un roman, pour me faire plaisir, mais je rejoindrais 5,000 personnes, alors que mon émission en atteint 40 ou 45,000. C'est ça aussi, être écrivain: j'estime que mon émission, depuis le début, équivaut à un an de travail d'écrivain. La notion d'"écrivain public" me fascine. J'en ai vu un, au Mexique, sur une place de marché. Je l'observais des heures de temps, écrire des lettres pour ses clients. Il formulait ce qu'eux voulaient communiquer mais ne pouvaient pas écrire. Moi, je connais la technique, la langue de la communication, et je veux être utile. Ça m'amène à une redéfinition du métier: être écrivain, c'est être "plogué" sur le moyen de production sur lequel tu travailles. Je veux fournir de l'information aux jeunes pour les aider à faire leur contre-culture: c'est pour ça que j'enseigne. Je veux connaître des choses afin d'augmenter la créativité partout."

Un troisième terme

Coïncidence ou pas, à magnétophone fermé, Jacques Languirand se met à fulminer contre l'absence de politique d'aide aux écrivains orientés vers les mass-média, ou de politique de création véritable, que ce soit à Radio-Canada, au Centre National des Arts ou à la Place des Arts, comme il en existe à la Rockefeller Foundation, aux Etats.

"Je ne me prends pas au sérieux pour autant, s'empresse-t-il d'ajouter, mais juste assez. D'ailleurs, ça serait facile de jeter encore de l'huile sur le feu. S'il y avait déjà plus d'émissions cool, je ferais une émission un peu plus hot. Mais vois-tu, l'information est tellement chargée. On est arrivés à un niveau de saturation tel que beaucoup d'informations ne peuvent plus passer: les gens en ont assez, ils se sont fermés. L'expression qui court les rues: "Je veux plus rien savoir", c'est pas mal significatif, ça, de ce phénomène de ressac: quelle que soit l'idée, elle suit la même courbe d'évolution: elle commence à mordre, rebondit, atteint un certain niveau, puis POW! elle se dégonfle. C'est pour ça que c'est le contenant qui m'intéresse avec les lois de la communication: quel que soit le contenu, le ressac vient aussi rapidement. C'est la loi du pendule.

Si tu veux te débarrasser d'une idée, pousse-là de la façon la plus hot possible, elle va se dessouffler aussitôt. C'est ce qui est arrivé avec le M.L.F., avec la pollution, et c'est ce qui va se passer, j'en suis convaincu, avec la notion d'explosion démographique. C'est une éternelle dialectique. La force des gens qui connaissent ce processus-là, c'est de savoir attendre. Par exemple, t'as jamais à prendre position immédiatement: tu vois déjà jusqu'où l'idée va aller."

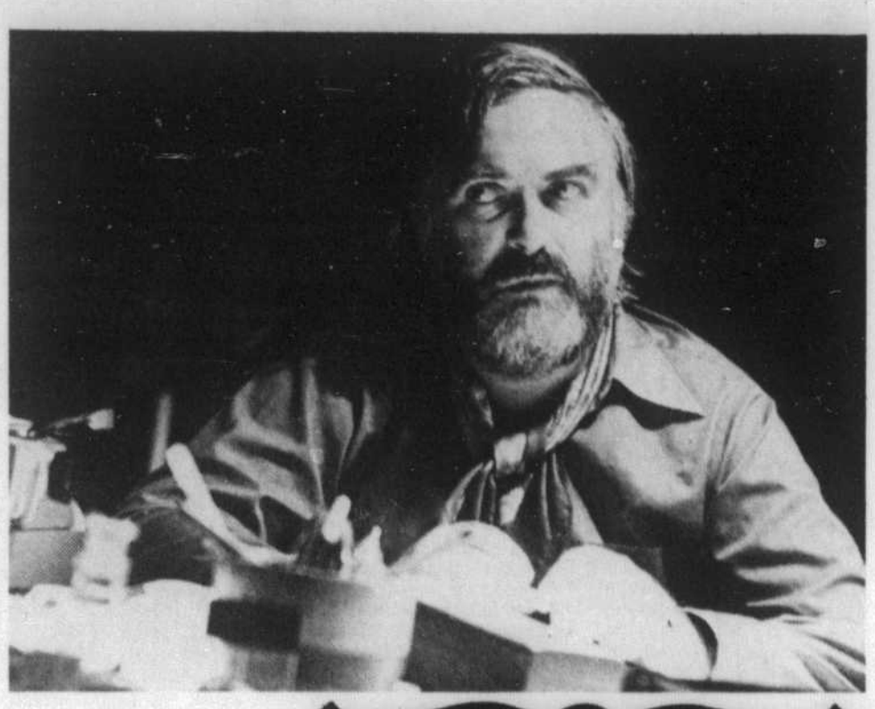
– Ça équivaut à dire: autant ne rien faire, puisque aussitôt que je fais un pas en avant, je fais aussi un pas en arrière. Je me récupère...

– Oui. C'est qu'on pense encore d'une façon linéaire. En fait, le pendule qui se balance est sur un vecteur, et quand il revient, il s'est déjà déplacé vers l'avant. Si on voit ça en trois dimensions, évidemment, toute démarche n'est pas inutile. Mais, chose sûre, ce n'est jamais "ceci" ou "cela", la solution. Il arrive toujours que la solution c'est autre chose. Un troisième terme. Ce n'est ni l'homme, ni la femme, qui a raison. C'est l'enfant. C'est pour ça que depuis le temps qu'on se bat sur le fédéralisme et l'indépendance, il y a des chances que ça soit autre chose, la solution, une chose à laquelle on pense rarement. L'américanisation, par exemple..."

Coda

Un mois plus tard, au cours d'une nouvelle rencontre, il relit ces dernières phrases à haute voix, et lève des yeux gris inquiets vers la fenêtre. Il est tiraillé.

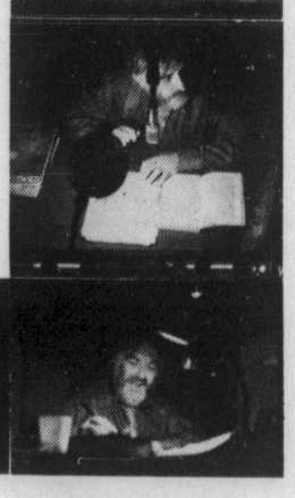
"L'américanisation... Est-ce que c'est vraiment ça, le troisième terme? Dans ce cas, évidemment, ça voudrait dire aussi l'assimilation linguistique. (Silence.) J'espère que j'ai tort. (Pause.) Je m'en aperçois de plus en plus: la langue internationale, le canal de l'évolution technologique, c'est l'anglais. C'est ça qui est douloureux, pour moi, qui suis un écrivain de langue française, et j'y tiens... Mais qu'est-ce qui va se passer pour les jeunes qui vont vouloir participer à et participer de la nouvelle civilisation qui naît en Amérique? Où vont-ils situer leur identité régionale dans l'échelle des valeurs? Je ne le sais pas. (Silence.) Je ne sais pas..."











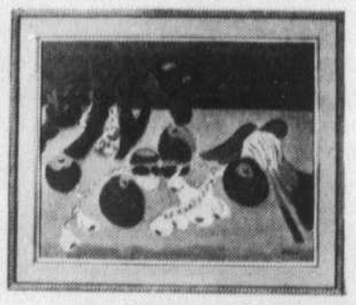


Galeries d'Art

galerie libre
Première Exposition
Suzanne Joubert
Vernissage le jeudi, 19 octobre à 20:30 hres
2100 rue Crescent 288-6080

fernand LEDUC
monochromes
18 oct au 8 nov
GALERIE III 451, St-Sulpice, 3e étage
Nouvelles heures d'ouverture
Mer. et Jeu. de 11 à 18 hres
Ven. de 11 à 21 hres
Dimanche de 14 à 17 hres

AQUARELLES, natures mortes et paysages
JEANNE RHÉAUME
du 12 au 26 octobre
GALERIE "L'Art français"
370 ouest, Laurier (près Parc Avenue) 277-2179
Mardi à jeudi de 9 a.m. - 6 p.m. vend. jusqu'à 9 p.m. samedi jusqu'à 5 p.m. Fermé le lundi

JEANNE RHÉAUME-AQUARELLES

nature morte 27" x 35"
en exposition à
GALERIE L'ART FRANÇAIS
370 ouest, Laurier, Montréal
jusqu'au 26 octobre

FOYER DES ARTS EATON 9E ÉTAGE EN VILLE
Expo-vente de peintures de
ALLEN SAPP.
Amérindien de la Tribu des Cris, au Foyer des Arts Eaton, au neuvième étage.
EATON
FOYER DES ARTS EATON 9E ETAGE EN VILLE


NICOLE ELIOTT-LEDOUX
Tapisseries
LUCIE CÔTÉ
Peintures
JACQUES POISSON
Sculptures sur bois
du 13 octobre au 13 novembre
la maison est ouverte tous les jours de 12h. à 18h.
160 est, rue Notre-Dame, Montréal 127, Qué.
la maison des arts la sauvegarde

demandez catalogue et magazine gratuits
marabout
226 Est, Christophe Colomb - Québec 2

arts lettres

lisez LES PLUS GRANDS ROMANS DU MONDE
marabout bibliothèque
MEDICAUX – FANTASTIQUES – CLASSIQUES – SUSPENSE

Les essais

L'arrière-pays d'Yves Bonnefoy

par NAIM KATTAN

Dans l'Arrière-pays Yves Bonnefoy poursuit l'interrogation qu'il mène dans son oeuvre de poète, de critique voire de traducteur. Ce récit autobiographique éclaire l'ensemble de l'oeuvre de Bonnefoy. Chaque paysage naît et meurt par le mouvement de notre regard. Pourtant nous savons qu'il existe malgré nous au-delà de notre regard. Qu'il est fixe alors que nous ne sommes présents que par le passage, le mouvement. Il vit par delà de notre mort. Vit-il vraiment? La nature, par son immobilité, nous accule à l'éphémère. A moins que nous ne parvenions à la refaire, pour y laisser notre griffe participant ainsi à sa fixité? Ou n'est-ce qu'un leurre?

Dans ses divers voyages au Japon, en Inde, en Grèce et surtout en Italie Yves Bonnefoy a cherché sinon des réponses mais du moins des questions semblables aux siennes. Peintres, sculpteurs et architectes ont voulu trouver leur demeure dans une nature indifférente, en faire un pays. Ces oeuvres qui défient le temps sont-elles plus que des égratignures? En inscrivant leur angoisse sur la face de la terre, ces artistes vont-il au-delà du décor qu'ils parviennent à peine à modifier? "Je formai le projet, autrement dit, d'écrire un livre où le "voyageur" reparcourrait son chemin, ou plutôt s'y engagerait vraiment allant où je n'avais pas été, raisonnant sur les oeuvres plus attentivement que je n'avais cherché à le faire: et revivant de ce fait les illusions que je n'avais eues, si je puis dire, qu'en rêve, mais découvron aussi bien ce que je ne savais pas encore, la raison d'être et les mécanismes de ce décentrement au nom du centre, de ce gant retourné que je faisais de ma vie. Un livre – une ambiguité encore. Car recommencer le voyage dans l'écriture au moment même où l'existence l'interrompait, c'était peut-être vouloir le préserver autant que l'analyser pour le réduire." Saisir le mouvement au-delà de l'immobilité, voilà l'entreprise ambitieuse toujours incertaine du poète. Saisir la vie par delà la mort n'est-ce pas réduire aussi la vie à la mort. La poésie nourrit l'angoisse du poète mais ne la calme pas. D'où ce désir de poursuivre la quête, de recommencer l'oeuvre.

L'oeuvre revêt une telle importance qu'elle finit par remplacer la vie, par se transformer en vie de remplacement. L'on sacrifie ainsi le réel que l'on poursuit par une dramatisation. "En fait ce que j'accusais en moi, ce que je croyais pouvoir y reconnaître, et juger, c'était le plaisir de créer artistiquement, la préférence accordée sur l'expérience vécue à la beauté propre d'une oeuvre. Je voyais correctement qu'un tel choix, en vouant les mots à eux-mêmes, en faisant d'eux une langue, créait un univers qui assurait tout au poète; sauf qu'en se séparant de l'ouvert des jours, méconnaissant le temps, et autrui, il ne tendait à rien, en fait que la solitude. Mais de ce jugement je concluais sans plus réfléchir qu'il faut porter le soupçon sur toute poésie qui ne serait pas, quant à ce besoin de clore, ou de forme, expressément négative, ou en tout cas si cruellement avertie de la prééminence du temps que toujours au bord du silence".

Et Bonnefoy en regardant le paysage tel que fixé dans la peinture, se dit que le pays ne peut pas se situer entre la dramatisation du vécu et le silence. Le vécu doit avoir sa revanche. D'où cette recherche de l'arrière-pays. Au-delà du tableau, derrière le mur d'une maison ou d'un palais, à l'ombre d'une statue se trouve, pour ce qui sait voir, l'arrière-pays, le vrai, le seul. Mais dès qu'on s'en approche il s'éloigne, il s'évanouit dans l'horizon, il s'échappe. Il faut d'autres peintures, d'autres sculptures et d'autres palais pour le retrouver. "C'est dans mon devenir, que je puis garder ouvert, et non dans le texte clos, que doit s'inscrire et fleurir, si elle a sens pour moi, comme je le crois, et fructifier, cette vision, cette pensée proche. Ce sera lui le creuset où l'arrière-pays, s'étant dissipé, se reforme, où l'ici vacant cristallise. Et où quelques mots pour finir brilleront peut-être, qui, bien que simples et transparents comme le rien du langage, seront pourtant tout, et réels." Et malgré tout, Bonnefoy a foi en l'oeuvre en toute humilité dans l'incertitude.

Dans l'Arrière-pays Bonnefoy interroge la poésie et dire le monde, affirmer la présence si on n'est en possession que de ce "rien du langage"?. N'est-il pas téméraire de vouloir fixer la vie, surtout si l'on se rend compte que l'on ne fait que conjurer le silence? Bonnefoy échappe aux sortilèges de la poésie qui enferment le poète dans un monde clos. L'arrière-pays n'est pas un refuge ou une fuite. C'est la promesse toujours renouvelée d'un vécu saisi au carrefour de l'immobilité et du mouvement. L'Arrière-pays est un livre de grande maturité mais pour Bonnefoy la sagesse ne peut être l'équivalent de la résignation.

BONNEFOY (Yves): L'arrière-pays, coll. les Sentiers de la création, Albert Skira, Éditeur Genève.

Le papier de Paris

"D'Amour P.Q." de Godbout

PARIS – Le Centre Culturel Canadien a offert une réception à l'occasion de la publication aux Editions du Seuil du roman de Jacques Godbout "D'Amour, P.Q." J'ai préféré entendre une interview enregistrée qu'accordait l'écrivain à la même heure à l'antenne de France-Culture.

"La trame romanesque de mon livre a expliqué Godbout dans un français parfait, c'est la prise en charge d'un langage. Il s'agit d'une fille qui veut parler le langage du cru. Autrefois l'auteur chez nous subissait le colonialisme européen. On parlait du pays en utilisant un langage qui n'était pas le nôtre. Depuis le français a "poussé". Sous l'influence de l'anglais et du cinéma américain nous avons une façon à nous de parler, nous avons un langage qui correspond à notre vie. Nous devons lutter contre la centralité française, conquérir notre autonomie. La France a toujours eu besoin d'asservir les provinces françaises. Nous nous sentons plus près de Céline et Rabelais que de Gide et Racine. Il faut que nos livres respirent la vie, soient vrais, il faut nous arrêter d'être trop intelligents.

MADELEINE GOBEIL
collaboration spéciale

– "Vous voulez être reconnu dans ce particularisme? demande le journaliste. "N.est-ce pas une utopie?"

"Je ne crois pas, assure Jacques Godbout. Mon entreprise est un acte d'amour par lequel on peut survivre. Le langage est assumé. Sinon "we box ourselves in". On ne veut plus de règles. J'affirme le droit d'articuler comme je l'entends."

Qui parle lorsque Jacques Godbout écrit? Lui? moi? nous? Prétendre à partir d'un petit livre marrant "totaliser" la situation de l'écrivain au Québec, ou celle du langage, me parait relever de ce délire propre aux écrivains dont parle Blanchot, qui "affirment l'absolu comme événement et chaque événement comme absolu". Boudard et Queneau (on a parlé de Queneau à propos de Godbout) sont plus modestes ou moins naifs.

La mort de Montherlant

La mort d'un grand écrivain fait encore ici figure d'événement. Il est vrai que le suicide de Montherlant d'une balle dans la tête, par un jeudi ensoleillé d'automne, toutes dispositions prises, avait quelque chose de spectaculaire. Dès que la nouvelle fut connue, sa photo s'étala en première page des journaux et la télévision lui consacra la soirée entière. Montherlant avait un jour exprimé le désir d'emporter dans sa tombe un masque de bronze, un Eros funèbre et une tête de taureau. Un médecin de province qui lui avait vendu le masque de bronze durant la guerre vint sur la place publique protester violemment contre ce désir de l'écrivain, au nom du patrimoine artistique mondial. Finalement comme les Anciens qu'il admirait tant, et selon ses dernières volontés, Montherlant fut incinéré.

Des amis, des peintres, des écrivains ont tenu comme il se doit à lui rendre hommage. J'avoue mon étonnement devant le concert de félicitations presqu'unanimes que le geste de Montherlant lui a valu. On a écrit que son suicide dissipait un malentendu entre cet écrivain et son public, qu'il était Caton, Sénèque, Pétrone et Marc-Aurèle, on a vanté ses vertus de "Romain", on a parlé de victoire et de domination.

Jean Cau, toujours lui, dans une lettre ouverte à l'écrivain s'est écrié: "Réjouissez-vous, votre suicide leur en a bouché un fameux coins à quelques-uns."

Sous les oripeaux dorés de grand écrivain, c'est un vieil homme qui est mort, un loup solitaire qui ne pouvait plus tendre la main, qui ne supportait pas d'être "atteint". On rêve de silence.

Poésie

L'impressionnant début de Michel Leclerc

par JEAN-GUY PILON

Il y a quelques mois LIBERTE publiait des poèmes de Michel Leclerc dont nous ne savions rien sinon qu'il venait publier un recueil à l'Hexagone. C'est finalement aux Editions des Forges de Trois-Rivières que le recueil est paru, avec deux autres livres dont il sera question dans cette chronique au cours des prochaines semaines.

Les Editions des Forges sont dirigées par le poète Gatien Lapointe qui est professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Et c'est un autre poète, Clément Marchand, qui imprime les recueils de ces éditions qui ne se manifestait qu'une fois l'an.

A son insu sans doute, Michel Leclerc reconnaît les influences qu'il a pu subir puisque son petit recueil, dédié à Gaston Miron, comporte des dessins de Roland Giguère.

Mais ceci dit, Michel Leclerc est un poète vrai et personnel: cela se sent dès les premières lignes du premier poème très justement intitulé

Fréquentation de la terre:

Terre engouffreuse
Ecriture ô mappemonde
Tête d'Amérique
Mère je galope en mon épuisement
Je suis près d'engelures
J'ai froid de toutes mes latitudes

Cette première page donne le ton au recueil qui sera de la même écriture ferme, précise, exacte. Mais une écriture qui, à cause sans doute de cette force secrète qui l'anime, est dispensatrice d'images neuves et inattendues.

Le poète chante, avec mesure, la terre, son appartenance, ses racines. Il s'installe dans la vie avec assurance et assume le poids de la douleur qu'il n'hésite pas à occuper: il écrit une suite de poèmes qui s'intitule en effet

Occupation de la douleur:

Je suis psaume de muraille
Sémaphore de croix
Ville affalée de feuilles
Sous l'aine des villages
Je suis fusion de vos maisons
essaim sollicité d'attentes
mosaïque de sang
sous les nuits forfaitaires

Michel Leclerc a su également consacrer au Québec quelques très beaux poèmes. Ou mieux: il prend comme point de départ le Québec et la femme (son poème s'intitule d'ailleurs **Québec femme de terre**) et il pousse assez loin cette association essentielle qui s'est fait jour dans la poésie québécoise ces dernières années:

Femme tu présages
l'énigme des symboles
au début de tes jambes scellées
Me rendras-tu
l'abri la terre
Mes hauts-morts
sous les degrés de la parole

Michel Leclerc sait éviter dans ce poème dont le thème même comporte un certain piège, tous les emprunts et toutes les allusions qui lui enlèveraient de l'originalité et de cette jeunesse éclatante.

Une dernière citation enfin, extraite du même poème qu'il faut placer à côté de ceux de Gaston Miron et, dans une certaine mesure, de Camille Laverdière:

J'aimerai tes territoires
de souffrances osseuses

Tes moirures de treilles
dans l'alcool des auges
où les feuillures émondées
mordilleront la terre

Femme
riveraine femme

Nous vivrons pour les fleuves
si dévaster est un voyage

Rappelons que Michel Leclerc est né à Ville LaSalle en 1952 et qu'il est étudiant au Cegep du Vieux-Montréal; son premier recueil est un début fort impressionnant.

Odes pour un matin, public, poèmes de Michel Leclerc, Editions des Forges, 2095 rue Sylvain, Trois-Rivières, 72 pages.

Pauvre Peyrefitte!

Ce voyeurisme morbide dont Roger Peyrefitte avait depuis toujours subi la loi envahit la dernière oeuvre de l'auteur comme un véritable raz-de-marée. **Manouche** (1) ne constitue guère, par conséquent, qu'un effroyable tissu de racontars faussement plebiens. Certes, Peyrefitte manie toujours bien la plume, mais cette aristocratique élégance de l'auteur ajoute elle-même une dimension particulièrement désagréable à l'infect papotage dont **Manouche** est farci.

Entre les ragots que colporte la commère de quartier et les savantes mechancetés dans lesquelles se complaît Peyrefitte, autant de différence, ou presque, qu'entre une passion saine et un vice honteux. L'intelligence de l'auteur ne semble d'ailleurs servir qu'à affiner la méchanceté au lieu de permettre un recul plus serein.

Au départ de son livre, Peyrefitte s'était engagé à tenter un dépaysement complet et donc à parcourir le monde à la façon de Manouche, c'est-à-dire avec la franchise débridée d'une vigoureuse roturière. La promesse n'aura pas été tenue. Peyrefitte, il est vrai, a suivi sa Manouche dans tous ses périples, mais il lui a fait dire nombre de finesses immondes dont elle aurait été bien incapable. De fait, ce ne sont pas les yeux de Manouche, mais ceux de Peyrefitte qui portent les jugements les plus durs. Ce ne sont pas les poings de Manouche, mais les ongles de Peyrefitte qui lancent les coups les plus cruels à la plupart des grands noms de la littérature et de la société françaises. S'il voulait faire un livre sur cette force de la nature qu'était Manouche, Peyrefitte n'avait qu'à le faire; il a prétendu rédiger ce livre, mais Manouche n'aura été, en réalité, que la "fusée porteuse" de méchancetés bien typiques de Peyrefitte. Ainsi, c'est Peyrefitte et non Manouche qui laisse le lecteur sous l'impression que Chevalier, Cocteau et tous les autres n'ont jamais formé qu'un minable cénacle de salauds et de collaborateurs de la Gestapo.

Pour propulser cette oeuvre jusqu'à la grande circulation, Peyrefitte a donc recouru, malgré ses protestations en sens inverse, à sa bonne vieille méthode. D'ailleurs, pourquoi en changerait-il? Il lui suffit pour réussir de jouer de la cocotte plutôt que la gourgandine, de déchirer autrui tout en affirmant son mépris pour la calomnie, de garder le sourire et les belles manières pendant qu'il enfonce le poignard ciselé. Peyrefitte n'assène pas des coups, mais il distille discrètement le poison. Il ne tue pas, mais il accule au suicide.

A quiconque éprouve du goût pour le style "lettre anonyme", pour le ton du délateur, pour l'oeil en coulisse, **Manouche** constituera une lecture agréable.

Laurent LAPLANTE

(1) Manouche, Roger Peyrefitte (Flammarion, 1972, 267 p.).

IL Y A PLUSIEURS ITINÉRAIRES POUR PARCOURIR LE CONTINENT.



MAIS LE SEUL VRAIMENT PRATIQUE ET ÉCONOMIQUE C'EST SÛREMENT...

Réalités

Le charme de la Riviera ... la grandeur de Rome ... les beautés et le va-et-vient de Londres ... les splendeurs de Leningrad ...

Faites partie de ce GRAND VOYAGE sur le Continent ... et plus loin encore ... chaque mois ... en demeurant chez vous ... avec RÉALITÉS "La plus belle revue du monde".

Votre aventure débute à Paris, d'où RÉALITÉS vous parvient, et se poursuit de page en page, d'étape en étape. Vous voilà dans ce pays lointain, à la découverte de ses trésors artistiques et culinaires ... sans oublier les personnalités les plus fascinantes d'hier et d'aujourd'hui ... Ces découvertes extraordinaires vous ouvriront des horizons nouveaux.

Les photographies et les oeuvres d'art sont reproduites dans RÉALITÉS avec une fidélité parfaite. La revue est imprimée entièrement sur un papier glacé de première qualité.

RÉALITÉS se fait un devoir de rechercher la beauté, la couleur et les merveilles du Continent pour vous les transmettre, chaque mois et combler vos rêves de demain ... dès maintenant.

Utilisez le coupon ci-dessous pour profiter du tarif-épargne.



Réalités Dept LD 18
301 Madison Ave., New-York, N.Y. 10017

OFFRE SPÉCIALE D'INTRODUCTION

Veuillez inscrire un abonnement à l'édition française de RÉALITÉS, au tarif-épargne tel que mentionné:
☐ Sept numéros $9.95 (Prix régulier d'abonnement $14.58)
☐ Un an $17.00 (Prix régulier d'abonnement $25.00)

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROV .....

L'abonnement est un cadeau, voici les détails
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROV .....
La carte-cadeau doit être signée "De ....."

RÉALITÉS est aussi publiée dans une édition anglaise. Je désire l'édition anglaise ☐
☐ Paiement inclus
☐ Me facturer

NOUVEAUTÉ
HUBERT DE FAYS
LE MANUEL DE L'ANALYSTE EN INFORMATIQUE ET DE L'ORGANISATEUR
MANUEL D'ETUDE POUR L'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
LES EDITIONS agma
EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE $5.00
Distributeur exclusif:
Librairie Garneau, Ltée
MAISON FONDEE EN 1844
47, rue Buade, Québec

CANADIANA
DEMANDEZ NOTRE DERNIER CATALOGUE
JEAN GAGNON
760 rue ST-JEAN
B.P. 653 HAUTE VILLE
QUÉBEC 4

DÉSIRONS ACHETER:
PEINTURES
SCULPTURES
CANADIENNES
LIVRES
PÉRIODIQUES
ANCIENS et MODERNES
R. Deslauriers, 6251 rue d'Iberville Mtl, 331
727-7390 ou 1-479-8943

Servidec
SERVICE DES ÉCOLES
1691 FLEURY 384-9920
SPÉCIAUX DU 14 AU 20 OCTOBRE

	Prix régulier	Notre Prix
Août Quatorze SOLJENITSYNE	11.70	9.90
Tout compte fait S. DE BEAUVOIR	12.90	9.95
Cet été qui chantait G. ROY	5.85	4.85
DISQUES		
Les Cyniques (Exit)	7.98	6.25
Léo Ferré (Grand succès)	6.98	5.50
Renée Claude (Je reprends mon souffle)	5.95	4.75



VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR
LE SAINT-ÉLIAS
LE NOUVEAU ROMAN DE JACQUES FERRON
• Un roman exceptionnel • Des personnages authentiques québécois • Un humour pétillant.
En vente partout au prix de $2.95 - distribué par les Messageries du Jour, 8255 rue Durocher, Montréal 303 - Tél.: 274-2551.
EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

arts lettres

LaRocque, Cocke et Lévy Beaulieu

Nos derniers nouveaux romans...

par JEAN ÉTHIER-BLAIS
de l'Académie canadienne-française

Dès les premières pages du dernier roman de M. Gilbert LaRocque (1) on devine que Gabrielle va devenir folle. En arrière-plan, qui la fascine et se moque d'elle, il y a la tante Eva, qui a perdu la raison. Entre l'enfant-Gabrielle et la vieille démente se noue un lien. Eva regarde Gabrielle et rit. Dans son for intérieur, elle sait que cette petite fille lui succédera, régente du Royaume des Rêves. C'est dans le lit de tante Eva que couchera Gabrielle, c'est là qu'elle ruminera ses haines, ses déconfitures, son horreur de la chair. Gabrielle est une belle jeune femme, mariée à Roch. Elle est secrétaire quelque part. La voyez-vous partir tous les matins, aller à son bureau, élégante, appétissante, sûre d'elle-même, dans le métro? Dans une ville comme Montréal, elle existe à des milliers d'exemplaires. On la retrouve dans les grands magasins, avec des copines. Et puis le soir, elle prend un verre dans un bar. Elle donne l'illusion de l'équilibre, parfois d'un certain bonheur passif. En réalité, Gabrielle est profondément malheureuse et vit dans le sillage psychologique de la tante Eva. A quel milieu appartient-elle? Ouvrier-petit bourgeois, pauvre. Avec ses parents, elle habite un futur taudis. Son rêve, c'est d'imiter un jour une amie d'enfance, Gloria, et d'aller vivre dans le centre de Montréal, d'y louer un petit appartement moderne. La famille dévore. Enfant, un vieil oncle, au cours d'une réunion, la prend sur ses genoux, la caresse, lui fait horriblement peur de ses gros doigts inquisiteurs et rugueux. Gabrielle s'enfuit, cherche refuge dans les bras de son père, qui, par crainte de l'oncle, ne la protège pas. C'est ainsi qu'elle apprend à mépriser son père. Et la tante Eva, bien sûr, est là, qui ricane en se berçant. Gabrielle a peur de la nuit, de la vie, de l'homme.

Elle se marie. Roch est un lâche, dont Gabrielle a honte le jour et la nuit. Il fait constamment l'amour sans jamais apprendre à le bien faire. Cette brute idiote est pitoyable. Gabrielle enceinte refuse son enfant, s'en défait elle-même, en meurt presque. Elle quitte Roch, se réfugie chez ses parents, retrouve son père (devenu aveugle), s'installe dans un univers de haine vive et devient folle.

La sexualité est partout dans **Après la boue**. Le peuple canadien-français de Montréal, coupé de son histoire et fier de son ignorance n'a plus qu'une ressource et c'est la sexualité. Gabrielle refuse le sexe, mais son refus constitue l'essentiel de sa vie. Autrefois les couvents regorgeaient de ces femmes qui s'y réfugiaient et sublimaient leur crainte de la vie en amour de Dieu. Gabrielle vit dans une société (la nôtre, la québécoise) où le divin, le sacré, l'amour sont moribonds. Dieu, à Montréal, est un blasphème, tout simplement. Il ne reste à Gabrielle que le Rêve divinisé, qui a nom Folie. Elle a raison de se précipiter dans ce maëlstrom et d'y tourner lentement pendant l'éternité. Quel milieu! C'est la pauvreté abjecte et vaniteuse, la bière, les prélarts, la chaise berçante, les repas dans la cuisine, la certitude d'être dans le vrai parce qu'on est ignorant, la haine de l'autre, la présence abjecte de l'homme qui n'a aucune réalité politique. Après avoir lu M. Gilbert LaRocque, on voudrait mettre tout l'entourage de Gabrielle dans un camp de rééducation, obliger ces gens à apprendre à lire, les sevrer, une fois pour toutes, de leur bière écoeurante, leur enseigner le français. On dira que cette solution est bien cruelle. Oui. Ce serait sacrifier une génération. Mais n'en a-t-on pas sacrifié dix en abêtissant toute une nation? Belle thèse pour un historien chinois, lorsque nous aurons disparu: **Abêtissement et disparition des Canadiens-Français.** Les romanciers et poètes contemporains, joualisants, auront droit, dans cet ouvrage savant, à un long chapitre, comme petits bourgeois au service de l'anglicisation. A Hanoi, il y a quinze ans, on forçait le peuple, par quartiers, à aller à l'école, le soir, après le travail, afin d'apprendre à lire et à écrire correctement le vietnamien. Nous admirons les Vietnamiens. Tout se tient. C'est ce même peuple, qui a eu le courage d'apprendre, qui lutte aujourd'hui contre les Etats-Unis, qui luttera peut-être demain contre la Chine. Gabrielle a raison de se réfugier dans la démence. Elle échappe ainsi à l'auto-satisfaction minable de notre société. Après la boue, il y a nous.

C'est, en réalité, le drame de l'homme montréalais, donc de l'homme québécois, qui se joue en ce moment. La lâcheté est son signe. Gabrielle hait son père, parce qu'il est lâche. Barthélemy Dupuis, héros (si j'ose dire) d'**Un rêve québécois** (2) est une loque humaine et le narrateur de **L'Emmanuscrit de la mère morte** (3) est un bavard matamore et mythomane. Le père de Gabrielle est aveugle, Barthélemy a une jambe qui suppure, Dieuble est un drogué impuissant qui se ment à lui-même. L'homme québécois est décidément, comme dirait Pierre-Henri Simon (paix à ses cendres) en procès. Cette impuissance repose sur deux réalités. L'homme québécois est ignorant, c'est-à-dire qu'il ne sait rien et ne veut rien apprendre. Ceci est fondamental, à tel point que la Commission Parent a érigé, tout naturellement, l'ignorance en système d'enseignement et que nous nous flattons d'avoir une organisation scolaire moderne et efficace. Dignes représentants de notre peuple, les membres de la Commission Parent ont détruit le passé sans préparer l'avenir. Nous leur devrons d'avoir organisé la débâcle. Première réalité, donc, l'ignorance, qui engendre la vanité et la sottise. Seconde réalité, l'absence de pouvoir politique. Je ne m'étendrai pas là-dessus, sinon pour répéter, après mille autres, et surtout après l'Abbé Groulx, que nous avons été réduits en servitude et que nous ne sommes, du premier au dernier, qu'une valetaille heureuse, rassasiée, repue, buveuse de bière, capable de se fâcher, mais qui retombe vite dans son marasme, valetaille que personne ne prend au sérieux et dont l'univers se moque à juste titre. Voilà. Et voilà ce qu'on trouve dans les romans de LaRocque, Lévy Beaulieu et Cocke. C'est là, en noir et blanc. C'est le portrait. C'est nous. C'est ce qu'il est advenu des descendants, dévorés par l'Amérique, et trahis par leur bourgeoisie, de l'une des races les plus fières et les plus délicieuses de l'humanité, les Français des dix-septième et dix-huitième siècles.

Le roman de M. Gilbert LaRocque a le mérite de la logique interne. Le ton est celui de la compassion. Gabrielle occupe toute la scène. Elle décrit et se décrit. M. Lévy Beaulieu, lui, aime intervenir, s'insérer dans le monologue de Barthélemy Dupuis. Il nous fait la leçon. C'est ainsi, nous dit-il, qu'il faut comprendre mon personnage. Il fait penser à ces gens qui, dans un cocktail, vont de l'un à l'autre en sautillant, qui prennent un malin plaisir à interrompre les conversations, qui sont partout et nulle part à la fois, avec leur grain de sel. Reconnaissons qu'**Un rêve québécois** est un livre mal conçu, mal écrit et malsain. Gabrielle Maloche, c'est un destin. Elle vit et évolue d'une certaine façon parce qu'elle est issue d'un milieu qui refuse de la porter et qu'elle a, en elle, cette poussée irrésistible vers la démence. Elle fait pitié et, peut-être, horreur, mais elle n'est jamais abjecte. M. Gilbert LaRocque ne se complaît pas dans ces horreurs. Il a choisi, bien sûr, de traiter ce sujet, d'accompagner Gabrielle dans sa descente aux palus infernaux. Ceci dit, il se détache et ressemble à un oiseau de proie qui, de sa branche, regarde s'agiter les succulentes belettes. Au contraire de M. Gilbert LaRoque, M. Lévy Beaulieu est tout aussi prédicateur que romancier. Le monologue intérieur de Barthélemy Dupuis est un sermon à rebours. Comme le père de Gabrielle Maloche, c'est un être diminué. Il se plaint, geint, se regarde souffrir avec délectation. Sa femme, Jeanne d'Arc, l'a fait mettre à l'asile. Il en sort, rentre à la maison. Barthélemy Dupuis a mal choisi son jour puisque c'est celui où les terroristes de 1970 se rendent à la police. Par hasard, c'est son quartier qui est investi. On voit la nécessité intérieure qui guide M. Lévy Beaulieu. Il dédie son livre à la mère des frères Rose "bien respectueusement". Ce "bien" est un chef-d'oeuvre. Barthélemy Dupuis se traîne vers son logis, ivre de bière et d'une sorte de volupté de haine inefficace. Il rêve qu'il tue sa femme, il rêve à quelques instants de bonheur. Il se parle à lui-même. Le temps disparaît. Que reste-t-il de cette logorrhée? Peut-être le sentiment qu'une vie sans importance s'achève sous nos yeux, faite de frustrations et de cris dans le vide. Mais ai-je bien compris? M. Lévy Beaulieu a conçu son livre en dehors de toutes les normes, sinon celle qui veut qu'un personnage soit libre de s'exprimer à fond sur lui-même, et comme il l'entend. Dans ces conditions, pourquoi s'arrêter en si bon chemin? Barthélemy Dupuis a sûrement encore des choses à dire. Ainsi, il pourrait parler de la bière, qui est le mobile premier de ses actes. Au moment de mourir, les héros des romans québécois contemporains ne verront pas, comme la Félicité d'**Un coeur simple**, un perroquet, symbole de l'éternité, mais une bouteille de bière. La cervoise, dans notre psyché religieuse, remplace les eaux du Jourdain. Si M. Lévy Beaulieu a voulu reproduire les divagations d'un esprit simpliste, d'un cerveau qui baigne dans l'alcool, il y est parvenu. Mais cela en valait-il la peine?

A côté des personnages de Gilbert LaRocque et de Lévy Beaulieu, ceux de l'**Emmanuscrit de la mère morte** pètent de santé et de vérité. D'abord, M. Emmanuel Cocke est un virtuose de langage. On le lit sans comprendre ce qui se passe (car tout est fou dans son livre) pour le seul plaisir de le suivre à la trace syntaxique. C'est drôle, parfois ébouriffant. Entre la drogue, l'alcool, l'amour, les astronefs, les millions, les imposteurs, les problèmes de l'écriture, le lecteur circule en se demandant ce qui lui arrive. Univers de ratés, mais sympathiques. L'anglais et l'américain interviennent, dans le cours du récit, mais c'est pour ajouter des nuances infinitésimales de sentiment ou d'ironie, qui sont nécessaires à l'ordonnance d'ensemble de ce délire. Est-ce un roman à clés? Peut-être. Les personnages vont et viennent, entre la rue Terza Rina et le ciel; ils se nomment, tout simplement, Vladimir Zaratoustrogoff, Guinguette ou Miss Weltanschauung. Ils sont tous partis. C'est incompréhensible, mais c'est drôle. On lit, on lit, c'est tout ce qu'exige ce livre. Et puis soudain, une citation qui vous fait sursauter. Elle est de François Perroux et correspond parfaitement à l'univers qui est le nôtre: "On croit mourir pour la Classe, on meurt pour les gens du Parti. On croit mourir pour la Liberté des personnes, on meurt pour la liberté des dividendes. On croit mourir pour le Prolétariat, on meurt pour sa Bureaucratie. On croit mourir sur l'ordre d'un Etat, on meurt pour l'Argent qui le tient." C'est le règne de l'imposture, et son triomphe.

Après avoir lu ces trois romans, que dire? Emmanuel Cocke mis à part, je crois qu'ils rendent hommage à la facilité. Lorsqu'on est un jeune écrivain de talent, on peut se durcir devant les problèmes que posent l'écriture et la culture. L'imagination repose alors sur une conception universelle de l'homme. Le Québec a sa place dans cet univers. Ou bien, on se laisse aller. Les complexes débordent et l'expression de soi est intimement liée à l'acceptation de l'inculture. On se coupe ainsi du monde occidental, on se provincialise, on se montréalise, on se quartiérise, on est le chantre du Faubourg de la Mélasse, de la cuisine et de la bière. Je crois que, pour choisir cette seconde manière, il faut se mépriser soi-même et, ce qui est plus grave, mépriser le peuple québécois. Le joual qu'utilise (d'ailleurs fort mal) M. Lévy Beaulieu, c'est la langue du mépris intellectuel et de la paresse. C'est le symbole de l'acceptation d'une césure. Quiconque écrit et parle joual s'incline devant l'abaissement historique de notre nation, refuse le changement, reconnaît que nous sommes incapables d'accéder à une réalité intellectuelle et morale plus haute. C'est l'attitude de l'esclave qui n'agit qu'en fonction de la peur qu'il a de son maître et du besoin profond d'obtenir ses faveurs. Les obtiendra-t-il? Où vont ces romanciers? De quoi parleront-ils, au réveil, lorsque sera fini le rêve de la boue?

(1) Gilbert LaRocque, "Après la boue," Editions du Jour, Montréal 1972.

(2) Emmanuel Cocke, "L'emmanuscrit de la mère morte," Editions du Jour, Montréal 1972.

(3) Victor Lévy Beaulieu, "Un rêve québécois," Editions du Jour, Montréal 1972.

■ vient de paraître

Un bonheur insoutenable, Ira Levin (Editions J'ai lu, 1972, 372 p.). Après avoir placé la terre entière sous la coupe d'un ordinateur géant programmant et limitant tous les humains, l'auteur décrit la révolte d'une poignée de rebelles qui ne veulent pas d'un bonheur imposé.

•

Les gîtes secrets du lion, George Hunt Williamson (Editions J'ai lu, 1972, 313 p.). Un savoir occulte se dissimule dans des cachettes qui ont non "les gîtes du lion". L'auteur, un spécialiste de l'ésotérisme, nous ramène à cette terre ancienne que dominait entièrement une race de maîtres d'un calibre supérieur.

•

Ni le jour ni l'heure, Elizabeth Barbier (Editions J'ai lu, 1972, 376 p.). Un drame intérieur où un homme se découvre peu à peu responsable du malheur qu'a causé sa mesquinerie: comment a-t-il pu, par ses allusions perfides, empêcher l'aboutissement d'un amour et ainsi provoquer mort d'homme?

HMH
Éditions Hurtubise - HMH,
380 ouest, rue Craig,
Montréal 126
849-6381

Claude Racine
L'anticléricalisme dans le roman québécois

Les romanciers canadiens-français mettent en question non seulement l'attitude du clergé vis-à-vis la société québécoise, mais tout le système de valeurs élaboré par le clergé. Ces valeurs ont servi de normes sociales aussi bien que religieuses.

En définitive, c'est toute une forme de civilisation que le roman québécois remet en cause.

Collection "Littérature" — Cahiers du Québec — $3.95

LIDEC - CENTRE-VILLE
1456, rue de la Montagne
en plein coeur du Montréal international
vous offre
EN SPÉCIAL CETTE SEMAINE

	Prix régulier	SPÉCIAL
Hervé Bazin: LE CRI DE LA CHOUETTE	$ 4.95	$4.70
Anais Nin: JOURNAL, Tome 4, 1944-1947	$10.55	$8.95
Serge Deyglun: LA CHASSE AU QUEBEC	$ 5.00	$4.75
Mario Puzo: LE PARRAIN	$ 8.95	$7.15
Jean d'Ormesson: LA GLOIRE DE L'EMPIRE	$11.75	$9.40
Susan Howatch: PENNMARIC	$ 9.95	$9.45
Fernand Fournier-Aubry: DON FERNANDO	$ 8.00	$7.60
Goscinny et Uderzo: LES LAURIERS DE CÉSAR (ASTÉRIX)	$ 2.25	$1.50

GRAND CHOIX de livres d'Art, Posters et Disques, avec REMISES allant jusqu'à 50%

Nous avons, de plus, un très bel assortiment de reproductions, cartes de souhaits, cartes postales, revues et journaux.

HEURES D'OUVERTURE: Lundi, mardi, mercredi: de 9h. à 18h.
Jeudi, vendredi: de 9h. à 21h.
Samedi: de 9h. à 17h.

Tél.: 842-4963 — 1456 DE LA MONTAGNE Métro: Peel
LIBRAIRE LIDEC INC. EDITEUR

Vient de paraître
cri de la chouette
par
Hervé Bazin
de l'Académie Goncourt
l'écho de «vipère au poing»



24 ans après,
le fils de Folcoche retrouve sa mère
Publié simultanément à Paris et à Montréal
Un très grand Bazin!
En vente partout
$4.95
les éditions la presse
dirigées par Alain Stanké

VENEZ VISITER L'EXPOSITION DU LIVRE ALLEMAND



Université de Montréal
à l'immeuble Droit et Sciences Sociales
du 13 au 19 octobre
Université McGill
Redpath Library
du 23 au 29 octobre

LES ÉDITIONS FRANÇAISES
192, rue Dorchester, Québec 2
LIBRAIRIE GÉNÉRALE AGRÉÉE
10, rue de la Fabrique, Québec 4
PRÉSENTENT
Cet été qui chantait
de
GABRIELLE ROY
en vente chez votre libraire
Prix: 5,85
illustrations de Guy Lemieux
VIENT DE PARAITRE

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	5145	$9⅜	9¼	9¼	— ¼
Abitbi 7½p	200	$50⅜	50⅛	50⅛	— ⅜
Acklands	2900	$11½	11½	11½	+ ⅛
Acres Ltd	2280	$15½	15½	15½	
Acres A pr	160	$44	43⅞	44	+ ⅛
Acres wt	1275	375	375	375	— 5
A.G.F.M	300	$5⅜	5½	5½	+ ¼
Agra Ind	100	$13	13	13	
Alta Gas A	5208	$15⅛	15⅛	15⅛	
Alta Nat	100	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅜
Alcan	2441	$22½	22⅜	22½	— ¼
Alcan pr	150	$25	25	25	
Algo Cent	625	$10¼	10	10¼	
Algoma St	1195	$13⅜	13½	13½	— ⅛
Algonq pr	203	455	450	450	—50
Allarco Dv	100	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅜
Alliance B	2780	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Alumin pr	z50	$19	19	19	
Almin 2p	40	$36½	36½	36½	
Andres W	300	$25½	25½	25½	
Anglo-cn	300	$6	6	6	
Ang CT 265	25	$35	35	35	+ ½
Anthes C p	z17	$74	74	74	
Aquitaine	748	$25⅞	25⅛	25⅛	— ⅞
Args 260 p	25	$35⅝	35⅛	35⅝	+ ⅜
Argus B pr	50	$35¾	35	35	— ⅜
Argus C pr	760	$12½	12¼	12⅜	— ⅛
Asbestos	300	$20⅛	20	20	— ⅛
Ashland C	1750	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛
Atl Sugar	1050	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Atl Sug A	100	$14¾	14¾	14¾	
Atl Sug pr	100	$60	60	60	— 1
Atl Sug w	300	110	110	110	
Auto Hard	400	$10¾	10⅛	10¼	— ¼
Bad Boy	550	$15¾	15¾	15¾	
Bank Mtl	5225	$20⅜	20⅛	20⅜	+ ⅛
Bk Ns	12638	$38⅛	37¾	38	— ⅜
Bathst p	500	$12½	12½	12½	
Baton B	300	$21	21	21	
Bay Mills	200	$7	7	7	— ½
Beavr Eng	1300	$6⅞	6⅝	6¾	
Belding L	100	$10½	10½	10½	
Beldng w	400	235	225	235	+10
Bell Canad	7544	$42⅜	41⅞	41⅞	— ⅜
Bell A pr	129	$49½	49¼	49¼	+ ⅛
Bell B pr	155	$50½	50½	50½	-
Black P	2000	$8¾	8¾	8¾	
Block Bros	3725	305	295	295	
Bombrdier	200	$7½	7⅜K	⅞⅜	
Bovis Cor	3900	200	200	200	
Bow Val	11075	$41⅜	41⅛	41¼	+ ⅜
Bow Vly pr	300	$15	14½	15	+ ½
BP Can	7675	$15⅞	15¾	15⅞	
Bralor Res	2952	200	195	200	
Brama	12980	395	370	385	—15
Bramal w	2100	220	205	220	—20
Brascan	6672	$22½	20	20	— ⅛
Brinco	590	$6	5⅞	6	+ ¼
BC Forest	205	$21	21	21	— ½
BC Frest p	235	$38½	38½	38½	— ½
BC Pack B	375	$32½	32	32	— 1
BC Sugar	620	$20½	20	20	— ½
BC Sugar p	z50	$14¾	14¾	14¾	
BC Phone	1664	$57	54	56	— 1
BCPh 4¾ p	250	$60	59	60	—1½
BCPh 4½ p	100	$57	57	57	— 1
BCPh 4⅜ p	75	$55	54½	55	— ½
BCPh 1956	300	$61½	61	61½	+ ¼
BCPh 4.84	z90	$15½	15⅛	15½	
BCPh 6.80	180	$21¼	21¼	21¼	—1¼
BCP 7.04 p	1065	$23¾	22¾	22¾	— 1
Brooke pr	z50	$19	19	19	
Budd Auto	1330	$14¼	13¾	14¼	+ ⅜
Budd A w	760	900	880	900	+20
Burns Fds	1300	$18½	18	18⅜	— ⅛
Bushnell	400	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Cad Dev	3325	$9	8⅞	9	+ ⅛
Cad Dev b p	100	$21⅛	21⅛	21⅛	— ½
CAE Ind	1225	$8½	8½	8½	
Calgary P	1325	$25⅜	25½	25½	
Calgy 540 p	25	$98	98	98	
Calvrt Dle	2200	200	190	190	—10
Campeau	830	$6¾	6⅝	6¾	+ ⅛
Can Cem L	241	$53	52¾	52¾	— ¼
Can Malt	125	$28¾	28½	28½	— ¼
C Packrs	2340	$22½	22¼	22½	
Can Perm	1625	$21⅝	21½	21½	— ⅛
C Safway p	z15	$82¼	82¼	82¼	
Cdn Brew	3820	$7½	7⅛	7½	+ ¼
C Brew Ap	115	$30	29	29	— 1
C Cablesy	4950	$19	18¾	18⅞	
C Cable w	570	575	575	575	—10
Cdn Can A	z15	$7⅜	7⅜	7⅜	
C Curtis	210	87	87	87	— 3
Cdn Equty	1850	$12	11½	12	+ ⅜
Cn Food 1p	z30	$45	45	45	
Cn Food 2p	z10	$48½	48½	48½	
C Found pr	150	$10¾	10¾	10¾	+ ⅜
CGE pr	300	$31½	31½	31½	— ½
CG Invest	1500	$79	79	79	+ ½
C Goldie	1800	$7¼	7	7	
C Hydr	710	$12½	12¼	12¼	— ¼
C Im B	17577	$27½	27⅛	27⅛	— ¼
C Ind Gas	7182	$11¾	11½	11⅝	— ⅛
CIL	100	$16½	16½	16½	— ⅛
CIL pr	z10	$51	51	51	
C Interurb	z25	225	225	225	
C Intrurb p	1040	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ¼
C Manoir	z50	425	425	425	
C Marconi	725	495	480	485	—15
C Ocdental	500	$10⅛	10	10	— ⅛
CP Inve pr	2405	$24	23¾	24	+ ¼
CP Inve w	4450	285	280	285	
CP Ltd	59773	$15	14⅝	14¾	— ⅜
CPL A p	916	$11⅛	11	11⅛	
CPL $3. pr	z2	$10	10	10	
Cdn Tire	400	$54⅛	53¾	53¾	— ⅜
Cdn Tire A	1545	$52½	52	52	— ½
C Ulities	3600	$14	13⅞	14	+ ⅛
C Util $1.25	50	$28	28	28	
C Util w	4020	575	550	550	—15
Cdn Wall	40	$120	120	120	
CWN G 4 pr	z60	$11	11	11	
Canron	100	$23½	23½	23½	
Canron pr	25	$70	70	70	
Capit Div	2700	56	55	55	+ 1
Cara	700	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Carma D	100	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Carrier JD	600	$6⅜	6¼	6¼	— ¼
Cassidy L	200	$6¾	6¾	6¾	— ¼
CC Yachts	200	425	425	425	+ 5
Celanese	1825	325	310	315	+ 5
CFCN	150	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Chat-Gai	130	$26¾	26¼	26¾	+ ¾
Chrysler	300	$29	28¾	29	— ¼
CHUM B	z40	$12	12	12	
City Sav T	300	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Columbia	175	70	70	70	—11
Columbi p	2410	165	150	160	+ 5
Cmnc	14805	$27½	26¾	27⅜	— ⅜
C Holiday I	321	$11½	11¼	11½	
Compro	1000	375	360	360	— 5
Computel	z75	$9	9	9	
Comtech	1000	375	375	375	+ 5
Conn Chm	3100	$7	7	7	
Con Bath	1370	$14½	14⅛	14½	
Con Bath p	100	$18	18	18	— ¼
C Bath 68 w	200	530	530	530	— 5
Con Bldg	2510	230	230	230	
Con Texfle	2200	380	375	380	
Con Distrb	6139	$31	29¼	30	— 1
Cons Gas	4732	$17¾	17⅜	17½	
Con Glass	100	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
Cooper C	200	$17¾	17¾	17¾	
Cornat I	13700	250	235	235	—15
Coronatn	300	165	165	165	—20
Corp Food	100	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Cosmos	700	90	90	90	
Costain R	600	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Costin R w	100	300	300	300	— 5
Craig Bit	100	375	375	375	
Crain R L	500	$13½	13½	13½	
Crestbrk	300	320	320	320	
Crwn Life	z20	$45¾	45¾	45¾	
Crow Nest	z2	$26½	26½	26½	
Crush Intl	2850	$15¼	15¼	15¼	
Cygnus A	850	$8	8	8	
Cygnus B	1150	$8	8	8	
Dale-R	z60	$8¾	8¾	8¾	
Dale-R pr	200	$7½	7½	7½	
Dawson D	300	$6¼	6¼	6¼	
Distl Seag	3470	$37	36¾	36¾	— ⅛
Doman I	1300	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅜
Dome Pete	450	$42⅛	41¾	41¾	— ¼
D Bridge	370	$33	33	33	— ⅜
D Citrus	100	$10½	10½	10½	— ⅜
Dofasco	3735	$28¼	28	28	— ¼
Dofasco p	40	$74	74	74	+ ¼
Dom Glass	300	$15¼	15	15	— ½
Dom Lime	100	$8¼	8¼	8¼	
D Strs	11525	$14¾	14½	14½	— ¼
Domtar	5505	$16⅛	16	16	— ⅛
Domtar pr	100	$14½	14½	14½	— ⅜
D Textie	1235	$28¾	28	28¾	+ ¼
Douglas L	600	325	325	325	
Du Pont	1325	$28	27	27	— 1
Dustbane	200	$5½	5½	5½	— ⅛
Dylex Ltd	448	$17⅛	17	17	— ¼
Dylex L A	1375	$17½	17¼	17¼	— ¼
Estn Can S	z25	$17	17	17	
E-L Fin	610	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
Electro Itd	1685	$18½	17⅞	18	— ¼
Emco	1100	$5⅝	5½	5½	— ⅜
Erie D	760	$9½	9	9⅛	+ ⅛
Erie D A	900	$7¾	6¾	6⅞	—1⅜
Fairview	2725	$14¼	14	14¼	+ ⅜
Falcon	6261	$55¾	53¾	53¾	— 2
Fed Grain	1150	$8⅞	8¾	8¾	
Fidelty M S	100	$10½	10½	10½	— ½
Fields S	10700	$16⅞	16⅜	16⅞	+ ⅛
Finning T	4655	$13½	13¼	13¼	— ⅛
F City Fin	100	$14¼	14¼	14¼	
Fleet Mfg	700	165	155	165	+ 5
Foodex S	1575	$25¾	25½	25½	— ¼
Ford Cnda	60	$97	97	97	— ½
F Seasons	414	$9½	9¼	9¼	— ¼
F Sea A pr	1100	$12½	12½	12½	
F Seasn w	z20	565	565	565	
FPE Pion	5055	$20	20	20	
Fraser	528	$14	13¾	13¾	— ⅛
Fruehauf	650	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Gaz Metr	1230	480	480	480	— 5
Gaz 5½ p	50	$70	70	70	— ¼
Gaz M 66w	z26	180	180	180	
Gdn Mang	z30	$7¾	7¾	7¾	
Gen Distrb	400	$28½	28¼	28¼	— ¾
GMC	z49	$75¼	72⅞	72⅞	
Genstar L	950	$15¼	15	15	
Gnstar L w	120	470	470	470	
Gerin Ist p	100	$9	9	9	
Glendale	150	$10½	10½	10½	— ¼
Glengair	1500	175	175	175	
Gleng B p	2900	310	300	305	—10
Gold Crest	825	$8	7½	7½	— ½
G Mckay A	100	$7	7	7	+ ¼
Graft G	345	$29½	29½	29½	
Greb I B	225	$9	9	9	— ¼
Greb I C	1000	$9½	9½	9½	+ ¼
GL Paper	300	$16	16	16	
GL Power	5512	$19¾	19⅜	19⅜	
GN Can	13725	$8½	8½	8½	— ¼
Gt W Life	75	$73¾	73¾	73¾	+ ¼
Gt West S	1510	$6⅜	6½	6½	— ¼
Grey G	400	475	475	475	+10
Greyhnd C	600	130	130	130	
Greyhnd	737	$20¼	20	20¼	
GSW Cl A	z50	$18	18	18	
GSW Cl B	300	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
GSW C pr	z10	$92	92	92	
Guar Trst	200	$14½	14½	14½	
Gulf Can	1318	$38⅜	38¼	38¼	— ¼
Halifax D	800	210	210	210	+ 5
H Group	700	$15½	15	15⅜	+ ⅜
Ham Tr	750	$15⅞	15⅞	15⅞	
Hardee	700	105	105	105	
Hard Carp	z10	$21¾	21¾	21¾	
Hard Crp A	100	$22¼	22¼	22¼	— ⅜
Harlequin	100	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
Harris J S	100	290	290	290	—10
Harveys F	1350	120	115	115	
Hawker S	2650	400	390	390	—10
Hawker pr	z15	$64	63½	64	
Hays Dna	110	$23	23	23	
Hedway C	500	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Home A	3544	$36¾	36¼	36¾	+ ½
Home B	z60	$34⅜	34⅜	34⅜	
Horne Pit	2400	320	320	320	
Hoden DH	100	$7	7	7	
H Bay Co	2675	$17¼	17⅛	17¼	— ⅛
HB Oil Gas	5297	$45	44½	44½	— ¼
HB Oil G pr	530	$51	49	51	+ 1
Huron Eri	240	$33⅜	33	33	— ¾
Husky Oil	1233	$15⅝	15½	15½	— ⅜
Husky D w	246	485	480	480	—15
IAC	1650	$20⅞	20⅜	20⅞	+ ¼
IAC 4½ p	z20	$62	62	62	
IAC w	1050	955	950	955	
Imasco	3210	$26½	26½	26¼	+ ¼
Imasco A p	z25	435	435	435	
Imp Gen	200	475	475	475	+15
Imp Gen w	500	90	90	90	—15
Imp Life	100	$118	118	118	— 2
Imp Oil	8974	$43	42⅝	42⅝	— ½
Inc Dis w	z25	43	43	43	
Indal Can	525	$15⅝	15½	15½	— ⅛
Indusmin	z25	$10⅛	10⅛	10⅛	
In Gas	10159	$12¼	11¼	12	— ½
Inland G p	880	$13½	12½	13	— ⅜
Inter-City	260	$9¾	9¾	9¾	
Inter C A p	z25	$17¼	17¼	17¼	
Inter C B w	1200	600	600	600	—10
Intrmetco	900	285	280	280	— 5
IBM	144	$376	375	375	— 3
Inco	14085	$32⅝	32¼	32½	
Int Util	870	$21¼	21⅛	21⅛	— ¼
Interpool	469	$14¼	14¼	14¼	
Int Div	300	325	325	325	
Intpr Pipe	2225	$28¾	28½	28½	— ¼
Int Pipe w	1400	$13	13	13	
Ipsco	31879	$14½	14	14	— ⅛
Inv Grp A	4675	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Inv Grp 5 p	1010	$23	22¾	23	+ ¼
Irwin Toy	2660	$13	12¾	12¾	— ⅜
ITL Ind	2200	255	250	255	+ 5
ITL Ind pr	z50	$12	12	12	
Ivaco Ind	1775	$21⅜	21	21⅜	— ⅛
IWC Ind	400	310	310	310	— 5
Kaiser Re	500	280	275	275	— 5
Kaps Tran	5995	$11⅜	11	11⅛	— ⅛
Keeprite B	750	$14	13½	13½	
Kelly D A	100	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Kelsey H	300	$10½	10½	10½	
Kenting	z50	$8⅜	8⅜	8⅜	
Koffler	860	$18⅞	18¾	18⅞	— ⅛
Koffler A p	500	$9⅜	9⅛	9⅜	
Koffler w	200	830	830	830	—10
Labatt	350	$29⅜	29¼	29¼	
Lacroix I	900	$6	6	6	

Cours des changes

Cours des changes entre banques fournis par la Banque Canadienne Nationale

PAYS	MONNAIE	COURS
Afrique du Sud	Rand	1.2351
Allemagne	Deutsche Mark	.3060
Angleterre	Livre	2.3747
Argentine	Peso	.1007
Australie	Dollar	1.1727
Autriche	Schilling	.0427
Belgique	Franc	.0223
Bresil	Cruzeiro Novo	.1670
Danemark	Couronne	.1422
Espagne	Peseta	.0157
France	Franc Etranger	.1957
France	Franc Financier	.1992
Hollande	Florin	.3029
Italie	Lire	.001685
Japon	Yen	.003267
Mexique	Peso	.0786
Etats-Unis	Dollar	.98 7/32
Norvege	Couronne	.1493
Nouvelle-Zélande	Dollar	1.1806
Suède	Couronne	.2071
Suisse	Franc	.2586

Hausse du dollar cdn

NEW YORK – Le dollar canadien a monté de 3-64 vendredi à New York. Il y vaut $1.01 55-64 US.

La livre sterling a reculé de 3-16. Elle vaut $2.41 45-64 US.

MONTREAL – Le dollar américain a fléchi de 1-16 et cotait à .98 3-16 en devises canadiennes.

La livre sterling a perdu 7-16 et cotait à $2.37 1-4.

montréal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	2h½	Ch.
Abitibi	2350	$9⅜	9½	9½	
Alta Gas T	836	$15⅝	15½	15½	— ⅛
Alcan '	1525	$22½	22½	22½	— ⅛
Anglo—Cn	200	$6	6	6	
Asbestos	1147	$20¼	19¾	19¾	— ⅜
Astral	600	180	180	180	—5
Atl Sugar	150	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Bank Mtl	325	$20¼	20¼	20¼	
Bank NS	3989	$38¼	37⅞	37⅞	— ⅜
Bang CN	916	$16¾	16⅝	16⅝	
Bq Deprg	205	$20⅜	20¼	20¼	— ⅛
Bq Pv Can	585	$16¾	16¾	16¾	— ¼
Bell Canad	2403	$42⅜	41⅞	41⅞	— ½
Bell A pr	34	$49⅛	49¼	49¼	+ ¼
Bombrdier	200	$7½	7½	7½	
BP Oil Gas	2843	615	610	615	—5
Brascan	2031	$20¼	20⅛	20¼	
BC Forest	200	$21¼	21¼	21¼	—2¼
BC Phone	671	$56¼	54½	56¼	— ¾
Brinco	135	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
CAE Ind	600	$8⅜	8⅛	8⅜	— ⅛
Calgary P	750	$25⅝	25⅜	25⅝	+ ¼
Campeau	200	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
Can Cem L	99	$53	52¾	53	+ ½
Can Perm	700	$21½	21½	21½	
Cdn Brew	1050	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
Cdn Cable	12455	$18⅞	18¾	18¾	+ ⅛
C Hydro	500	$12½	12½	12½	
C Im	2200	$27⅜	27⅜	27⅜	— ⅛
CIL	100	$16⅜	16⅜	16⅜	
C Javin	3200		975	975	—37
C Marconi	500	495	495	495	—5
CPI pr	475	$24	23¾	24	+ ¼
CP Inve w	575	285	280	285	—10
Cdn Salt	700	$19	19	19	
C Vickers	510	$11	11	11	
Canron	170	$23½	23½	23½	
CPLtd.	153305	$15	14⅝	14¾	— ¼
Celanese	3825	325	310	315	+10
Cominco	1949	$27½	26⅞	27¼	— ¾
Con Bath	1300	$14¼	14¼	14¼	
Con Chem	400	$7	7	7	
Corpex	550	$10¼	10	10¼	+ ¼
Cr Cork	10	$250	250	250	
Crush Int	220	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
Distl Seag	910	$36⅞	36¾	36¾	
D Bridge	1345	$33¼	33	33	—1
D Coal pr	600	$34	34	34	
Dofasco	2300	$28¼	28	28	— ¼
Dom Store	10700	$14¾	14½	14⅝	— ¼
D Textile	450	$28½	28¼	28¼	— ¼
Domtar	1340	$16¼	16	16	— ⅛
Donohue	100	$6	6	6	
Du Pont	100	$27	27	27	—1½
Dupuis A	100	$7½	7½	7½	
Fairview	1300	$14¼	14	14¼	+ ½
Fal Nck	500	$55¾	55¼	55¼	— ¼
Fin Coil	3200	$14½	14¼	14¼	— ½
Francana	600	$10	10	10	+ ¼
Genstar L	100	$15	15	15	— ⅛
Gngr Pr B	300	310	310	310	—10
Grafton	100	$29½	29½	29½	—1½
GL Paper	130	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Gulf Can	866	$38½	38¼	38¼	— ⅛
Hawker S	200	400	400	400	+5
Home A	360	$36½	36¼	36½	
Huds Bay	2130	$20½	20½	20½	— ¼
H Bay Co	150	$17¼	17¼	17¼	— ¼
HB Oil Gas	5080	$45	44¾	44¾	
Imp Oil	3264	$43	42⅝	42⅝	— ½
Imasco Ltd	1140	$26½	26¼	26½	+ ¼
Inland Gas	1024	$11¾	11¼	11¼	—1¼
Int Nickel	5150	$32½	32⅜	32½	
Int Util	500	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅜
Intpr Pipe	350	$28¾	28½	28¾	— ⅛
Inv Grp A	2400	$10	10	10	— ⅛
Inv Grp 5 p	850	$22¾	22⅝	22¾	
Koffler	600	$18⅞	18¾	18⅞	— ⅛
Labatt	110	$29¼	29¼	29¼	
Lacroix	1800	$6⅛	6	6	— ⅛
La Veren	1930	$7	6¾	7	+ ¾
Lob Co B	300	$6⅛	6¼	6⅛	— ⅛
MB Ltd	1500	$23½	23⅜	23½	— ½
Magnason	200	$14¾	14¾	14¾	— ⅜
Maisiln	2200	$12¼	12⅛	12¼	
March Un	2000	445	445	445	+45
Maritime	201	$20⅞	20¾	20⅞	+ ⅛
Mass Fer	756	$16½	16½	16½	
Melchers	300	$7	7	7	
Mercantl	1275	$27¼	27	27¼	+ ⅜
Molson A	500	$29	29	29	— ⅜
MLW Wor	100	$15¾	15¾	15¾	
Moore	400	$48¼	48⅛	48⅛	— ⅛
MPG Inv	1300	$6	6	6	
Murphy	1400	$9⅞	9⅝	9⅞	
N Sea Pr	1300	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Nfld LP	1238	$13⅞	13½	13⅞	+ ⅜
Noranda	2200	$38½	38½	38½	— ½
Nordair	100	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Nor Ctl G	300	$12⅞	12⅞	12⅞	
NCtlG e	300	$25½	25½	25½	
Oshawa A	300	$12⅛	12⅛	12⅛	
Pac Pete	5400	$44¼	42¾	42¾	—2
Pan Ocean	1850	$15½	15⅜	15½	+15
Peopl St	2500	$15	14⅞	15	+ ½
Placer	100	$43½	43½	43½	+2½
Popular	100	170	170	170	
Pow Corp	350	$12¾	12½	12½	— ⅜
Pow C 5 pr	400	$13	13	13	+ ¼
Prem Cb	600	$18¾	18¾	18¾	— ½
Price Com	815	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Provigo	400	$8⅞	8⅞	8⅞	
QSP Ltd	500	$12	12	12	
Que Tel	300	$16	15¾	16	
Rapid D	19480	$10½	9½	10½	+1
Reed shaw	288	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
Reitman	100	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Reitman A	100	$13	13	13	+ ½
Rolland	300	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Rothmn w	400	665	665	665	—40
Royti Bank	702	$35½	35	35	— ¼
Roval Trst	80	$43½	43½	43½	— ⅜
Scotts	600	$19	19	19	— ¾
Shell Can	219	$55¾	55¾	55¾	+ ¼
Slater W	1800	$11½	11½	11½	— ¾
Steel Can	375	$35⅛	34⅞	35⅛	+ ⅛
Texaco	550	$53½	51	51½	—2¾
Thom Nes	1000	$38½	38½	38½	
Tor Dm Bk	1210	$33⅞	33¾	33¾	— ¼
Tr Can PL	640	$46⅞	46¾	46¾	
Tr C C nr	315	$5⅞	58	58	— ⅛
Unican Sec	300	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Trans Mt	600	$22¼	21½	21½	— ⅜
Uniogesco b	500	350	335	350	+15
Un Carbid	200	$17	17	17	
Velcro	345	$15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅜
Villager	200	$7⅛	7¼	7¼	— ⅜
Westcst	10200	$25	23	23⅞	—2
Woodward	50	$27¼	27¼	27¼	
Zellers	1200	$17½	17¼	17¼	— ¼

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	2h½	Ch.
Industrielles					
Amb Db	1400	80	80	80	
Ame	200	115	115	115	
Ang P H	200	$16	16	16	+ ¼
Belg Stand	6610	$24½	23¼	23½	— ⅞
Berncam	4700	$17¾	17⅜	17⅜	— ½
Bio Vita	600	$8	7¾	7¾	
Cantol	520	$7	7	7	— ⅛
Com Hold	6100	215	200	205	—10
Comodor	1315	$14½	14¼	14½	
Grnach	1500	$7	7	7	+ ¼
Hambro	108	$30¼	30¼	30¼	+ ¾
Proflex	4950	240	235	240	+ 5
Reorox	2700	365	350	350	—10
RRD	500	55	5	5	
S Law D	600	110	105	110	+ 5
SXL Div	4050	$11⅞	11½	11⅝

Le complexe alimentaire Desjardins absorbe trois autres firmes

MM. Eudore Vaillancourt, président de Vaillancourt Inc., et Paul Vaillancourt, président de Diana Inc., annoncent qu'ils ont accepté une offre d'achat de toutes les actions des compagnies Vaillancourt Inc., Diana Inc. et Mariane Inc.

Cette offre était faite par le complexe alimentaire des Caisses populaires du mouvement coopératif desjardins par l'entremise de la Société de Fiducie du Québec.

Les compagnies Vaillancourt et Diana représentent la boulangerie la plus importante de la région de Québec. Fondée en 1898 par M. Joseph Vaillancourt, l'entreprise a connu un essor continu et jouit actuellement d'un chiffre d'affaires annuel d'approximativement 10 millions de dollars. Ses produits sont distribués à travers la province de Québec et les provinces Maritimes.

Le Mouvement Coopératif Desjardins est la propriété collective de près de 3 millions de Québécois. Cette addition au complexe alimentaire s'inscrit dans les objectifs du Mouvement et permettra ainsi aux entreprises Vaillancourt et Diana non seulement de conserver leur identité mais d'étendre d'avantage leur rayonnement sur le marché canadien.

Aux E-U

Hausse du prime rate à 5 7/8%

La First National City Bank a annoncé hier qu'elle hausserait à 5.875% (cinq et sept huitièmes) le niveau de son taux d'escompte préférentiel (prime rate) et ce, dès lundi.

Deuxième banque en importance aux Etats-Unis, la First National City Bank devient ainsi la première banque à dépasser le niveau de 5¾% pour son prime rate, niveau qui a été atteint en septembre dernier.

Fait intéressant, si le geste de la First National est suivi, il portera le taux du prime rate à son plus haut depuis juillet 1971 alors qu'il était de 6%.

Quittant le Conseil du Trésor

Michel Bélanger devient le premier président canadien-français des bourses de Montréal

par Denis Giroux

M. Michel Bélanger, secrétaire actuel du Conseil du Trésor du Québec, a été nommé hier président des bourses de Montréal et Canadienne.

M. Bélanger devient ainsi le premier président canadien-français des bourses de Montréal qui célébreront en 1974 le centenaire de leur fondation. Agé de 43 ans et économiste de formation, M. Bélanger entrera officiellement en fonctions le 1er janvier prochain.

M. Bélanger succède ainsi à M. Charles B. Neapole qui avait annoncé le 18 janvier dernier qu'il quitterait son poste à compter du 31 juillet. Depuis lors, c'est M. Jacques Dupuis, vice-président exécutif des bourses de Montréal qui assurait l'intérim; il continuera de le faire jusqu'en janvier prochain et il a affirmé hier qu'il n'avait pas l'intention de quitter son poste de vice-président après l'arrivée de M. Bélanger.

A Québec et dans les milieux d'affaires montréalais, on semble très satisfait de la nomination de M. Bélanger qui, quoiqu'il n'ait pas jamais travaillé dans l'entreprise privée, possède une vaste expérience des questions financières et fiscales de par les divers postes qu'il a occupés depuis 20 ans à Ottawa et à Québec.

Après avoir étudié aux Universités Laval et McGill en économie, M. Bélanger a travaillé de 1954 à 1960 au ministère fédéral des finances. En 1958-59, il fit partie de la Commission Borden qui étudiait la question de l'Energie au Canada.

En 1960, il passe au gouvernement du Québec où, jusqu'en 1966, il gravit les échelons au ministère des Richesses naturelles. En 1966, il quitte le poste de sous-ministre adjoint des richesses naturelles pour devenir sous-ministre québécois de l'industrie et du commerce; il sera par la suite Conseiller économique du Conseil exécutif et enfin secrétaire du Conseil du Trésor du gouvernement du Québec. Soulignons qu'à ce dernier poste, il a joué un important rôle dans l'adoption et l'implantation au gouvernement du Québec du système de planification et de contrôle budgétaire "PPBS" (Planning, Programming and Budgeting System).

M. Bélanger a également été membre du Comité d'étude des institutions financières qui a produit en 1965 le "Rapport Parizeau" et il a été membre du Conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement et de Sidbec.

A Québec, le premier ministre Robert Bourassa a exprimé sa satisfaction à l'annonce de la nomination de M. Bélanger. M. Bourassa s'est dit convaincu que "la compétence et l'expérience de M. Bélanger lui permettront de jouer un rôle dynamique dans la promotion de Montréal en tant que centre financier." Le communiqué émis par le bureau du premier ministre souligne que cette nomination fait suite à celles de MM. Fernand Lalonde, 39 ans, au poste de sous-ministre des institutions financières, compagnies et coopératives, et Jacques Demers, 34 ans, président de la Commission des valeurs mobilières du Québec. Ces derniers qui occupent avec M. Bélanger des postes-clés pour l'essor du commerce des valeurs mobilières dans la province ont d'ailleurs qualifié d'excellente la nomination de M. Bélanger.

Ce dernier touchera un salaire de l'ordre de $45,000 dans ses nouvelles fonctions. Celles-ci sont délicates puisque le président des bourses de Montréal est coincé entre les pressions exercées par le gouvernement et celles des Comités des gouverneurs des deux bourses. Les gouverneurs des deux bourses viennent des maisons de courtage et il a souvent été dit que leur pouvoir énorme réduisait la fonction de président à un rôle d'agent de relation publique; cela avait fait que plusieurs candidats pressentis pour la présidence ont décliné l'offre qui leur était faite par le Comité de sélection émanant du Comité des gouverneurs des deux bourses.



M. Michel Bélanger

Comme président des bourses, M. Bélanger est à la fois responsable de la santé administrative des bourses (ce qui avait été un point fort de M. Neapole) et de leur expansion. Ces derniers temps, celle-ci a été compromise par certains scandales, une conjoncture précaire et certaines querelles entre les bourses canadiennes au sujet du statut des maisons de courtage.

Quoiqu'il en soit, plusieurs courtiers interrogés hier se sont dits impressionnés par la qualité du nouveau président des bourses locales. Ils admettent que les tâches qui attendent le nouveau président ne seront pas faciles mais tous ils conviennent que M. Bélanger possède ce qu'il faut pour relever le défi.

Les marchés boursiers

Forte baisse des aurifères et du Dow Jones industriel

La baisse a été générale vendredi à la Bourse de Montréal et les transactions, bien qu'un peu plus nombreuses que la veille, ont néanmoins été relativement peu considérables.

Le virement sur les deux marchés – Bourse de Montréal et Bourse Canadienne – s'est élevé à 1,326,300 actions, au regard de 1,052,500 jeudi.

Comportement des valeurs

	Ven.	Jeudi
Gains	81	80
Pertes	136	146
Inchangées	89	92
Total	306	318

CP Limited, dont 155,295 actions ont été négociées, a été la valeur industrielle la plus active. Elle a reculé de 1-4 et fermé à $14 3-4.

Toronto

Tous les indices ont perdu beaucoup de terrain vendredi à la Bourse de Toronto, marché qui a ainsi subi l'un de ses pires reculs depuis plusieurs mois.

D'autre part, les transactions ont été nombreuses, 2.47 millions d'actions ayant été négociées, au regard de 2.27 millions jeudi. La valeur totale des actions transigées a été de $22.55 millions, au regard de $20.90 millions la veille.

L'indice industriel a fait un plongeon de 1.88 et est descendu ainsi à 207.30. C'est sa plus forte baisse depuis le 26 juin et son plus bas niveau depuis le 2 août.

Les aurifères ont reculé de 6.21 et son tombées à 185.52, soit à leur plus bas niveau depuis le 5 mai. Les métaux de base ont perdu 2.16 et clôturé à 86.76, leur plus bas niveau depuis le 17 février. Et la baisse des métaux de base est la plus considérable qui ait été enregistrée à Toronto depuis le 26 mai 1970.

New-York

La tendance est restée faible à Wall Street vendredi. Les incertitudes concernant l'évolution des négociations de paix avec le Nord-Vietnam et la crainte d'une crise de crédit dans les prochains mois ont pesé sur la tendance. Un léger redressement a été enregistré en fin de séance, mais les pertes ont néanmoins été substantielles. Les affaires sont restées assez calmes. Les automobiles ont été lourdes, General Motors cédant deux dollars et Ford en perdant un. Les télévisions, les mécaniques et les chimiques, notamment Dupont de Nomours, se sont repliées, tandis qu'IBM a cédé plus de cinq dollars, aux ordinateurs.

les indices

MONTREAL

	65 Industr.	13 Serv. publ.	7 Banques	8 Papiers	85 Comb.
Changement	−1.97	−1.88	−2.77	−1.31	−2.04
Clôture	229.79	154.32	264.70	90.14	219.17
Sem. dern.	232.36	157.13	265.79	90.92	221.67
Mois dern.	226.57	158.69	268.34	93.23	217.93
1972 haut	234.03	167.87	276.87	101.97	224.89
1972 bas	187.56	155.66	227.56	81.22	186.08

TORONTO

	Industr.	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	−1.88	−6.21	−2.16	−3.47
Clôture	207.30	185.52	86.76	255.58
Sem. dern.	210.51	198.12	89.71	259.58
Mois dern.	210.26	196.88	93.18	249.20
1972 haut	217.36	229.26	98.68	262.86
1972 bas	181.66	140.58	79.15	209.19

DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	937.09	940.17	923.77	930.46	−7.00
Transport	214.14	215.92	212.94	214.83	0.46
Serv. publ.	111.55	111.96	111.10	111.36	−0.32
Ensemble	305.19	306.61	302.03	304.11	−1.29

Des compagnies... en bref

Dominion Stores prévoit une chute de ses profits pour le semestre

La compagnie Dominion Stores Limited a fait savoir hier qu'elle annoncerait sous peu les résultats financiers de la première moitié du présent exercice et que ces résultats indiqueraient "une bonne augmentation des ventes mais des bénéfices inférieurs à ceux de l'an dernier".

Le président de Dominion Stores, M.T.G. McCormack, a expliqué que s'il rompait avec la tradition et dévoilait ces informations avant la date normale de publication des résultats financiers, c'est parce que Dominion veut que le public, les organes d'information, le monde des affaires et les politiciens et membres du gouvernement soient bien au courant de la situation.

"Dans la présente controverse au sujet de l'augmentation du prix des vivres, a-t-il dit, il faut que les gens réalisent que nous, en tant que chefs de file de notre industrie, n'avons pas été en mesure de maintenir les profits à leur niveau de l'an dernier, qui était déjà, selon tous les sains principes commerciaux, dangereusement bas".

Au cours de la période de 26 semaines se terminant le 16 septembre, les bénéfices par dollar de vente, après déduction des impôts, étaient d'un peu plus d'un demi cent. "Sur chaque achat de $20 fait par un client, notre profit était de 12 cents", d'ajouter M. McCormack.

Groupe Lederic

Le Groupe Lederic annonce qu'il a convenu en principe d'acquérir le contrôle de Morin Coderre & Associés Inc, de Montréal. Lederic Investment Corporation est propriétaire de Modern Plastic Company Ltd., laquelle vient de terminer une émission de titres auprès du grand public à des fins d'augmentation de son capital d'exploitation.

M.J. Quinn, président de Lederic, a déclaré que l'acquisition par sa compagnie de Morin Coderre & Associés, qui dispose de salles de montre à la Place Bonaventure, assure à la compagnie un réseau national de distribution qui augmentera la pénétration o-seal" de la compagnie Modern Plastic et offre à Lederic une occasion de diversifier la présentation de produits destinés aux consommateurs dans des industries connexes.

Lederic Investment Corporation est une filiale appartenant entièrement à la Lederic Mines Ltd, laquelle est inscrite à la Bourse Canadienne. La compagnie avait antérieurement annoncé que les actionnaires avaient accepté la conversion des opérations de la compagnie en celles d'une société industrielle et la consolidation des actions de la compagnie selon une formule inversée de 5 pour 1. Cette opération sera terminée d'ici les prochaines semaines, la compagnie qui en résultera portant le nom de Groupe Lederic.

Simpsons-Sears

Simpsons-Sears a annoncé qu'il ouvrira un grand magasin à Sherbrooke au nouveau Carrefour de l'Estrie.

Ce centre commercial régional d'une superficie couverte de 450,000 pi. ca. abritant 70 magasins sera construit sur le boulevard Port-Royal à Sherbrooke par Iberville Developments Ltd. et Smada Investments Ltd. Le parc de stationnement pourra accommoder plus de 3,500 voitures.

Avec une superficie de vente de 111,000 pieds carrés et un centre de service de 8 baies pour l'automobile, le magasin Simpsons-Sears sera d'un seul étage avec espace prévu pour agrandissement ultérieur. Environ 300 personnes y trouveront de l'emploi.

À compter de lundi

Semaine de la Caisse populaire au Québec

Pour la troisième année consécutive, les dirrigeants du Mouvement des Caisses populaires Desjardins lancent la Semaine de la Caisse populaire du 16 au 20 octobre 1972. C'est une semaine d'information populaire à laquelle les membres sont invités à poursuivre l'étude d'un objectif particulier. Cette année, l'objectif poursuivi vise à "identifier les responsabilités de la Caisse populaire dans notre Société".

M. Alfred Rouleau, président de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, interprète cet événement particulier comme ceci: "Chez-nous au Québec, une semaine entière d'octobre nous est proposée pour une prise de conscience accrue des valeurs humaines et sociales au service desquelles les Caisses populaires Desjardins contribuent depuis 72 ans."

Pour sa part, le Premier Ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau, "salue très cordialement les membres des "Credit Unions" et des Caisses populaires partout au Canada à l'occasion du jour de la coopérative d'épargne et de crédit, le 19 octobre 1972.

Le Premier Ministre du Québec, M. Robert Bourassa, reconnaît qu'il faut choisir un moment de l'année en particulier pour honorer la mémoire d'un grand Québécois: Alphonse Desjardins, le fondateur et l'initiateur de ce vaste mouvement des coopératives d'épargne et de crédit, non seulement au Québec, mais en Amérique du Nord.

fonds mutuels

FONDS	OFF.	DEM.			
Acrofund	1.55	1.71	Growth Equity	8.26	9.07
Adanac	2.18	2.38	Growth Oil & Gas	35.09	–
A.G.F. Special Fund	3.25	–	Guardian Equity	5.97	6.52
xAffiliated Fund Inc. Com.	6.99	7.57	Guardian Growth	10.11	–
All-Canadian Compound	8.26	9.03	Guardian Savings	11.47	12.60
All-Canadian Dividend	9.04	9.88	Invest Growth	12.36	13.52
All-Canadian Fund 4,000	5.03	5.50	Invest Int'l Mutual	7.41	8.11
All-Canadian Revenue	8.50	9.29	Invest Mutual of Canada	5.93	6.49
All-Canadian Venture	4.10	4.48	Invest. Retirement Mutual	5.41	5.92
Altamira Growth Fund	5.45	5.45	Japanese	7.38	8.07
Altamira Income Fund	5.50	5.50	Keystone Canada	8.22	9.01
Am. Growth Fund	6.21	6.82	xKeystone Polaris Fund	5.03	5.50
Andreae Equity	5.15	5.63	Le Fonds P.E.P.	3.83	4.16
Assoc. Investors	5.91	5.97	xLexington Research	17.27	18.87
Canada Growth Fund	6.05	6.65	Maritime Equity	3.53	3.85
Canada Cumulative	5.06	5.56	Mutual Accumulating	6.07	6.68
Cdn. S.A. Gold Fund	6.60	7.21	Mutual Bond Fund	10.80	11.87
Cdn. Sec. Growth	5.53	6.08	Mutual Growth Fund	4.62	5.08
Canada Security	3.43	–	Mutual Income Fund	5.31	5.84
Cdn. Gas & Energy Pfd.	15.40	16.92	Nat. Resources	7.44	8.13
Cdn. Invest. Fund	5.21	5.71	Natrusco	16.09	16.69
Cdn. Tursteed Income	5.03	5.52	North West Canadian	5.42	5.96
Canagex	10.97	11.86	North West Growth	5.77	6.34
Canagex Bond	10.22	10.53	Pembroke	8.32	8.41
Canagex Int'l	10.13	10.95	Pension Mutual	9.11	9.98
Collective Mutual Fund	6.76	7.42	Planned Resources	4.77	5.24
Commonwealth Inter.	14.68	15.29	Prevest Mutual	8.98	9.81
C.I. Leverage	4.01	4.41	Provident	6.28	6.87
Commonwealth Venture	8.03	8.82	Principal	4.86	5.34
xCompetitive Capital	6.28	6.88	Prudential Growth	6.92	7.56
Corporate Investors	6.16	6.73	xPutnam Inv. Fund	10.47	11.44
Corp. Inv. Stock Fund	5.20	5.69	xPutnam Growth	12.09	13.21
CSM Japan Fund	10.38	11.41	Radisson R.I.	2.75	–
Dom. Compound	6.30	6.84	Regent Growth	10.09	11.09
Dom. Equity	9.01	9.38	Regent Pension	6.49	7.13
xDreyfus Fund	12.22	13.39	Regent Venture	4.80	5.27
Dynamic	5.09	5.09	RoyFund Ltd.	6.91	7.19
Eaton Viking	5.97	6.49	Sav. & Inv. Can.	6.90	7.59
Entarea Funds	6.53	7.18	xSav. & Inv. Amer.	10.32	11.31
Exec. Fund of Canada	6.62	7.26	Sav. & Inv. Retirement	5.06	5.56
Fonds Collectif "A"	7.23	7.90	Spec	9.28	10.15
Fonds Collectif "B"	5.65	5.83	Taurus	3.54	3.89
Fonds Collectif "C"	8.78	9.60	Utd. Accumulative	5.43	5.97
Fonds Desjardins "A"	4.59	–	Utd. American	2.08	2.29
Fonds Desjardins "B"	4.39	–	Utd. Horizon	3.32	3.65
GIS (Compound)	11.75	12.92	Utd. Venture	4.32	4.75
GIS (Income)	4.24	4.66	Universal Sav. Equity	8.16	8.97

L'argent

TORONTO PC – Handy and Harman of Canada Ltd., évaluait hier l'argent canadien à $1.765 l'once de Troyes.

LABRADOR MINING AND EXPLORATION COMPANY LTD.

Dividende No 45

Avis est donné par la présente qu'un dividende régulier de quarante-cinq cents ($0.45) par action a été déclaré par les Administrateurs de la Companie, payable le 24 novembre 1972 aux actionnaires inscrits aux livres le 3 novembre 1972.

Autorisé par
W.F. White
Trésorier

Montréal, Québec
12 octobre 1972

banque provinciale

DIVIDENDE RÉGULIER

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration de La Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de vingt cents par action sur le capital-actions versé de la Banque, pour le trimestre se terminant le 31 octobre 1972.

Ce dividende, portant le numéro 299, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, le ou après le 1er novembre 1972, aux actionnaires inscrits dans les registres le 29 septembre 1972, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration,
Le vice-président et directeur général,
RAYMOND PRIMEAU.

Montréal, le 20 septembre 1972.

Chambre de commerce française au Canada

DÉJEUNER-CAUSERIE

Le mardi 17 octobre à midi trente
Salon Ovale de l'Hôtel Ritz Carlton



M. Robert COINTREAU
Gérant de la Maison Cointreau
Conseiller du Commerce Extérieur de la France
Thème de l'exposé:
"L'Anjou, Province Historique des Pays de la Loire"
***Réservations:* 866-2797**

Négociations commerciales

L'Europe doute du sérieux des intentions américaines

WASHINGTON (AFP) – Les Européens sont loin d'être convaincus de la détermination du gouvernement américain de s'engager dans des négociations commerciales réciproques et sérieuses, estime le vice-président de la Chambre de commerce des Etats-Unis, M. Arch Booth qui vient d'effectuer une tournée dans six pays européens.

M. Booth, qui rendra compte de sa mission au président Nixon, a déclaré hier à son retour dans la capitale américaine que la Maison Blanche devait absolument obtenir du Congrès l'autorisation d'engager de telles négociations et surtout de faire des concessions commerciales aux partenaires des Etats-Unis, afin de lever les doutes européens. "Faute de quoi, a ajouté M. Booth, les Etats-Unis ne seront pas en mesure de maintenir à long terme leur niveau de prospérité et d'emploi."

Le vice-président de la Chambre de commerce se propose de faire six recommandations à la Maison Blanche:

1) le président Nixon doit solliciter du Congrès l'autorisation de négocier des réductions de tarifs et l'élimination des barrières non-tarifaires aussi bien dans le secteur agricole qu'industriel.

2) les Etats-Unis doivent adopter de concert avec les autres pays industrialisés un système généralisé de préférences tarifaires au profit des pays en voie de développement;

3) la législation anti-trust américaine doit être assouplie pour donner plus de liberté aux entreprises américaines qui exportent ou investissent à l'étranger;

4) l'administration doit développer la mentalité exportatrice des entreprises américaines;

5) des négociations doivent être engagées immédiatement pour harmoniser les différentes politiques nationales de protection de l'environnement;

6) le traitement fiscal appliqué aux exportateurs et aux investisseurs américains à l'étranger ne doit pas devenir discriminatoire.

RÉCEMMENT TERMINÉ
"UNE NOUVELLE CONCEPTION DANS L'ART DE SE LOGER"
Spacieux Appartements
dans notre luxueux immeuble
SITUÉ DANS LE TRÈS BEAU QUARTIER
OUTREMONT
FACE AU MONT-ROYAL CÔTE ST-CATHERINE, COIN NELSON
L'APPARTEMENT DE LUXE QUI VOUS CONVIENT
Comprenant:
• Service de portier
• Piscine chauffée
• Saunas
• Vue superbe
• Lave-vaisselle, poêle, refrigérateur
• Grands balcons
• Central
• Toutes taxes payées.
DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT 2½ - 3½ - 4½ PIÈCES
Visites: de 10 a.m. à 9 p.m. Le Renoir 55 CÔTE STE-CATHERINE
Tél.: 277-5983 - 277-2943

Cette annonce n'est publiée qu'à titre de renseignement seulement.

NOUVELLE ÉMISSION

CASSIDY LTÉE
(Constituée en vertu des lois de la Province de Québec)

$1,500,000
Débentures à fonds d'amortissement, de la Série B
Datées le 15 septembre 1972 Échéant le 15 septembre 1992

La vente de ces débentures à été effectuée privément par les soussignés.

RICHARDSON SECURITIES OF CANADA
TRENTE-TROIS BUREAUX À TRAVERS LE CANADA
NEW YORK, CHICAGO, ILE GRAND CAÏMAN, LONDRES, FRANCFORT, HONG KONG

Les États-Unis et la Roumanie à égalité après 2 premiers matches

BUCAREST (par Christian Collin d'AFP) – Rien n'est encore joué à l'issue de la première journée de la coupe Davis. Les équipes des Etats-nis, tenante du titre, et de la Roumanie se sont adjugées chacune, sur le stade du Pro[illegible] de Bucarest [illegible] devant 6.200 spectateurs, un succes grâce, respectivement, à Stanley Smith, remarquable vainqueur d'Ilie Nastase, et à Ion Tiriac et Nastase-Gorman), ches de Tom Gorman, hier.

Compte-tenu de l'ordre des matches de la troisième et dernière journée, demain, et qui devrait voir chaque formation s'octroyer une victoire (Smith-Tiriac et Nastase-Groman), c'est le double de cet après-midi qui sera probablement décisif pour la conquête de la célèbre coupe d'argent détenue, depuis quatre ans, par les Américains. Or, les Roumains (Tiriac et Nastase), qui forment une équipe solide, seront légèrement favoris devant les Américains Stanley et Erik van Dillen, en gros progrès, toutefois, ces derniers temps.

Disputés par un temps ensoleillée, les simples d'hier virent surtout l'athlétique et blond Smith, vainqueur en juillet dernier du tournoi de Wimbledon (contre, précisément, Nastase), triompher avec panache de Nastase, très décevant, en trois manches, 11-9, 6-2 et 6-3.

Après avoir vaillamment résisté à son brillant rival, doté d'une volée efficace dans la première manche, Nastase, qui a remporté en septembre l'omnium de Forest Hills, s'effondra complètement ensuite, en raison, semble-t-il, d'une mauvaise condition physique.

"J'ai fait mon meilleur match sur terre battue", déclarait après Stanley Smith. "Mon adversaire m'est apparu très nerveux. Je l'ai senti et cela m'a donné encore plus de confiance".

Quant à Nastase, conscient de sa médiocre performance, il indiquait: "Après la 1ère manche, j'ai craqué. Smith est très difficile à prendre car il joue bien sur les points importants. C'est dommage... mais la Roumanie n'a pas encore perdu".

Le vétéran Tiriac, 33 ans, permettait en effet à son pays d'égaliser dans le second simple en triomphant, après cinq manches dramatiques, de Gorman par les comptes de 4-6, 2-6, 6-4, 6-3 et 6-2. Il remettait ainsi en question la suprématie américaine et redonnait ainsi, par sa splendide victoire, espoir aux 6.000 spectateurs qui saluèrent son succès par un tonnerre d'applaudissements.

Pourtant Gorman, âgé de 26 ans, eut longtemps le match en main. Doté d'une technique supérieure et plus rapide, il s'imposait aisément dans les deux premières manches et il se dirigeait vers la victoire quand Tiriac, faisant appel à des ressources insoupçonnées, se mit à réagir avec vigueur.

Les Nordiques au Colisée

Une première expérience des plus intéressantes

par FRANÇOIS LEMENU

Sans avoir dissipé tout doute quant à la viabilité des Nordiques de Québec et de l'association Mondiale de hockey, le match inaugurant la saison locale de l'équipe québécoise contre les Oilers de l'Alberta aura tout de même été une expérience intéressante tant pour les joueurs que pour les 10.441 spectateurs qui ont garni les estrades du Colisée.

Avec un heureux mélange de plusieurs jeunes et de quelques vétérans, les Nordiques, blanchis mercredi à Cleveland, ont dominé leurs rivaux dans une belle victoire de 6-0. Rénald Leclerc, avec deux buts, François Lacombe, Yves Bergeron, Robert Guidon et finalement l'excellent Jean-Claude Tremblay ont compté pour les vainqueurs. Si les buts des Nordiques ont été marqués par des Canadiens-français, ce n'est pas le fait du hasard.

En effet, seulement trois joueurs du Québec sont d'expression anglaise.

Les amateurs n'ont certes pas été conviés à une partie de la coupe Stanley, mais les deux équipes en présence n'avaient rien à envier aux formations expansionnistes de la ligne Nationale, bien au contraire.

Du gardien Serge Aubry aux défenseurs Jean-Claude Tremblay (sublime) et François Lacombe en passant par la majorité des avants, les Nordiques ont fait montre d'un jeu intéressant d'autant plus que les professionnels ne s'exercent avec l'équipe que depuis à peine deux semaines. La rapidité et la détermination, voilà ce qui a caractérisé la performance des Nordiques. Quant aux Oilers, ils ont été largement dominés même si le gardien Aubry dut effectuer plusieurs beaux arrêts. D'autre part, le gardien des Oilers Jack Morris, impliqué dans l'échange qui a fait passer Phil Esposito aux Bruins de Boston (!), n'aura pas joué son meilleur match, c'est le moins qu'on puisse dire.

Deux hommes importants

De tous les hommes reliés de près ou de loin à l'organisation des Nordiques, Jean-Claude Tremblay et l'instructeur Maurice "Rocket" Richard sont indubitablement ceux à qui incombera la tâche d'orienter et de canaliser les efforts de la formation québécois. Le premier, à cause de son expérience et de sa très grande habileté, le second de par ses fonctions de pilote. Cela dit, ces deux hommes devront, pour mener à bien les destinées des Nordiques, et par ricochet celles de l'AMH, agir de façon à ne pas se mettre à dos les joueurs eux-mêmes.

Comme le déclarait récemment son frère Henri, Maurice Richard devra avant tout s'adapter à la mentalité des jeunes d'aujourd'hui, ces jeunes qui forment la majeure partie de son club. Richard, on le sait, a joué durant une époque où la LNH ne comptait que six équipes. Il a aussi joué au temps où les propriétaires d'équipe ne se mettaient pas à genou pour obtenir la signature d'un joueur de fort calibre. Formé à la vieille école, Richard pourra-t-il tolérer les incartades de ses joueurs, ou encore leurs petits caprices de "vedettes"? Les succès des Nordiques dépendront, en outre, de la relation que Richard pourra entretenir avec ses joueurs.

Peu d'expérience

Plusieurs diront, non sans raison, que Richard a été trop longtemps écarté du hockey pour qu'il puisse diriger une équipe dont les membres proviennent d'une tout autre génération. Si le "Rocket" a effectivement été éloigné du jeu pendant 12 ans, il n'en reste pas moins qu'il a, au cours de cette période, conservé un contact direct et continu avec la nouvelle génération grâce à de multiples associations. Richard, un homme taillé d'une pièce, n'approuvera certainement pas tous les agissements de ses joueurs. Il ne les portera pas dans son coeur quand ceux-ci ne fourniront pas tous les efforts voulus. Mais en ayant suivi l'évolution de la jeune génération, c'est déjà énorme, il pourra certainement les comprendre, sans pour cela les approuver.

Le grand défenseur

Si le match d'hier soir est une quelconque indication de ce que réserve Jean-Claude Tremblay, les partisans des Nordiques auront l'occasion de voir un très grand défenseur. Hier Tremblay, décontracté on ne peut plus, a manifesté un désir de vaincre, un désir de mener, bref d'être le général sur la patinoire. Les passes savantes se sont succédées à un rythme fou, et ses jeux défensifs étaient quelque chose à voir.

S'il ne joue pas à la vedette, Tremblay sera de loin la figure dominante des Nordiques et peut-être même de toute la ligue.

Somme toute, la première partie locale des Nordiques aura fait taire, pour quelque temps sûrement, les sceptiques qui croient que l'AMH s'effondrera d'ici peu tel château de cartes.

Jets 4, Saints 3

1ère période
1 – Winnipeg: Bordeleau (5) Baudin 5:54
2 – Minnesota: Connelly (1) Pearson, Arbour 13:00
3 – Minnesota: Speck (1) Bill McMahon 16:23
Punitions: Paradise 3:33, Cuddie 14:28, D. Johnson 15:39

2ème période
4 – Winnipeg: D. Johnson (1) McDonald, Gratton 10:05
5 – Minnesota: McMahon (1) Morrison, Klatt 18:31
Punition: Ball 9:03

3ème période
6 – Winnipeg: McDonald (2) 7:31
7 – Winnipeg: Asmundson (2) 1:29
Assistance – 7.892 à Winnipeg.

1ère période
1 – Québec: Lacombe (1) Harvey, Larose 3:51
2 – Québec: Bergeron (1) Guité 9:21
3 – Québec: Leclerc (1) Bergeron 19:27
Punitions: Walters 0:53, Harrison 7:54, Gaudette 17:59.

2ème période
4 – Québec: Guidon (1) Larose, Harvey 13:08
Punitions: Hamilton 5:54, Bergeron 8:43, Gendron 8:57, Walters, Lacombe mineures, majeures 10:22.

3ème période
5 – Québec: Leclerc (2) Selby, Bergeron 4:02
6 – Québec: Tremblay (1) Bergeron, Parizeau 12:21
Punition: Blain 12:35.

Lancers par				
Alberta	6	16	6	28
Québec	15	8	15	38

Gardiens: Norris (A), Aubry (Q).
Assistance – 10.441.

Premier accroc

PHILADELPHIE (PA) – L'Association Mondiale de hockey a connu hier soir son premier pépin d'importance, si l'on fait exception des démêlés entre ce circuit et la ligue Nationale. En effet, le match qui devait opposer les Whalers de la Nouvelle-Angleterre aux Blazers de Philadelphie a dû être remis car le mauvais état de la glace à ce dernier endroit ne permettait pas la présentation de la rencontre.

Seulement 5.000 spectateurs étaient présents lorsque le président des Blazers Jim Cooper a communiqué la nouvelle.

À Blue Bonnets

HIER SOIR

Pari double: Kentucky Blend (1) et Enid Angus (1): $42.70.
1ère quiniela: Mighty Emperor (2) et Party Frost (3): $46.10.
2ème quiniela: Docs Rendez-vous (4) et Quick (7): $9.60.
3ème quiniela: Pleasant Emma (2) et Volo Mir (7): $87.70.
Exacta: Golden Able (3) et Sidney Frost (1): $9.30.
Mutuel: $547,009.
Assistance – 7,688.

RETOUR DE GENDRON

La fin de semaine à la piste Blue Bonnets sera marquée par le retour du conducteur Gilles Gendron et par un amble d'un enjeu de $9.900 réservé aux ambleurs de trois ans. Demain après-midi, les amateurs pourront aussi assister à une intéressante épreuve dotée d'une bourse de $7.000 dans laquelle le rapide Yankee Rocket tentera de faire amende honorable.

Ce soir, l'habile Gilles Gendron, qui vient de terminer une suspension de cinq jours, fera son retour et sera pour la circonstance dans le sulky de cinq coursiers. Présentement, Gendron fait cavalier seul en tête des conducteurs pour le plus grand nombre de triomphes au présent meeting avec 74 et son total pour l'année en cours de 207 apparaît comme fort impressionnant. Il se classe d'ailleurs au quatrième rang à travers l'Amérique du Nord dans ce domaine.

Quant à l'Amble Blue Bonnets, le nouveau venu Mr. Peter Ray, avec une feuille de route de 12 victoires en 21 départs pour des gains de $49,824, fait figure de vedette et le handicapeur de la piste Jean-Louis Frenette lui accorde les meilleures chances de l'emporter sur ses rivaux qui seront: une entrée de Gilles Lachance composée de Mario G.L. et Buena Mir, Oxford Pete, Duc Mir, Rennie Richelieu, Twilight Special et Armbro McKee.

Les choix à Blue Bonnets du "Grand pronostiqueur"



Hier, notre sélectionneur aura connu une très bonne soirée, choisissant quatre vainqueurs en plus du pari double ($42.70) et de l'exacta ($9.30). Deux de ses troisièmes choix ont également fini en tête. Notre pronostiqueur compte désormais 166 gagnants en 648 courses pour une moyenne de 25.6%.

Voici ses pronostics pour les deux programmes de la fin de semaine à l'hippodrome du boulevard Décarie:

CE SOIR

1ère course: 1 – Earl's Counsel (no 1); 2 – Varlo Hanover (5); 3 – Swamp Root (2).
2ème: 1 – Dasher Lobell (5); 2 – Daniel Bunter (6); 3 – Ricky Duane (8).
Paris doubles suggérés: 1-5, 1-6, 5-1 et 5-6.
3ème: 1 – Meadow Lenco (6); 2 – Armbro Lynx (3); 3 – Real Bachelor (5).
4ème: 1 – Mr. Vineddy (4); 2 – Miloys Shoe (2); 3 – Armbro Lew (9); 4 – Gay Parader (1).
Quinielas suggérées: roulette 1-2-4-9.
5ème: 1 – Mary Sirrah (8); 2 – Dolly Chief (2); 3 – Lullis (3).
6ème: 1 – Wicked Mir (4); 2 – John Silver (9); 3 – Top Deck Lobell (5); 4 – Bonny Imp (7).
Quinielas suggérées: roulette 4-5-7-9.
7ème: 1 – Saucy Air (5); 2 – Pay Meadow (4); 3 – Deena Will (8).
8ème: 1 – Gold Kat (5); 2 – Orlando Presto (2); 3 – Bairn Cloud (6).
Quinielas suggérées: roulette 2-5-6.
9ème: 1 – Mr. Peter Ray (8); 2 – Twilight Special (7); 3 – Entrée 1-1A.
10ème: 1 – Nechako Pride (2); 2 – Wingy Mir (9); 3 – Thats My David (8); 4 – Bonny Strathair (5).
Exactas suggérées: 2-9, 2-8, 2-5.

DEMAIN APRES-MIDI

1ère: 1 – Varley Hanover (no 1); 2 – Diplomat Pat (4); 3 – Express J. (9).
2ème: 1 – Dean Bayel (3); 2 – Pleasant Cash (8); 3 – Hirondelle (1).
Paris doubles suggérés: 1-3, 1-8, 1-1.
3ème: 1 – Moldau (1); 2 – E.B. Time (5); 3 – Puck Mir (4).
4ème: 1 – Baron Adios (3); 2 – Markie Dares (7); 3 – Red Flicka (8).
Quinielas suggérées: Baron Adios avec la ligne.
5ème: 1 – London Shadow (1); 2 – Armbro Kevin (4); 3 – Cottage (3).
6ème: 1 – Pacefast Pick (no 4); 2 – Eden Flicka (2); 3 – Harry Century (5).
Quinielas suggérées: 2-4, 4-5.
7ème: 1 – Dr. Jones (1); 2 – Georgia Barmin (3); 3 – Born Free A. (5).
8ème: 1 – Telstar Hanover (1); 2 – Ramrod Lobell (6); 3 – Prince Ezra (5).
Quinielas suggérées: roulette 1-5-6.
9ème: 1 – Hal Scott (2); 2 – Yankee Rocket (4); 3 – Boot Hill (5).
10ème: 1 – Keystone Apollo (3); 2 – Fast Brush (6); 3 – Micky Lea A. (4).
Exactas suggérées: 3-6, 3-4, 6-3, 6-4.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Jeudi
Montréal 3, Atlanta 0
N.Y. Islanders 3, Los Angeles 2
Philadelphie 7, Vancouver 3
Ce soir
N.Y. Rangers à Montréal
Los Angeles à Toronto
Boston à N.Y. Islanders
Philadelphie à Détroit
Buffalo à Atlanta
Vancouver à Minnesota
Chicago à St-Louis
Californie à Pittsburgh
Demain
Toronto à Buffalo
Minnesota à N.Y. Rangers
Pittsburgh à Boston
Los Angeles à Détroit
St-Louis à Chicago
Californie à Philadelphie

ASSOCIATION MONDIALE

Jeudi
Winnipeg 6, New York 4
Houston 3, Chicago 2
N. Angleterre 4, Philadelphie 3
Hier soir
Québec 6, Alberta 0
Winnipeg 4, Minnesota 3
N.-Angleterre à Philadelphie, remise
Houston à Los Angeles, 11h
Aujourd'hui
Alberta à Cleveland
Ottawa à New York, après-midi
Demain
Philadelphie à New York, en soirée
Alberta à Cleveland
Los Angeles à Houston
Chicago à Minnesota

LIGUE AMERICAINE

Hier
Providence 9, Richmond 3
Halifax à Rochester
Boston à Springfield
Virginia 4, New Haven 1
Aujourd'hui
Virginie à Baltimore
Rochester à Boston
Cincinnati à Cleveland, jour
New Haven à Hershey
Halifax à Springfield

LIGUE MAJEURE DU QUEBEC

Jeudi
Sherbrooke 6, Drummondville 2
Hier soir
Drummondville à Shawinigan
Québec 8, Laval 3
Cornwall 6, Sorel 4
Sherbrooke 8, Trois-Rivières 6
Demain soir
Sorel à Drummondville, 7h 30
Laval à Shawinigan, 7h 30
Cornwall à Québec, 8h
Sherbrooke à Montréal, 7h 30

LIGUE MAJEURE DE L'ONTARIO

Jeudi
Peterboro 5, Toronto 4
Oshawa 6, Saint Ste Marie 3
Hier soir
Ottawa 8, Ste Marie 1
St Catharines à Hamilton

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
• Chaque parution coûte $4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
• Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

A VENDRE

COURS D'ANGLAIS, efficace. Collier MacMilan, comprenant: 2 manuels, 60 bobines, un magnétophone 4 pistes. Prix $250 Particulier. Tél.: 488-0633. 23-10-72

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT
50 WILLOWDALE
NOUVEL IMMEUBLE
• Immeuble en béton, insonorisé
• 2 ascenseurs - balcons
• Taxes payées - sun-deck.
3½ - $170
Tél: 738-8693
273-4451 J.N.O.

NOUVEAU-BORDEAUX: 3½ à partager avec jeune fille, 20-25 ans, $60. par mois. Tél.: 336-6373. 16-10-72

SOUS-LOCATION, grand 3½, Place Decelles, près université, hôpitaux, $125 chauffé, taxe d'eau payée, libre 1er novembre. Tél.: 731-5262 après 6h. p.m., samedi toute la journée. 16-10-72

APPARTEMENTS A PARTAGER

DAME convalescente, offre à partager petit 3 pièces avec étudiante, naturiste, honnête et discrète. Chambre gratuite, en retour légers services. Références exigées. Ecrire: C.P. 247, Station Delorimier, Montréal. 16-10-72

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES: (argent comptant) Claude Morrier. Jour 331-0251 soir 667-0774. J.N.O.

ANTIQUITES A VENDRE

MEUBLES ANTIQUES en pin à vendre. Appeler après 5 p.m. à 678-4100 21-10-72

Bahut et armoires en pin, lavemains, table et chaises à fond tissé, banc de sellier, berçeuses, cadres et fauteuil Louis XIII, St-Charles sur le Richelieu. Tél.: 1-584-2631 16-10-72

AUTOS A VENDRE

VOLVO 73 AU PRIX DE 1972 chez seulement un concessionnaire dans tout le Québec. Commandez la vôtre maintenant chez Fort Chambly Automobiles, 2575 rue Bourgogne, Chambly. Tél.: 658-6623. 28-10-72

RENAULT 1969
R16 - Grand Luxe
Etat original.
$1,195.00
Roger Automobile Ltée
4269 ouest, Ste-Catherine
Tél. 932-2925
"Depositaire Peugeot"
16-10-72

PEUGEOT 1971
504
Sedan, automatique, toit ouvrant, radio AM-FM Blaupunkt, dégivreur arrière.
$2,795.00
ROGER AUTOMOBILE LTÉE,
4269 ouest, Ste-Catherine,
Tél. 932-2925
"Depositaire Peugeot"
16-10-72

PEUGEOT 204, 1968, sedan, mécanique excellente, entretien "minutieux", $900. Cause départ prochain. Tél.: 731-9329. 17-10-72

RENAULT 16 TS, 1971, phares à iode, dégivreur arrière, 23,000 milles, un seul propriétaire. Cause: achat d'une R-17. Tél.: 655-4803. 17-10-72

BUREAUX A LOUER

DANS LE VIEUX-MONTREAL
Édifice commercial nouvellement rénové.
Idéal pour professionnels, agences de presse ou autres.
211 du St-Sacrement
Tél.: 844-3361
poste 238
J.N.O.

CHALETS DEMANDES

Famille désire louer chalet avec [illegible]
Tél.: 276-5213 16-10-72

CHALETS A LOUER

VAL-DAVID: chalet, 6 pièces avec foyer. Tél.: 727-9085. 16-10-72

STE-AGATHE: Domaine Chanteclair, chalet suisse, 3 chambres, foyer, cuisine moderne, laveuse-vaisselle. $1,650. du 1er novembre au 1er mai. Tél.: 276-5834. 16-10-72

STE-ADELE-EN-HAUT: face au Chantecler, 2 chambres à coucher, foyer, saison. Tél.: 489-0381. 16-10-72

MONT ORFORD: chalet suisse, 7 personnes, foyer, apporter votre linge personnel, $1,500. Décembre à mai. Tél.: 1-843-7322 16-10-72

PIEDMONT: Mont Belvédère, chalet suisse, 3 chambres à coucher, meublé rustique canadien, foyer, vue panoramique. Libre 1er novembre au 1er mai. Tél.: 514-227-3568 ou 761-2581. 16-10-72

STE-AGATHE-SUD: Domaine Chanteclair, chalet suisse neuf, meublé foyer, système central, 1er novembre au 1er mai. $1,800. Tél: 667-9398 16-10-72

CHALETS A VENDRE

DOMAINE STE-AGATHE: style Bavarois, neuf, 5½, face pente de ski, flanc montagne, foyer-pierre, toit cathédrale. Piscine, équitation. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-11-72

CHAMBRE A LOUER

OUTREMONT, très grande chambre "dans l'vent", pour jeune. Sous-sol, loyer raisonnable. Téléphonez après 4h. p.m. 273-5742 16-10-72

COURS PRIVES

MATHEMATIQUES, niveau secondaire, collégial, universitaire. Ecrire à: Case 333, Le Devoir. 16-10-72

COURS DE PIANO. Pour informations appeler à 843-3831, demander Claire. 16-10-72

PIANO, théorie et solfège, enfants et adultes, débutants et avancés. Bachelière en musique. Rue Bélanger est. Tél.: 259-1268 16-10-72

DEMANDES D'EMPLOI

PERLE des secrétaires disponible pour deux mois, bonne orthographe, français et anglais, sténographie et dactylographie dans les deux langues, rédaction, correspondance. Traduction de l'anglais au français. 25 ans. Tél.: 527-4722 16-10-72

DIVERS

CHERCHE transport quotidien, St-Bruno et Nord de Montréal. Tél.: 653-4092 16-10-72

DACTYLO, sténo, français, anglais comptabilité, mathématiques, diplômes. Location, vente, achat, réparation, échanges dactylos neufs, usagés, additionneuses, dictaphone, enregistreuses d'appels téléphoniques téléviseur. Frere St-Yves. Tél.: 332-0044, 688-5777. 3-1-72

TRANSPORT
Dame désirant transport comme passagère de Ville d'Anjou à Ville St-Laurent.
– matin et soir.
Appelez: Pauline Charron
353-6702 ou 353-0042
16-10-72

DEMENAGEMENTS

ROUSSILLE TRANSPORT déménagement local, longue distance, service outre-mer. Emballage, entreposage. 725-2421 16-10-72

ENTREPRENEURS

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE. Réparations et maçonnerie générales. Menuiserie et finition intérieure. Redressons planchers, fondation fuyante. Creusons cave, en sous-oeuvre. Neuf-garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél. 388-2137, 669-2547. 3-1-72

BRIQUE, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, galeries, escaliers. Réparons, fondation, creusons cave, enrayons eau des murs, assurance incluse. Estimé gratuit. Tél.: 642-4077.

FEMMES DEMANDEES

SECRÉTAIRE BILINGUE
• Dactylo, réceptioniste
• Salaire $85
L'Association des Compositeurs, Auteurs et Éditeurs du Canada Limitée,
Mlle Hamelin
16-10-72

FEMMES DEMANDEES

SECRÉTAIRE
Sténo-dactylo, parfaite connaissance de l'anglais, connaissance d'usage du français. Capable d'assumer la responsabilité d'organisation d'un secrétariat syndical.
Salaire à discuter.
Pour rendez-vous: 744-4989
18-10-72

HOMMES DEMANDES

GARDERIE: Moniteur male, français, expérience préférable. Appelez 842-8836 poste 20. 18-10-72

PHARMACIEN diplômé, plein temps, bonnes conditions de travail. Salaire selon compétence. A. Charbonnier, Lac Mégantic. Tél.: (819) 583-0187 ou (819) 583-1916. 19-10-72

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

Etes-vous qualifié pour augmenter vos revenus de $10,000 par année à temps partiel? Pour le savoir téléphoner à 658-6172 entre 9 a.m. à 1 p.m. 17-10-72

INSTRUMENTS MUSIQUE

LESLIE modèle 145, Leslie Combo pré-amplifié. Tél.: 276-0693 16-10-72

LOGEMENTS A LOUER

OUTREMONT: boul. Dollard, haut-duplex 8 pièces chauffées, eau chaude, fenêtres Rusco, garage. $275. Tél.: 274-4901 18-10-72

ST-DENIS près Jean-Talon, 8 pièces, chauffées si désiré, bas avec cour. Idéal pour bureau, résidence ou pension privée. Références exigées. Tél: 279-7587 après 4 p.m. 17-10-72

LOGEMENTS A PARTAGER

BARCLAY, recherche compagne sérieuse et honnête, à partager logement meublé 6 pièces. Appeler avant 1h.30 et après 4h. Tél.: 733-0778 16-10-72

MAISONS A LOUER

ST-LAURENT: bungalow, 11 pièces, tout fourni. Serre, jardin, climatisation, près station Vertu. $300. Tél. 343-6679 ou 738-5976. 16-10-72

ST-LAMBERT: (Préville en bas) 22 de Provence, joli cottage détaché, grand terrain, chauffé, taxes payées. Libre fin novembre $300. Tél. 671-5690 ou 672-6335. 23-10-72

MAISON DE CAMPAGNE A VENDRE

MONT-ORFORD: bungalow, foyer naturel, sous-sol fini, chauffage central, terrain paysagé. Vue sur le lac. Prix demandé: $15,000. Tél.: après 5 p.m. 353-9718 ou 1-297-3306. 17-10-72

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER

DUNHAM accommodation - 10 personnes. Région ski, Sutton, Jay Peak. Tél.: 273-1038. 16-10-72

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 525 est, rue Sherbrooke, suite 2, Marthe Gaudette, b.a., b.péd., b.ph., 1ès lettres. Tél: 288-2332 de 3h à 8h p.m. J.N.O.

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES
Nous avons des requêtes pour des maisons à Outremont. Si vous songez vendre, veuillez téléphoner à Michelle Roche, 935-8541 ou 277-1250.
LA COMPAGNIE IMMOBILIÈRE WESTMOUNT
courtiers
16-10-72

PROPRIETES DE CAMPAGNE A VENDRE

BEAUMONT
Cté Bellechasse
Particulier. Magnifique chalet neuf retiré, été hiver, foyer, 1200' façade sur fleuve, site unique, face Ile d'Orléans, 108,000 pi. ca. superficie. Idéal pour professionnel.
[illegible]
17-10-72

PROPRIETES A VENDRE

LANORAIE, dans le village, près du fleuve, belle propriété, chauffage central, pour règlement de successions, bonne condition. Pour visiter 439, rue Ste-Marie. 887-2443. 16-10-72

ST-LAURENT: paroisse St-Sixte, cottage semi-détaché, 3 chambres, 1½ salle toilette, salon, foyer naturel, salle-manger, solarium, sous-sol fini, garage. Terrain paysagé. Pas d'agent. Tél.: 744-4883 16-10-72

OUTREMONT
Occupation 30 jours. Duplex 2 x 3 chambres à coucher, rue tranquille.
Inf: A.M. Larue, 342-4173
IMMEUBLES FAUST INC.
courtiers
731-1101
16-10-72

OUTREMONT
MAISON MODERNE
Complètement détachée. Spacieux hall d'entrée, boudoir au rez-de-chaussée, powder-room, 5 chambres à coucher, sous-sol fini, garage double. Financement alléchant. Offres invitées. Mme Michelle Roche, 935-8541, soir: 277-1250. Exclusif.
16-10-72

REPENTIGNY: bungalow, 9 pièces, 4 chambres à coucher, terrain 100' x 100', $23,000. Tél.: 581-0757. 19-10-72

OUTREMONT
Cottage détaché
Maison complètement rénovée, 2½ salles de bains, bibliothèque et salle familiale au rez-de-chaussée. Nouveau MLS - $52,000.
Mme Fortin - 934-0514
ISABELLE LAFRENIÈRE, INC.
courtiers
482-1381
"Notre intuition féminine vous aidera"
16-10-72

PROPRIETES A VENDRE

STE-THERESE-EN-HAUT: jolie maison, style Canadien, 6 pièces, foyer, terrain complètement aménagé et abondamment boisé. Hypothèque $13,000 à 6¾%. Prix demandé: $28,500. Tél: 435-1318. 16-10-72

ST-LAMBERT: Superbe bungalow de 12 pièces, 6 chambres à coucher, 3 salles de bain, garage double avec contrôle électrique. Magnifique grand terrain. Maison tout à fait appropriée pour professionnel. Pour visiter appeler Hélène Gagné 672-6450 ou 671-7353. Excl. Immeubles Westgate, courtiers. 16-10-72

BOUCHERVILLE: Très beau bungalow en brique et aluminium, 8 pièces, plus salle au sous-sol. Immense foyer rez-de-chaussée, poutres, four encastré sur mur de briques. Très belle décoration. Nombreux extras. $55,000. M.L.S. Mensualités: $294.14. Thérèse Bienvenu 653-2496. Immeubles Westgate, courtiers. 16-10-72

REMBOURRAGE

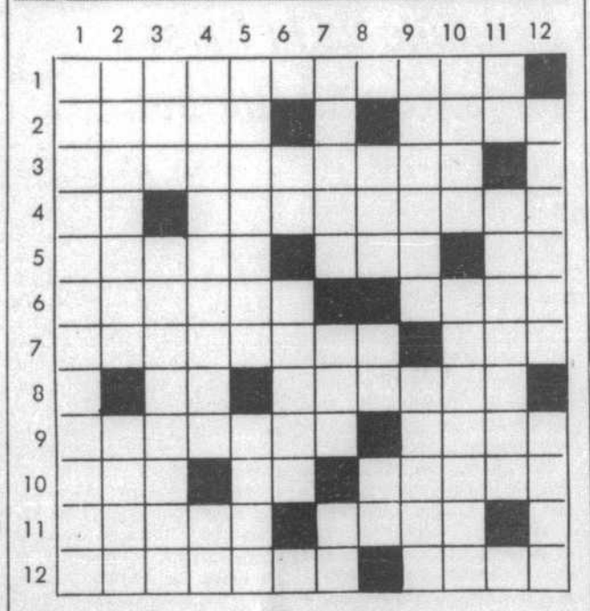
REMBOURRAGE général, réparations de meubles antiques et polissage, réparations de meubles modernes, set de salon, davenport, sofa-lit, chaises de cuisine. Estimé gratuit. Ouvrage garanti. Tél.: 521-5484 1-11-72

TRAVAIL DEMANDE

Décapage, teinture, peinture, spécialiste, 15 ans d'expérience. Tél.: 467-5127 16-10-72

SI VOUS DÉMÉNAGEZ...
CONSULTEZ NOS ANNONCES CLASSÉES

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement
1 – Qui devient rouge (fém).
2 – Gaz rare. – Se trompe.
3 – Appareil muni d'un ou de plusieurs foyers pour cuire les aliments.
4 – Seul. – Qualité de ce qui est svelte.
5 – Assujettir à demeure. – Pas ailleurs. – Pronom indéfini.
6 – Veillée. – Un nombre.
7 – Qui est d'un rouge de chair. – Volonté.
8 – Du verbe avoir. – Dégagera de la fumée.
9 – Portique élevé en avant de la nef des basiliques chrétiennes. – Air en mouvement.
10 – Du verbe nuire. – Iridium. – Joint la jambe à la cuisse.
11 – Perd. – Femelle du canard.
12 – Remet à un temps plus éloigné. – Tour de main.

Verticalement
1 – Faire une excursion.
2 – Assemblée de personnes. – Où mangent et boivent les bestiaux.
3 – Sans inégalités. – Fonctions du vicaire.
4 – Fixerait avec des bosses (mar). – Coups de baguette.
5 – Rendre ivre. – Temps récemment écoulé.
6 – Venu au monde. – Lieu destiné au supplice des damnés.
7 – Sa capitale est Santiago. – Article contracté. – Cérium.
8 – Et le reste. – Thulium. – Gallium.
9 – Ver marin. – Narine des cétacés.
10 – Beaucoup. – Détacher le grain de l'épi.
11 – Erbium. – Voix de femme ou de jeune garçon la plus élevée.
12 – Altéré par l'air. – De la Turquie.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	K	U	R	D	E	■	F	A	V	O	R	I
2	A	N	E	■	T	O	R	R	I	D	E	■
3	N	I	G	A	U	D	E	R	I	E	■	E
4	T	O	I	L	L	I	E	R	E	■	U	L	M
5	I	N	N	E	■	O	T	A	R	I	E	■
6	E	■	A	R	M	E	T	■	L	■	R	U
7	N	O	■	T	A	S	■	C	I	V	E	T
8	N	U	M	E	R	O	T	A	G	E	■	I
9	E	T	A	M	I	N	E	■	O	R	L	E
10	■	R	I	E	N	■	L	O	T	I	E	R
11	C	E	R	N	E	R	■	V	E	T	U	■
12	C	R	E	T	■	H	I	E	■	E	R	E

AVEC LE PETIT ROBERT...
PAS DE TROBLE...

Holtzman vs Nolan

• Jackson inactif
• Campaneris jouera
• Les Reds favoris

CINCINNATI (PA) – Le voltigeur Reggie Jackson, des Athlétiques d'Oakland ne pourra plus jouer d'ici la fin de la saison. Il manquera donc à son équipe pour toute la Série Mondiale qui débute aujourd'hui à Cincinnati. Par contre Bert Campaneris, suspendu pour les trois dernières parties contre Détroit pourra s'aligner avec les Athlétiques mais manquera les sept premières parties des siens au début de la saison 1973... Tous les preneurs aux livres du Nevada favorisent les Reds pour remporter les honneurs de la Série... Tels sont les faits saillants de la Série Mondiale qui débutera aujourd'hui à Cincinnati entre les Reds et les Athlétiques d'Oakland, champions de la ligue Américaine.

Les bureaux de la météo prévoient un ciel ensoleillé mais avec 20% de chances de pluie. La partie d'aujourd'hui débutera à 1h tout comme celle de demain d'ailleurs.

Reggie Jackson, qui s'est blessé en glissant au marbre lors de la dernière partie contre les Tigres de Détroit, jeudi, ne sera pas en mesure de participer à aucune partie d'ici la fin de la saison a révélé hier le propriétaire de l'équipe Charles O. Finley. "Vous rêvez de participer à cette Série Mondiale quand vous êtes enfant; c'est étrange. j'y suis rendu à 26 ans mais ne pourrai y participer," de dire Jackson hier. La douleur était tellement vive qu'elle l'a empêché de dormir jeudi soir.

Par contre l'arrêt-court Bert Campaneris pourra jouer à son poste régulier contre les Reds. En apprenant la sanction du commissaire du baseball, Bowie Kuhn, Campy a déclaré: "Je crois que c'est juste. Je m'y attendais," en faisant allusion aux sept parties qu'il devra manquer au début de la prochaine saison.

La suspension lui coûtera environ $3,000. basé sur son salaire de cette année.

Les deux lanceurs partants aujourd'hui seront Gary Nolan, pour les Reds et le gaucher Ken Holtzman, pour les A'S aujourd'hui. Nolan a de la difficulté avec son bras. Son gérant George Anderson espère tout simplement qu'il pourra réussir à lancer avec succès durant cinq ou six manches après quoi il verra.

Finalement les preneurs aux livres favorisent nettement les Reds pour mériter le titre mondial: ceux de Lake Tahoe. à 7 contre 5, ceux de Reno. à 3 contre 2 et ceux de Las Vegas, à 8 contre 5.

Les alignements

Voici les alignements pour le 1er match de la Série Mondiale à Cincinnati aujourd'hui:

OAKLAND	CINCINNATI
Campaneris, Ac	Rose, CG
Alou, CD	Morgan, 2b
Rudi, CG	Tolan, CC
Epstein, 1b	Bench, R.
Bando, 3b	Perez, 1b
Tenace, R.	Menke, 3b
Hendrick, CC	Geronimo, CD
Green, 2b	Concepcion,AC
Holtzman (19-11)	L. Nolan (15-5)L.

Les équipes

OAKLAND	CINCINNATI
1. Green, int.	2. Grammas, ins.
2. Mangual, v.	3. Scherger, ins.
4. Mincher, int.	4. Shepard, ins.
5. Epstein, int.	5. Bench, r.
6. Bando, int.	8. Morgan, int.
9. Jackson, v.	9. Pulmmer, r.
10. Duncan, r.	10. Anderson, g.
11. Kubiak, int.	11. McRae, v.
12. Marquez, int.	12. Chaney, int.
13. Odom, l.	13. Conception, int.
14. Alou, v.	14. Rose, v.
16. Cullen, int.	15. Foster, v.
19. Campaneris, int	16. Menke, int.
20. Hegan, int.	17. Javier, int.
21. Macvill, int.	18. Kluszewski, ins.
22. Horlen, l.	20. Geronimo, v.
23. Williams, g.	21. Hall, l.
25. Hendrick, v.	22. Uhlander, v.
26. Rudi, v.	24. Perez, int.
27. Hunter, l.	25. Hague, v.
30. Holtzman, l.	28. Tolan, v.
33. Hamilton, l.	31. McGlothin, l.
34. Fingers, l.	34. Borbon, l.
35. Blue, l.	35. Gullett, l.
36. Locker, l.	36. Carroll, l.
38. Tenace, r.	38. Nolan, l.
40. Posedel, ins.	43. Billingham, l.
41. Adair, ins.	44. Sprague, l.
43. Noren, ins.	45. Simpson, l.
44. Hoscheit, ins.	48. Grimsley, l.

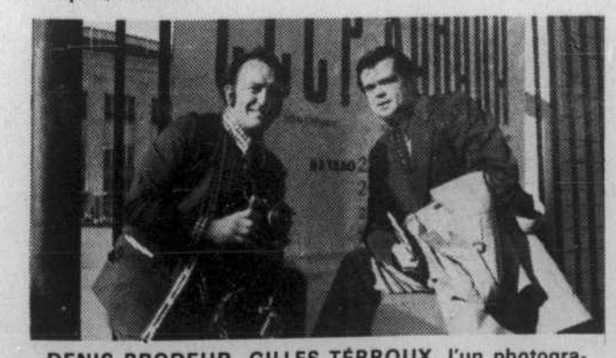
Les comparaisons

AU BATON

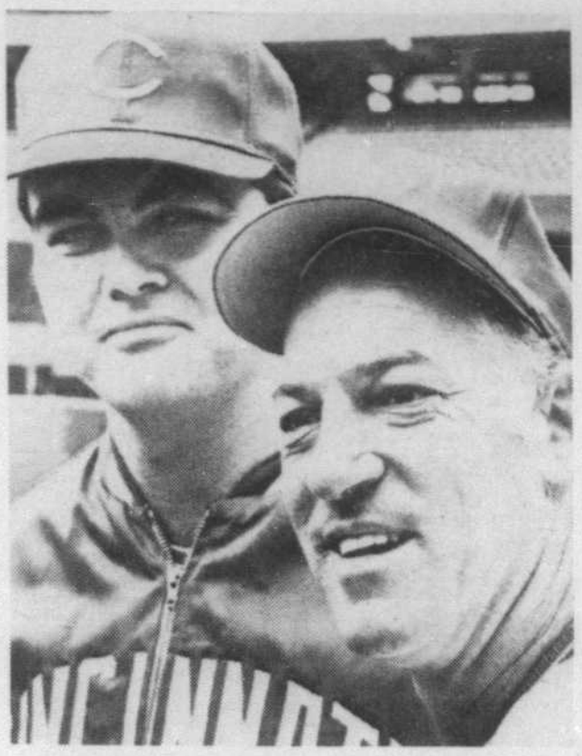
	AB	P	CS	CC	PP	MOY.
Equipe						
Cincinnati	5241	707	1317	124	650	.251
Oakland	5200	604	1248	134	565	.240
Premiers-buts						
Hegan, Oakland	79	13	26	1	5	.329
Perez, Cincinnati	515	64	146	21	90	.283
Epstein, Oakland	455	63	123	26	70	.270
Mincher, Oakland	245	25	53	6	44	.216
Deuxièmes-buts						
Morgan, Cincinnati	552	122	161	16	73	.292
Green, Oakland	42	1	12	0	3	.286
Cullen, Oakland	142	10	37	0	15	.261
Kubiak, Oakland	210	19	43	0	15	.205
Troisièmes-buts						
Bando, Oakland	535	64	126	15	77	.236
Menke, Cincinnati	447	41	104	9	50	.233
Arrêts-courts						
Chaney, Cincinnati	196	29	49	2	19	.250
Campnris, Oakland	625	85	150	8	32	.240
Cncpcion, Cincinnati	378	40	79	2	29	.209
Receveurs						
Bench Cincinnati	538	87	145	40	125	.270
Tenace Oakland	227	22	51	5	32	.225
Duncan, Oakland	403	39	88	19	59	.218
Plummer, Cincinnati	102	8	19	2	9	.186
Voltigeurs						
Rose, Cincinnati	645	107	198	6	57	.307
Rudi, Oakland	593	94	181	19	75	.305
Tolan, Cincinnati	604	88	171	8	82	.283
Alou, Oakland	121	11	34	1	16	.281
McRae, Cincinnati	97	9	27	5	26	.278
Geronimo, Cincinnati	255	32	70	4	29	.275
Jackson, Oakland	499	72	132	25	75	.265
Mangual, Oakland	272	19	67	5	32	.246
Foster, Cincinnati	145	15	29	2	12	.200
Hendrick, Oakland	121	10	22	4	15	.182
Uhlaender, Cincinnati	113	9	18	0	6	.159
Joueurs d'utilité						
Marquez, Oakland	21	2	8	0	4	.381
Maxvill, Oakland	36	2	9	0	1	.250
Hague, Cincinnati	214	25	52	7	31	.243
Javier, Cincinnati	91	3	19	2	12	.209

AU MONTICULE

	ML	CS	BB	RB	G	P	MPM
Equipe							
Oakland	1418	1170	417	862	93	62	2.58
Cincinnati	1413	1313	435	806	95	59	3.21
Individuellement							
Knowles, Oakland	66	49	37	36	5	1	1.36
Nolan, Cincinnati	176	147	30	90	15	5	1.99
Hunter, Oakland	295	200	70	191	21	7	2.04
Carroll, Cincinnati	96	89	32	51	6	4	2.25
Holtzman, Oakland	265	232	52	135	19	11	2.51
Fingers, Oakland	111	85	33	113	11	9	2.51
Odom, Oakland	194	164	87	86	15	6	2.55
Hall, Cincinnati	124	77	56	134	10	1	2.61
Locker, Oakland	78	69	16	47	6	1	2.65
Blue, Oakland	151	117	48	111	6	10	2.80
Hamilton, Oakland	101	94	31	55	6	6	2.94
Horlen, Oakland	84	74	19	58	3	4	3.00
Grimsley, Cincinnati	198	194	50	79	14	8	3.05
Borbon, Cincinnati	122	115	32	48	8	3	3.17
Billingham, Cincinnati	218	197	64	137	12	12	3.18
McGlothin, Cincinnati	145	165	49	69	9	8	3.91
Gullett, Cincinnati	135	127	43	96	9	10	3.93
Sprague, Cincinnati	57	55	26	25	3	3	4.11
Simpson, Cincinnati	130	124	49	70	8	5	4.15



DENIS BRODEUR, GILLES TERROUX, l'un photographe et l'autre journaliste, sont les auteurs du livre "Le match du siècle, Canada-URSS" qui sera lancé, lundi, par les Éditions de l'Homme. On aura deviné qu'il s'agit d'un livre, abondamment illustré, sur la récente série de hockey entre les As de la ligue Nationale et l'équipe nationale russe, à laquelle les auteurs ont assisté et jusqu'à Moscou (où ils sont photographiés), il va sans dire.



LE LANCEUR ET LE MAÎTRE - Sparky Anderson, gérant des Reds, et ancien porte-couleurs des Royaux de Montréal, est des plus heureux de présenter à la presse son lanceur débutant pour le match d'aujourd'hui, Gary Nolan. Dick Williams, gérant des Athlétiques, est également un ancien porte-couleurs des défunts Royaux. (Téléphoto PA)

Cash intéresse les Expos

Tout le monde sait bien que les Expos sont à la recherche d'un joueur de deuxième-but. Maintenant que les Séries Mondiales se mettent en branle, tous les directeurs-gérants auront l'occasion de se rencontrer et de discuter échanges. Jim Fanning, des Expos, sera naturellement de la partie. Il sera intéressant de le voir discuter affaires avec les Pirates de Pittsburgh en vue d'acquérir Dave Cash, âgé de seulement 24 ans. Mais les Expos devront y mettre le paquet, possiblement entre Ron Fairly, à peu près tous les lanceurs à l'exception de Balor Moore et Hector Torres. Un autre joueur qui intéressera sûrement les Expos est le voltigeur de centre de 26 ans, Gene Clines qui perd tout simplement son temps avec les Pirates. Mais voyons voir et soyons patients.

Du foin sur le champ

L'hiver ne saurait tarder et Lubie Veal, le responsable du terrain du parc Jarry, est maintenant prêt comme à chaque fin de saison à recouvrir de foin le champ intérieur, le monticule, le marbre et ses alentours, et tout le terrain de l'enclos de pratique des lanceurs, en guise de protection pour les longs mois d'hiver.

"Tout est maintenant prêt pour cette opération", a fait savoir Veal cette semaine.

"Nous avons posé de la nouvelle tourbe aux abords du marbre où le gazon est toujours rongé par les crampons des joueurs et la cage servant aux exercices au bâton, de préciser Veal. Tous les accessoires, comme les drapeaux et les coussins verts qui longent les estrades et la clôture du champ extérieur, par exemple, ont aussi été enlevés. Et nous avons également ajouté un peu de terre au monticule, autour du marbre, et au terrain de l'enclos de pratique. Il ne reste plus qu'à étendre le foin."

"L'opération hibernation" a débuté jeudi dernier avec Veal ayant plus de 15 hommes sous sa direction. Le responsable du terrain au parc Jarry attend un chargement de plus de 400 balles de foin. Une fois que ce sera fait lui et ses hommes se mettront immédiatement à l'oeuvre. "Si la température et les conditions du temps ne sont pas trop mauvaises il n'y a pas de doute que nous serons fin prêts lorsque viendra le temps d'amorcer la nouvelle saison l'an prochain", de poursuivre Veal.

Cette préparation du terrain à l'hiver fait évidemment penser aux difficultés rencontrées vers juillet cette saison, à savoir que le gazon avait passablement jauni et qu'il a fallu tout le changer.

A ce sujet, Veal a apporté les explications suivantes: "Si la neige arrive tôt, le terrain sera assurément hors de danger, dit-il. Ce qui serait dommageable c'est que des pluies et le gel précèdent la première tombée de neige, ce qui a été le cas l'an dernier et explique l'état du terrain jusqu'à ce qu'on le transforme au mois de juillet dernier.

Baseball

LIGUE NATIONALE

Samedi
Cincinnati 1, Pittsburgh 5
Dimanche
Cincinnati 5, Pittsburgh 3
Lundi
Pittsburgh 3, Cincinnati 2
Mardi
Pittsburgh 1, Cincinnati 7
Mercredi
Pittsburgh 3, Cincinnati 4
(Cincinnati gagne la série 3-2 et passe à la Série Mondiale)

LIGUE AMERICAINE

Samedi
Détroit 2, Oakland 3(11 manches)
Dimanche
Détroit 0, Oakland 5
Mardi
Oakland 0, Détroit 3
Mercredi
Oakland 3, Détroit 4 (10 manches)
Hier
Oakland 2, Détroit 1
(Oakland gagne la série 3-2 et passe à la Série Mondiale).

SERIE MONDIALE

Aujourd'hui
Oakland à Cincinnati, 1h
Dimanche
Oakland à Cincinnati, 1h
Mardi
Cincinnati à Oakland, 8h15
Mercredi
Cincinnati à Oakland, 8h15
Jeudi
Cincinnati à Oakland, 8h15
(si nécessaire)
Samedi
Oakland à Cincinnati, 1h (si nécessaire)
Dimanche, le 22
Oakland à Cincinnati, 1h (si nécessaire)

Football

LIGUE CANADIENNE

Est

	g	p	n	bp	bc	pts
HAMILTON	8	3	0	297	217	16
OTTAWA	8	3	0	249	198	16
MONTREAL	**4**	**7**	**0**	**210**	**276**	**8**
TORONTO	2	9	0	189	224	4
Ouest						
EDMONTON	8	4	0	287	271	16
WINNIPEG	8	4	0	325	222	16
SASKATCHEWAN	7	5	0	239	201	14
CALGARY	4	8	0	243	313	8
COLOMBIE-B.	3	9	0	186	303	6

Aujourd'hui
Hamilton à Montréal
Edmonton à Vancouver
Dimanche
Toronto à Calgary
Saskatchewan à Winnipeg

LIGUE NATIONALE

Demain
Atlanta à New Orleans, 2h
Buffalo à Oakland, 4h
Chicago à Cleveland, 1h
Cincinnati à Kansas City, 2h
Dallas à Baltimore, 4h
Houston à Pittsburgh, 1h
Los Angèles à Philadelphie, 1h
Minnesota à Denver, 4h
New York (Géants) à San Francisco, 4h
Washington à St-Louis, 2h
New York (Jets) à Nouvelle-Angleterre, 1h
San Diego à Miami, 1h
Green Bay à Détroit, 9h (TV)

Système électronique de paris maintenant disponible au Canada

Le système électronique en usage à la New York City Off-Track Betting Corporation est maintenant disponible au Canada.

Grâce à une entente conclue avec Computer Sciences Corporation, organisme qui a conçu ce système de paris automatique et qui avait été retenu pour faire l'expertise à New - York, Computer Sciences Canada peut offrir les mêmes connaissances à n'importe quelle piste de courses ou ville au Canada.

Ian H. Rutherford, qui vient d'être nommé président de Computer Sciences Canada, déclare qu'il serait possible d'installer un système de paris automatique dans presque n'importe quelle région du pyas.

"Nous pourrions installer des terminaux dans tous les centres de paris et permettre aux gens, grâce à notre réseau de télétraitement, de parier sur n'importe quelle course ayant lieu au pays", a déclaré M. Rutherford.

Computer Sciences Corporation annonçait ces jours derniers qu'elle avait signé un contrat avec la New York Off-Track Betting Corporation touchant l'utilisation des systèmes d'ordinateur et la vente des teminaux pour son système de paris électronique.

Le contrat prévoit un versement initial de $2.7 millions pour la mise au point du système plus des frais d'exploitation s'échelonnant entre un et deux tiers d'un cent par transaction, selon le nombre total de transactions traitées par le système et le nombre de terminaux en opération. Ces frais de transaction seront retenus sur toutes les transactions traitées jusqu'au 30 juin 1974.

Un tel système est déjà en fonction à New York et comprend 476 terminaux installés dans 77 centres de paris. Le contrat régissant ce système stipule que Computer Sciences Corporation livrera 1,150 postes de paris qui coûteront plus de $7 millions.

Les sports à la pige

LEE TREVINO affrontera son concitoyen Tom Weiskopf aujourd'hui en finale du tournoi de golf de jeu au trou de Piccadilly. Hier il a défait l'Anglais Tony Jacklin par un coup. Weiskopf a éliminé le Britannique Peter Oosterhuis 4 et 4.

* * *

PELE, le roi du soccer au Brésil, a de nouveau signé un contrat de deux ans avec le Santos à raison de $300,000 par année hier. Agé de 32 ans, le roi Pélé fait courir les foules depuis plusieurs années.

* * *

BRIAN CONACHER, un vétéran de la ligue Nationale de hockey, a signé un contrat pour évoluer avec les Nationals d'Ottawa hier. Il est âgé de 31 ans et a déjà porté les couleurs du Détroit et du Toronto dans la LNH.

* * *

UN NOUVEAU record canadien de vitesse sur l'eau a été établi, hier, à Peterboro alors qu'un hors-bord a franchi le parcours du lac Buckhorn à une vitesse moyenne de 102.4 milles à l'heure. C'était la première fois qu'un hors-bord canadien franchissait la barrière du 100.

* * *

GEORGE FOLLMER, pilote américain, s'il conduit sa Porche à la victoire demain sur le circuit de Laguna Seca, assurera son succès dans la 7ème course de la série Can-Am, mettant ainsi un terme à la suprématie des McLaren britanniques qui ont dominé la série nord-Américaine depuis sa création.

* * *

MUHAMMED ALI affrontera Bob Foster, champion du monde des mi-lourds à Stateline, Nevada le 21 novembre prochain. Ali recevra une bourse de $250,000, soit le double de celle de son adversaire.

* * *

Les **BLUES** de St-Louis ont retourné hier au club Denver le joueur d'avant Mike Lampman.

* * *

GARY CUOZZO sera à nouveau à son poste de quart-arrière demain alors que les Cardinaux de St-Louis affronteront les Redskins de Washington.

* * *

JOSE LEGRA, Cubano-Espagnol, rencontrera le champion du monde Clemente Sanchez pour le titre des plumes en novembre prochain à Tijuana.

* * *

Le COMITE d'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de Denver a révélé hier que la montagne Genesee avait été exclue parmi les lieux possibles pour les épreuves qui seront organisées soit à proximité de Denver, soit à Stemboat Springs.

* * *

LE TENNIS DE TABLE aura sa semaine nationale du 23 au 29 octobre prochain. On en profitera alors pour faire la promotion d'une discipline qui prend de plus en plus de vogue, depuis que l'on a appris que les membres de l'équipe de hockey de l'Union soviétique s'y adonnaient, comme partie intégrante de leur programme d'entraînement. D'ailleurs, question d'aiguiser leurs réflexes, plusieurs gardiens de buts canadiens pratiquent le "ping pong" régulièrement depuis longtemps.

* * *

Les PECHEURS et CHASSEURS de MONTREAL offrent, à compter de lundi soir prochain, une série de six cours hebdomadaires où les adeptes de la pêche pourront apprendre à fabriquer leurs propres mouches ou à perfectionner leurs lancers, sous la surveillance d'instructeurs experts. Les cours, qui auront lieu à 8h. au centre sportif Père-Marquette (1600, rue Drucourt), sont réservés aux membres, mais on peut se joindre à l'association pour la somme de $5 ($1 pour membres juniors). Renseignements: tél. 271-3579.

* * *

Une RONDELLE de FEUTRE, dont le poids et les dimensions sont presque semblables à la traditionnelle rondelle de caoutchouc, vient d'être mise sur le marché par Beaukel Ltd, une entreprise montréalaise. Elle permettra aux champions en herbe de développer leurs talents sur le plancher d'un gymnase ou sur toute surface unie, sans avoir à payer les frais élevés de location d'une patinoire ou... les frais de vitres brisées.

* * *

LE BALLON-PANIER sera à l'honneur en fin de semaine, alors que la Fédération québécoise tiendra son 2ème stage annuel. Plus de 150 entraîneurs de tous les coins du Québec avaient assisté au stage initial l'an dernier. Cette année, il aura lieu au Palais du Commerce, ce soir de 8h à 10 et aujourd'hui de 10h. à 15. Parmi les animateurs. on retrouve les noms de Richie Spears et Robert Descheneaux, entraîneurs respectifs des équipes du collège Dawson et de l'université Laval, de même que Robert Comeau, directeur technique de la fédération.

* * *

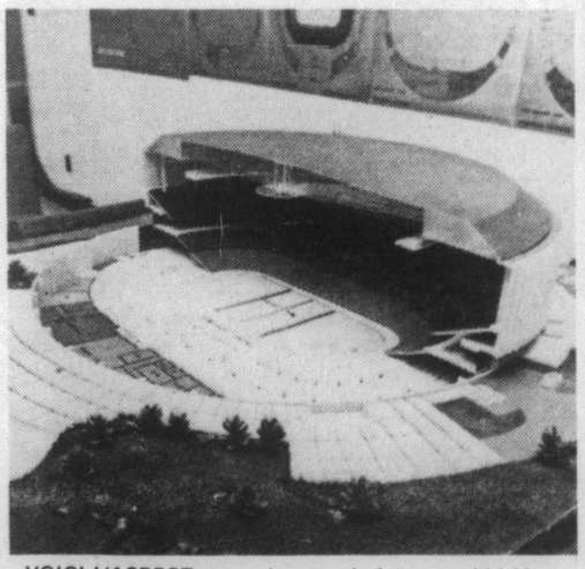
BILLY WILLIAMS, le célèbre joueur de champ gauche des Cubs de Chicago, vient d'être élu le joueur par excellence en 1972 par l'hebdomadaire "The Sporting News". En plus de s'approprier le championnat des frappeurs dans la ligue Nationale, Williams s'est classé 2ème dans les points produits et 3ème pour les circuits. Il détient le record de la LN pour avoir disputé le plus de parties consécutivement, soit 1,117.

* * *

ULF STERNER, le joueur de hockey suédois qui a été remercié de ses services par les Cougars de Chicago de l'association Mondiale, a révélé que son départ avait été provoqué à la suite de difficultés dans la négociation de son contrat et non parce qu'il avait violé les règlements du couvre-feu. Sterner a révélé que le contrat qui lui avait été présenté était un faux car la signature apparaissant au bas n'était pas la sienne. Il a cependant indiqué qu'il n'intenterait pas de poursuite.

* * *

BOBBY KNOOP a été offert au repêchage par les Royaux de Kansas City dans le but de lui donner son congé sans condition. Knoop, un vétéran de neuf saisons dans la ligue Américaine, n'a participé qu'à 44 rencontres cette saison. Il a conservé une moyenne de .237 tout en faisant produire sept points.



VOICI L'ASPECT que présentera le futur amphithéâtre de la ville d'Edmonton. Bâti au coût de $10 millions, il pourra accueillir plus de 16,000 spectateurs aux parties des nouveaux Oilers de l'Alberta, de l'Association mondiale de hockey. (Téléphoto PC)



LA BELLE, LA BÊTE ET (LE BEL) AUTOMNE - Par une belle journée automnale, le mannequin Danielle Marquis se fait photographier, à la piste Blue Bonnets, avec la traditionnelle bête, en l'occurrence une fringante et élégante trotteuse.

Activité sexuelle et sport

LONDRES (AFP) – Emmenez votre femme aux prochains jeux Olympiques et n'écoutez pas les grincheux qui prétendent que faire l'amour compromet les chances de succès sportif: tel est en substance le conseil que le docteur Craig Sharp, conseiller médical de l'équipe britannique de canoe donne à tous les athlètes dans la très sérieuse revue "the squash player".

"Je n'ai trouvé aucune preuve qu'une activité sexuelle modérée dans la nuit précédant une épreuve, ait un effet négatif," écrit le docteur Sharp qui est aussi président du département d'éducation physique de l'Université de Birmingham. Il affirme qu'environ une demi-heure d'activité sexuelle doit normalement permettre de s'endormir plus vite, de dormir mieux et plus longtemps.

"Cela aurait été une bonne idée que les femmes accompagnent leurs maris aux jeux Olympiques (de Munich)", a-t-il ajouté en précisant que l'amélioration éventuelle des performances des athlètes en découlant, aurait été due pour dix pour cent à la fin du régime d'abstinence sexuelle et pour quatre vingt dix pour cent à la présence réconfortante de leur femme.

HOCKEY
DEMAIN SOIR
à 7h. 30 p.m.
LIGUE JUNIOR MAJEURE du QUÉBEC
SHERBROOKE
vs
MONTRÉAL
Billets maintenant en vente
FORUM

HOCKEY
LIGUE NATIONALE
CE SOIR à 8h. p.m.
N.Y. RANGERS
vs
CANADIENS
Billets maintenant en vente
Nos restaurants et comptoirs ouvrent à 6h. 30 p.m.
FORUM

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph
274-6513

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
4926, ave Verdun, Verdun
204 769-3871
7708, rue Edouard, LaSalle
690 365-0023

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agréés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

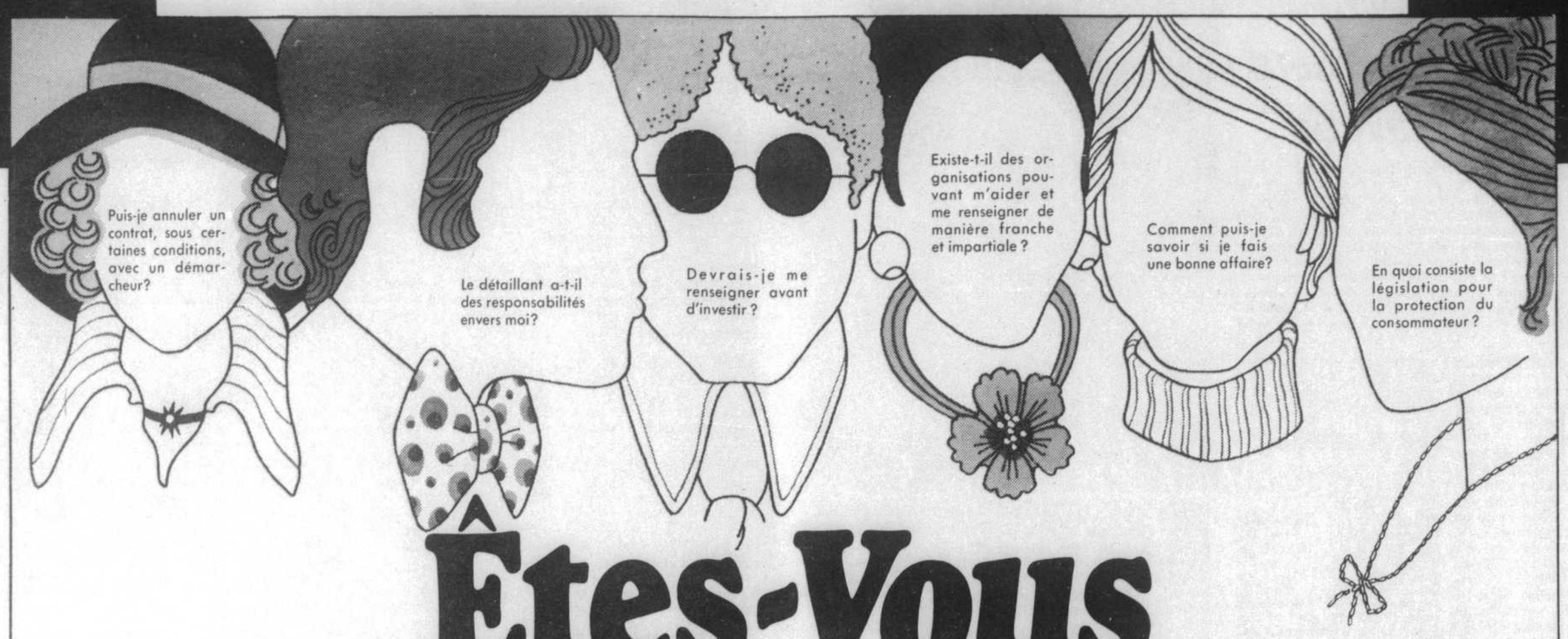
SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agréés
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741
Suite 201, 4 Parc Samuel Holland, Québec 6 681-7231
320 est, rue St-Germain, Rimouski 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 563-8663
324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR



Êtes-Vous un Consommateur Averti?

Eaton Présente

La Semaine d'Information Pour Le Consommateur

du lundi 16 au samedi 21 octobre Centre-ville seulement

Documentation Démonstrations Représentants

Besoins de l'individu... précautions à prendre... entretien des produits. Eaton a invité ces régies et organisations pour vous offrir, à vous le consommateur, toute une gamme de conseils pratiques et de renseignements.

Cinquième étage:

Association des Consommateurs du Canada (Section du Québec):
procure de la documentation concernant les consommateurs; suggère à quelle organisation ou régie gouvernementale vous adresser pour des conseils légaux ou autres au sujet des questions concernant aussi bien le prix des aliments que les contrats légaux. Représentants présents lundi à mercredi et samedi, 10 h à 17 h; jeudi et vendredi, 10 h à 21 h. Guides d'achat et calculatrices proposés pour la vente.

Association Canadienne de Normalisation:
l'approbation de l'ACNOR signifie que le produit répond aux plus sévères normes établies par l'association. Grâce à la normalisation internationale de l'ACNOR les produits canadiens offrent la meilleure qualité au meilleur prix. L'ACNOR dispense toute une gamme de conseils sur l'entretien et les risques des produits.

Bureau d'Éthique Commerciale (BBB):
le but principal du BEC est d'amener les compagnies sérieuses à gagner la confiance du public. Entr'autres services, le BEC enquête et règle les plaintes dans le cas de pratiques commerciales frauduleuses; rédige pour ses membres des rapports confidentiels sur l'intégrité des compagnies et des individus; conseille le public dans la gestion quotidienne des affaires;

Gouvernement du Canada - Bureau de la Consommation et des Corporations:
travaille à assurer un marché équitable pour les producteurs et les consommateurs; s'occupe des plaintes dans l'intérêt du consommateur; voit à l'honnêteté dans la conduite des affaires afin de sauvegarder le droit du libre choix. "Une législation efficace dépend de la coopération du consommateur".

Gouvernement du Québec - Office de la Protection du Consommateur:
créé pour voir à l'application de la loi pour la protection du consommateur et pour assurer un rôle de protection générale et d'éducation du consommateur québécois. Les cas tels que obligations par contrat, dossiers de crédit et garanties sont régis par la loi.

Institut National des Viandes: "Boutiques du Gourmet", rez-de-chaussée
Centre de la chaussure du Canada: deuxième étage
Institut Canadien des Tapis: sixième étage
Simmons Limitée: septième étage

Ne manquez pas:

- **de consulter Mme Hanna Lambek,** membre du Conseil Québécois pour la Protection du Consommateur, vice-présidente de l'ACC nationale et personnalité bien connue au canal 12, au kiosque de l'ACC, cinquième étage, mercredi de 10 h à 17 h.
- **de consulter aussi Mlle Niquette Delage,** publicitaire de l'ACC (Québec), membre du Conseil Canadien de la Consommation, personnalité du Canal 10 et de la station radio CJMS, au kiosque de l'ACC, jeudi et vendredi, de 18 h à 21 h.
- **le film couleur bilingue permanent** sur le travail de l'ACNOR.
- **les tableaux graphiques** du Gouvernement du Canada expliquant comment acheter avec soin, attention et maîtrise.
- **les tableaux explicatifs** des différentes coupes des viandes et les représentants de l'Institut National des Viandes qui pourront vous renseigner.
- **la ligne téléphonique directe** avec le Gouvernement du Québec, au kiosque de l'Office de la Protection du Consommateur.
- **le film bilingue de 12 minutes** sur l'industrie de la chaussure produit par l'Association des Manufacturiers de chaussures du Canada et présenté pour la première fois dans un magasin de détail, jeudi 19 h et 20 h; vendredi, 14 h, 16 h, 19 h, 20 h; samedi, 12 h, 14 h, 16 h.

Vous trouverez des exemplaires détaillés de cette liste au magasin Eaton Centre-ville.

EATON

UN CONSOMMATEUR AVERTI EST UN CLIENT SATISFAIT